
RAPPORT

D'ACTIVITÉ
2023

toulouse
métropole

2	DATES CLÉS		188	SOLIDARITÉ
8	COMMUNICATION		189	Solidarité et cohésion sociale
18	MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION		190	Éducation et parentalité
19	Innovation et transformation publique		192	Lutte contre les discriminations et Droits de l'homme
23	Une nouvelle organisation de l'administration - Proxima 2024		192	Égalité entre les femmes et les hommes
25	Partenariats et alliance des territoires		193	Justice et accès au droit – Aides aux victimes
			193	Accueil des citoyens français itinérants
26	GRANDS PROJETS		196	SERVICES FUNÉRAIRES
27	Toulouse Centre		197	Les Pompes funèbres
30	Plan Climat Air Énergie Territorial		198	Les crématoriums
34	Toulouse Aerospace		198	Les cimetières
37	Grand Parc Garonne		200	SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE
40	Grand Parc Canal		201	Prévention lors de la Coupe du monde de rugby
42	Grand Matabiau Quais d'Oc		201	Lutte contre les violences faites aux femmes
45	3 ^e ligne de métro		202	Prévention de la récidive
47	Francazal		204	SPORT ET BASES DE LOISIRS
48	Grand projet Sud-ouest		205	Les bases de loisirs
			207	Le stadium 2023
50	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI		208	CULTURE
51	International, Europe et contractualisation		209	Opéra national et orchestre national du Capitole
59	Implantation économique		211	Lecture publique
66	Campus innovants et enseignement supérieur		223	Culture scientifique technique et industrielle
77	Emploi		231	Projets et établissements culturels
86	AMÉNAGEMENT		238	LES TERRITOIRES
87	Opérations d'aménagement et projets urbains		239	La propreté urbaine
93	Habitat		242	Toulouse centre
96	Opérations foncières		246	Territoire Est
103	Urbanisme et planification urbaine		253	Territoire Nord
105	Constructions des bâtiments publics		255	Territoire Ouest
110	Patrimoine		260	Territoire Sud
114	SERVICES TECHNIQUES		264	FINANCES
115	Gestion des déchets et moyens techniques		265	Compte administratif
121	Mobilité et gestion des réseaux			
133	Environnement et énergie			
144	Cycle de l'eau			
158	INFRASTRUCTURES			
159	Projets structurants			
174	Expertise et maîtrise d'œuvre pour l'accompagnement de projets urbains			
177	Politiques de la voirie			
187	Éclairage public			



P. Nin

En 2023, des projets d'envergure ont été lancés, comme la construction des deux passerelles piétonnes de part et d'autre de l'île du Ramier, notre futur poumon vert.

Des dispositifs ont été mis en œuvre ou élargis pour s'adapter aux besoins des habitants, c'est le cas de la prime « véhicule plus propre », élargie aux véhicules Crit'Air 3 pour les foyers modestes.

Cette année, grâce à l'implication de tous, nous avons aussi vibré, tous ensemble, au rythme de la Coupe du Monde de rugby, aux côtés des 360 000 supporters présents à Toulouse.

Je tiens à remercier les agents de notre collectivité qui, par leur engagement au quotidien, font vivre ce service public de qualité, au bénéfice de tous les habitants de la Métropole.

Jean-Luc MOUDENC

Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole



DATES CLÉS 2023

JANVIER

UN SITE INTERNET DÉDIÉ À LA PRÉVENTION DES INONDATIONS : [INONDATIONS-AGGLO-TOULOUSAIN.FR](https://www.inondations-agglo-toulouse.fr)

Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) engagé en 2021 à l'échelle de 94 communes, Toulouse Métropole met en ligne un site afin de comprendre, de s'informer et de se préparer au risque d'inondation.

Il propose une carte interactive des zones inondables, des conseils pratiques sur les comportements à adopter et les mesures de prévention existantes.

HI5 : DES SERVICES EN 5G POUR LA MÉTROPOLE

Toulouse Métropole vient de remporter l'appel à projets européen HI5 pour mettre en place une infrastructure de connectivité mobile 5G.

Les possibilités d'usage permettront de véritables avancées au quotidien pour les services de la Métropole, les habitants et les entreprises :

- procurer de meilleures communications lors de grands événements notamment pour la sécurité, les services de secours ou la captation et diffusion d'images live,
- résoudre les problèmes liés à la mobilité dans la ville,
- gérer les interventions sur voirie et les réseaux numériques et électriques,
- créer des parcours interactifs dans les domaines culturels et éducatifs,
- développer les transports de demain comme les navettes autonomes et les drones...

PUBLICATION DES ÉTUDES DE LA MOBILITÉ POUR 2030-2040

Toulouse Métropole publie les détails des deux études menées sous sa responsabilité :

le franchissement nord de la Garonne, la réalisation d'une liaison multimodale à l'ouest.

FÉVRIER

DÉCOUVERTE ARCHÉOLOGIQUE

Une statue de belle qualité, datée de la fin du Moyen Âge, a été découverte par l'équipe archéologique de Toulouse Métropole dans la pile du Pont-Vieux, sur la Garonne. Haute de près d'un mètre, ayant perdu un tiers supérieur, notamment sa tête. Elle est très probablement une représentation de Saint-Jacques.

AIDE AUX SINISTRÉS DE TURQUIE ET DE SYRIE

Au titre du dispositif loi Oudin, Toulouse Métropole attribue 10 000 € à l'association ACTED pour l'aide d'urgence dans le domaine de l'eau.

Le 6 février 2023, deux séismes de magnitude 7,8 et 7,5 qui ont frappé la Turquie et la Syrie, ont causé un lourd bilan humain. De nombreux immeubles se sont effondrés provoquant la destruction d'infrastructures en eau, hygiène et assainissement.

MARS

DROITS DES FEMMES

À l'occasion de la Journée Internationale pour les droits des femmes, le 8 mars et l'instauration du Mois de l'égalité femmes-hommes, la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole rendent visible leur engagement pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Plus d'une quarantaine de rendez-vous sont programmés, accessibles à l'ensemble des citoyennes et citoyens.

TOULOUSE ET BARCELONE SIGNENT UN NOUVEL ACCORD DE COOPÉRATION

Il prévoit d'amplifier les échanges autour des défis majeurs comme les questions sociales, d'environnement, de mobilités, de santé ou encore d'innovation.

PRÉSENTATION DU PROJET IMMOBILIER DE L'ÉCOQUARTIER GRAND MATABIAU QUAIS D'OC

Les aménagements de préfiguration de l'avenue de Lyon entrent dans une nouvelle phase opérationnelle.

- Les bâtiments qui doivent être livrés fin 2026/2027.
- La configuration de l'espace public va également être améliorée pour faciliter le lien entre le centre-ville et le quartier, renforcer la présence de nature en cœur de ville et favoriser les mobilités décarbonées.

LE FORUM DES INTERCONNECTÉS

Ce Forum est LE rendez-vous de référence au niveau national, le carrefour des initiatives et la tribune d'expression des ambitions des territoires en matière de numérique. Accueilli cette année par la métropole de Toulouse, il a proposé des conférences, des ateliers thématiques et le village des innovations.

AVRIL

LA PRIME VÉHICULE + PROPRE EST ÉLARGIE AUX CRIT'AIR3 POUR LES FOYERS MODESTES

Les foyers ayant un revenu de référence par part inférieur à 18800 € souhaitant remplacer un véhicule Crit'air 3 par un véhicule moins polluant, d'occasion ou neuf, pourront bénéficier d'une aide d'une aide de 500 à 5000 €.

DE NOUVELLES MESURES POUR ÉCONOMISER L'EAU

1,5 million de m³ a été économisé en 2022, mais Toulouse Métropole va plus loin avec :

- Une exigence d'exemplarité pour les projets agricoles métropolitains,
- Une nouvelle gestion des eaux pluviales,
- La réutilisation d'eaux usées traitées de Ginestous,
- Plusieurs milliers de kits économiseurs d'eau mis à la disposition des habitants.

SIGNATURE DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT POUR UNE ALIMENTATION LOCALE, SAINE, DURABLE ET ACCESSIBLE À TOUS

Cette Charte du Projet agricole et alimentaire de la Métropole toulousaine 2023-2026 engage, les 21 communes signataires, avec des objectifs ambitieux :

- Préserver et renforcer les conditions de production agricole (foncier, emplois, eau), avec une attention particulière portée à la préservation de la ressource en l'eau,
- Renforcer une restauration collective avec des produits locaux, sains, durables et de qualité,
- Renforcer les filières de proximité,
- Sensibiliser les habitants aux bénéfices d'une alimentation et durable.

SIGNATURE DES CONVENTIONS D'AUDIODESCRIPTION DES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS

Plusieurs conventions permettant l'audiodescription pour les matchs à domicile du Toulouse Football Club, du Stade Toulousain (masculin et féminin), du FENIX Toulouse Handball, du TO XIII ainsi que du Métropole Basket Féminin et du club de rugby féminin de Blagnac ont été signées. Trois écoles de journalisme du territoire (ISJT, ISCPA et Sud Formadia) dont les étudiants réalisent les commentaires signeront également ces conventions.

RÉDUIRE L'IMPACT CARBONE DES CHANTIERS

Toulouse Métropole expérimente, boulevard des Écoles à Villeneuve-Tolosane, un chantier d'eau potable et d'assainissement qui doit réduire son impact carbone de 30 %.

Ce chantier met en œuvre :

- Le réemploi de 40 % des sols en place,
- La réutilisation des déblais issus de la déconstruction des bâtiments,
- La mise en place d'un tuyau durable à faible empreinte carbone pour l'eau pluviale,
- L'utilisation d'un enrobé tiède à hautes performances techniques et environnementales pour la couche de roulement de la voirie,
- L'utilisation de biocarburant pour les camions et les pelles mécaniques,
- L'utilisation de véhicules électriques et de pelleuses électriques,
- L'alimentation autonome du bungalow de chantier grâce à des panneaux solaires.

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LE BTP

Depuis 2021, Toulouse Métropole coordonne le projet européen Life Waste2Build qui incite, via la commande publique, les acteurs du BTP à valoriser leurs matériaux disponibles pouvant être réutilisés. Le projet franchit une nouvelle étape avec le lancement d'une plateforme numérique à destination des professionnels du bâtiment qui recense les matériaux issus de déconstruction, surplus ou fin de stock pouvant être cédés ou vendus pour des projets de construction.

MAI

VAL'REU : MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE RÉUTILISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES DE GINESTOUS

Toulouse Métropole coordonne le projet Val'Réu de réutilisation des eaux usées traitées de la station d'épuration de Ginestous. Objectif :

- Créer une station-service d'eau recyclée pour le nettoyage à haute pression et l'arrosage,
- Alimenter les sanitaires du stade Ernest Wallon,
- Réutiliser les eaux usées sur le futur atelier de la ligne C du métro,
- Étudier l'arrosage de terrains de sports.

JUIN

ACCOMPAGNER LES HABITANTS VERS LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

La Métropole a voté un soutien financier à 6 associations qui accompagnent les habitants dans la réduction de leurs déchets durant 3 ans.

Le montant alloué s'élève à plus de 240 000€ sur 3 ans (2023 à 2025).

Les associations lauréates portent des projets en faveur de :

- La réduction du gaspillage alimentaire,
- La réparation et réutilisation des objets,
- Le développement d'alternatives aux emballages et bouteilles jetables,
- La mutualisation de biens et usages.

28^e ÉDITION DU FESTIVAL RIO LOCO

« Mundo Mix », un Rio Loco populaire qui entraîne les festivaliers, depuis les bords de Garonne, dans un voyage de Cuba au Mali en passant par le Brésil, l'Iran, le Chili ou l'Afrique du Sud...

PRÉSENTATION DU PLAN-GUIDE DU GRAND PARC CANAL

Il porte sur l'aménagement et la valorisation du canal du Midi, du canal de Brienne et du canal latéral de la Garonne, en partenariat avec VNF. Ce projet sur 30 km et 4 communes (Toulouse, Fenouillet, Lespinasse, Saint-Jory) a pour objectifs d'amener plus de nature en ville, de créer un îlot de fraîcheur et de favoriser les mobilités douces.

LE FIL S'INSTALLE AU MIRAIL

Le tiers-lieu FIL, le Façonneur d'innovations locales ouvre pour réimplanter des activités économiques innovantes au Mirail.

JUILLET

LA ZFE TOULOUSAINNE ÉVOLUE GRÂCE À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS L'AGGLOMÉRATION

Le gouvernement a annoncé une évolution des ZFE prenant désormais en compte la réalité de la qualité de l'air mesurée localement.

AOÛT

AVIS FAVORABLE POUR LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA REYNERIE

Le Commissaire enquêteur a donné un avis favorable à l'utilité publique du projet, ainsi qu'à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme et à l'identification des parcelles à déclarer cessibles.

SEPTEMBRE

COUPE DU MONDE DE RUGBY OUVERTURE DU VILLAGE RUGBY TOULOUSE MÉTROPOLE

Du 8 septembre au 28 octobre 2023, la France a accueilli la Coupe du monde de rugby pour la troisième fois. À cette occasion, Toulouse Métropole a aménagé un Village Rugby, le plus grand de France avec 40 000 places, sur la Prairie des Filtres.

CONCERT DE L'ORCHESTRE NATIONAL DU CAPITOLE DE TOULOUSE

À l'occasion de la Coupe du Monde de rugby 2023, l'Orchestre national du Capitole de Toulouse a proposé **un grand concert gratuit place du Capitole**.

OCTOBRE

FORUM « PLACE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION » À TOULOUSE ET BLAGNAC

Ces événements se déroulent à Toulouse et Blagnac. Ils permettent aux employeurs de rencontrer les demandeurs d'emploi au plus près de leur domicile.

FAVORISER L'INSTALLATION D'EXPLOITATIONS MARAÎCHÈRES

Dans le cadre de son Projet agricole et alimentaire métropolitain (PAAM), Toulouse Métropole organise à Blagnac une journée consacrée à l'installation de nouvelles activités maraîchères sur son territoire.

LES TRAVAUX COMMENCENT GRANDE RUE SAINT-MICHEL

Après une large concertation avec les habitants, associations et commerçants, suivie d'une phase d'expérimentation de circulation à sens unique, les travaux de réaménagement commencent.

Objectif 2025, une rue végétalisée et rafraîchie avec 2 000 m² de végétation contre 65 aujourd'hui et 42 arbres plantés en plus des 16 existants, 1 600 m de pistes cyclables, 5 stationnements PMR et 9 500 m² d'espaces piétons.

Festival Toulouse innovante et durable



B. Atach

COUPE DU MONDE DE RUGBY 2023

Le Stadium de Toulouse Métropole a accueilli 5 matches de la Coupe du Monde de rugby 2023 avec 158 089 spectateurs au compteur. Soit une moyenne de 31 617 spectateurs par match.

3^E FESTIVAL TOULOUSE INNOVANTE ET DURABLE ET 1^{ER} CAPITOLE VÉGÉTAL

23 000 visiteurs sur les deux jours consacrés à l'alimentation et l'environnement sur la place du Capitole transformée en un vaste espace vert pour les deux événements. À cette occasion, paysagistes, pépiniéristes, fleuristes et centres de formation métamorphosent le cœur de Toulouse en un jardin extraordinaire.

TOULOUSE MÉTROPOLE ÉLARGIT LA COOPÉRATION AVEC TEL-AVIV

Jumelées depuis 1962, la Ville de Tel-Aviv et la Ville de Toulouse partagent des liens maintenus de façon ininterrompue. Après les terribles attaques terroristes menées par le Hamas à l'encontre de la population civile israélienne, Toulouse Métropole signe un nouvel accord de coopération qui prévoit d'amplifier les échanges autour des défis majeurs, notamment dans les domaines de l'économie et de la transition écologique.

2TM, LE NOUVEAU RENDEZ-VOUS ÉCONOMIQUE

Toulouse Métropole a proposé un nouveau grand rendez-vous annuel de l'économie toulousaine : 2TM pour Toulouse Métropole Transitions et Mutations. Plus de 400 invités du monde économique toulousain se sont retrouvés autour de Jean-Marc Jancovici pour cette première édition.

Et aussi

Toulouse a été désignée ville des musiques par l'Unesco le 31 octobre 2023. Elle rejoint le réseau des villes créatives distinguées par l'Unesco. À ce titre, elle fait désormais partie des quelques soixante Cities of Music désignées dans le monde, en compagnie, entre autres, de Séville, Liverpool, Chicago, Salvador de Bahia et, en France, Metz. Intégrer ce réseau renforce son attractivité et permet de multiplier les collaborations internationales.



P.Nin

NOVEMBRE

LUNEXPLORER

Dans le cadre du développement de la Cité de l'espace, Toulouse Métropole lance une nouvelle expérience de visite unique en Europe.

Le « LuneXplorer » permet aux visiteurs de la Cité de l'espace de vivre l'expérience d'un astronaute en mission vers la Lune et de découvrir les nouveaux projets de retour prévus sur notre satellite naturel.

3^E JOURNÉE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Toulouse Métropole a reçu les 3 étoiles du label Économie circulaire de l'ADEME Occitanie « Territoire engagé dans la transition écologique ». Une reconnaissance nationale et publique de son engagement en matière d'économie circulaire.

« PARLONS TRAVAUX »

Cette nouvelle application mobile sur les chantiers de la 3^e ligne de métro a été lancée pour faciliter le dialogue entre les équipes et les habitants et simplifier les déplacements.

Passerelle Empalot



Patrice Nin

DÉCEMBRE

PASSERELLE EMPALOT

La passerelle traverse la Garonne sans appui sur une portée principale de 145 m et une largeur de 5 m utiles.

Elle est en structure métallique (mâts, tablier type caisson, haubans), les appuis et rampes sont en béton. La jonction entre les deux rives a eu lieu le 18 décembre 2023 ([Voir P. 108](#) Constructions publiques).



COMMUNICATION



EXPOSITION 14 10 2023
→ 7 07 2024



La scandaleuse
vie de la nature
sex_appeal

MUSEUM TOULOUSE - 180, Boulevard de Strasbourg



Le Muséum Toulouse est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel relevant du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.



Au cœur de
votre quotidien

toulouse
métropole

LA COMMUNICATION DE TOULOUSE MÉTROPOLE

La Communication est mutualisée pour les deux collectivités Toulouse Métropole et Mairie de Toulouse. Nombre de supports de communication, portent la double signature quand les sujets concernent à la fois les Toulousains et les habitants des autres communes.

metropole.toulouse.fr

Un nouveau site internet unique pour la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole.

Dans le cadre de la démarche de modernisation engagée par la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole, les sites Web institutionnels ont fusionné. Le nouveau site officiel mis en ligne fin 2022 offre une interface web unique aux habitants des 37 communes.

Le site Toulouse Mairie-Métropole a été construit dans une démarche de co-construction avec des usagers afin de mieux répondre à leurs attentes. Le résultat se traduit par une arborescence simplifiée avec 5 grands niveaux d'entrée : Institutions et territoires, Mon quotidien, Mon environnement, Sortir et Mes démarches. L'accès aux démarches en ligne est plus rapide grâce à une interface améliorée et simplifiée pour demander en quelques clics un acte d'état-civil, payer la cantine de son enfant, réaliser une inscription à l'école ou obtenir un rendez-vous pour faire enlever ses déchets verts ou encombrants.

Le site est 100 % compatible pour mobile, tablette et ordinateur. L'application peut être installée sur les smartphones. Le moteur de recherche performant facilite la navigation et l'accès à l'information et aux services les plus demandés. L'agenda compile les sorties pour se distraire et bouger avec un accès direct à la billetterie de l'événement. Les services de proximité sont renforcés pour faciliter la vie quotidienne dans les quartiers de Toulouse et les communes de la Métropole. Pour Toulouse, il est possible de consulter directement les projets et actualités en cours depuis la page d'un quartier, avec un accès direct à la Maire de quartier, à la date de la prochaine réunion publique, aux équipements du quartier, etc. Pour les autres communes de la Métropole, les services du quotidien, le plan local d'urbanisme, l'actualité ou les actions de la Métropole dans chaque commune sont accessibles ainsi que le lien qui renvoie directement au site de la commune.

Pour consulter le magazine municipal à Toulouse ou le TIM, le trimestriel d'informations de Toulouse Métropole, il suffit de se rendre sur le Kiosque.

On y trouve également de nombreuses publications dont le Plan climat, le Schéma de développement économique, le rapport d'activité de Toulouse Métropole, les guides Toulouse pour les seniors, Toulouse pour les personnes en situation de handicap ou Toulouse pour les jeunes ainsi que les spectacles des centres culturels de la Mairie, les actions contre les violences faites aux femmes...

Le site Toulouse Mairie-Métropole permet de s'abonner en un clic à la newsletter hebdomadaire pour recevoir l'information de la Métropole.

Le site Toulouse Mairie — Métropole est conforme à 97,30 % au Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA). Cela signifie :

- qu'il est facilement consultable par les personnes en situation de handicap visuel.
- qu'il est facilement utilisable pour les personnes ayant des problèmes moteurs avec une taille adaptée pour les liens, boutons et blocs cliquables.

Au-delà de ce qui est requis par ce référentiel, nous allons plus loin :

- une partie de nos publications est proposée dans des formats de fichiers accessibles : pistes audios, format rtf (texte simple optimisé pour les logiciels de synthèse vocale) ; versions Facile A Lire et à Comprendre. C'est le cas du *à Toulouse* et du *TIM*, du guide « Toulouse pour les personnes en situation de handicap » et du programme semestriel « Villes pour Tous ».
- l'agenda propose un filtre de recherche pour les publics en situation de handicap.
- les fiches lieux indiquent si l'établissement est accessible, et pour quel type de handicap, avec leurs pictogrammes officiels.

CHIFFRES CLÉS

Pour sa première année de mise en ligne metropole.toulouse.fr enregistre
(novembre 2022 / novembre 2023)
4 806 366 visites
9 480 829 pages vues
509 006 téléchargements

Les visites se font à partir

- D'un smartphone : 61 %
- D'un ordinateur : 34 %
- D'une tablette ou appareil similaire : 5 %

Les mots-clés les plus recherchés pour la Métropole ZFE, urbanisme, PLU, Poubelle, pôle territorial, encombrants, composteur, PCAET

ZFE

Les 5 pages concernant la ZFE cumulent plus de 250 000 vues.

LE TIM

Toulouse Métropole

LE MAGAZINE « TOUTE L'INFORMATION DE LA MÉTROPOLE »

TIM est publié 4 fois par an.

Il reprend l'actualité de la Métropole et est imprimé en 196 000 exemplaires.

Il est diffusé dans les boîtes aux lettres de tous les habitants des 36 communes autour de Toulouse et dans la ville centre, il est distribué en street-marketing sur des sites clés : sorties des métros, université Toulouse Capitole, centre-ville, gares et marchés de plein vent, et déposés dans des lieux très visités par les Toulousains comme les commerces de proximité, les bibliothèques, centres culturels, musées..., les hôpitaux, les équipements sportifs, les accueils des services publics...

Au total 19 000 exemplaires sont diffusés dans ces points de dépôts et 30 000 en street-marketing.

En 2023 les sujets majeurs traités ont été :

- Le début du chantier de la 3^e ligne de métro ([Voir P. 45](#)),
- La coupe du monde de rugby ([Voir P. 13](#)), Toulouse a accueilli l'équipe du Japon et 5 matchs se sont déroulés au stadium,
- La mise en place de la ZFE, zone à faible émission de gaz à effet de serre,
- La préservation de la ressource en eau,
- Les grands aménagements qui font bouger la Métropole comme les passerelles du Ramier ([Voir P. 107](#)), les aménagements pour le vélo, le développement des éco-quartiers...



Dans chaque numéro, un sujet est décrypté en infographie.

La culture occupe également une place importante dans les magazines qui lui consacrent 6 pages dans chaque publication. Les idées de sorties ont sélectionné entre autres, une grande exposition Giacometti au musée des Abattoirs – Frac Occitanie Toulouse, la culture scientifique pour les enfants ou encore les nombreux festivals de l'été.

LA NEWSLETTER

Toulouse Métropole et Mairie de Toulouse

Elle est envoyée tous les jeudis, tout au long de l'année (sauf interruption de quelques semaines fin juillet - > fin août et pendant les fêtes de Noël). En 2023, 48 éditions ont été envoyées.

Évolution du nombre d'abonnés en 2023 :

- 5 janvier 2023 : 2 429
- 21 décembre 2023 : 5 696

Sujets et thématiques au sommaire :

- Actualités relatives aux compétences municipales ou métropolitaines : environnement, déplacements et mobilité, déchets, sécurité et police municipale... ainsi que les conseils municipaux et métropolitains,
- Les grandes sorties culturelles et de loisirs,
- Les grands travaux d'aménagement,
- Les bons plans (économiques, culturels, sportifs ou de loisirs...).

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Toulouse Métropole et Mairie de Toulouse.

Toulouse Métropole est présente sur plusieurs RS : Facebook, Instagram, X (ex Twitter), LinkedIn, YouTube et, depuis cette année, TikTok.

De très nombreuses actualités font l'objet de posts. En 2023, les sujets d'actualités les plus importants qui ont été relayés portaient sur :

- Les grands travaux d'aménagement des rues Saint-Michel et de Metz (Voir P. 29), l'île du Ramier et les passerelles (Voir P. 107), Matabiau, Francalaz...
 - L'emploi, l'économie et l'innovation
 - Les nouvelles consignes de tri, le compostage et plus largement la gestion des déchets et la propreté
 - Le plan Climat, la nature et l'environnement
 - Les travaux pour la 3e ligne de métro (Voir P. 45)
 - Les déplacements, le stationnement, la circulation
- Chiffres clés pour les RS des deux collectivités
- Facebook : 950 publications
 - Instagram : 250 publications
 - LinkedIn : 150 publications

- X (ex Twitter) : 1500 publications
- TikTok : 20 vidéos
- YouTube : 150 vidéos

Total : 2 020 publications

LES CAMPAGNES D'AFFICHAGES

43 campagnes de communication ont été réalisées pour affichage dans les communes de la Métropole. Certaines étaient d'ordre **institutionnel** : les vœux du Président pour l'année 2023, la mise en ligne du nouveau site Internet et la Semaine de l'Europe, la nature en ville...

Près de trente campagnes portaient sur **la culture, les sports et les loisirs** avec notamment, les rendez-vous de la Halle de la Machine (Voir P. 235), Rio Loco, Le lancement de la saison d'opéra au théâtre du Capitole, les rendez-vous du Museum, du Quai des savoirs, de l'Envol des pionniers... et pour le Sport, des campagnes sur La Ramée Plages, la coupe du monde de rugby et les rando-vélo notamment le Fil vert. Plusieurs campagnes ont traité de la Mobilité avec le début des **travaux de la 3^e ligne de métro** (Voir P. 45) ou encore le stationnement dans les communes hors Toulouse.

Des campagnes portant sur la cohésion sociale et la santé ont été réalisées pour affirmer la position de la Métropole contre les violences faites aux femmes (Voir P. 201), pour l'égalité Femmes/Hommes ou encore la lutte contre les incivilités sur l'espace public et les bons gestes pour limiter l'invasion du Moustique-tigre. Concernant la propreté de l'espace public et la gestion des déchets, plusieurs campagnes abordaient le compostage ou le World clean-up day.



LE GRAPHISME

Toulouse Métropole et Mairie de Toulouse

Les travaux de graphisme sont multiples et réalisés pour partie en interne et pour partie par des prestataires en marché.

Pour le studio interne, quelques chiffres clés :

- 43 campagnes dont : Coupe du monde de Rugby, fête de la violette, plateforme Emploi, Canal en Fête...
- 15 logos et chartes dont : charte des travaux en centre-ville...
- 59 Publications dont : 8 à *Toulouse*, 4 TIM, le guide Bien grandir avec les écrans, le guide de l'économie sociale et solidaire, le guide contre les violences faites aux femmes...
- 195 projets de signalétique dont : Tripode travaux, tripode covid, coupe du monde de rugby, Présidence Française de l'Europe pavoisement, MEETT habillade de la Grande Roue...
- 29 expositions : les salons MIPIM, SIANE, Coupe du Monde de Rugby...

LES VIDÉOS ET LES PHOTOS

Toulouse Métropole et Mairie de Toulouse

De nombreux sujets sont traités en vidéos. Elles sont diffusées sur différents supports : le site metropole.toulouse.fr, les réseaux sociaux de la Métropole, les écrans utilisés pour les grands événements, Youtube ou relayées par les partenaires de la Métropole.

CHIFFRES CLÉS 2023

50 vidéos ont été réalisées en commun pour les deux collectivités dont 19 pour la Coupe du monde de rugby 25 ont été réalisées pour Toulouse Métropole dont 5 pour le conseil communautaire.

Ces conseils sont diffusés en direct et il est possible de les retrouver en différé sur metropole.toulouse.fr.

LES CONCERTATIONS PUBLIQUES

Plusieurs concertations publiques ont été organisées et relayées par de l'information dans les communes. Elles portaient notamment sur le projet de voie nouvelle M963 sur plusieurs communes du nord de la Métropole ([Voir P. 160](#)), l'élaboration du PLUi-H ([Voir P. 103](#)).

LA COUPE DU MONDE DE RUGBY

En amont de la compétition, une marque a été créée : Toulouse Terre de Rugby. À cette marque sont associés tous les événements rugby des communes de la Métropole.

Les objectifs étaient de :

- Créer une marque qui dure dans le temps,
- Faire du rugby un facteur d'attractivité,
- Affirmer Toulouse comme capitale du Rugby.

**TOULOUSE
TERRE
DE RUGBY**

LA MASCOTTE TOLOSA

Toujours dans l'objectif de pérenniser la marque « Toulouse Terre de Rugby » et en vue de la Coupe du Monde à Toulouse, le projet d'une mascotte a été mis en place en mai 2023 : un sondage Instagram a recensé 4 015 votants qui ont choisi le nom de Tolosa.

LE PLAN DE COMMUNICATION

Il a été divisé en deux phases :

- Mai-août : préparer le public à l'arrivée de la coupe du monde à Toulouse et créer en amont un engouement autour de la compétition,
- Août-octobre : Faire de la compétition un événement tout public.



CAMPAGNE DE COMMUNICATION 360°

« Ici le meilleur endroit pour... »



- **Affichage** du 30 août au 25 octobre: 500 affiches
- **Plan média**: presse locale, nationale et sportive...
- **Habillage**: sticker sur la navette du centre-ville, arrières de bus, affichage digital gare Matabiau et aéroport...
- **Kit de communication** pour les communes de Toulouse Métropole: affiche, format réseau sociaux, goodies...
- **18 vidéos** ont évoqué l'événement sur toute l'année.

Et aussi:

23 reportages photos pour...

2000 prises de vues

COMMUNICATION DIGITALE

Une rubrique spéciale Coupe du Monde a été créée sur le site metropole.toulouse.fr, traduite en plusieurs langues (espagnol, anglais et japonais) et qui comportait plusieurs pages (actualités, agenda, informations pratiques, lieux clés...).

Un plan média a été mis en place pour assurer le suivi des différentes programmations média et hors médias, pour anticiper la compétition et diffuser des photos et vidéos en créant un engouement pré-compétition.

CHIFFRES CLÉS

- Web: 113 pages mises en ligne pour un total de 180 282 vues dont
La page d'accueil: 39 635 vues.

(4^e page la plus vue sur ce site depuis 1 an – date de la mise en ligne du site!)

- Newsletter: les actualités liées à l'événement ont été relayées dans 12 éditions différentes: 2 587 clics
- Facebook: 90 posts
- Instagram: 74 posts
- X (ex Twitter): 80 posts
- Youtube: 18 vidéos pour un total de 21 500 vues

LE PAVOISEMENT

Le premier pavoisement de la ville a commencé un an avant le tournoi...

- 8 septembre 2022: J-365, mise en place du full covering reprenant les dates de matchs sur Toulouse et le parcours de la Fan Walk,
- 8 décembre 2022: installation du lettrage 3D sur le parvis de la Gare Matabiau
- 3 juillet 2023: 2 trams avec habillage intégral et 5 trams avec un habillage partiel
- du 20 août au 28 octobre: communication sur les informations pratiques du tournoi (venir à Toulouse, circuler, se garer, animations, lieux clés...)
- 1^{er} septembre: pavoisement de la ville
- d'août au 28 octobre:
 - 15 tripodes sur le parcours de la fan walk
 - Compteur avec message de bienvenue
 - Kakémonos
 - Ballons géants 7 m au Village Rugby et square Charles De Gaulle
 - Ballons gonflables sur la Garonne
 - Fanions rue de Bayard et rue de Metz
 - Habillage des tramways



J Hocine

LES ANIMATIONS

Une multitude d'animations a été proposée sur l'espace public, dans les bibliothèques, au Muséum, dans les centres culturels et sur l'espace public dont :

- **Festival du rugby** (2 et 3 juin) poteaux de rugby gonflables, jeu d'adresse de rugby, quiz et signalétique...
- **WateRugby** (29 juin au 2 juillet) stand d'information et d'animation, jeux...
- **Toulouse Plages** (1^{er} juillet au 26 août) un stand d'information aux couleurs du rugby était ouvert avec un barnum, des poteaux de rugby gonflables avec bâche à trou sous l'en-but...
- **Exposition Julien Poupart** (9 août au 31 octobre) : sur plusieurs places du centre-ville de Toulouse

- **Accueil de la délégation japonaise**

(3 septembre) : barnum d'informations, distribution de goodies, animations et jeux pour les familles,

- **Concert gratuit de l'orchestre national du Capitole** (16 septembre) sur la place du Capitole : 80 artistes présents sur scène et 6 000 spectateurs sur la place.

- **World Clean up Day** (16 septembre) : 150 kg de déchets ramassés entre la gare et les allées Jean Jaurès par 120 personnes mobilisées.

- **Animation du stand de la Métropole** pendant les matchs, sur le parvis du stadium.

57 animations dans les communes hors

Toulouse : animations sportives, tournois, retransmissions de match, activités scolaires...



Concert gratuit de l'orchestre national du Capitole

FAN WALK

La Fan Walk a pour objectif de guider les supporters vers les points clé de la Coupe du Monde depuis la gare Matabiau, la rue de Bayard, la place Jeanne d'Arc, les places du Capitole et Esquirol, la rue de Metz, le Pont Neuf, la Prairie des filtres (village Rugby), le Pont Saint-Michel et enfin le cheminement jusqu'au Stadium.

Les déambulations artistiques étaient programmées les jours de matchs se déroulant à Toulouse (10, 15, 23, 28 septembre et 8 octobre). Les objectifs étaient d'accueillir et de renseigner les spectateurs. Cinq compagnies ont participé aux déambulations :

- la Compagnie Remue-ménage avec le spectacle « Les jouets »,
- la batucada Samba Résille avec le spectacle « Carnaval du monde » et ses 30 musiciens,
- le LaboM Art et son spectacle « Cosmic Circus » avec ses acrobates, jongleurs, échassiers et danseurs,
- la Maitrise production avec une fanfare de 18 musiciens spécialement créée pour l'événement,
- Agence Abee avec « Les cœurs rouges », spectacle aérien et élégant faisant référence au Japon, dont la délégation sportive de la coupe du monde était accueillie à Toulouse.

FAN EMBASSY

Implanté square Charles de Gaulle de juillet à octobre, ce point d'accueil et d'information rassemblait tous les supports de communication, dont les goodies et le guide du supporter imprimé en français, anglais et japonais. La Fan Embassy était animée par des bénévoles, des associations et des agents de la collectivité.

HABILLAGE DE LA FAN EMBASSY

Un habillage complet de la Fan Embassy a été réalisé de sorte à répondre au maximum aux questions des supporters (matchs joués sur Toulouse, parcours de la Fan Walk et emplacement du Village Rugby principalement).

Des panneaux d'exposition ont également été fabriqués pour habiller l'intérieur de la Fan Embassy et informer les supporters sur les horaires d'ouverture du Village Rugby, les animations prévues et le storytelling de la mascotte.





VILLAGE RUGBY

Le village Rugby, plus grande Fan zone de France, était situé sur la Prairie des filtres.

16 jours d'ouverture :

- > 34 matchs rediffusés
- > 195 963 visiteurs au total
- > 12 247 visiteurs par jour en moyenne

Le village a dû fermer le 8 octobre pour des raisons de sécurité liées aux événements entre Israël et le Hamas.

MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION



INNOVATION ET TRANSFORMATION PUBLIQUE

La Mission Innovation et Transformation Publique a pour objectif de renforcer l'appui aux démarches innovantes et de modernisation des services de la Métropole. Elle doit accompagner la nécessaire adaptation du service public aux nouveaux enjeux comme l'environnement, le numérique, les solidarités... Cette mission s'effectue dans une logique de co-construction entre la Métropole et des entités associées (SEM, SPL, Syndicats...), et par la mobilisation des acteurs économiques du territoire, les acteurs de la Recherche, les partenaires institutionnels (État, Région, agences publiques) et sans oublier les citoyens et usagers eux-mêmes.

Véritable interlocuteur de l'écosystème sur la thématique des transitions publiques, la Mission a pour objectif d'accroître l'efficacité du service public, apporter des expertises spécifiques (innovation publique, RSO, conduite du changement...), identifier les axes d'améliorations, accompagner le déploiement des innovations jusqu'à leurs pérennisations. Ces missions s'appuient sur des méthodes de design de service auprès des usagers et de l'écosystème. Les différents outils déployés (Laboratoire des Usages, Programme d'innovation et des transformations publiques, Challenge Innovation...) sont fréquemment mobilisés dans le cadre des appels à projets (ex : VILAGIL (PIA3), Pôle d'Innovation Sociale (PIA4) positionnant Toulouse Métropole comme partie-prenante et actrice des collaborations nationales et internationales. La présence de Toulouse Métropole dans les réseaux d'innovateurs (OASIS, Norme ISO 37101, Efficacity, Ambition Toulouse Métropole...) la positionne dans la dynamique nationale de la transformation publique. Dans le cadre de PROXIMA (Voir P. 23) la Mission Innovation et Transformation Publique se transforme en devenant le Laboratoire des Usages et des Transitions et rejoint la Direction Prospective et Transformation Publique (DPTP) de la DG aux Transitions. Cette transformation a fait l'objet de préfiguration courant 2023 afin d'être opérationnelle dès janvier 2024, avec notamment la mise en place d'un « Guichet unique DPTP » et une nouvelle offre de services.

DESIGN DE SERVICE - LABORATOIRE DES USAGES

En 2023, ont été réalisés une dizaine d'accompagnements de directions et communes dont 3 sur la thématique mobilité, notamment en lien avec le programme VILAGIL.

Le laboratoire des usages a un rôle clé au sein du programme VILAGIL comme pilote de la mission transversale de la participation citoyenne du programme.

Autres exemples de missions réalisées par le laboratoire des usages en 2023 :

Pôle d'Innovation Sociale Grand Matabiau-Quai d'Oc (Voir P. 42)

Il s'agit d'une préfiguration d'offre de services co-construite avec les partenaires institutionnels et associatifs, en lien avec les usagers et bénéficiaires dans le cadre d'une politique transversale sur les thématiques sociales, culturelle et de l'aménagement. Les points clés de cette étude sont de :

- fédérer un collectif autour d'une offre de services ambitieuse et attractive,
- définir une méthode de conduite de projet en phase transitoire,
- co-construire des scénarios de préfiguration de la gouvernance future.

Le laboratoire des Usages a réuni les partenaires tous les mois entre fin 2022 et avril 2023, autour d'ateliers de design et de créativité. Ont aussi été organisés, des temps d'observation et d'enquêtes de terrain auprès des bénéficiaires qui ont permis in fine, la réalisation de parcours usagers et la structuration d'une offre de services partagée.

Eau de Toulouse Métropole (Voir P. 144)

La marque Eau de Toulouse Métropole regroupe les services d'eau et d'assainissement gérés par 3 entités différentes : l'autorité organisatrice pilotée par Toulouse Métropole, le service d'eau potable géré par SETOM (société dédiée de Veolia) ainsi que le service d'assainissement géré par ASTEO (société dédiée de SUEZ). L'objectif de l'accompagnement du Laboratoire des Usages était de comprendre et d'améliorer les parcours usagers sur le site internet eaudetoulousemetropole.fr, portail d'accès unique à l'ensemble des services publics de l'eau. Ont ainsi été réalisés des tests et enquêtes usagers à partir de scénarios d'usage, en interne (services, administrateurs) et en externe (usagers) permettant de relever l'ensemble des incohérences, points de satisfaction ou d'insatisfaction des parcours

utilisateur sur le site. Ont aussi été produits et fournis au commanditaire, un benchmark et partage de sites inspirants, des recommandations de modifications qui pourront être réalisées par les opérateurs et fluidifier les parcours usagers et enfin un maquettage numérique des préconisations.

Accompagnement des communes sur leurs projets de tiers lieux

Cet accompagnement à la mise en œuvre de projets de « tiers lieux » bénéficie à des communes hors Toulouse, tout particulièrement L'Union, Blagnac, Villeneuve Tolosane, Pibrac. Elle fait suite à des temps de sensibilisation proposés en 2022 auprès de 7 communes. Cet accompagnement est une première par son format intercommunal, mobilisant élus, techniciens, partenaires associatifs et acteurs de l'économie sociale et solidaire et par son contenu « formation action ». Ont ainsi été réalisées :

- 8 journées d'ateliers collectifs entre communes consacrées à la conception de leurs projets de tiers lieux respectifs,
- une grande journée de restitution le 6 février 2024 à destination des agents, élus et partenaires qui a réuni une centaine de personnes,
- 1 documentation guide et récapitulative de chaque atelier afin de conserver la procédure de mise en œuvre d'un tiers lieu, les points de vigilance à connaître et les réflexions collectives sur le sujet.

PROGRAMME D'INNOVATION ET TRANSFORMATION PUBLIQUE AVEC L'ÉCOSYSTÈME

EXPÉRIMENTATIONS CHALLENGES INNOVATION

Dans le cadre de la co-construction du Plan de relance pour l'emploi adopté le 12 juin 2020, Toulouse Métropole a lancé une série de Challenges innovation pour la ville de demain durable et innovante. Les lauréats devaient bénéficier d'un accompagnement de la collectivité pour faciliter un déploiement grandeur nature de leurs projets sur le territoire. L'objectif premier était de permettre l'émergence de nouveaux services pour les citoyens, tout en renforçant les initiatives en faveur d'une Métropole innovante et durable.

Cette mobilisation de l'écosystème sur des solutions innovantes sociales, technologiques ou d'usages avait pour objectif d'accélérer la transition pour que notre territoire soit plus résilient. Les expérimentations et les projets du Challenge Innovation, lancé en 2021, ont perduré en 2023.

En voici quelques exemples :

Les Flâneuses

Grâce aux challenges innovation, 4 sites de Toulouse ont été équipés de flâneuses. La flâneuse, est considérée comme le premier outil inclusif de soutien à la marche. Il s'agit du maillon final sur une chaîne de déplacements pour toutes les personnes en situation de difficultés à la mobilité.



©EHE — Thomas Baron

Lyptech (Moyens techniques et déchets)

Il s'agit d'un kit de conversion au bioGNV pour les véhicules utilitaires légers roulant au diesel. Un kit expérimental a été installé sur un VUL de Toulouse Métropole et testé pendant 3 mois. Ce kit vise à améliorer les moteurs existant et donc permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Touch2see (Solidarité et cohésion sociale)

Il s'agit d'une tablette tactile avec audiodescription qui vise à rendre les événements sportifs plus accessibles aux personnes malvoyantes ou non-voyantes. Toulouse Métropole a permis à Touch2see de tester ces tablettes en conditions réelles d'utilisation sur 3 événements sportifs.

EXPÉRIMENTATIONS DANS LE CADRE DE « TOULOUSE + FRAÎCHE »

Pour améliorer le confort thermique des habitants, il est essentiel de réduire la chaleur dans les zones urbaines denses. C'est dans cette optique que Toulouse Métropole a expérimenté et évalué divers dispositifs novateurs tels que :

- Ombrière Michelin : il s'agit d'une ombrière mobile appelée le « Sombrero H-20 » créant une zone ombragée de 260 m². Ce prototype a été installé place Abbal, un site toulousain peu ombragé et localisé à la fois dans le quartier du Grand Mirail et dans l'îlot de chaleur urbain malgré sa proximité avec le parc de la Reynerie.
- Mur végétalisé Demetair : dans l'école Negreneys, lors de fortes chaleurs, un mur orienté sud/sud-est entraîne une surchauffe de la salle d'activité. Afin de réduire l'effet de serre généré par la paroi de verre de ce mur, un mur végétalisé autonome récupérant l'eau de pluie a été installé pour faire écran au rayonnement solaire et à la chaleur. Cette solution est innovante du fait de son substrat situé à l'intérieur des contenants qui est 60 fois plus léger qu'un substrat standard et possède une capacité de stockage en eau de l'ordre de 60 % (20 % pour un substrat classique). Les plantes qui ont été installées sur ce mur ont été cultivées dans les serres de Toulouse.

DES PARTENARIATS DANS LE CADRE DE PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT D'AVENIR

PROJET VILAGIL

Dans le contexte actuel, marqué par les enjeux climatiques, le Plan climat air énergie territorial (PCAET) et la Zone à faibles émissions (ZFE-m), Toulouse Métropole a décidé de mettre en place un programme d'accompagnement visant à modifier les pratiques de mobilité des particuliers, principalement sur les trajets courts (moins de 5 km), notamment entre le domicile et le lieu de travail, ainsi que celles de certains professionnels.

Les objectifs sont de sensibiliser au report modal vers les transports en commun et les modes de déplacement doux et actifs, de lutter contre l'utilisation individuelle des véhicules, d'éviter les déplacements non essentiels et de sensibiliser à l'empreinte carbone.

Cette initiative prend en compte les modes de vie, les perceptions et les conditions d'accessibilité pour favoriser l'acceptabilité, en adoptant une approche

socio-psychologique. Le Laboratoire des Usages accompagne le projet Vilagil en ce qui concerne la participation citoyenne. Grâce à des outils d'intelligence collective, de design de services et d'expérimentation, le Laboratoire des Usages aide le projet Vilagil à déterminer les leviers à actionner pour encourager le changement des pratiques des citoyens et à concevoir des solutions pouvant être testées via des expérimentations.

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES SERVICES PUBLICS

L'année 2023 se caractérise également par la montée en puissance de l'ingénierie et l'animation d'atelier d'intelligence collective en régie, avec notamment :

JOURNÉE PARTICIPATION CITOYENNE ET TRANSFORMATION PUBLIQUE À L'OCCASION DU « MOIS DE L'INNOVATION PUBLIQUE »

Depuis 2014, Toulouse Métropole organise chaque année un programme d'événements, animé par tous les acteurs publics. L'objectif : partager méthodes, bonnes pratiques, solutions innovantes pour concevoir plus efficacement les politiques publiques.

Dans cette optique, Toulouse Métropole a organisé une journée événement le 20 novembre 2023 au Museum de Toulouse et au Quai des Savoirs afin de diffuser les méthodes de Design de service mises en place. Un espace « village des partenaires de la Mission Innovation et transformation publique » a ainsi été monté dans le hall du Museum afin de permettre aux agents de la collectivité de venir rencontrer les directions métiers qui ont été accompagnées, favorisant les échanges autour des méthodes de design de service et la compréhension des bénéfices de ces méthodes pour les services publics. Ainsi, 8 stands ont été installés dans le village.

Chaque stand met en lumière un accompagnement, avec pour chacun une mise en valeur sur des posters grand format de la démarche et des méthodes spécifiques utilisées. Plusieurs supports et outils ont été produits pour cet événement :

Vidéo promotion du Laboratoire des Usages

Afin de compléter la communication de notre offre de service, l'équipe de la MITP a réalisé une vidéo format court pour expliquer la démarche du design de service et son utilisation au sein du Laboratoire des Usages. Le format même de la vidéo illustre la philosophie des démarches créatives employées dans les laboratoires d'innovation publique.

En utilisant seulement des dessins découpés que l'on vient déplacer et manipuler au gré du scénario, ce format démontre que l'on peut réaliser des supports de communication percutants avec peu de moyens et de connaissances techniques en montage vidéo. Le caractère artisanal de la vidéo met en avant la représentation visuelle dans les démarches créatives du design de service.

UNE NOUVELLE ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION — PROXIMA 2024

En 2023, la Métropole de Toulouse a finalisé un projet structurant pour réformer l'organisation de son administration mutualisée, dans une logique de déconcentration de l'action publique pour répondre davantage aux attentes des concitoyens, accentuer la transversalité du fonctionnement des services, renforcer l'ancrage territorial et trouver un nouvel équilibre entre les élus territoriaux, les maires de quartier pour Toulouse, les maires des communes membres de Toulouse Métropole et les élus thématiques. Ce projet a été dénommé PROXIMA 2024.

LES QUATRE OBJECTIFS POLITIQUES POURSUIVIS PAR PROXIMA 2024

LE PILOTAGE DES TRANSITIONS

L'administration engage sa propre transition dans son organisation afin d'être davantage en adéquation avec les enjeux sociétaux et environnementaux actuels et d'être en mesure de mettre en œuvre, sous l'impulsion des élus, plus efficacement les transitions nécessaires, qu'elles soient écologiques, numériques ou dans la relation aux usagers.

LA PROXIMITÉ

Avec une implantation territoriale des services renforcée, des services mieux répartis, plus proches et visibles des citoyens, à travers la création de cinq directions de territoire qui seront en mesure, aux côtés des élus, maires de quartier ou maires des communes membres, de mieux prendre en compte les besoins de leur territoire, de mettre en œuvre et coordonner de manière globale, mais parfois différenciée, toutes les actions et les interventions des deux collectivités au plus près des habitants et de leurs attentes. Cette proximité s'est traduite également par la création des Maisons Toulouse Services, des espaces d'accueil au profit des particuliers, leur permettant de se renseigner et être accompagnés dans l'ensemble de leurs formalités administratives et questions de la vie quotidienne.

LA RÉACTIVITÉ

Avec des équipes à taille humaine, dédiées à un territoire et pilotées par une hiérarchie proche du territoire, de ses élus de terrain et de ses acteurs pour agir plus rapidement et de manière plus directe et plus adaptée.

LA TRANSVERSALITÉ

Grâce à la mise en cohérence pour les besoins d'un même territoire des fonctions et compétences municipales et métropolitaines et la synergie entre les équipes, toutes politiques publiques confondues, au service du projet et de la qualité de vie du territoire.

L'ORGANISATION

Cette organisation a été actée lors du Comité Social technique du 10 octobre 2023.

UNE ORGANISATION ARTICULÉE AUTOUR DE 5 TERRITOIRES

Ces territoires, calqués sur les anciens pôles techniques de la Métropole, avec de fait la fin des secteurs de la Mairie de Toulouse et des ajustements pour les quartiers toulousains dans une logique opérationnelle (évolutions de répartition entre les nouveaux territoires Centre, Nord, Est, Ouest et Sud).

LA CRÉATION D'UNE DIRECTION GÉNÉRALE DES TERRITOIRES

Cette nouvelle direction générale a en charge de la supervision et de la cohérence des missions organisées en territoires et avec un rôle de facilitation entre les services centraux et territoriaux.

LA CRÉATION D'UNE DIRECTION GÉNÉRALE AUX TRANSITIONS

Elle a pour mission de piloter les transitions à forts impacts, à savoir les transitions écologiques, numériques, démocratiques, en termes de planification, de mise en œuvre en interne et en externe et d'évaluation, pour diffuser une nouvelle culture interne au sein de l'administration et être dans une recherche-action permanente face aux transitions et aux évolutions sociétales et environnementales.

UNE RÉVISION DES ORGANIGRAMMES DE L'ADMINISTRATION

La mise en place des deux nouvelles Directions Générales et des directions de territoires a nécessité de revoir les contours, les missions et les dénominations de certaines directions générales et de nombreuses directions. C'est la raison pour laquelle les organigrammes de nombreuses directions évoluent.

UN PROJET MENÉ EN INTERNE

Pour mener à bien le projet PROXIMA 2024, une organisation en mode projet et en régie a été mise en place dans l'administration (avec le DGS directeur de projet, un chef de projet, un gardien du temps, une équipe projet et un comité technique). L'objectif de cette organisation a permis de suivre les différents chantiers et arbitrer les orientations posées par le Maire et Président et dans le cadre d'un échange constant et régulier avec les organisations représentatives du personnel.

Cette mutation profonde a nécessité de mener différents chantiers concomitamment et de manière coordonnée tels que :

- La bourse aux postes pour encourager la mobilité interne et organiser les affectations des agents,
- La révision des régimes d'astreintes et l'harmonisation des temps de travail pour les nouvelles équipes constituées,
- Le volet immobilier avec le déménagement des équipes pour les installer dans les territoires ou d'autres locaux,
- La création des Maisons Toulouse Services au 8 janvier 2024,
- Les Processus et Procédures, afin d'élaborer les processus et les procédures de toutes les directions et garantir la continuité de l'activité et la qualité du service rendu,
- Les Réseaux Métiers.

LA BOURSE AUX POSTES

Ouverte aux agents sur postes permanents, la Bourse aux Postes (BOP) a débuté en octobre 2022 et s'est clôturée le 30 juin 2023.

Elle s'est déroulée en plusieurs étapes et a conduit à de nombreuses mobilités professionnelles, tant des agents directement concernés par la nouvelle organisation des services, que des agents non directement concernés mais qui ont souhaité profiter du dispositif pour engager une mobilité interne volontaire.

UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DÉDIÉ À PROXIMA 2024

Il s'est déployé dès le dernier trimestre 2023 et se poursuit en 2024.

DES DÉMÉNAGEMENTS ET NOUVEAUX LOCAUX AMÉNAGÉS

Concernant l'aménagement des locaux administratifs, un plan d'action a été piloté en mode projet associant les directions selon un principe de sobriété limitant les surfaces. Les aménagements répondent aux principes rédigés et partagés dans un référentiel d'aménagement coproduit entre l'équipe PROXIMA, les ergonomes de la DGRH et les équipes de la direction Immobilier et bâtiments pour progressivement, mettre fin aux bureaux individuels, gros consommateurs d'espaces.

DES MAISONS TOULOUSE SERVICES POUR LES HABITANTS

Les Maisons Toulouse Services sont des nouveaux lieux d'accueil pour les habitants. Ils ont été conçus en 2023 et ont ouvert le 8 janvier 2024 afin d'accompagner les habitants dans toutes leurs démarches administratives et du quotidien, toutes politiques publiques confondues.

UN ACCUEIL INSTITUTIONNEL À MARENGO RÉAMÉNAGÉ ET MUTUALISÉ

Cet accueil a été réaménagé et il est désormais mutualisé pour accueillir également les usagers de l'urbanisme.

L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION INTERNE

Cette stratégie, partagée avec tous les acteurs de l'équipe projet Proxima, a permis de garantir une large communication à destination de tous les agents y compris les agents sur sites ou qui ne disposent pas d'outils informatiques. Cette réorganisation a été aussi largement communiquée en interne avec l'organisation de séminaires tout au long de l'année, en direction des 13 000 agents de la collectivité selon différentes modalités.

TOUT AU LONG DU PROJET ET DE L'ANNÉE 2023, UN DIALOGUE SOCIAL CONTINU ET ACTIF

Ce dialogue a été mené avec les organisations syndicales. Il a pu prendre la forme de groupes de travail thématiques, de réunions périodiques d'informations et de recueil d'avis et d'instances formelles (CST).

PARTENARIAT ET ALLIANCE DES TERRITOIRES

Toulouse Métropole s'est résolument engagée, depuis plusieurs années, dans une dynamique de coopération interterritoriale: avec Montpellier Méditerranée Métropole, sa métropole occitane sœur, dans le cadre de contrats de réciprocité et d'accords urbains-ruraux engagés respectivement avec le pays des portes de Gascogne, la communauté de communes Cœur et coteaux du Comminges, le pays de l'Armagnac, les intercommunalités du nord toulousain ou encore avec l'agglomération de Tarbes-Lourdes Pyrénées.

En 2023, et au-delà de la mise en œuvre, en continu, des actions et projets communs interterritoriaux, cette dynamique de coopération et d'échanges s'est particulièrement exprimée par :

➤ La signature d'un contrat de partenariats entre Toulouse Métropole et trois intercommunalités du nord toulousain (Hauts-Tolosans, Val Aïgo, Frontonnais). Des collaborations seront particulièrement engagées en matière de mobilité, de développement économique, d'agriculture et alimentation, de tourisme, culture et patrimoine.

➤ L'adoption d'un nouveau pacte entre Toulouse Métropole et Montpellier Méditerranée Métropole (2023-2026) exprimant la poursuite et le renforcement des échanges entre les deux territoires. Stimuler les complémentarités des deux espaces métropolitains, s'engager pour une action publique territoriale plus lisible, plus proche et plus efficace au service notamment de la transition écologique et énergétique sont autant d'ambitions sur lesquelles se fonde le renouvellement de cette démarche de coopération bi-métropolitaine au bénéfice d'une région occitane « dynamique, durable et plus solidaire ».

➤ La relance de la dynamique du réseau de villes et d'intercommunalités intégrées au Dialogue Métropolitain de Toulouse, installé en 2013. L'adoption du projet de coopération « Nouvel élan 2023-2026 » doit participer à amplifier les coopérations au service d'une dynamique métropolitaine toujours plus soucieuse des équilibres territoriaux. Ces alliances et coopérations entre les territoires sont particulièrement opportunes dans l'espace-système de « l'étoile toulousaine » tel que défini au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) Occitanie, espace composé de territoires urbains, péri-urbains ou ruraux, de plaine et de montagne aux formidables atouts. Elles permettent l'expression et la mise en œuvre de fortes complémentarités entre les territoires, supports potentiels de desserrement économique et d'une transition écologique intégrée.

GRANDS PROJETS



TOULOUSE CENTRE

Le centre historique de Toulouse, façonné par des siècles d'Histoire, s'adapte aujourd'hui aux enjeux et usages du XXI^e siècle. Toulouse Métropole a engagé depuis 2010 une requalification sans précédent de ses espaces publics afin d'améliorer le quotidien des Toulousains.

Cette démarche se traduit par la mise en œuvre, sur 630 hectares, d'un projet d'ensemble et de plus d'une trentaine d'aménagements réalisés ou en cours. Ceux-ci permettent de végétaliser un secteur très minéral, de mettre en valeur les monuments remarquables, de dynamiser la culture et le commerce, de créer un lien vers la Garonne et les canaux de la ville.

Ils favorisent une organisation efficace des transports en commun, un renforcement des mobilités douces, une amélioration des réseaux d'énergie et de communication ainsi que du traitement des déchets.

Après des démarches de concertation citoyenne, l'année 2023 a vu la finalisation des études et le démarrage des travaux de réaménagement de la rue de Metz, les rues Croix Baragnon et Boulbonne, la rue Valade, le Quai de Tounis, la rue du pont Saint-Pierre et l'aménagement cyclable transitoire entre la Place Esquirol et la Place Intérieure Saint-Cyprien.



Rue Croix-Baragnon

P.Nin



Rue du pont Saint-Pierre

Le projet de réaménagement et de végétalisation du quartier Arnaud Bernard a également été poursuivi en 2023 avec une démarche ambitieuse de concertation citoyenne. Les travaux sont prévus en 2024 et 2025.

La piétonisation estivale du pont Saint-Pierre, reconduite par Toulouse Métropole en 2023 durant cinq mois, a permis d'évaluer plus finement l'impact sur la mobilité des riverains et des services (livraison, santé, sécurité), de renforcer les usages conviviaux sur l'espace public, d'étudier les effets de la couleur du sol sur la température de surface. La fresque artistique peinte par l'artiste hispano-japonaise Mina Hamada a métamorphosé cet espace public minéral en jouant avec des formes abstraites, organiques; aux couleurs vives et douces. Cette piétonisation éphémère a accompagné le lancement d'une réflexion plus large avec les citoyens sur le devenir du pont Saint-Pierre à court et long terme.

L'année 2023 a également été marquée par l'organisation d'un événement patrimonial dans la rue de Metz. Ainsi par un jeu de marquages au sol, l'animation « Retour vers le futur de la rue de Metz » a permis de faire découvrir le passé du quartier, avant le percement de cette artère haussmannienne au XIX^e siècle (sur la base des plans d'archive des immeubles existants) et l'évolution future de la rue avec le projet d'aménagement.

Pour l'occasion un journal d'époque a été imaginé et diffusé, intitulé « La transversale », en référence au nom donné à cet axe par l'ingénieur Maguès en 1864.

Enfin, 2023 a été une année d'étude pour envisager notamment la transformation des abords du Couvent des Jacobins et des abords de la station François-Verdier à moyen terme. D'autres études suivront en 2024 ciblant la place Jeanne d'Arc et le Cours Dillon.



Le pont Saint-Pierre 2023

P.Nin

CŒURS DE QUARTIER

Dès 2017, le Maire de Toulouse a souhaité définir les lieux d'animations et de vie des quartiers qui font l'identité de la ville, afin de les préserver et les conforter. Appelées « Cœurs de quartiers », ces centralités font l'objet d'une attention particulière de la collectivité allant de la requalification des espaces publics à l'accompagnement de certains projets commerciaux ou immobiliers. La signalétique des 46 cœurs de quartier aujourd'hui repérés sur la ville de Toulouse est en cours de déploiement. 2023 a été une année déterminante pour l'opération phare du projet des Cœurs de Quartier : le réaménagement de la Grande rue Saint-Michel. Le projet a été définitivement validé à l'été 2023, avec un objectif de démarrage des travaux d'aménagement toujours calé pour septembre 2024. Les travaux de concessionnaires sur les réseaux ont démarré au début du mois d'octobre, donnant aux riverains un aperçu de leur vie dans une zone de chantier sur les 2 ans à venir.

Dans le quartier Saint-Michel, une autre opération a été étudiée et concertée en 2023, celle du réaménagement de la rue Sainte-Catherine, avec l'aménagement concomitant du parvis de la Cité Internationale Université Toulouse (anciennement dénommée Cité des Chercheurs), dont la partie construction immobilière s'est achevée. L'objectif poursuivi est un démarrage des travaux au printemps 2024 pour un achèvement à l'été (fin août 2024).

L'année 2023 a également vu la validation définitive des projets pour Sauzelong (réaménagement de la dalle du métro et de la place du marché), Saint-Martin du Touch (place Bertier, REV rue Sentenac et secteur autour de la mairie annexe), Guilhemery/place Pinel ou encore Saint-Simon. Ces projets sont rentrés en phase AVP avec un objectif de démarrage des travaux fin 2024 / début 2025.

Le cœur de quartier Lalande a été précisé d'un point de vue périmètre et programme et rentre en études. Comme pour Soupetard, sa réalisation est conditionnée à la réalisation préalable d'une opération immobilière.

Le cœur de quartier Saint-Agne attend pour sa part l'avancement des travaux de mise en accessibilité de la SNCF (réaménagement de l'impasse Moulive prévu début 2026).

Les autres cœurs de quartier sont encore en études niveau Plan de référence (Croix Daurade, Lafourguette, Pouvoirville, Pont des Demoiselles), avec encore des arbitrages techniques et politiques attendus.

Le parc Vendôme (rue Régence), est en phase de conception avancée par la Mairie de Toulouse et devrait être réalisé au printemps 2024.

La place Grimaud, dans la ZAC Saint-Martin du Touch, a été confiée par mandat à Europolia, qui poursuit un objectif de réalisation à l'automne 2025.



Saint-Michel avant

P. Nir



Saint-Michel après

©Dessain de Ville

PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL

Suite à son évaluation à mi-parcours, un acte II du plan Climat a été adopté par la Métropole en octobre 2022 avec un programme d'actions amplifié qui a commencé à être déployé progressivement au fil de l'année 2023. Par ailleurs, l'année 2023 marque le lancement de la démarche de demande de renouvellement de la labellisation portée par l'Ademe « Territoire engagé pour la transition écologique » (TETE) – volet Climat-Air-Énergie, de la Métropole. En 2023, la collectivité a obtenu le label 3 étoiles sur le volet Économie Circulaire de ce label TETE.

ACCUEIL DES JOURNÉES NATIONALES DES COLLECTIVITÉS ENGAGÉES DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les 13 et 14 septembre 2023, Toulouse a hébergé les Journées nationales des collectivités engagées dans la transition écologique, organisées par l'ADEME. Cet événement a consisté en une journée de conférences et d'ateliers, ouverte par le président de l'ADEME, M. Waserman, et par le vice-président de la Métropole délégué à la transition écologique, M. Chollet. Cette journée a été précédée par une visite de l'infrastructure de Téléo pour mettre en avant les modes de déplacement doux et a donné lieu à la production d'un film mettant en avant les réalisations de Toulouse Métropole sur la transition écologique.

MOBILISATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Pour atteindre les objectifs territoriaux de réduction d'émissions de gaz à effet de serre à horizon 2030, Toulouse Métropole souhaite compléter l'effort massif de la collectivité par les contributions des acteurs territoriaux.

Plusieurs ateliers des idées du Plan Climat « thématiques » ont ainsi été programmés en 2023 avec les communes sur les sujets des solutions d'adaptation fondées sur la nature, des primes véhicule plus propre et de l'autopartage, de la ressource en eau, de la RE2020 et des constructions exemplaires, du dispositif de récupération et de valorisation des CEE, de la méthodologie budget vert, ainsi que de la recherche de financements pour les projets communaux de transition écologique, des zones d'accélération des EnR.

Des binômes référents élus/techniciens sont identifiés par chaque commune de la Métropole pour participer à ces ateliers des idées du Plan Climat afin

de mieux partager les connaissances et de décliner de façon opérationnelle des solutions sur leurs propres territoires face aux enjeux climatiques. Ces ateliers thématiques sont articulés en deux temps : un premier temps permet d'abord de présenter des éléments de diagnostic, d'enjeux et de réglementation ; il est suivi d'un second temps lors duquel des communes sont invitées à faire part de leurs retours d'expériences ouvrant ainsi les échanges entre participants sur les freins et leviers identifiés concernant la thématique traitée. Des réponses aux questions que se posent les collectivités ne s'étant pas encore engagées sur la thématique sont ainsi apportées par les communes ayant déjà déployé des actions. L'objectif est de permettre à chaque commune d'initier une réflexion ou de mûrir son projet sur la thématique à l'ordre du jour et de faciliter ainsi la démultiplication des actions locales en faveur de la transition énergétique et écologique, avec des réponses adaptées aux contextes spécifiques de chaque collectivité.

Un Plan de mobilisation des entreprises autour du Plan Climat et de la transition écologique est en cours d'élaboration. Ainsi, pour accompagner au mieux la structuration et le renforcement de ce Plan de mobilisation, une candidature a été déposée à l'AMI national « Acteurs socio-économiques engagés dans la transition écologique des territoires (ASSETT) » porté par le Cerema et Efficacity.

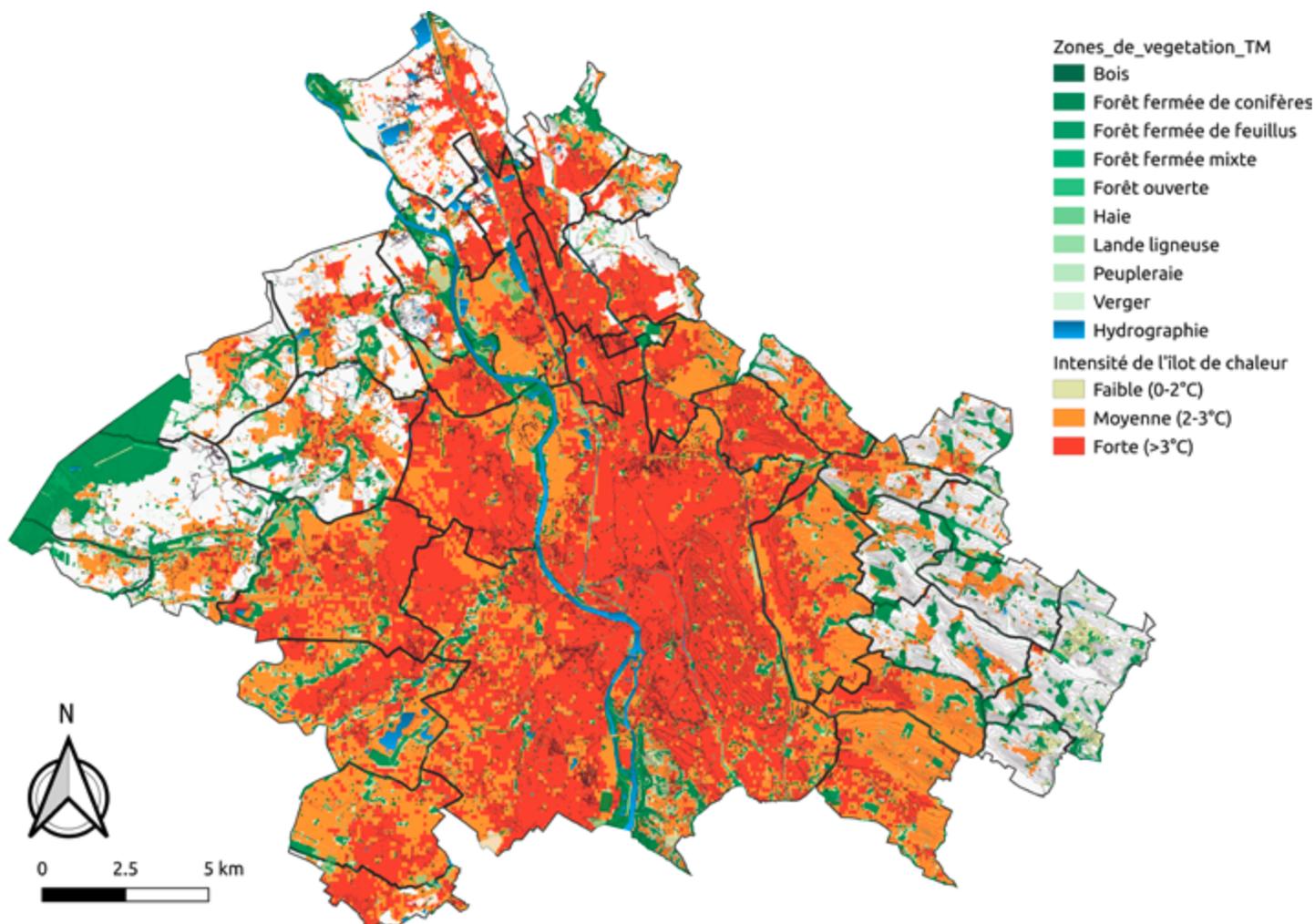
MIEUX CONNAÎTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS (ICU) POUR MIEUX S'ADAPTER

DES CARTES MISES À DISPOSITION

Dans le cadre du Plan Climat, Toulouse Métropole s'est engagée à mettre en œuvre une stratégie d'adaptation au changement climatique. L'idée est d'anticiper l'impact de ce dernier sur le territoire et réduire les vulnérabilités des personnes et des activités. Toulouse Métropole a fait le choix de structurer un observatoire urbain basé sur un réseau

de 76 capteurs météo. Toutes les 15 minutes, des données sur la température, l'humidité, les précipitations, la force et la direction du vent, la pression atmosphérique sont remontées.

Un portail cartographique a été mis au point : cet outil permet aux agents travaillant sur les opérations d'aménagement et aux directions techniques de la Métropole d'accéder en temps réel aux cartes de températures de l'air, créées avec les données du réseau. Ces données sont disponibles en ligne sur la plate-forme Open data de la Métropole.



Écarts de température moyens relevés entre le 1^{er} juin 2022 et le 15 juillet 2022, entre 21h30 et 22h30 en condition optimale.

De plus, afin d'évaluer l'effet de différentes solutions de rafraîchissement mises en place sur l'espace public (ombrières, végétalisation, nouveaux matériaux), la collectivité s'est dotée en 2023, de dispositifs de mesures spécifiques du ressenti thermique et de l'albédomètre.

L'objectif est d'identifier les solutions les plus efficaces pour améliorer le confort thermique et limiter l'îlot de chaleur urbain sur le territoire.



Guillaume DUMAS



Guillaume DUMAS

Mesures instrumentées à l'aide de stations météo connectées – Un albédomètre

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2023, Toulouse Métropole a accompagné financièrement des projets d'éducation à l'environnement et au développement durable portés par 15 associations.

Association des Jardiniers de Tournefeuille, Citoy'enR, Cocagne Alimen'terre, Données Information Relais Environnement (DIRE), CPIE Terres Toulousaines – Reflets, E-graine Occitanie, Elemen'Terre, Film Recherche Développement Durable (FReDD), Jardin Nature Pibrac, Les Petits Débrouillards Occitanie, Migado, Picojoule, Pro Portion, Partageons les Jardins et Voix de Traverse Collectif Sonore.

ACTIONS DE SENSIBILISATION À DESTINATION DES AGENTS/ÉLUS DE LA COLLECTIVITÉ, ET DES CITOYENS

En 2023, des ateliers « 2tonnes » ont été déployés auprès d'élus (100 personnes), d'agents de la collectivité (300 personnes) et du grand public (500 personnes). En trois heures et en équipe, ces ateliers immersifs et ludiques visent à sensibiliser les participants à la notion d'empreinte carbone et aux pistes d'actions concrètes et réalisables qui peuvent être mises en œuvre à l'échelle individuelle et collective pour réduire cette empreinte.



Marion SUPLOT

ENGAGEMENT DANS UNE DÉMARCHE DE BUDGET VERT

Toulouse Métropole s'est engagée dans une démarche de Budget vert sur son Budget primitif 2023. Le Budget vert est une démarche d'analyse des dépenses sous le prisme de leurs impacts environnementaux.

Toulouse Métropole expérimente la méthode Budget vert sur l'axe « atténuation des gaz à effet de serre » en s'appuyant sur la méthodologie développée par l'Institut de l'Économie pour le Climat (I4CE). Cette analyse consiste en la cotation des dépenses budgétaires selon un code couleur, venant qualifier leurs effets sur le climat. L'analyse a porté sur les dépenses d'investissement et de fonctionnement, sur un périmètre comprenant le budget principal et quatre budgets annexes (eau, assainissement, GEMAPI et déchets). Un seuil d'analyse a été fixé à 150 000 €, ce seuil permettant d'analyser 96 % du montant du budget global de la Métropole. Les résultats obtenus ont été publiés dans le rapport Développement durable 2023 et présentés lors du Conseil Métropolitain du 12 octobre 2023.

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Comme chaque année, le rapport Développement durable est présenté en amont du débat d'orientation budgétaire de la collectivité. Ce rapport présente un certain nombre d'actions que mène la collectivité sur son territoire et en interne en matière de développement durable de juin 2022 à juin 2023. Parmi les nombreuses actions déployées, on peut citer : le démarrage des travaux et des études de la ligne C du métro, le réseau vélo qui continue de s'étendre (+7 % depuis 2021), 5128 primes accordées pour accompagner la transition écologique (prime vélo, prime solaire, prime véhicule + propre, prime éco-rénovation, prime réparation), la formation et la sensibilisation de plus d'une centaine d'élus (métropolitains et communaux) et 250 agents au travers de l'atelier 2 Tonnes.

ÉVALUATION DES DÉPENSES DE LA MÉTROPOLE À LA LUMIÈRE DE LEURS IMPACTS SUR LE CLIMAT (Analyse du budget primitif de 2023 - axe atténuation)

DÉFAVORABLE (67 M€)

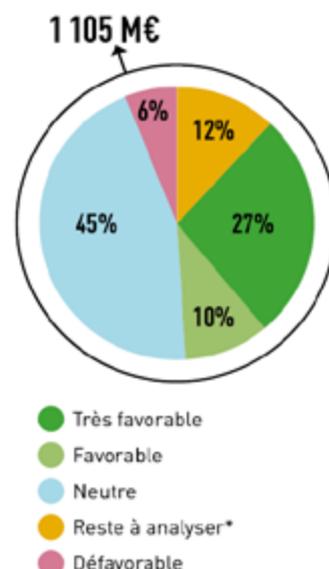
Artificialisation.....	29M€
Énergie fossile.....	11M€
Voiries voitures.....	9M€
Véhicules thermiques.....	6M€
Rémunérations défavorables.....	6M€
Autres dépenses de montants inférieurs.....	6M€

FAVORABLE SOUS CONDITIONS (111 M€)

Transports en commun carbonés.....	38M€
Valorisation énergétique des déchets.....	30M€
Rémunérations favorables.....	14M€
Désimper-méabilisation.....	7M€
Rénovations énergétiques.....	4M€
Autres dépenses de montants inférieurs.....	18M€

TRÈS FAVORABLE (299 M€)

Modes doux et transports en commun décarbonés.....	217M€
Rémunérations très favorables.....	36M€
Prévention et recyclage des déchets.....	20M€
Bâtiments à haute performance énergétique.....	10M€
Véhicules électriques.....	5M€
Arbres.....	5M€
Énergies renouvelables.....	2M€
Autres dépenses de montants inférieurs.....	4M€



*méthodologie d'analyse inexistante ou manque de connaissance.

TOULOUSE AEROSPACE

Suite au prix national de la Victoire d'Or des Victoires du Paysages 2022, dans la catégorie Parc et jardin, attribué à Toulouse Métropole pour la réalisation de la première partie des Jardins de la ligne, la réalisation du Jardin du Brésil est entrée en travaux au premier trimestre 2023. Elle permettra à chacun de déambuler et d'évoquer les ambiances rencontrées par les aviateurs de l'Aéropostale arrivant en Amérique du Sud.

Le projet paysager global de Toulouse Aerospace qui compte plus de 4000 arbres se poursuit. En 2023, au sud de Toulouse Aerospace, au cœur du Campus d'Innovation, **le parc Jacques Maziol a été inauguré le 16 juin.** Il compte 385 arbres sur sa partie centrale et forme avec ses abords un magnifique îlot de fraîcheur de plus de 500 arbres. Ce parc reconnu nationalement dans le cadre du programme Ville de Demain participe à la résilience du territoire face aux risques de précipitations exceptionnelles. Il permet avec d'autres bassins de recueillir les eaux de pluies, d'approvisionner la végétation locale et de favoriser le retour de l'eau de pluie au milieu naturel et à la nappe phréatique. Ce parc en creux permet stocker les eaux. Cet aménagement favorisera la détente des usagers de l'Espace Clément Ader, du B612 et de la Maison de la Formation Jacqueline Auriol et leur circulation entre les différents équipements par le biais de passerelles. Celles-ci participent notamment aux itinéraires de piétons entre l'arrêt actuel des lignes circulant sur le site propre bus, la future station de métro Aerospace Campus et les établissements d'enseignement supérieur, les centres de recherche et les entreprises situées autour du parc.

Au cœur du site Piste des Géants, **l'esplanade entre l'ancienne piste aérienne et la Halte TER a été aménagée et livrée au 4^e trimestre 2023.**

**Exposition « Dans les cartons »
Croquis inédits de François Delarozière**



Elle propose aux visiteurs des espaces de fraîcheur plantés de 68 arbres. Les essences choisies sont variées.

Ces boisements comprennent notamment des érables, des charmes, des frênes et plusieurs variétés de chênes. Les nouveaux sujets prennent le relais d'un vieux chêne de plus de 50 ans, qui, grâce aux mesures de confortement, participe pour quelques années encore au paysage boisé du cœur de quartier de Montaudran. L'esplanade permettra au Minotaure de développer ses itinéraires de promenades.

Autre lien interquartier, **le projet d'itinéraire piéton-cycle entre le Complexe Scientifique de Rangueil et Toulouse Aerospace ainsi que celui de la passerelle au-dessus de l'A620 avancent.** Le groupement de maîtrise d'œuvre composé de Knight architects, Setec et Urbicus, Toulouse Métropole et le CREPS ont poursuivi le travail partenarial concernant les études d'avant-projet de la passerelle piétons cycles franchissant l'A 620 entre le complexe scientifique de Rangueil et Toulouse Aerospace. Grâce à un ouvrage d'art proposant deux portées de 50 m environ, cette nouvelle liaison de 700 m de long franchira la voie rapide d'une part et l'avenue Bernard-Marais et les bassins attenants d'autre part. Cet espace public et cette infrastructure permettront de favoriser le lien entre les différents quartiers. Ils faciliteront l'accès à la future station Montaudran Gare de la ligne C de métro et aux commerces et services.

Le partenariat entre Toulouse Métropole, la Ville de Toulouse, les commerçants, l'opérateur immobilier Altaréa Cogedim et Oppidea s'est poursuivi. **Le cœur de quartier de Montaudran se développe. En mai 2023, un marché de plein vent a été créé.** Il se tient tous les dimanches matin.

L'enseigne Auchan et la salle de sport Fitness Park ont signé des baux à proximité du cinéma UGC et immédiatement voisins du restaurant ADN, du salon de coiffure Cher Monsieur et du bar Beer Social Club.

Une boulangerie bio Les Frères Chapelier a ouvert en novembre. De nombreux événements sont venus animer le site. La vie culturelle s'y développe. Du 4 février au 30 août, le long de la Piste des Géants et à l'intérieur de la Halle, une exposition « Dans les cartons » a permis aux visiteurs et aux habitants de découvrir une centaine de croquis inédits de François Delarozière.

Le projet de végétalisation de l'ancienne piste aérienne se poursuit. Un itinéraire du Réseau Express Vélo (REV) a été intégré en complément des vastes espaces de végétalisation et des itinéraires piétons et du Minotaure. Ce futur parc linéaire s'étend sur 4,4 hectares. Il permettra d'apporter de l'ombre et de la fraîcheur, notamment durant les chaleurs estivales. Il comprend deux hectares débitumés. Globalement les séquences de piste concernées depuis l'avenue de l'Aérodrome jusqu'à la rue de Tarfaya et ses abords comprendront plus de 1000 arbres, mais également des centaines d'arbustes et des milliers de vivaces adaptés aux conditions climatiques toulousaines. Havre de verdure, le site permettra de se promener sur plus d'un kilomètre, de jouer, de pique-niquer et de profiter de ses espaces d'agrément en toute saison. Certains espaces, laissés libres, permettront une grande diversité d'usages, tel que le passage du Minotaure. Le site sera aussi aménagé pour favoriser le jeu et le sport : ping-pong, parcours de glisse et d'équilibre, boudromes ou encore hamacs.



Projet de végétalisation de l'ancienne piste de Montaudran

Ce parc s'inscrit comme lien paysager important entre l'Hers et le canal du Midi. Il participera à des itinéraires sportifs connectés aux rives de ces deux cours d'eau. Les travaux sont prévus de 2024 à 2026. Toulouse Aerospace a accueilli aussi de nouvelles entreprises au B612, à l'hôtel et pépinière d'entreprises ainsi que dans les bâtiments construits par des opérateurs privés. Bénéficiant de la présence sur le territoire du CNES et d'Airbus Defence and Space, **le B612 qui a fêté en juin 2023 ses 5 ans continue de s'affirmer avec succès comme la maison du secteur spatial.** Il participe non seulement à un développement endogène du territoire mais aussi exogène. Sa dynamique participe au développement d'un véritable campus d'excellence.

En 2023, l'entreprise U-Space, notamment, y a franchi des étapes importantes de son développement. L'aménagement de sa proto-usine est en travaux. L'objectif est de livrer un nano-satellite par jour ! En complément des offres locatives du B612, de l'hôtel et de la pépinière d'entreprises, du Waypost, du Zéphyr, **Toulouse Aerospace bénéficie en janvier 2024 de la livraison du NewGen.**

Les 6 700 m² permettent d'accueillir le siège régional de l'**entreprise toulousaine GA** à la pointe du Smart Building et consacrent aussi **2 000 m² gérés par Now Connected Toulouse** à des sociétés pour leur permettre de se développer dans les secteurs cibles de Toulouse Aerospace. Cette construction est un exemple d'immeuble tertiaire Bas-Carbone. Pour poursuivre la dynamique urbaine, une progression du Programme d'Équipements Publics de la ZAC Toulouse Aerospace, un dossier de réalisation modificatif et un 4^e avenant au traité de concession ont été votés. Ils intègrent la possibilité de réaliser un groupe scolaire, un centre de loisirs et un équipement pour la petite enfance, en complément de la future station de métro Montaudran Gare. Les surfaces de plancher dévolues à l'habitat progressent de 14 700 m² et celles de l'immobilier d'entreprises de 5 000 m².

En juin 2023, pour porter la dynamique de développement économique et d'aménagement de Toulouse Aerospace à l'échelle du sud-est de la

Métropole, Toulouse Métropole s'est dotée d'une équipe pluridisciplinaire de maîtrise d'œuvre urbaine dont le mandataire est l'urbaniste toulousain Antoine Musard.

Elle comprendra aussi l'agence toulousaine de paysagistes, l'Atelier Gama et le bureau toulousain d'études techniques du groupe international Arcadis. De nombreuses autres compétences y sont associées pour mener les études en faveur de la requalification des secteurs urbains autour des stations de métro Montaudran Gare et Aerospace Campus. En 2023, le chantier de la ligne C de métro s'est fortement développé sur le site de Toulouse Aerospace. Le premier pilier du viaduc a été construit. Les opérations de creusement de la station ont débuté et se poursuivent. En 2028, Toulouse Aerospace sera relié par ce transport en commun très performant aux territoires économiques de la Métropole où 70 % des emplois sont localisés notamment à l'aéroport Toulouse-Blagnac et à la gare Toulouse-Matabiau.



Préfiguration du Siège régional de l'entreprise GA

GRAND PARC GARONNE

De Toulouse à Saint-Jory, le projet Grand Parc Garonne reconquiert progressivement les bords du fleuve. Sept communes sont concernées sur 32 km et 3000 ha. Objectifs: développer les chemins piétons et cyclistes, valoriser le patrimoine naturel et favoriser la navigation et les sports nautiques.

La Garonne et ses berges, pièces maîtresses du patrimoine naturel local, constituent un formidable levier pour l'amélioration du cadre de vie et pour notre rayonnement touristique. Toulouse Métropole a donc mis sur pied un programme de mise en valeur qui vise, à terme, à la création d'un Grand Parc Garonne irriguant l'ensemble de la métropole toulousaine. Un plan-guide du programme définit une stratégie urbaine de long terme, visant à la réappropriation du fleuve. Ce document prospectif se traduit par la mise en œuvre d'opérations d'aménagement sur une vingtaine de sites.

UNE VISION D'ENSEMBLE SUR SEPT COMMUNES

Le Grand Parc Garonne s'étend sur les communes de Blagnac, Beauzelle, Fenouillet, Gagnac-sur-Garonne, Saint-Jory, Seilh et Toulouse.

De nombreux usages et fonctions sont concernés: corridor écologique, paysage et patrimoine, déplacements en modes doux, navigation, loisirs, sports, détente, tourisme, agriculture périurbaine...

L'objectif majeur est d'affirmer une véritable identité métropolitaine liée au fleuve, en passant d'une Garonne dont on se protège à un espace public naturel métropolitain, accessible à tous les habitants.

Ce projet contribue ainsi à:

- préserver et valoriser le corridor écologique fluvial,
- renforcer les maillages piétons/cycles,
- développer de nouveaux usages diversifiés (sports, loisirs, patrimoine, nature) et produire un cadre de vie agréable et attractif,
- favoriser une économie en rapport avec le fleuve et respectueuse de l'environnement.



L'ÎLE DU RAMIER, FUTUR POUMON VERT DE LA MÉTROPOLE

La reconversion globale de l'île du Ramier est engagée. Le déplacement du parc des expositions vers le site de Beauzelle à l'été 2020 offre l'opportunité de créer un grand poumon vert au cœur de Toulouse. Afin de construire un projet partagé avec tous les habitants, **une large concertation publique** a été menée entre 2017 et 2019 : visites de site, ateliers thématiques, groupes de travail...

Grâce aux nombreuses contributions recueillies, le plan-guide d'aménagement de l'île du Ramier à l'horizon 2030 a été élaboré et approuvé. Ce document d'orientations constitue la feuille de route partagée, pour retrouver une cohérence territoriale sur cette île, aujourd'hui fragmentée et saturée d'équipements.

C'est donc une vision globale et à long terme pour faire de l'île un espace plus cohérent, plus naturel et plus accessible. La première phase d'aménagement de l'entrée nord de l'île a conduit à la réalisation, entre 2018 et 2020, du théâtre de verdure du Ramier, du site réaménagé de l'écluse Saint-Michel et de nouveaux espaces verts et promenades en belvédère sur le fleuve, sur le secteur de Banlève/Mayssonné.

Le départ du parc des expositions a permis de réaliser en 2021 les travaux de déconstruction des halls et bâtiments annexes sans qualité architecturale. Tout au long de cette opération, le principe d'économie circulaire a été appliqué afin d'atteindre l'objectif ambitieux de revalorisation de 97 % des matériaux par le réemploi sur site ou sur le territoire métropolitain ou par recyclage. Des espaces libérés ont également été progressivement désimperméabilisés pour laisser place depuis le printemps 2021 à une prairie fleurie devant l'entrée de la piscine Nakache. La présence de céréales et légumineuses a ainsi permis d'enrichir le sol en nutriments, nécessaires au bon développement du futur jardin botanique.

Par ailleurs, douze parcelles-test ont été mises en place dans le cadre du projet européen LIFE Green Heart, afin de tester différentes modalités de restauration des sols pour garantir la pérennité des futurs espaces verts.

À l'automne 2023, après deux ans de suivi du sol et du bon développement des végétaux, les études ont permis d'identifier les techniques optimales de restauration de la qualité des sols. Les résultats des différents partenaires scientifiques ont été présentés à l'occasion du Copil Life Green Heart en novembre 2023. Notamment, une baisse de 0,5 °C en température moyenne estivale a été enregistrée depuis la renaturation de l'ancien parking Vallerey.

Deux concours d'architecture ont été lancés pour la conception et la réalisation des futures passerelles d'Empalot et de Rapas qui permettront de relier l'île du Ramier et les quartiers riverains. Ces ouvrages de franchissement seront réservés aux piétons et cyclistes et conçus sans appui dans le fleuve afin de préserver le corridor écologique de la Garonne. Les travaux ont démarré en juillet 2022, pour une livraison prévisionnelle au printemps 2024.

(Voir P. 107)

Par ailleurs, le projet d'aménagement a fait l'objet d'une enquête publique au printemps 2023 qui s'est conclue par un avis favorable sans réserve du commissaire enquêteur. Les services de l'État ont ainsi délivré les autorisations environnementales nécessaires pour démarrer les travaux d'aménagement du futur grand parc public.

L'aménagement du secteur nord de l'île du Ramier...

Le site de l'ancien parc des expositions a également fait l'objet d'opérations de création des réseaux (eau potable, incendie, télécom et électrique) des halls conservés.

Suite à l'obtention en été 2023 des autorisations environnementales, les travaux d'aménagement du futur grand parc public ont démarré à l'automne 2023 sur l'avenue Camille Soula.

... et du secteur sud

Depuis mars 2023, la maison du Grand Parc Garonne accueille une grande maquette de l'île du Ramier à l'horizon 2030 ainsi qu'une exposition grand public du projet d'aménagement de l'île. Située à l'entrée du parc de la Poudrerie du Ramier ouvert depuis 2019, cette maison est ouverte tous les mercredis, samedis et dimanches après-midi.



GARONNE AVAL

Sur la séquence Garonne aval, les études sont en cours pour réaliser prochainement des voies vertes et des aménagements de nature et de loisirs en bord de fleuve sur les communes de Fenouillet, Beauzelle et Gagnac-sur-Garonne, dans le respect de la sensibilité écologique des espaces concernés. Des études préliminaires ont également été lancées pour la création d'une grande passerelle sur la Garonne aval, permettant de relier les deux rives pour les piétons et cyclistes, dans le cadre du maillage Réseau Express Vélo de la Métropole.

(Voir P. 121, 129, 172)

ESPACE NATURE ET LOISIRS DE FENOUILLET

Depuis juillet, un héron monumental a posé son nid rue de la plage. Du haut de ses huit mètres, l'emblème de Fenouillet constitue l'élément principal du nouvel espace de loisirs aménagé par Toulouse Métropole à proximité de la Garonne, sur le site du parc existant. Cette structure en bois de robinier, créée spécialement pour le site, s'intègre parfaitement à son cadre naturel. L'aire de jeux d'environ 1 000 m² offre trois zones ludiques adaptées à chaque âge, de 1 à 12 ans : le grand héron, une tyrolienne et un espace pour les plus petits avec une maisonnette, des jeux à ressorts, etc.

Plus largement, les usagers peuvent profiter d'un espace embelli, végétalisé et sécurisé. Les réseaux aériens ont disparu du paysage, des arbres et végétaux agrémentent désormais l'entrée, le parking est rénové et sécurisé pour les piétons à ses abords. Des bancs et tables de pique-nique (mobiliers adaptés aux personnes à mobilité réduite) invitent également à une pause nature.

VOIE VERTE ENTRE LA GARONNE ET LA ZONE DE LOISIRS DE SESQUIÈRES

Afin de compléter le maillage du réseau cyclable de loisirs, le projet consiste en la création d'une liaison entre la Garonne et la zone de loisirs de Sesquières. Les études de ce projet de voie verte d'une longueur de 1 900 m, dont 1 200 à créer, ont été réalisées en 2023 pour un démarrage des travaux programmé début 2024.

VOIE VERTE EN RIVE DROITE DE LA GARONNE : TOULOUSE/FENOUILLET/BEAUZELLE/GAGNAC SUR GARONNE

Afin de renforcer le maillage du réseau cyclable de loisirs, le projet consiste en l'aménagement du cheminement existant en rive droite de la Garonne, de Toulouse à Gagnac-sur-Garonne, en voie verte. En 2023, les études d'avant-projet de l'itinéraire d'environ 7 km ont été réalisées, ainsi que les premiers accords de principe pour les acquisitions foncières.



Le héron géant sur l'espace nature de Fenouillet

GRAND PARC CANAL

La première phase des études est achevée : plus de 2 000 citoyens ont contribué à une réflexion d'ensemble sur le devenir des canaux. Cela a conduit à la validation en 2023 d'un plan-guide à l'échelle métropolitaine, assorti d'une charte architecture, d'une charte des espaces publics, d'un schéma directeur de développement économique et commercial et d'un schéma directeur de touristique. Le plan d'occupation du plan d'eau est aussi actuellement en cours de révision.

La politique des transports des années 70 a transformé les berges des canaux en une autoroute urbaine traversant le cœur de la ville, alimenté principalement par l'échangeur des Ponts Jumeaux, construit sur l'écluse inaugurée en 1667 par les Capitouls, y injectant près de 35 000 véhicules par jour. Or, un parc est un lieu de quiétude et d'apaisement ! Pour traduire cette nouvelle ambition, l'objectif est de réduire de 50 % la place de la voiture le long des berges à l'horizon 2030, c'est-à-dire au moment de la mise en service de la troisième ligne de métro. Cela permettra une redistribution de l'espace public au profit des piétons, des modes doux, des transports en commun et d'une intensification de la nature dans la ville. Cet embellissement du visage des canaux, inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, transfigurera l'image de la Métropole à l'échelle européenne.

Le paysage des biens UNESCO dans la ville, que sont le canal du Midi et le canal de Brienne, est le fruit de la qualité de l'urbanisation et de l'architecture. Pour unifier la logique de construction une charte d'architecture a été rédigée. Elle permet aux porteurs de projet de s'inscrire dans une dynamique de mise en valeur cohérente.

Une fête intitulée « Fête du Canal » s'est déroulée le 15 octobre 2023 au bassin de l'Embouchure et au bassin des filtres pour ouvrir les imaginaires et préfigurer des berges apaisées et animées par une multiplicité d'activités de loisirs (l'échangeur des Ponts-Jumeaux ayant été fermé!).



Fête du Canal

© J.Hocine



LES PROJETS DU MANDAT

La conception du projet du Parvis Brienne Saint-Pierre a été achevée et validée en réunion publique par les habitants en juillet 2023. Elle prévoit l'aménagement du parvis de Toulouse School of Economics et de Saint-Pierre des Cuisines, la restauration de l'écluse Saint-Pierre, la création du jardin de la place des Reines et Rois Wisigoths, et l'aménagement des allées de Barcelone jusqu'à la rue Lancefoc.

L'ensemble urbain sera livré fin 2025. Il s'agit d'un « projet témoin », emblématique de ce que seront demain les quartiers des canaux.

Enfin, des travaux d'urbanisme tactique au Radoub, boulevard Griffoul-Dorval, au port Saint-Etienne, au bassin de l'Embouchure et au bassin des filtres, et sur le linéaire du canal de Garonne (Toulouse, Fenouillet, de Lespinasse et de Saint-Jory) sont en cours de définition. Ces opérations ont fait l'objet de concertations avec les habitants en 2023 et se poursuivent en 2024.

Le travail de conception de l'ensemble des projets est mené en partenariat avec Voies navigables de France (VNF), notamment pour ce qui concerne l'avenir des trois sites emblématiques, que sont le Bassin des Filtres, Les Cales de Radoub et le Port Saint-Etienne, dont le plan d'aménagement a été également validé en 2023.

GRAND MATABIAU, QUAIS D'OC

Quartier de gare en mouvement

Porte d'entrée de la Métropole, le quartier de la gare Matabiau constitue un ambitieux projet de renouvellement urbain au cœur de Toulouse, à même de relever les défis environnementaux et sociétaux : connecter, construire, se projeter. En 2023, la métamorphose du secteur s'est accélérée.

CONNECTER

Le volet transport du projet Grand Matabiau quais d'Oc a profité de nombreuses avancées en 2023. La plus visible aura été, à quelques jours du coup d'envoi de la coupe du monde de rugby, l'inauguration le 5 septembre 2023 de la « nouvelle » gare Matabiau. Modernisé et plus accessible, le bâtiment historique est désormais prêt à répondre à l'augmentation continue des flux de voyageurs au sein du Pôle d'échanges multimodal (à terme 150 000 voyageurs par jour).

Cette augmentation attendue est liée au renforcement de la desserte ferroviaire et à la construction de la ligne C du métro, dont les travaux ont débuté

sous la maîtrise d'ouvrage de Tisséo Ingénierie. Elle s'accompagne de mesures en faveur des modes actifs, et c'est pourquoi la Métropole finance la construction d'une vélostation de 1000 places directement connectée au métro et aux trains.

L'interconnexion entre les différents modes prendra place dans la « Halle des mobilités » située sur le secteur Marengo et construite sous la maîtrise d'ouvrage de la Région Occitanie. Le concours d'architectes a été lancé en janvier 2023. Une démarche d'analyse participative s'est déroulée en novembre pour recueillir les avis citoyens sur les 5 projets reçus. Le lauréat devrait être dévoilé au cours du premier trimestre 2024.



En septembre, le parvis de la nouvelle gare Matabiau accueille une exposition de plein air sur le thème du rugby.

CONSTRUIRE

Coordonné par l'aménageur Europolia et le groupement de maîtrise d'œuvre urbaine conduit par l'agence Güller Güller Architecture Urbanism, le projet Grand Matabiau quais d'Oc porte de fortes ambitions en matière d'aménagement urbain. L'objectif est de créer un écoquartier pour tous, proposant un équilibre entre logements, commerces et services de proximité, activités et bureaux. Il s'agit également de répondre aux défis d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, en développant la nature en ville et en faisant rayonner l'ambiance paysagère du canal du Midi.

En février 2023, c'est le nouveau visage de l'avenue de Lyon qui a été dévoilé. Le groupement Bouygues Immobilier — VINCI Immobilier a ainsi été désigné pour réaliser 210 logements (dont 40 % de logements locatifs sociaux), 1500 m² de commerces et services en rez-de-chaussée, un hostel d'environ 100 chambres, l'implantation d'une partie du « Pôle d'innovation sociale » de la Mairie de Toulouse à destination des personnes en situation d'exclusion, avec un service d'accueil et d'orientation (SIAO), un restaurant solidaire et une résidence intergénérationnelle de 40 logements gérée par l'association Habitat & Humanisme.

Un projet qui porte une forte ambition environnementale et paysagère: conception bioclimatique et bas-carbone, sobriété énergétique, développement de la biodiversité, îlot de fraîcheur, gestion des eaux de pluie, etc.

La mutation des emprises ferroviaires s'est également poursuivie en 2023. En juin, les travaux de l'immeuble de bureaux 1pulsion ont démarré sur le secteur Raynal Gare Basse. Ce bâtiment à haute qualité environnementale de 13 000 m² tertiaires, réalisés sous la maîtrise d'ouvrage d'Espaces Ferroviaires (Groupe SNCF), en conception-construction par GA Smart Building et l'agence d'architecture Leclercq Associés, devrait être livré à l'été 2024 grâce à son mode constructif hors-site innovant.

Situé à côté, l'îlot Sernam 1 a été attribué en mars 2023 au promoteur Bouygues Immobilier qui devra y construire une centaine de logements et 29 000 m² de bureaux. L'ensemble immobilier, dont le projet architectural sera dévoilé courant 2024, devrait accueillir des entreprises de la filière numérique et répondre ainsi à l'ambition de Toulouse Métropole d'implanter sur le secteur un campus du numérique, de l'intelligence artificielle et de la cybersécurité.



© Virgin Lemon

Le cœur d'îlot du programme immobilier de l'avenue de Lyon sera largement végétalisé pour rafraîchir la ville et favoriser la biodiversité.

SE PROJETER

Entamés en 2022 par l'Établissement Public Foncier Local (EPFL) du Grand Toulouse, les travaux de démolition le long de l'avenue de Lyon et du boulevard Pierre-Sémard se sont achevés fin 2023.

Dans l'attente des nouvelles constructions et des aménagements pérennes sur l'avenue, les terrains libérés ont été utilisés dès le mois de juin 2023 pour un projet d'aménagement temporaire qui préfigure les futurs espaces publics et de nouveaux usages pour le quartier. L'avenue de Lyon bénéficie ainsi de trottoirs élargis et végétalisés, d'une nouvelle piste cyclable et de nouvelles traversées piétonnes. À l'angle de la rue des Jumeaux et de la rue du Maroc, sur un terrain en friche de plus de 800 m², un nouveau lieu convivial et solidaire a ouvert ses portes à l'été. Animé par un

collectif d'acteurs locaux et engagés, « Place Commune » propose un restaurant à dimension solidaire, une programmation socioculturelle régulière et des initiatives ouvertes à tous les publics qui préfigurent le futur « Pôle d'Innovation Sociale ».

À quelques rues de là, chemin de Lapujade, le tiers-lieu « Les Herbes Folles » a poursuivi sa réhabilitation en 2023. Le lieu culturel La forêt électrique et les acteurs de l'économie circulaire du Pôle ESS (labellisé « lieu totem de l'économie sociale et solidaire » par Toulouse Métropole Impact) sont restés ouverts malgré les premières déconstructions commencées en septembre.

Les terrains libérés permettront, à l'été 2024, de débiter les travaux de construction du projet d'habitat participatif porté par la société coopérative Le Col.



Avenue de Lyon, « Place commune » est un lieu de vie temporaire ouvert à tous qui préfigure les usages sur le quartier et le futur Pôle d'Innovation Sociale de la Mairie de Toulouse.

LA LIGNE C — 3^E LIGNE DE MÉTRO

VOLET URBAIN

Le Pacte urbain de la 3^e ligne de métro (connexion Ligne B — ligne Aerospace Express), approuvé par Toulouse Métropole le 1^{er} avril 2021, a permis de définir un potentiel et une stratégie d'urbanisation phasée dans le temps, répondant à quatre objectifs :

- satisfaire l'exigence de sobriété foncière,
- atteindre les objectifs de décarbonation,
- développer la qualité urbaine,
- participer au redéploiement de l'économie toulousaine.

L'année 2022 a été consacrée à la déclinaison du Pacte urbain de la ligne C à une échelle de projet plus fine et plus opérationnelle, au plus près des enjeux d'aménagement et de mobilité des territoires desservis.

Pour cela, en juillet 2022, la Métropole a approuvé par délibération le lancement d'une consultation en faisant appel à un jury, composé comme un jury de concours, afin de sélectionner des candidats.

Cinq accords-cadres ont ainsi été identifiés en dehors des secteurs d'études en cours (que sont Grand Matabiau Quai d'Oc et François Verdier) :

- séquence 1: Colomiers Gare — Airbus Colomiers Ramassiers — Airbus Saint-Martin,

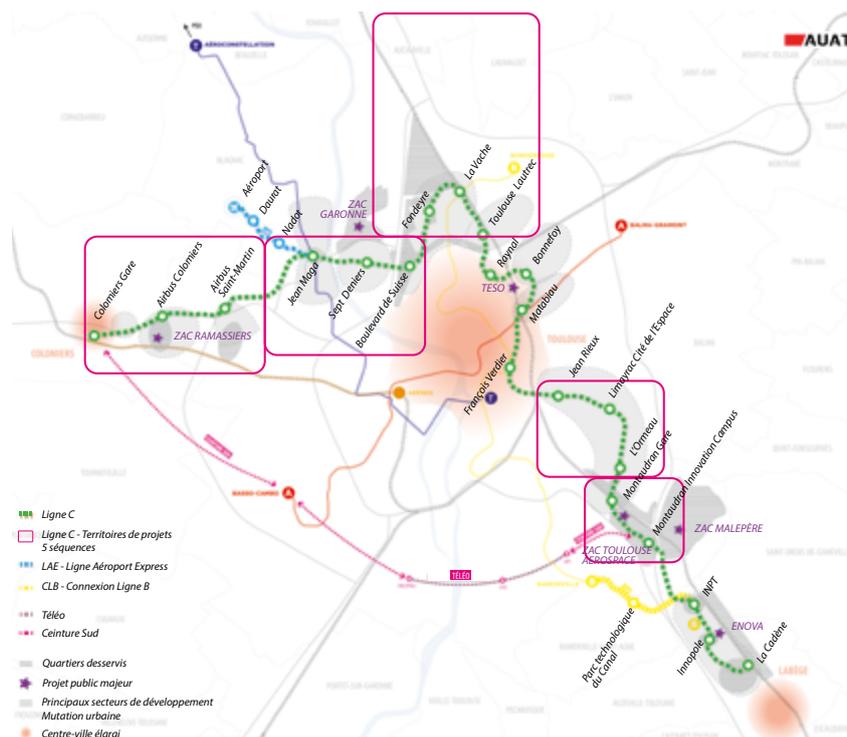
- séquence 2: Jean Maga — Sept Deniers — Boulevard de Suisse,
- séquence 3: Fondeyre — La Vache — Toulouse Lautrec & AFNT (Aménagement Ferroviaires du Nord Toulousain),
- séquence 5: Jean Rieux — Limayrac — L'Ormeau,
- séquence 6: Montaudran Gare — Montaudran Innovation Campus.

Ces accords-cadres couvrent les missions d'études urbaines, d'urbanisme opérationnel ainsi que de maîtrise d'œuvre des espaces publics, dans la continuité des études préliminaires réalisées par la Métropole en lien avec Tisséo.

Aussi, les différents domaines suivants seront étudiés: aménagement paysager, urbanisme, environnement et développement durable, médiation, concertation et communication, mobilités et déplacement, génie civil et voirie réseaux divers. De plus, cette démarche s'inscrit dans la perspective du PLUi-H.

Les études ont débuté en 2023, suite à la nomination d'un candidat sur chacune des séquences au cours du 1^{er} trimestre.

Dans la continuité des années précédentes, une veille et des actions foncières sont engagées sur ces périmètres d'études.

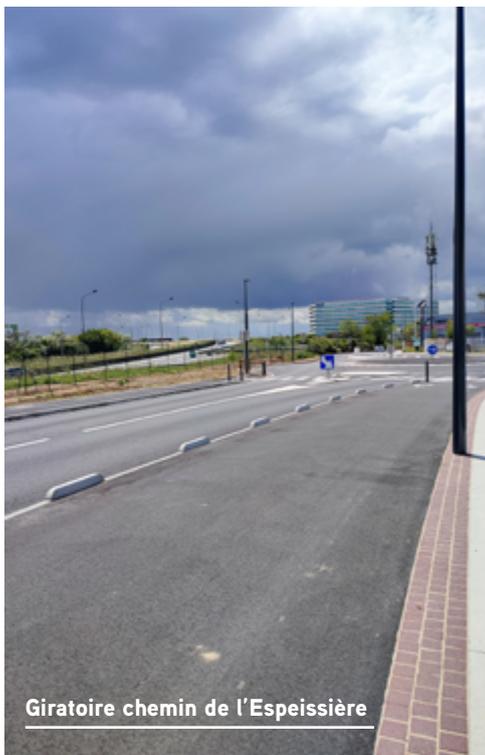


VOLET INFRASTRUCTURE

En 2023, Toulouse Métropole a piloté les 5 accords-cadres de maîtrise d'œuvre urbaine sur l'ensemble de la ligne. Ces marchés permettent de mobiliser des urbanistes et des paysagistes pour poursuivre et approfondir les études d'aménagement des espaces publics et la mise en œuvre du Pacte Urbain. Les premières missions de diagnostic urbain, de plan guide et l'ensemble des études préliminaires des stations ont ainsi démarré en juillet.

De plus, l'élaboration d'un accord-cadre de levés topographiques, de géodétection de réseaux nécessaires à la réalisation de maquettes numériques Bim/Cim est en cours d'élaboration. Il sera effectif début 2024 et permettra aux bureaux d'études de réaliser des études AVP sous un format 3D avec une base de données associée.

Concernant les opérations annexes et d'accompagnement, les travaux du giratoire de l'Espèssière, sur la commune de Toulouse, se sont terminés en début d'année 2023 et d'autres chantiers comme la relocalisation et la mise aux normes des quais bus sur le boulevard Pierre et Marie-Curie, sur la commune de Toulouse, ont été faits pour maintenir la connexion bus à proximité des travaux du métro. Les prochaines années permettront ainsi d'approfondir les études des espaces publics à différentes échelles et à différentes temporalités dans l'objectif d'accompagner la mise en service en 2028.



Bertrand Pons

Giratoire chemin de l'Espèssière



P.Nin

VOLET CONSTRUCTION

Tisséo a terminé les travaux préparatoires sur la plupart des sites (2^e campagne de coupes d'arbres à l'automne 2023, travaux de déconstruction, dépollution de sites...). Les plantations de compensation ont démarré à l'hiver 2022-2023 et un programme est prévu pour des plantations sur les quartiers impactés de Toulouse durant l'hiver 2023-2024. Les travaux de génie civil ont démarré sur toutes les stations, les parois moulées des stations sont en cours. Les emprises relatives aux ouvrages annexes permettant l'accès des secours au futur tunnel de la ligne C se déploient. Les derniers ouvrages annexes (Terrasse, Saint-Aubin, Saint-Sauveur) s'installeront en 2024.

VOLET COORDINATION ET COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

Pour accompagner les chantiers et leurs impacts sur l'espace public, Toulouse Métropole assure la coordination des travaux aux abords de ces chantiers de façon à minimiser les gênes en termes de circulation, d'accessibilité, de programmation et la gestion des circulations tous modes.

Un nouveau dispositif de coordination et communication de proximité a vu le jour à l'automne 2023 afin d'apporter sur le terrain des réponses rapides aux riverains et usagers. Ce dispositif résulte d'un travail conjoint entre Tisséo Collectivités et Toulouse Métropole pour traiter le chantier ligne C et ses abords.

Par des visites quotidiennes sur le terrain, une nouvelle équipe rattachée à Toulouse Métropole veille à la bonne tenue des chantiers et de leurs abords. Grâce au retour d'expérience régulier, elle améliore la réactivité et la précision de l'information et de l'action menée et elle s'assure de la cohérence d'ensemble sur le terrain.

En complément, une application numérique nommée « Parlons Travaux » a été lancée en novembre 2023 pour faciliter le dialogue entre les équipes et avec les usagers de l'espace public vivant ou travaillant à proximité de ces chantiers.

FRANCAZAL, LE CAMPUS DES MOBILITÉS INNOVANTES ET DÉCARBONÉES

Le campus Franczal poursuit sa mutation au travers de la réhabilitation de cette ancienne base aérienne militaire en campus industriel et technologique exemplaire en termes de respect de l'environnement. Que ce soit par la recherche sur les navettes autonomes, le développement de l'avion électrique ou la construction à venir d'un technocampus autour de l'utilisation de l'hydrogène vert, le campus Franczal stimule le développement d'un éco-système dans le domaine des mobilités innovantes et des technologies décarbonées.

En acquérant 38 hectares de l'ancienne base aérienne militaire de Franczal, Toulouse Métropole a réalisé en 2020 un engagement fort d'entériner la vocation économique du site. La collectivité préfigure le développement d'un éco-système dans le domaine des mobilités innovantes et des technologies décarbonées en accueillant d'ores et déjà une dizaine d'entreprises qui y développent et expérimentent des nouvelles solutions technologiques. Dans les prochaines années, la Métropole va transformer l'actuelle friche en un campus dédié aux acteurs contribuant au développement des moyens de transport de demain. Notre ambition est de proposer aux entreprises et aux laboratoires de recherche, des solutions d'hébergement adaptées à la typologie de leurs activités et à leur niveau de maturité.

Afin d'en faire un lieu exemplaire en termes de respect de l'environnement, les aménagements qui y seront réalisés allieront construction de bâtiments neufs, réhabilitation de patrimoine ancien, végétalisation

d'espaces et incitation aux modes de transport doux. Toulouse Métropole prévoit également l'implantation de services et d'équipements mutualisés afin d'offrir aux futurs employés des conditions de travail favorables. Les études urbaines sont en cours. La première tranche de réhabilitation du bâtiment totem a été achevée. Des premiers travaux de dépollution ont été engagés. La procédure de constitution de la ZAC a démarré avec les premières réunions de concertation réalisées en 2023.

Un premier projet verra le jour, avec la construction, sous maîtrise d'ouvrage de la région Occitanie, du Technocampus, centre d'innovation technologique autour de l'utilisation de l'hydrogène vert qui permettra d'attirer de nombreuses entreprises et laboratoires. Les études de réhabilitation complète du bâtiment totem, le Mess des sous-officiers, sont en cours avec un objectif de livraison du bâtiment rénové début 2026.



© Steven Van Waardenburg

Vue aérienne du site de Franczal

GRAND PROJET SUD-OUEST

En 2023, la Ligne à Grande Vitesse Grand Projet Sud-Ouest est entrée dans une phase opérationnelle.



© Alex Profit

Ce projet, long de 356 km, comporte deux branches, l'une entre Bordeaux et Toulouse, composée elle-même de trois opérations, les Aménagements Sud de Bordeaux (AFSB), les Aménagements Nord de Toulouse (AFNT) et la Ligne nouvelle elle-même, entre Saint-Médard-d'Eyrans en Gironde et Saint-Jory en Haute-Garonne, et une branche vers Dax.

Après que le Conseil d'orientation des infrastructures ait présenté son rapport, en janvier, qui préconisait un scénario médian reportant de quelques années l'achèvement des travaux, la première ministre, Elisabeth Borne, a tranché en faveur du calendrier arrêté dans le plan de financement adopté par les partenaires (État et 25 collectivités participant au financement), à savoir une mise en service de la

Branche Bordeaux-Toulouse en 2022 et la réalisation de la branche vers Dax dans la continuité.

Les partenaires ont, eux, poursuivi la mise en place de la société de financement, dénommée Société du Grand Projet Sud-Ouest, en nommant un Directoire, en votant un budget annuel d'investissement de 1 111 M € en Autorisations de Programme et de 77 M € en Crédits de Paiement et un budget de fonctionnement de 24 M €.

2023 est aussi la première année qui permet à la Société du GPSO de bénéficier d'une fiscalité dédiée, pour cet exercice d'un montant de 24 M €, par le biais d'une Taxe spéciale d'équipement spécifique sur les propriétés foncières.



Gare Matabiau

© AREP

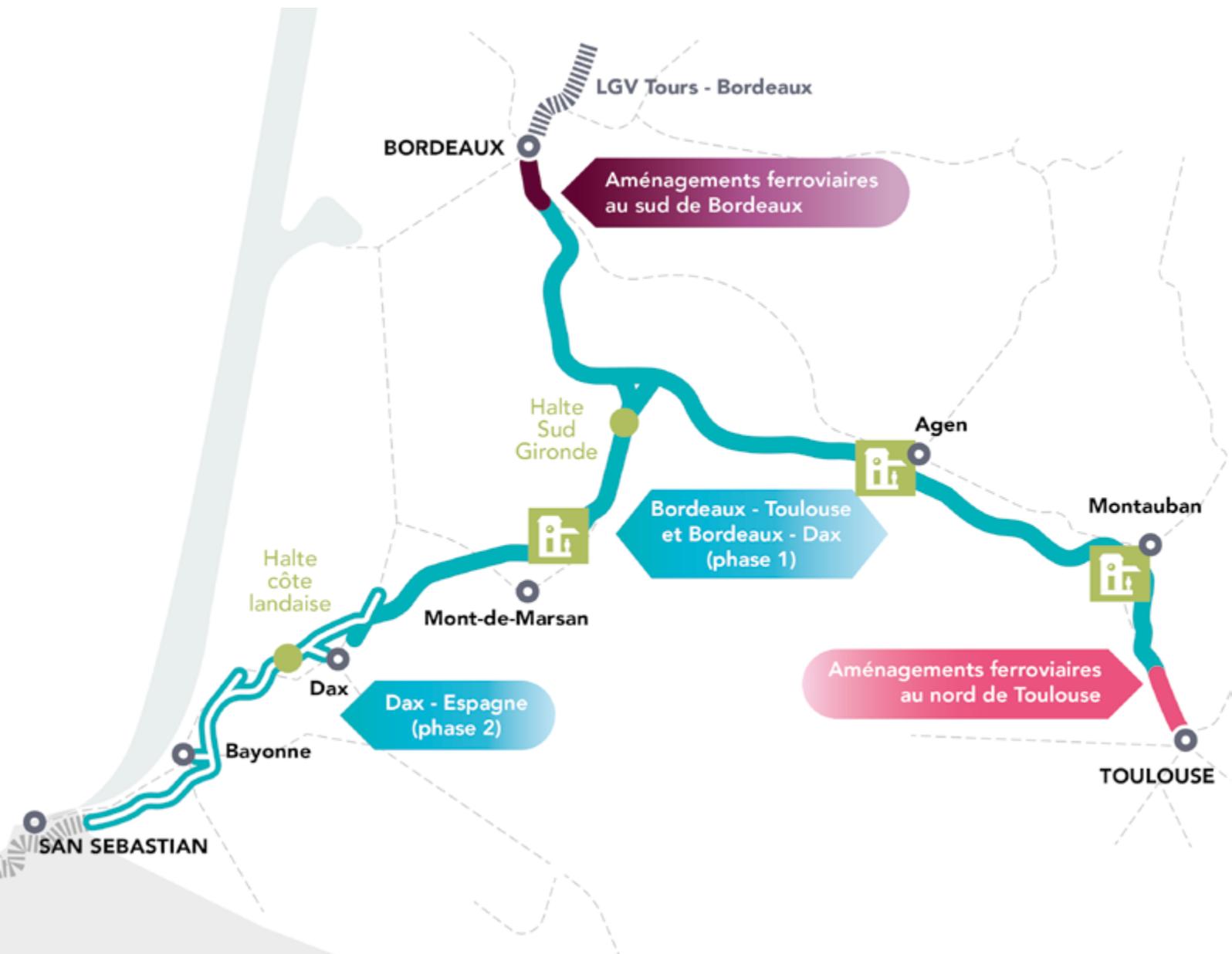
Pour sa part, le 4 avril, SNCF-Réseau, en sa qualité de maître d'ouvrage, a créé une Agence GPSO dédiée au Projet. Le 22 juin, l'Union Européenne a attribué un montant total de 59,7 € aux AFNT et aux AFSB, pour financer la tranche de travaux qui lui avait été soumise, manifestant ainsi son implication dans le projet.

Le Comité de Pilotage, co-présidé par le Préfet coordonnateur, à savoir le Préfet de la Région Occitanie, et les deux Présidents de Région, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, s'est réuni trois fois. Il rassemble les services de l'État, SNCF-Réseau et les financeurs, dont l'Union Européenne. Il a constaté l'avancement

des études et du programme d'acquisitions foncières et a autorisé le lancement de l'enquête environnementale concernant les AFNT.

Cette enquête s'est déroulée du 6 novembre au 5 décembre. Toulouse Métropole s'est prononcé favorablement sur cette enquête, avec quelques points d'attention à l'égard du Maître d'ouvrage (insertion avec le canal latéral, protection contre les nuisances sonores, intégration avec le projet d'aménagement de la M820).

En 2024, les premiers travaux seront entrepris sur les AFNT et les AFSB.



DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
ET EMPLOI

Au cœur de
tre quotidien

toulouse
métrop

Le service
Intérim territoire
recrute pour les

Mairies

SIVU

Communauté
de communes

CCAS



INTERNATIONAL, EUROPE ET CONTRACTUALISATION

L'attractivité et le rayonnement du territoire toulousain se déclinent par les interventions de la Métropole en partenariat avec l'Agence d'attractivité et qui s'inscrivent dans l'Ambition 6 de la « Feuille de route Ambitions 2026 pour une économie innovante et durable ».

Plusieurs objectifs ont été définis :

- Renforcer l'impact durable des partenariats avec les villes à l'international en veillant à des intérêts réciproques et équilibrés,
- Accroître les relations avec les institutions européennes, les réseaux influents, les villes partenaires, les autorités nationales et régionales afin d'accompagner nos projets et notre ambition sur les financements extérieurs (nationaux et européens),
- Identifier les financements nationaux et solliciter les fonds structurels FEDER, FSE + en particulier sur ce début de période financière, ainsi que les appels à projets sur les fonds européens sectoriels, pour répondre aux objectifs de nos politiques publiques,
- Contractualisation avec la Région : négocier et mettre en œuvre le contrat territorial avec la Région,
- Contribuer à l'aide publique au développement par la mise en œuvre et le soutien à des projets de solidarité internationale dans les secteurs de l'eau et l'assainissement dans le cadre de la Loi Oudin-Santini.

L'ACTION INTERNATIONALE

PARTENARIATS INTERNATIONAUX

L'économie et la promotion de l'excellence du territoire au cœur de l'action

Montréal

La mise en œuvre de l'entente de coopération entre Toulouse Métropole, la mairie de Toulouse et la Ville de Montréal (signée le 2 février 2021) mobilise une grande diversité d'acteurs du territoire.

En mars, finalisation du projet du **Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée (FFQCD)** avec la mission reportée d'une délégation de cinq entreprises et startups (Ascendance Flight Technologies, Blue Spirit Aero, Delair, Joli-brain, Spix), pour des rencontres BtoB et visite de l'écosystème montréalais.

En avril, Toulouse et Montréal, sont de nouvelles lauréates de cet appel à projet pour la biennie 2023-2024, grâce à un projet de plateforme aéronumérique enrichie d'un focus sur le numérique durable.



Mission exploratoire d'entreprises toulousaines à Montréal (mars 2023), financée par le fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée.



Tarmac de l'Aéroport, célébration autour du 1^{er} vol direct régulier d'Air Canada, entre Montréal et Toulouse, le 1^{er} juin 2023.

Le cœur opérationnel du projet réside en une cartographie des entreprises françaises et québécoises, dont l'identification se fait par la diffusion d'un sondage, rappelant les objectifs et critères d'intégration. L'enjeu est ensuite de fluidifier les acteurs référencés, et la rencontre entre les industries et la recherche (solution numérique au service de la décarbonation des mobilités innovantes), grâce à une dizaine d'actions programmées. En mai, autour du MobilitAI, et son social event, le projet a été valorisé sur le salon « Mobility Show » et une opération de lancement du projet 23-24 organisée.



Présentation du projet Toulouse-Montréal au M2S.

Kfardebian (Liban)

Suite à une mission sur site, la mobilisation avec le Liban s'est renforcée par une intention de partenariat signé avec le village de montagne de Kfardebian. Déjà mobilisés au moment de l'explosion du port de Beyrouth, les appuis encouragés par les élus sont de diverses natures, allant de la solidarité (aide à la réhabilitation d'une école, matériel) à la promotion du Français, en passant par le renforcement de capacité des professeurs et les travaux sur l'agriculture, le tourisme ou le patrimoine.

Tunis

Échanges autour de la notion de villes jumelles climatiques avec les prévisions climatiques à l'horizon 2050 qui démontrent que les risques d'impacts climatiques élèveraient les températures à hauteur de celles de Tunis pour Toulouse et de Toulouse pour Düsseldorf.

Tunis, Toulouse et Düsseldorf ont répondu à l'appel à projets pour le fonds spécial Maghreb lancé par l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) pour un travail autour de 18 jeunes adultes, de 18 à 30 ans, sur six ans (six Tunisiens, six Allemands et six Français). Trois séminaires de travail sont organisés dans chacune des villes à Tunis, septembre 2023 et 2024 à Toulouse pendant la coupe du Monde de rugby et septembre 2024 à Düsseldorf pendant le festival Chance (festival de musique francophone). Le projet a été retenu et une subvention a été allouée par l'OFAJ pour la réalisation de ce projet. 2022 a permis le lancement du projet d'échange de jeunes. Dans ce cadre, un premier groupe de jeunes français, allemands et tunisiens s'est réuni à Tunis en octobre 2022 pour un travail commun autour de l'adaptation au changement climatique. 2023 a vu la deuxième partie de cet échange à Toulouse du 18 au 25 septembre pendant la coupe du Monde de rugby.

SOLIDARITÉ ET DISPOSITIF « LOI OUDIN »

Le dispositif Loi Oudin permet de financer des actions de solidarité internationale dans les secteurs de l'eau et l'assainissement.

Ramallah

La coopération dans le domaine de l'eau et l'assainissement pour l'optimisation de la gestion de la station d'épuration alimentant 50 000 habitants s'est poursuivie. Ce projet, démarré en juin 2020, est financé à 100 % par des fonds complémentaires (dispositif « Loi Oudin » de Toulouse Métropole, l'agence de l'Eau Adour-Garonne, le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères et l'Agence française de développement).

Les prestataires pour les centrifugeuses et le laboratoire de surveillance ont été sélectionnés par la municipalité de Ramallah par un appel d'offres. Les centrifugeuses ont été livrées et installées début avril 2022. Leur mise en service et les travaux liés au laboratoire de surveillance ont été lancés. Les modules de formation techniques liés au fonctionnement et l'entretien de ces nouveaux matériels et dispositifs se sont déroulés en 2022 et 2023. Le projet s'achèvera en juin 2024. Une étude de faisabilité concernant la poursuite de la coopération par un nouveau projet de mise en place d'un système de séchage solaire des boues est en cours.

Saint-Louis du Sénégal

Le projet de réhabilitation du centre de santé Léona à Saint-Louis, dont l'objectif est de permettre ainsi à environ 100 000 Saint-louisiens de bénéficier d'un meilleur accès aux soins, s'est poursuivi en 2023. Le projet comprend une reprise de l'alimentation en eau potable et du réseau d'assainissement du service des urgences et de la maternité, ainsi que des sessions de formation sur l'entretien et sur l'hygiène, et sera achevé en 2024.

Appel à projets Loi Oudin

En 2023, Toulouse Métropole a lancé un appel à projets en direction des associations de la Métropole pour le financement de projets de solidarité, à l'international, dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Un partenariat s'est mis en place pour accompagner au mieux les associations dans le dépôt et la préparation de leurs projets, avec le Programme Solidarité Eau (PS Eau) et Occitanie Coopération. Sur les huit dossiers déposés, trois menés au Liban et au Sénégal ont été retenus par le comité de pilotage pour l'octroi d'un soutien financier.

PARTICIPATION DE TOULOUSE MÉTROPOLE DANS LES RÉSEAUX INTERNATIONAUX

Cités Unies France

Toulouse obtient un siège de trésorier au bureau du réseau de villes. En 2023, Toulouse n'a pas poursuivi le portage du groupe-pays Vietnam. En revanche, une implication renforcée autour du groupe transversal Climat a permis une prise de connaissance sur les outils de mesure des impacts carbone des projets de coopération.

Également un groupe focus sur l'expérience des jumelles climatiques Tunis-Düsseldorf-Toulouse appuyés par Platforma a permis de sensibiliser d'autres territoires à cette approche participative des jeunes et partage interculturel des transitions. Toulouse a été invitée à témoigner au sein de **la journée Climat organisée à l'Académie du Climat, à Paris**, présidée par la Maire de Poitiers, présidente du groupe, Madame Moncond'huy pour un témoignage au côté d'autres membres du groupe Climat, d'experts et autres collectivités et cabinets d'études. En septembre **les rencontres de l'action internationales des collectivités** ont été l'occasion de se reconnecter au réseau autour des enjeux de coopération avec des villes en crises durables, rencontrer les bailleurs (ministère de l'Europe et des affaires étrangères, Agence française de développement) pour une mise à jour sur l'arrêt des financements dans certains territoires critiques.

Occitanie Coopération

Toulouse Métropole siège au bureau du réseau régional multi-acteurs.

Cités et Gouvernements locaux Unis

Dans le contexte de crises généralisées, l'enjeu est d'avoir un regard ouvert sur les dispositifs d'accompagnement et impulsions marquantes (Commission culture de CGLU...).

Programme Solidarité Eau

Toulouse Métropole siège au Conseil d'administration du réseau multi-acteurs français qui s'engage pour l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous dans les pays en développement.



Journée du groupe Climat de Cités Unies France, à l'Académie du Climat à Paris, témoignage Toulouse, Tunis et Düsseldorf sur les villes jumelles climatiques.

LES ENGAGEMENTS EUROPÉENS

CAPTATION DES FONDS EUROPÉENS: FONDS STRUCTURELS ET PROGRAMMES SECTORIELS UE

Finalisation de la programmation des fonds **REACT-EU FEDER** (Plan de relance européen) pour les projets suivants: le plan numérique des écoles de Toulouse, LuneXplorer à la Cité de l'espace, les pistes cyclables, les passerelles de l'île du Ramier. Le montant de subventions programmées est d'environ 20 millions d'euros.

Dépôts des premiers pré-projets au titre du **Programme régional Occitanie FEDER, FSE + 2021-2027** en lien avec la mobilité (pistes cyclables) et l'approche territoriale intégrée pour soutenir des équipements et aménagements dans les quartiers Politique de la Ville et dans certaines communes de la Métropole. Grâce aux fonds européens, Toulouse Métropole a pu réaliser 14 aménagements en faveur des modes doux et résorber autant de discontinuités cyclables (plus de 4,5 km).

Toulouse Métropole continue à gérer par délégation une partie du **FSE national** dans le cadre d'une « subvention globale ». Un avenant à cette subvention globale d'un financement FSE de 7240466 € a permis de mobiliser le reliquat de la programmation 2014-2020. La totalité de cette enveloppe a été programmée et pour une grande partie redistribuée au travers de 245 dossiers représentant plus de 50 structures bénéficiaires.

Suite à la crise sanitaire, un nouvel avenant a été voté au conseil de la Métropole pour pouvoir programmer jusqu'au 31 décembre 2023, donnant la possibilité de financer des actions afin de lutter contre la pauvreté et favoriser l'emploi (hors PLIE) dans le cadre du **Plan de Relance REACT-EU FSE**. Le montant programmé est de 1,4 million d'euros (financement à 100 %).

La nouvelle programmation 2021-2027 du FSE + national a été lancée. Toulouse Métropole a voté par délibération du 2 février 2023, la poursuite de la gestion par délégation d'une partie du FSE + national dans le cadre d'une subvention globale pour un financement FSE + de près de 9,4 millions d'euros qui a été signée le 13 novembre 2023.

De nombreuses actions ont été poursuivies au niveau gouvernemental et associatif (France Urbaine, AFCCRE, EUROCI-TIES...), pour que notre Métropole bénéficie des opportunités de la perspective financière européenne 2021-2027.

Poursuite du projet européen AD ASTRA, HORIZON-EIE-2021-CONNECT-01 Interconnected Innovation Ecosystems — HORIZON-CSA (juin 2022-juin 2024). AD-ASTRA permet la mise en relation et le développement d'un plan d'actions commun entre cinq écosystèmes européens d'innovation (« Districts ») à savoir la Région Emilie-Romagne (Italie) coordina-trice du projet, Toulouse Métropole, Hollande-Méridionale (l'Agence de développement régional du Pays Bas), Madrid (Université Polytechnique de Madrid) et le Centre technologique

aérospatial de la Région de Pouilles (Italie) dans le secteur du spatial notamment.

Pour plus de détails: <https://aerospacedistricts.eu>



Funded by
the European Union

Lancement et mise en place opérationnelle du projet européen Hi5, sélectionné par la Commission européenne fin 2022 dans le cadre de l'appel à projets CEF-DIG-2021-5GSMARTCOM. Hi5 a démarré en janvier 2023. L'objectif est la mise en place d'une infrastructure de connectivité mobile 5G mutualisée et multi-service dédiée à l'échelle de la Métropole ayant pour but de faciliter le quotidien des différentes directions, de la régie de transport et des universités. Le réseau 5G s'appuie sur l'infrastructure fibre optique de Toulouse Métropole déployée par la Société Public Locale Zefil et sur le matériel de l'équipementier Nokia dans le cadre d'un marché de Recherche et Développement. Ce projet aura une durée de trois ans (2023-2025). Pour plus de détails: <https://metropole.toulouse.fr/institutions-et-territoires/emploi-et-vie-economique/projets-europeens/hi5-un-reseau-5g-performant>.



Co-financé par
l'Union européenne



Alsatis



Financé par le programme Connecting Europe Facility (CEF) de l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés ne sont pas ceux de l'Union européenne et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence de Développement Régional Occitanie. Les données sont présentées à titre d'information et ne constituent pas une recommandation.

Poursuite du projet européen LIFE WASTE-2BUILD (programme européen LIFE pour l'environnement et le climat)

Le projet s'appuie sur la commande publique (marchés de travaux) pour développer l'emploi de matériaux de seconde vie dans la construction, la rénovation ou l'aménagement paysager. Il teste la démarche pilote sur 58 chantiers. Piloté par Toulouse Métropole pour une durée de 4 ans et demi (2021-2026), le projet associe tous les acteurs de la construction (Synthetic, Envirobat Occitanie, la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de la Haute-Garonne, l'Institut national de l'économie circulaire et le Centre scientifique et technique du bâtiment).

Plus de détails : <https://metropole.toulouse.fr/institutions-et-territoires/emploi-et-vie-economique/projets-europeens/life-waste2build>



LE PROJET LIFE WASTE2BUILD
A ÉTÉ FINANCÉ PAR LE PROGRAMME
LIFE DE L'UNION EUROPÉENNE

Poursuite du projet européen « Life Green Heart »

– Grand Parc Garonne – Ile du Ramier (Programme Life) qui vise à lutter contre l'augmentation de la température en ville avec la création d'un jardin public de 13 ha, induisant un rafraîchissement de -3°C lors des vagues de chaleur estivales, contribuant ainsi au confort thermique des habitants de cette zone. (Voir Grand Parc Garonne P. 37)



Poursuite du projet européen I-Heros (Integrated Home Energy RenOvation Service), financé par le programme de recherche et d'innovation Horizon 2020. Le projet vise la création d'un service d'accompagnement des particuliers dans les travaux de rénovation énergétique de leur logement, pour accélérer et amplifier la rénovation énergétique sur le territoire. L'année 2023 a été marquée par une montée en puissance du service et des actions de communication, à la fois aux niveaux local et européen. Par exemple, dans le cadre du salon SOLUCOP, Toulouse Métropole a invité ses partenaires à signer la charte d'engagement pour la mise en place d'un [annuaire des professionnels](#) engagés sur le site web de Toulouse MétropoleRénov'. Une stratégie proactive envers les quartiers identifiés comme prioritaires à rénover, pour 600 copropriétés et 2000 maisons individuelles. Enfin, le consortium a participé au Forum Environnement du réseau Eurocities, à Gand (Belgique) et a organisé un webinaire avec Eurocities, la Convention des Maires et la Commission européenne (100 participants).



Ce projet a été financé par le programme
recherche et innovation Horizon 2020 de l'Union
Européenne dans le cadre de la convention de
subvention n° 866083



Stand I-HEROS au Salon SOLUCOP



Signature de la Charte d'engagement pour les professionnels de la rénovation énergétique de l'habitat privé



François Chollet, lors du Salon SOLUCOP pour les Copropriétaires et les Syndics & Administrateurs de biens (24-25 mai 2023)

Lancement et mise en place opérationnelle du projet européen CRAFT (European action for social entrepreneurship support), retenu par la Commission européenne le 18 janvier 2023. Le projet réunit un consortium de plusieurs partenaires européens (Impact Hub, Toulouse Métropole, Impact Shakers Lab, DISIE, WorldStartup, Babele Create Together) et a démarré en juin 2023 pour une période de 3 ans. Le projet a pour objectif de libérer le potentiel de la communauté européenne de l'innovation sociale, à travers la diffusion d'outils de soutien à l'entrepreneuriat social (plateforme numérique pour partager des outils opérationnels entre les structures d'accompagnement de l'entrepreneuriat social). Toulouse Métropole analysera l'impact des outils et déclinerà, grâce à l'analyse des données quantitatives et qualitatives issues des expérimentations, des recommandations politiques à l'attention des territoires d'expérimentation et de la Commission européenne.



PARTICIPATION DE TOULOUSE MÉTROPOLE DANS LES RÉSEAUX EUROPÉENS

Eurocities

Toulouse a clôturé sa présidence du Forum Mobilité et a pris la vice-présidence du forum culture, au côté de Ljubljana. Actions dans ce cadre :

- Participation au Forum culture de Birmingham (octobre 2023)
- Signature de l'appel à agir « pour une culture moins carbonée et plus inclusive » (décembre 2023)
- Participation au programme Living Spaces sur



Eurocities — Nicole Yardeni
Membre du bureau Toulouse Métropole

l'environnement bâti (financé par la Commission européenne, piloté par Eurocities et le Conseil des Architectes d'Europe) : sélection du projet des Cahiers toulousains pour intégrer le catalogue de 30 bonnes pratiques dans les catégories gouvernance et durabilité.

➤ Par ailleurs, Toulouse poursuit sa participation dans les forums Eurocities environnement et affaires sociales.

AFCCRE (Association française du conseil des communes et régions d'Europe)

Poursuite des échanges et valorisation des actions de mobilités des jeunes.

European Metropolitan Authorities (EMA)

Suivi des échanges et des travaux du Réseau des métropoles européennes, présidé par l'Aire Métropolitaine de Barcelone.

EIT Urban Mobility (Institut européen d'innovation et de technologie dédié à la Mobilité Urbaine)

En 2023, poursuite du projet « B612-UAM » qui vise à soutenir la croissance de startups prometteuses et innovantes dans les différents domaines liés à la mobilité aérienne urbaine pour répondre à la demande croissante, créer des environnements urbains vivifiants et promouvoir un mode de vie sain.

Toulouse Métropole a intégré la **Mission européenne « Adaptation au Changement Climatique »** animée par la Commission européenne. Cette Mission vise à soutenir les autorités locales dans la préparation et la mise en œuvre de leur plan d'adaptation afin de devenir résiliente au changement climatique. Elle offre une plateforme de communauté de pratique et des webinaires sur des sujets tels que le cycle de plan d'adaptation, son financement et l'engagement des citoyens et parties prenantes.

Toulouse Métropole et la Ville de Toulouse ont organisé, en lien avec la Commission européenne, le **Forum CERIS sur la gouvernance des risques et la résilience sociétale**, les 16-17 mai. L'objectif de cette conférence était de réunir des partenaires impliqués dans la gestion des risques à l'instar des primo-intervenants, des municipalités, ainsi que des centres de recherche et des universités. Plusieurs tables-rondes se sont tenues dont une sur la gestion des risques de catastrophe (accident industriel d'AZF) ainsi que des visites de terrain sur le parcours de lutte contre les inondations du centre-ville de Toulouse. Ce forum a permis de faciliter la diffusion de nouvelles actions et d'outils pertinents pour les autorités municipales et les premiers intervenants,



Ouverture du Forum CERIS par Johnny Dunal

développés par les projets européens financés par la Commission européenne sur la thématique « Sociétés résilientes face aux catastrophes ».

MOBILITÉ APPRENANTES DANS LE CADRE D'ERASMUS +

Pour 2023, 212 mobilités entrantes ou sortantes contre 200 l'année précédente au titre des accréditations Erasmus +, des échanges de jobs d'été et des stagiaires entrants ou sortants dans le cadre du réseau Xarxa FP.

SUIVI ET RENFORCEMENT DES ÉCHANGES AVEC LES VILLES PARTENAIRES EUROPÉENNES

Saragosse

Renouveau et signature d'un nouvel Accord de coopération Toulouse-Saragosse; accueil d'une délégation officielle de Saragosse, présidée par Sara Fernandez, 3^e adjointe au maire, en charge de la Culture, l'Éducation et le Tourisme les 17-18 octobre; élaboration d'un Plan d'actions 2024-2025 (Environnement, Culture, Tourisme); recherche conjointe des subventions et cofinancements européens pour accompagner le Plan d'actions.



Accueil de la Délégation — Hôtel de Ville

Aire Métropolitaine de Barcelone

Signature du nouvel accord de coopération avec l'Aire Métropolitaine de Barcelone (renforcement des collaborations pour faciliter les relations entre les grands acteurs économiques présents de part et d'autre des Pyrénées, voulant ainsi favoriser l'innovation dans des domaines cruciaux, la santé et le transport, par exemple). Cet accord a été signé, lors de la mission officielle à Barcelone, présidée par le Maire-Président Jean-Luc Moudenc, le 3 mars. Une concrétisation de cet accord a été l'envoi des courriers officiels des Présidents de Toulouse Métropole et Aire Métropolitaine de Barcelone aux présidents de RENFE et SNCF pour demander le rétablissement de la ligne ferroviaire directe reliant les deux territoires; recherche conjointe des subventions et cofinancements européens.



Signature de l'accord cadre entre Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse Métropole et Ernest Maragall, vice-président des Relations internationales de l'aire métropolitaine de Barcelone

Séville

Poursuite de la coopération autour des sujets culturels (Projet « De Sur a Sur », collaborations entre la compagnie Truca Circus de Séville et la Grainerie de Toulouse avec l'appui du programme Erasmus +) et aérospatiaux (Séville est devenue le siège de l'agence spatiale espagnole); recherche conjointe des subventions et cofinancements européens.

Düsseldorf

Accueil de Stephan KELLER, maire de Düsseldorf, par Jean-Luc Moudenc le 26 janvier, à l'occasion du 60^e anniversaire du Traité de l'Élysée et 20^e anniversaire de l'amitié entre Toulouse et Düsseldorf. Plusieurs actions ont été menées comme l'organisation d'une

conférence « 100 jeunes ambassadeurs des villes jumelles climatiques », un concert double plateau Toulouse/Düsseldorf au Théâtre des Mazades le 26 janvier, la poursuite des échanges Jobs d'été, le partenariat dans le projet LIFE Green Heart, l'échanges de jeunes de la Lore Lorentz Schule en stage à Toulouse et l'animation sur les Invictus Games à la Fan Embassy de la coupe du Monde de rugby à Toulouse.

ORGANISATION DE TEMPS FORTS CITOYENS

Semaine franco-allemande

Elle a rassemblé 19 partenaires du réseau franco-allemand de Toulouse et ses alentours soit 25 événements et plus de 2700 participants.

Semaine de l'Europe

50 manifestations en 2023, avec 40 associations et partenaires institutionnels et 17 000 participants.

Coupe du monde de rugby

Accueil de 30 jeunes européens (Allemagne, Italie, Espagne, Macédoine et Portugal) comme volontaires de la Coupe du Monde de rugby du 1^{er} au 30 septembre 2023 dans le cadre du Corps Européen de Solidarité (Erasmus +) avec le soutien de l'association Parcours le Monde.



IMPLANTATION ÉCONOMIQUE

L'implantation économique a pour missions d'encourager et de piloter la production de principes, de règles, relatives à l'aménagement économique, à l'urbanisme commercial, à l'entrepreneuriat et au parcours résidentiel de l'entreprise, coproduits avec les différents acteurs. Elle accompagne et analyse les projets d'entreprises sur le territoire de Toulouse Métropole pour favoriser leur implantation et leur développement avec une offre foncière et immobilière qualitative et attractive. Ces actions fortes entrent dans le cadre des politiques publiques de développement économique, qui visent à dégager du foncier adapté à la demande, à renouveler les espaces anciens ou encore à organiser une offre économique lisible afin de répondre aux besoins de développement. La mise en œuvre de cette politique publique nécessite d'animer un réseau de professionnels de l'économie : organismes consulaires, promoteurs, investisseurs, enseignes commerciales, grands comptes, agences immobilières, notaires, avocats...

COMMERCE ET ARTISANAT

DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE

Toulouse Métropole accompagne les projets métropolitains suivants : 3^e ligne de métro, Portes métropolitaines Gramont, projet urbain du quartier Basso Cambo, requalification de la RM 820/Route de Paris, étude sur la requalification des entrées de ville/Portes métropolitaines (Route de Paris, Route de Revel...), et l'ensemble des ZAC ayant une programmation commerciale ou de nouvelles centralités (ZAC Malepere, ZAC Saint-Martin du Touch...). Elle accompagne également le développement de projets privés soit d'enseignes, de foncière immobilière ou de propriétaires fonciers.

Suivi et expertise des projets métropolitains

Objectifs :

- Développer une offre commerciale attractive, complémentaire et diversifiée, en maintenant un équilibre entre les centres-villes, les quartiers et les centres commerciaux,
- Garantir et renforcer le commerce de proximité par sa sauvegarde et son développement,
- Encadrer le développement du commerce en dehors des polarités commerciales et contribuer à la complémentarité et diversité du commerce de proximité.

Missions engagées auprès des communes de la Métropole

- Appui à la commercialisation de locaux vacants,
- Analyse et expertise des projets, demandes d'autorisations d'exploitation devant la Commission départementale d'autorisations commerciales et autorisations d'urbanisme.
- Rencontres avec les associations et les commerçants.

Objectifs :

- Conforter et développer préférentiellement le commerce et service de proximité dans les centralités urbaines et les « cœurs de ville »,
- Créer une synergie entre les acteurs, définir des points de convergence pour garantir la mise en œuvre de la stratégie commerciale métropolitaine et communale (plus d'une quinzaine de communes suivies).

En 2023, 50 locaux vacants recensés et qualifiés, regroupés sur 20 communes, représentant 59 812 m² (40 050 m² commerciaux TM + 19 762 m² VT) suivis et gérés par 31 opérateurs ou commercialisateurs indépendants.

117 porteurs de projets ont été suivis pour une installation en territoire métropolitain.

LA GRANDE BRADERIE DE TOULOUSE

La 11^e édition de la Grande Braderie s'est déroulée les 7, 8 et 9 septembre 2023. Cet événement a été associé à la coupe du monde de rugby.

Une guinguette s'est installée square Charles de Gaulle durant les trois jours pour valoriser la saucisse de Toulouse. Les visiteurs et les supporters des équipes de rugby ont pu ainsi découvrir ce produit local. Trois chefs toulousains avaient créé des sauces signatures pour l'occasion.

Le marché des Carmes a organisé une nocturne le jeudi soir qui a drainé un flux important de visiteurs. Les retours des commerçants auprès de la CCIT ont été très positifs malgré des paniers plus faibles dus à une conjoncture économique moins favorable avec notamment l'inflation et une baisse du pouvoir d'achat.

Le plan média a permis de communiquer sur les communes de la Métropole et des villes de la région (Montauban, Carcassonne, Albi).



La grande braderie

B. Atach

ANALYSE JURIDIQUE ET EXPERTISE

Des analyses juridiques ont été réalisées

- sur les outils réglementaires : droit de préemption commerciale, linéaire de protection commerciale, le volet commerce du PLUI-H avec les Zones préférentielles d'accueil du commerce (ZPAC), les règles concernant les hébergements marchands et le volet commerce du Schéma de cohérence territorial (SCoT).
- sur le cadre métropolitain et aide à la déclinaison communale :
 - dérogation aux ouvertures dominicales,
 - doctrine sur les activités artisanales, distinction entre artisanat de vente relevant de la destination commerce et l'artisanat de production relevant de la destination industrie,

- sur l'écriture du volet commerce du Plan de sauvegarde et de mise en valeur de Toulouse (PSMV). Création de nouveaux linéaires commerciaux à protection renforcée afin d'encadrer et de maîtriser certains changements de destination des locaux commerciaux, au regard du développement accru des activités de commerces alimentaires et de restauration observé sur le centre-ville.

- avis et expertise du service sur toutes les autorisations d'urbanisme portant une programmation commerces/services/santé/hébergements marchands, sur les territoires des communes.

SCHEMA DIRECTEUR DE DEVELOPPEMENT DE L'HEBERGEMENT MARCHAND

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma de développement économique, innovation et de rayonnement métropolitain et des actions préconisées par le schéma directeur du tourisme, un schéma directeur de développement de l'hébergement marchand a été mis en place depuis 2018. Ce document est un outil stratégique permettant d'accompagner la politique de la Métropole en matière de tourisme, de développement économique et d'aménagement du territoire.

La crise COVID a conduit Toulouse Métropole à revoir la stratégie engagée du Schéma directeur des hébergements marchands.

L'évolution des attentes des clientèles touristiques et notamment celles nées de la crise du Covid, couplée à la baisse attendue de la clientèle « affaires », à court terme, invite à s'interroger sur la capacité des hébergeurs à se réinventer et à anticiper ce que seront les futurs produits et services proposés demain. Autant d'éléments qui invitent à s'interroger sur une redéfinition du modèle d'hébergement à adopter lors de la reprise et pour le territoire toulousain, afin d'orienter les directeurs d'établissements et les investisseurs de demain vers des projets rentables et pertinents.

Pour accompagner ces évolutions structurelles et conjoncturelles, et en collaboration avec les professionnels du secteur, Toulouse Métropole a engagé une révision de son Schéma directeur de développement des hébergements marchands pour la période 2023-2026.

Les orientations de la nouvelle stratégie métropolitaine de développement des hébergements marchands ont été partagées, débattues et actées lors des comités de pilotage du 30 juin et 1^{er} décembre 2022, regroupant tous les principaux partenaires de la filière.

Le nouveau schéma a été approuvé au conseil métropolitain de juin 2023, et sera mis en œuvre par une nouvelle réglementation au sein du futur

PLUi-H en 2025 (création de zones préférentielles d'accueil de l'hôtellerie, avec une répartition par taille de programmes comportant un critère en m² SDP et en nombre de chambres).

Au titre du schéma, a été engagé le projet d'un hôtel/auberge de jeunesse avenue de Lyon dans le cadre du projet « Grand Matabiau », et la transformation de deux hôtels du centre-ville de Toulouse en auberge de jeunesse/auberge familiale.

OBSERVATOIRE CINÉMATOGRAPHIQUE

La Ville de Toulouse a engagé une réflexion sur l'aménagement cinématographique dans un contexte métropolitain. L'actualisation des orientations de ce schéma et ses conclusions ont conduit à la mise en place d'un observatoire du cinéma de la métropole toulousaine.

L'observatoire, en place depuis 2018, permet de veiller au suivi de l'évolution du paysage cinématographique sur la Métropole et de maintenir un lien avec les professionnels de la filière.

En 2023 le comité de pilotage a présenté l'état de la fréquentation des établissements cinématographiques sur l'année 2022, et les projets en cours (Cinéma VEO au sein de la ZAC de la Cartoucherie, et le multiplexe Mégarama à Basso Cambo). Durant l'année 2023, l'observatoire a accompagné le projet de cinéma Mégarama sur Basso Cambo dans sa phase opérationnelle et dans son dimensionnement programmatique.

SCHEMA DIRECTEUR DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE DE LA DISTRIBUTION AUTO/MOTOS

Toute la filière automobile est confrontée à de profonds changements avec le développement des nouvelles technologies, des changements de comportements et des évolutions dans les usages. L'environnement urbain évolue et nécessite une réflexion sur l'évolution de l'implantation de la distribution automobile sur Toulouse Métropole.

Ainsi, l'étude engagée en septembre 2019 avec l'Auat sur le développement de la filière de la distribution autos/moto pour aboutir à un schéma directeur de développement métropolitain de la filière a abouti au comité de pilotage de juin 2021 par des enjeux territorialisés pour la filière :

- conforter les activités existantes sur le territoire métropolitain,
- protéger et renforcer cette filière face aux pressions de développement/renouvellement urbain en faveur de l'Habitat,
- inciter et accompagner ces acteurs vers des modèles plus denses pour dégager des gisements fonciers (en renouvellement) pour de l'activité.

Toulouse Métropole a également accompagné les concessionnaires impactés par l'axe de la 3^e ligne de métro ou dans le cadre des requalifications des entrées de ville, sur les secteurs de l'avenue Jean-Zay, de l'avenue des États-Unis et de la Route de Revel.

ÉTUDE SUR L'OFFRE DE SANTÉ DE PROXIMITÉ DANS LE FONCTIONNEMENT URBAIN DE LA MÉTROPOLE

La présence d'une offre de santé au sein des quartiers et des communes constitue une préoccupation de plus en plus importante pour la Métropole. Il s'agit d'un service essentiel à la population, à tous les âges, qui assure à la fois une fonction sanitaire et sociale. En ce sens, elle participe, au même titre que les commerces, les équipements accueillant du public, l'offre en transport en commun... à la diversification d'une offre de proximité et à l'animation de centralités urbaines tout en remplissant un service fondamental à la personne.

En 2021, la collectivité a réalisé une étude avec l'Auat au sujet de l'accueil des professionnels de santé dans les quartiers métropolitains. Par définition, la focale portait sur l'offre de santé de proximité, au plus près des habitants, excluant de fait l'offre métropolitaine des grands équipements de santé de l'agglomération (hôpitaux, cliniques, écoles...).

Trois axes stratégiques ont été analysés :

- 1 Approfondissement de la connaissance territoriale en matière d'offre de santé,
- 2 Offre de santé et maillage urbain de proximité,
- 3 Offre de santé et conditions d'implantations immobilières.

L'étude a permis de stabiliser et partager les éléments d'enjeux sur le maillage de l'offre sur la Métropole et de décliner les orientations stratégiques quant au développement des divers formats développés par la filière.

En 2022 et 2023, Toulouse Métropole a engagé le déploiement de l'offre de santé de proximité sur le territoire (par l'accompagnement d'une vingtaine de projets de santé de diverses natures, en ZAC ou dans le diffus) et accompagne la Mairie de Toulouse dans le développement des Maisons de santé pluridisciplinaires.

Une quarantaine de dossiers ou projets a été suivie et instruite par les collectivités pour près de 25 dossiers approuvés et engagés.

ÉTUDES DIVERSES ET EXPERTISES IDENTIFIÉES POUR 2024

Les missions portées par la collectivité au titre de la compétence « commerce » vont conduire Toulouse Métropole à engager en 2024 des réflexions ou de nouvelles études d'expertises spécifiques sur certaines filières :

- l'offre de restauration et l'offre servicielle en zones d'activités économiques : besoins, stratégie de développement,
- la filière bancaire avec ses nouveaux services et incidences sur le territoire,
- les laboratoires d'analyse : besoins, stratégie de développement...

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Dans le cadre de l'accompagnement de la Métropole à l'amélioration de la qualité de l'offre et au développement durable et équilibré du territoire, la collectivité accompagne et propose des projets ayant pour but de limiter l'empreinte écologique des activités commerciales. Les principales actions concernent la gestion économe de l'espace, la réduction des pollutions atmosphériques dues aux transports et le suivi de projets permettant de développer une économie circulaire et respectueuse de l'environnement.

Ainsi, l'expérimentation « Resto zéro déchet », initiée fin 2021 auprès de 10 restaurateurs volontaires sur le territoire de la Métropole, s'est poursuivie en 2022 auprès de 10 restaurateurs supplémentaires, dans une démarche de réduction de leur production de déchets à la source, leur permettant ainsi de réduire les coûts de traitement et de collecte à leur charge. Cette expérimentation doit permettre, in fine, de structurer une offre économique alternative et solidaire sur l'utilisation des ressources, la réduction des déchets et leur valorisation.

Les objectifs retenus dans le cadre de la prochaine convention 2023-2026 comprennent notamment l'objectif de sensibilisation des commerçants et artisans sur la gestion et la valorisation des déchets. Ainsi en 2024 la fédération des commerçants s'engagera dans l'élaboration d'une charte commerce durable en partenariat avec les chambres consulaires et les professionnels.

TERTIAIRE – INDUSTRIE

LES TERRITOIRES DE L'ÉCONOMIE

Depuis l'adoption en 2018 du schéma d'organisation des territoires de l'économie pointant la nécessité de structurer une nouvelle offre d'accueil à destination des activités productives, Toulouse Métropole a renforcé son intervention en vue de remettre

sur le marché des fonciers économiques. La crise sanitaire et économique est venue confirmer la nécessité de répondre aux besoins immédiats des entreprises en créant les conditions optimales de leur développement.

Telle est l'ambition exprimée dans la feuille de route. Il s'agit de préparer la Métropole de demain, innovante, attractive et solidaire en maintenant les capacités et la qualité d'accueil des espaces économiques.

Et ce, dans le contexte de la loi Climat et Résilience qui impose un verdissement de l'économie et la nécessité de remettre sur le marché une offre d'accueil en renouvellement et en intensification urbaine capable de faire émerger des entreprises à fort potentiel de croissance.

STRATÉGIE ET PLANIFICATION

Toulouse Métropole a poursuivi la démarche initiée en 2019 afin de sanctuariser du foncier dédié en repérant les espaces à urbaniser, à intensifier et à renouveler.

PLUi-H

Un travail sur le volet économique du PLUi-H a été mené, dans le respect de l'axe 3 du PADD, pour conforter la politique d'organisation et de valorisation des activités et espaces économique pour :

- Maintenir la capacité et la qualité d'accueil des espaces économiques permettant une disponibilité foncière et immobilière,
- Amplifier le rayonnement de Toulouse Métropole comme destination d'excellence économique et touristique,
- Assurer un développement équilibré des activités par une organisation spatiale des territoires de l'économie.

Afin de sanctuariser le foncier économique stratégique et attractif et de maintenir une enveloppe dédiée à l'accueil et au développement d'activités, Toulouse Métropole a mené une analyse fine de territorialisation des enjeux stratégiques autour de 10 grands sites économiques. Les aspects réglementaires ont été réinterpellés pour tendre vers une meilleure spécialisation des espaces économiques, réguler les opérations tertiaires et permettre le développement d'une offre d'accueil dédiée à l'économie productive. Une analyse commune par commune a permis de mieux réorganiser les zones d'activités en vue d'une meilleure densification et recomposition.

Stratégie foncière

Une équipe projet dédiée à la stratégie économique a été mise en place pour travailler à l'élaboration du Plan d'action foncière de la Métropole afin de réaffirmer la nécessité de préserver les destinations

économiques, d'accompagner la mutation des tissus mixtes et favoriser le renouvellement des ZAE en renforçant la capacité d'action de la collectivité en matière économique.

ÉTUDE DES TERRITOIRES

Toulouse Métropole a contribué aux différentes études urbaines grâce à son expertise économique et son analyse du marché sur ces secteurs en mutation :

Toulouse / Entrées de Ville :

entrée de ville (Nord, Route de Revel et Route d'Agde)

Blagnac / Bordebasse :

suite à l'atelier de composition mené en 2022, une phase d'étude pré opérationnelle pour la mise en place d'une OAP a été lancée. Toulouse Métropole accompagne ce travail de réflexion et mène en complément un travail de terrain visant à déterminer au mieux le potentiel de ce secteur et le ciblage des activités stratégiques à accueillir à moyen et long terme.

Saint Orens / Champs Pinsons :

réflexion sur le renouvellement et les enjeux de réorganisation de la ZAE des Champs Pinsons menée dans le cadre d'un atelier de composition.

Grands Parcs :

en s'interrogeant sur les meilleurs aménagements économiques possibles en vue de la préservation des espaces.

Les études urbaines relevant d'infrastructures : M820, franchissement Garonne, 3^e ligne de métro, AFNT... : Toulouse Métropole apporte un avis sur l'opportunité des aménagements face aux besoins de desserte des entreprises et participe aux études relatives à la programmation économique autour des futures stations de métro de la 3^e ligne et des pôles d'échanges multimodaux.

Cépière / Vauquelin / Babinet à Toulouse : dans le cadre du dispositif Quartiers Productifs, Toulouse Métropole a confié au groupe Elan une mission d'étude programmatique et de renouvellement des espaces économiques du secteur.

ENTREPRENARIAT ET CRÉATION D'ENTREPRISES

Le soutien aux associations qui œuvrent pour la création d'entreprises et l'entrepreneuriat

Les partenaires soutenus interviennent à différentes étapes de la vie d'une entreprise. Toulouse Métropole, au-delà des subventions octroyées,

co-construit avec la structure le programme d'actions en vue de proposer aux créateurs et créatrices un véritable parcours entrepreneurial. Cette démarche permet également d'orienter vers des solutions

« à la carte » les différents porteurs de projets pour toutes les activités : des services à l'entreprise ou à la personne... à la start-up technologique... en passant par l'artisanat de production, le commerce de proximité et le tourisme. L'ensemble des talents peut-être concerné par ce service : du chômeur au chercheur... en passant par l'ingénieur qui se reconvertis, l'étudiant ou le jeune créateur sans oublier l'entrepreneuriat féminin.

- L'association pour le droit à l'initiative (Adie) propose des microcrédits : 306 projets ont été accompagnés en 2023, ce qui représente 281 emplois pour un accueil de 922 personnes résidant sur l'une des 37 communes de Toulouse Métropole (hors QPV).
- La couveuse de la BGE, par le biais d'un accompagnement, permet de tester des projets. 120 personnes accueillies pour 55 entrepreneurs à l'essai ont bénéficié de la couveuse en 2023 pour 91 % de sorties positives.
- Le Réseau Entreprendre Occitanie Garonne intervient du projet à la création d'entreprise à fort potentiel de créations d'emplois. Les chefs d'entreprise sont parrainés par des chefs d'entreprise expérimentés et perçoivent un prêt d'honneur. En 2023, 20 projets START ont été sélectionnés pour une création ou un maintien de 530 emplois à 3 ans. 8 projets BOOSTER (croissance) ont été accompagnés pour 118 emplois créés et à créer. Sur Toulouse Métropole, cela représente : 12 entreprises lauréates START représentant le maintien ou la création de 372 emplois à 3 ans, 4 entreprises lauréates BOOSTER représentant 46 emplois créés et à venir.
- L'Incubateur Nubbo est un acteur incontournable de la création d'entreprise innovante aujourd'hui en Occitanie qui apporte au porteur de projet un espace sécurisé pour prendre des risques afin de maximiser ses chances de succès. Il permet aux startups de lancer efficacement leur projet, en les accompagnants dans l'élaboration, les tests et la validation de leurs hypothèses de modèle économique. En termes de bilan, depuis sa création jusqu'à fin 2023, l'Incubateur a été en contact avec 1180 porteurs de projets, a accompagné 350 projets en incubation, donnant lieu à 296 créations d'entreprises, dont 210 entreprises en activité. Ces parcours « entreprises innovantes » ont permis la création de 3 335 emplois à fin 2023 avec des levées de fonds pour un montant de 1055 M€. Sur l'ensemble de ces projets, 114 ont

été lauréats du Concours national du ministère de la Recherche et 75 % sont localisés sur l'agglomération toulousaine (dont 57 % sur les communes de Toulouse Métropole).

- Les Premières Occitanie est un incubateur pour les femmes entrepreneures innovantes et leurs équipes en région Occitanie. Les projets à impact présentant un caractère innovant et créateur d'emplois sur le territoire régional sont particulièrement valorisés. En 2023, les résultats se confirment : plus de 100 femmes dont 21 en sessions START, 24 en promotion GO, 15 en PLAY et 10 entreprises en BOOST. L'activité, basée sur un programme d'accompagnement démarrant en amont de la création et offrant des prestations sur mesure et collaboratives associé à l'animation d'une communauté d'entrepreneures, cible un public de femmes désireuses de créer une entreprise créatrice d'emplois sur le territoire.

PÉPINIÈRES ET HÔTELS D'ENTREPRISES

L'immobilier d'entreprises, socle de la politique publique de développement économique de Toulouse Métropole et fer de lance du parcours résidentiel des entreprises innovantes.

À travers sa compétence en matière d'immobilier d'entreprises, Toulouse Métropole propose à toute entreprise innovante une adresse pertinente où l'éco-système existant contribuera à son développement au travers de lieux Totems, marqueurs économiques thématiques. La localisation des sites traduit cette stratégie.

Avec 11 nouvelles entreprises accueillies en 2023, le vivier constitué de ces jeunes startups dynamiques, à forte valeur ajoutée, consolide la trajectoire de la détection à l'intégration en pépinière. Le potentiel de développement des entreprises accompagnées est d'autant plus notable que leurs activités se positionnent sur les filières d'avenir.

Dans le cadre du Plan de modernisation du parc immobilier (5,8 M€ HT inscrits à la Programmation pluriannuelle d'investissement métropolitaine), une étude de pré-programmation a été réalisée pour la pépinière du Perget à Colomiers. Le travail de prospective s'est également poursuivi afin d'étudier la pertinence de nouveaux lieux d'accueil Totems au sein des Campus à impulser notamment Matabiau et Francazal avec le lancement d'études de diagnostic de la Place d'Armes.

La SPL Toulouse Métropole Innovation et Entreprises est en charge de l'animation et de la gestion

déléguées des pépinières et hôtels d'entreprises de Toulouse Métropole depuis 2003.

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES À L'IMPLANTATION

Toulouse Métropole accueille, informe et accompagne des porteurs de projets très variés tant au regard du statut des structures, que dans leur taille et secteur d'activité :

- Une prédominance des activités d'ingénieries, de services à destination des entreprises, activités industrielles et productives. Concernant les filières d'excellence de Toulouse Métropole, on observe un maintien des demandes pour des entreprises issues de l'aéronautique et des systèmes embarqués accompagnés par une hausse des entreprises dans le secteur de la santé et sciences du vivant.
- Une forte prépondérance de TPE et PME, avec un besoin généralement lié à un développement de l'activité. Sur l'ensemble des projets d'implantation suivis, seuls 17 % ont pu aboutir sur le territoire de Toulouse Métropole faute d'une offre immobilière et foncière adaptée, notamment pour les activités productives.

Mon entreprise pas à pas

Pour l'année 2023, la plateforme www.monentreprisepasapas.toulouse-metropole.fr a poursuivi ses missions visant à simplifier et structurer les conditions d'accueil, d'implantation et de développement des entreprises sur le territoire.

L'objectif est de proposer un accompagnement sur mesure aux entreprises en apportant une réponse personnalisée. Elle s'appuie sur la mutualisation des compétences et l'ingénierie des services de Toulouse Métropole, de la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse Haute-Garonne, de la Chambre des métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne et du conseil départemental 31.

En 2023, plus de 800 visiteurs sur la plateforme et 85 % de nouveaux visiteurs.

ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS IMMOBILIERS

La Métropole a poursuivi son intervention en amont des projets des aménageurs et promoteurs : un travail sur la mixité fonctionnelle ainsi qu'un accompagnement de nombreux projets de villages d'activités, de reconversion de sites industriels ou de recomposition de site tertiaire ont été engagés afin de préserver des activités productives dans le tissu urbain constitué (secteur États-Unis, secteur Barrigoude à Toulouse...).

SOUTIEN AUX SALONS ET ÉVÉNEMENTS

Participation et animation du Salon SIANE 17 – 18 - 19 octobre 2023 au MEETT

Rendez-vous incontournable des industriels avec 800 entreprises réparties sur les 4 halls du MEETT et 14 000 visiteurs, le SIANE s'affiche comme étant la plus grande exposition d'équipements du sud de la France. Il proposait cette année un espace usine 4.0, évolution de l'usine du futur, avec l'exposition de 600 tonnes de machines outils, robots et technologies dans les domaines de l'industrie, de la sous-traitance, du travail des métaux, des services et innovations technologiques.

Le salon SIANE mobilise particulièrement les entreprises des régions du Grand Sud avec une forte participation des entreprises régionales et toulousaines. Les entreprises toulousaines ont contribué à ce succès, aussi bien par leur participation en tant qu'exposants qu'en tant que visiteurs. Face aux incertitudes sur l'évolution de l'économie mondiale, l'internationalisation des marchés, les délocalisations, les entreprises doivent plus que jamais renforcer leur compétitivité. Toutes les actions de soutien et d'accompagnement, de rapprochement et de coopération des entreprises ne peuvent que renforcer la pérennité et le développement du tissu industriel. C'est pourquoi Toulouse Métropole, partenaire du SIANE, a renouvelé sa participation à l'organisateur à hauteur de 15 000€ pour l'édition 2023, afin d'exprimer un fort soutien à l'industrie et particulièrement aux chaînes de sous-traitance.

5^e Rallye des pépites toulousaines le 22 septembre et le 8 décembre 2023

Toulouse Métropole soutient le Rallye des pépites toulousaines (RDPT) depuis sa première édition en 2019.

La 5^e édition du Rallye s'est déroulée cette année en deux temps forts à destination des publics jeunes collégiens et lycéens et des demandeurs d'emploi, le 22 septembre au Quai des Savoirs et le 8

décembre au lycée Déodat de Sévérac, avec plus de 230 participants.

Côté Entreprises, outre le fait de travailler sa marque employeur, illustrer sa politique RSE, favoriser le team building entre collègues, faire découvrir ses métiers en vue d'élargir son réseau, le Rallye des Pépites permet de revaloriser l'image de son secteur d'activité et potentiellement de recruter ses salariés d'aujourd'hui et de demain, mettre l'accent sur la féminisation des métiers pour attirer encore plus de candidates notamment sur les métiers en tension.

L'édition 2023 proposait deux circuits numériques et métiers :

- Le circuit « numérique » qui s'est déroulé le 22 septembre dernier pour les jeunes avec les entreprises : CAP GEMINI — SFR pour sensibiliser à la mixité professionnelle à l'aide d'un quiz et 2 conférences : Cyber sécurité, harcèlement.
- Le circuit « tous métiers » du 8 décembre avec la découverte des métiers des entreprises : VEO-LIA, GRDF, GROWGOOD, GRETA, suivi d'un quiz de sensibilisation mixité professionnelle en clôture de la journée.

CAMPUS INNOVANTS ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

LES CAMPUS INNOVANTS

Dans le cadre de sa feuille de route économique Ambitions 2026, Toulouse Métropole s'est dotée d'une stratégie de filières de diversification autour du développement de quatre campus thématiques :

- le Campus Francazal dédié aux mobilités innovantes et décarbonées,
- le Campus Oncopole dédié à la santé du futur,
- le Campus Toulouse Aerospace dédié à l'aviation décarbonée et au spatial nouvelle génération,
- le Campus Matabiau dédié au numérique.

Ces quatre lieux emblématiques de la Métropole se transforment actuellement pour faire émerger des écosystèmes innovants constitués d'acteurs de la recherche, de l'enseignement supérieur et du monde de l'entreprise.

AÉRONAUTIQUE ET ESPACE

Objectif : Renforcer notre rang de capitale mondiale de l'aéronautique et de capitale européenne du spatial.

Toulouse Métropole accompagne et soutien le développement des filières aéronautique et spatiale en finançant les structures fédératives, leurs événements et en accompagnant le développement d'une offre immobilière adaptée de bureaux et d'ateliers de production.

- **Le campus Toulouse Aerospace**, dans le quartier Montaudran, concentre les efforts de la Métropole en matière d'accueil de startups et de développement de nouvelles activités industrielles dans le domaine de l'aéronautique et du spatial. À proximité directe des centres de formation historiques (ISAE-SUPAERO, l'ENAC, l'INSA, l'université Paul Sabatier, Maison de la formation Jacqueline Auriol...), des structures stratégiques tel que le CNES, le centre d'excellence spatial de l'OTAN et le commandement français de l'espace, ce campus d'excellence s'inscrit comme un catalyseur d'attractivité de notre territoire avec déjà plus de 31 entreprises hébergées sur 35 552 m².
- **Le bâtiment B612**, installé sur le campus Toulouse Aerospace, continue d'innover en accueillant en son sein les travaux d'une usine de nano satellites portée par la société U-Space dans le cadre du déploiement de nouvelles constellations. Symbole de l'agilité de Toulouse Métropole et emblème de sa stratégie aérospatiale, le B612 poursuit son

projet de renforcement de la chaîne de l'innovation entre les laboratoires publics et privés, les donneurs d'ordre, les PME et les startups dans les domaines de l'aéronautique, de l'espace et des systèmes embarqués.

- **Le pôle Aerospace Valley**, installé au sein du B612, fait partie des pôles de compétitivité dont la labellisation par l'État a été reconduite pour la période 2023-2026. En subventionnant ce pôle, Toulouse Métropole favorise les collaborations entre les acteurs économiques et industriels, soutien les PME dans leurs recherches de nouveaux marchés et les accompagne dans leur transition vers une économie plus écologique et numérique. Depuis sa création, Aerospace Valley a permis le financement de 794 projets de recherche dont 55 projets sur la période 2022-2023, débouchant sur un financement public global de 85 millions d'€. Sur la même période 160 événements ont été organisés pour rythmer la vie économique aéronautique et spatiale.
- Toulouse Métropole œuvre **en direction du grand public en matière de diffusion de la culture technique et scientifique aéronautique et spatiale**. Pour cela la collectivité porte des équipements comme Aeroscopia, la Cité de l'espace et la Piste des Géants. Les financements d'associations participent également à cette dimension culturelle à l'image du festival aérospatial organisé par l'association « Des étoiles et des ailes » qui a réuni plus de 12 000 visiteurs en deux jours ou encore les nombreuses conférences thématiques animées **par l'Académie de l'Air et de l'Espace**.

NUMÉRIQUE

Deuxième filière de l'aire urbaine, Toulouse est le second pôle français du numérique en termes d'emplois et de capacités de recherche et d'enseignement. C'est donc logiquement que la Métropole a poursuivi son soutien massif à l'économie numérique via 265 000 € d'aides directes à ses opérateurs garants d'un écosystème de 3 600 entreprises pour 42 000 emplois.

Toulouse Métropole a su s'appuyer sur ses opérateurs et leur grande réactivité. Le cluster Digital113, les associations French Tech Toulouse, La Mêlée et NUMEUM ont été de précieuses interfaces pour offrir des réponses précises au développement économique du numérique toulousain.

Le soutien apporté à l'association Mêlée en 2023 a par exemple permis l'organisation de plus de 80 événements dont 41 organisés en ligne, l'animation de plus de 20 commissions, l'accompagnement de 15 startups, l'accueil de plus de 10 000 visiteurs et 480 conférenciers sur la Mêlée Numérique via 140 événements répartis sur 21 thématiques.

L'activité du cluster Digital113 a également été intense avec l'organisation de 9 événements, la mise en place d'actions d'innovation avec d'autres pôles de compétitivité dans l'objectif de favoriser la transformation numérique de ces secteurs, la mise au point une formation à la certification qualité Qualiopi et l'accompagnement de 6 entreprises sur cette certification, l'animation de 16 commissions « Factory » pour une centaine d'ateliers.

L'association French Tech Toulouse est venue soutenir le dynamisme de l'écosystème tech toulousain. Toulouse se présente comme une exception dans un contexte national et européen morose. L'écosystème startup toulousain s'est bien maintenu et a même progressé en 2023, notamment par le biais de nombreuses levées de fonds d'amorçage. Les startups toulousaines ont levé 231,7 M€ sur l'année, sur un total de 27 opérations. Des chiffres en hausse, tant en volume qu'en valeur qui traduisent un écosystème consolidant sa dynamique.

Le soutien à Numeum a lui permis l'émergence du programme « Numeric Emploi », véritable levier de reconversion professionnelle pour les chercheurs d'emplois vers le numérique.

Enfin, face à un écosystème du numérique toujours plus dense, la collectivité œuvre pour la mise en place d'un Campus du numérique, véritable lieu étendard du numérique toulousain au sein du quartier Grand Matabiau Quai d'Occ pour alimenter toujours plus la visibilité et la productivité de ce secteur à Toulouse.

L'INNOVATION

TOULOUSE MÉTROPOLÉ INTÈGRE LA GOUVERNANCE DE L'EIT URBAN MOBILITY

L'EIT Urban Mobility (branche spécialisée de l'Institut Européen d'Innovation et de technologie) est l'entité issue du programme lancé par la Commission Européenne pour renforcer les liens entre la recherche, l'innovation et la formation en matière de mobilité urbaine. Cet institut doit servir de levier de croissance économique et de compétitivité, ainsi que d'accélérateur de projets et de partenariats transfrontaliers à haute valeur ajoutée, pour toute l'Europe. Toulouse Métropole a intégré la gouvernance de l'EIT Urban Mobility en qualité de partenaire.

En 2023, Toulouse Métropole a coordonné un projet appelé « UAM Piazza Accelerator », financé par l'EIT Urban mobility.

L'objectif de cet accélérateur est de stimuler le développement de 10 startups européennes qui ont pour ambition de proposer des solutions de mobilité aérienne urbaine en partenariat avec Aerospace Valley, CARNET et Ferrovial (des leaders espagnols du secteur).

Toulouse Métropole participe également au EIT UM City Club, un club pour les villes afin d'échanger sur des sujets communs dans le domaine de la mobilité urbaine et au groupe d'intérêt spécial pour la mobilité aérienne urbaine.

LE CHALLENGE INNOVATION TOULOUSE TERRE DE RUGBY – COUPE DU MONDE DE RUGBY 2023

Le Challenge Innovation Toulouse Terre de Rugby organisé par La Mêlée en partenariat avec Toulouse Métropole en 2022 a mis à l'honneur le savoir-faire et les initiatives des entreprises et porteurs de projets dans le développement de solutions innovantes pour répondre aux besoins d'organisation de la Coupe du Monde de Rugby 2023 sur le territoire de la métropole de Toulouse, ville-hôte.

Trois lauréats ont chacun fait l'objet d'une action d'accompagnement qui leur a permis de déployer leurs solutions pendant la coupe du monde :

- Accompagnement d'[Hector le collector](#) sur son projet de collecte et de valorisation des biodéchets produits pendant les journées de matchs prévus au stadium de Toulouse, ainsi qu'à la Prairie des Filtres.
- Soutien de [Virtual Access](#) sur la réalisation d'une vidéo 360° intégrée dans une solution d'expérience immersive de réalité virtuelle (simulateur, casque de réalité virtuelle) notamment pour les PMR.
- Accompagnement de [Cenareo](#) sur les modalités de déploiement de leur solution de communication sur une cinquantaine d'écrans dans une quarantaine d'établissements du territoire.

SALON SMART CITY EXPO WORLD CONGRESS (SCEWC) À BARCELONE

Toulouse Métropole était présente au salon Smart City Expo World Congress (SCEWC) de Barcelone. L'édition 2023 a rassemblé plus de 25 300 participants de 800 villes et 140 pays. Y ont notamment été présentés :

• Le projet national TIMEO

Projet de bâtiment intelligent et de jumeau numérique (BIM/CIM) pour la mise en place d'une plateforme de données partagées entre les acteurs de l'aménagement urbain autour du quartier de la gare de Toulouse.

• Le projet européen HI5

Le projet « High Connectivity via 5G » est un projet de 3 ans visant à déployer une infrastructure

mobile privée 5G mutualisée et multi-services et à développer les cas d'usage associés : services urbains, connectivité, mobilité, éducation et transport.

- **La feuille de route Développement Économique**
« Toulouse Métropole Ambition 2026 »

- **L'agence d'attractivité de la Métropole : Invest in Toulouse**

Elle joue un rôle central dans la promotion de l'attractivité de Toulouse en se concentrant sur l'attraction et le soutien des entreprises internationales innovantes désireuses de s'établir et d'étendre leurs activités dans la ville.

Par ailleurs, Toulouse Métropole a eu l'opportunité de tisser et de renforcer ses liens à l'international avec des acteurs et des territoires développant des programmes analogues à la feuille de route Développement économique.

AD ASTRA



AD-ASTRA est un projet européen de l'EIE (Écosystème d'Innovation Européen), branche du programme européen Horizon Europe (financement de la recherche et l'innovation). C'est un projet de **deux années** qui a démarré le **1^{er} septembre 2022** et prendra **fin le 31 août 2024**. Le budget total est de 500 000 € dont **90 000 €** pour Toulouse Métropole, financé à 100 % par l'Europe.

Le projet regroupe **cinq partenaires** de quatre pays (France, Italie, Espagne et Pays-Bas) et vise à définir un plan d'action commun pour permettre de connecter entre eux les écosystèmes d'innovation des cinq régions sur les domaines aéronautique, espace et drones. Ainsi, il participe à la concrétisation des Ambitions n°2 et n°6 de la feuille de route Innovation, Économie, Emploi, Europe, Rayonnement International de la Métropole.

Le projet regroupe **cinq partenaires** de quatre pays (France, Italie, Espagne et Pays-Bas) et vise à définir un plan d'action commun pour permettre de connecter entre eux les écosystèmes d'innovation des cinq régions sur les domaines aéronautique, espace et drones. Ainsi, il participe à la concrétisation des Ambitions n°2 et n°6 de la feuille de route Innovation, Économie, Emploi, Europe, Rayonnement International de la Métropole.

- La phase 1 (premier semestre 2023) est maintenant terminée : cartographie des écosystèmes et réseaux dans lesquels sont impliqués les acteurs régionaux des cinq partenaires.
- La phase 2 est en cours : analyse des forces et faiblesses des cinq écosystèmes et rencontres de terrain chez chacun des partenaires du projet. Trois de ces rencontres ont été menées en 2023 à La Haye, Bologne et Bari. Le format des rencontres est le suivant : atelier de co-création entre les cinq partenaires sur une thématique liée au secteur aérospatial et visite d'entreprises locales. L'objectif est de tisser des liens entre les acteurs économiques des cinq territoires. Enfin, l'outil AD-ASTRA de mise en relation des écosystèmes

des cinq partenaires, élaboré en 2023, sera mis en place en 2024.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le suivi du Contrat de Plan Etat-Région (CPER) 2015-2020

Dans le cadre du CPER 2015-2020 signé en juin 2015 puis dans le cadre du Contrat Régional Unique signé en décembre 2015, 42 projets ont été retenus pour un montant de plus de 31,7 millions d'euros. Ils portent sur l'immobilier universitaire, les équipements scientifiques ainsi que sur le logement étudiant. 41 de ces dossiers ont déjà été validés en comité de pilotage technique et financier (CPTF) ou par consultations écrites et leurs conventions d'opération et financières sont signées. Une opération a été abandonnée (Ranguel L2-transition énergétique). Pour le volet équipement scientifiques, les 20 opérations sont toutes terminées.

Pour le volet logement social étudiant, les 4 opérations sont terminées.

Pour le volet immobilier, 5 opérations sont toujours en instruction et les travaux n'ont pas encore commencé. Ces retards sont dus au Covid et à d'autres aléas. Les récentes hausses du coût de la construction et de l'inflation ont considérablement augmenté les devis qui dépassent désormais l'enveloppe CPER initiale. Les responsables des projets sont actuellement confrontés à des arbitrages. Soit réduire la voilure sur le projet initial, soit rajouter des tranches optionnelles qui seront financées ultérieurement à 100 % par le bénéficiaire du projet. 4 de ces opérations sont sur le campus de l'Université Paul Sabatier (IUT A, Bâtiments 4TP4, 3A et 3R2) et la 5^e opération concerne l'École Nationale d'Architecture de Toulouse. L'opération Ranguel L2 a été abandonnée. Les 11 opérations restantes sont terminées.

L'année 2023 a consisté au suivi du CPER 2015-2020 et la représentation de la Métropole au sein des COPIL CPER d'UT2, d'UT3, des projets CNRS, INPT, INRA et UFTMIP.

La préparation du CPER 2021-2027 :

- Sélection et validation des 44 projets (32M€) financés par la métropole parmi les dossiers présélectionnés par l'État et de la Région selon les critères suivants :
 - L'excellence académique (ERC, Médaille CNRS, AERES A + QSP)
 - Les filières stratégiques (Aéronautique / Spatial / Santé / Mobilité du Futur / IA et DATA / Transition écologique) sur les Campus prioritaires : Campus Santé / Toulouse Aérospatial / Francal.
- Réalisation et mise à jour des tableaux de recensement et de suivi,

- Suivi des réunions avec les élus et/ou les partenaires (Région, État, Université, EPST, Écoles d'ingénieurs, etc.)
- Validation de la convention d'application du volet ESRI du CPER 2021/2027 pour le département du 31 par le Conseil de la Métropole. Préparation des délibérations et des conventions financières pour 11 opérations

Le suivi du plan Toulouse Campus :

- Représentation de la Métropole au sein des COTEC et COPIL Toulouse Campus

Le suivi de Toulouse School of Economics (TSE) :

- Représentation de la Métropole au Forum Entreprises TSE.

Le suivi de Toulouse White Biotechnology (TWB) :

- Représentation aux 2 Comités d'Orientation Stratégique (COS) de TWB,
- Suivi de l'opération « TWB Start up day » qui deviendra « Start Me Up » en 2024.

Autres Participations et activités :

- Suivi de l'opération Université ouverte sur le campus de l'UT2J.
- Recensement et mise à jour des listings de chercheurs d'excellence toulousains (bourses ERC, médailles du CNRS, etc.)
- Recensement de la position du site Toulousain dans les classements internationaux (ARWU et THE)
- Veille, analyses et rédaction de notes sur les projets de restructuration du site académique Toulousain (TI-RIS, TSE GE, UT1 Capitole EPE, Projet Centrale Toulouse et ENS Toulouse).

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Toulouse Métropole s'est donnée, en 2019, l'ambition d'engager son territoire dans la transition économique et écologique via l'économie circulaire en se dotant d'une stratégie (délibération DEL 19-1058).

Au vu de la crise sanitaire et consciente des enjeux de la relance par le local, Toulouse Métropole a inscrit l'économie circulaire dans les axes de son Plan de Relance pour l'Emploi. Afin de pouvoir disposer des moyens nécessaires à la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie « Métropole de l'Économie Circulaire » et d'en évaluer l'impact sur la résilience territoriale et économique, un contrat d'objectif Développement économique circulaire (CODECIR) avec l'ADEME pour un montant de 450 000 € TTC sur 2021-2024 a été conclu.

L'économie circulaire fait partie des axes prioritaires du mandat, avec une ambition affirmée dans la feuille

de route Toulouse Métropole « ambition 2026- Une économie innovante et durable »

Premiers résultats 2023

- 10 emplois créés
- 700 entreprises mobilisées
- 14 Synergies entreprises prioritaires en cours d'étude
- 1 projet européen gagné Life W2B
- 50 chantiers exemplaires engagés
- 1 incubateur de l'artisanat et de l'économie circulaire : **le Nouvel Atelier**
- 31 signataires de la charte économie circulaires autour des marchés publics et du BTP
- 1 dispositif d'accompagnement et 3 prix économie circulaire : 60 000 € de prix distribué à 10 entreprises

AVANCEMENT DES 3 FEUILLES DE ROUTES

FR-1

MOBILISATION DES ENTREPRISES, ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE TERRITORIALE, DÉTECTIONS DE SYNERGIE

Toulouse Métropole s'est engagée à mobiliser 1000 entreprises pour une mise en mouvement des acteurs économiques du territoire dans la transition économique et écologique.

Depuis 2021 plus de 800 entreprises mobilisées, via l'organisation

- De Cafés de l'économie circulaire, rendez-vous réguliers d'échange avec les entreprises sur des thématiques de transition. En 2023, les 3 Cafés de l'économie circulaire organisés ont permis de mobiliser plus de 100 entreprises autour des thématiques de la réparation, des plateformes de ré-emploi dans le bâtiment et de l'éco-conception.
- L'animation d'ateliers de collaboration inter-entreprises.

Issus de 138 entreprises, 163 représentants d'entreprises ont pu être sensibilisés en 2023 soit, depuis le début de la mission en 2022, 574 entreprises sensibilisées.

La mobilisation et la sensibilisation des entreprises ont pu s'accélérer début juillet 2022. Ainsi en 2023, l'animation territoriale de la transition a consisté en l'organisation et l'animation de :

- 12 Webinaires de sensibilisation à l'identification des synergies et de formation à l'utilisation de la plateforme web dédiée (Actif) pour autonomiser les entreprises engagées, mais également sur des thématiques comme l'achat mutualisé d'énergie, l'auto consommation collective. Les ateliers de sensibilisations et formation à Actif rencontrent une forte demande.

- 12 ateliers de travail qui se sont déroulés sur les communes de la Métropole mobilisant 230 entreprises.

12 synergies en fonctionnement (Ressources économisées/Valorisées: 64,5 t Économies/CA généré: 43,150 K€),

56 synergies dont l'exploration a été abandonnée, 63 synergies en cours d'étude

- Et enfin 7 interventions ont eu lieu auprès des réseaux, clubs ou lors d'événements (CPME 31/ SIANE/ CLUB REUSSIR/ LA MELEE/ CLUB STRATEGIE ACHAT / Mairie d'Aucamville)

- Des ateliers VIP sont organisés avec le CHU, ATR, Continental, MIN, VINCI facilities, ATB, AIRBUS, CONTINENTAL, LIDL, VEOLIA.

- L'organisation de la 3^e journée de l'économie circulaire le 9 novembre 2023 pendant le festival Toulouse, ville durable et innovante. À cette occasion, Vincent Terrail Noves, maire de Balma, 1^{er} vice-président délégué à l'économie circulaire s'est vu remettre par Céline Vachey, directrice Régionale de l'ADEME Occitanie, le label trois étoiles (sur 5) économie circulaire qui valide le niveau d'engagement des territoires dans la transition vers une économie circulaire. Toulouse Métropole est la première Métropole en France à avoir obtenu ce niveau de labellisation. L'obtention du niveau 3 étoiles, en juin 2023, permet de marquer l'excellence de la démarche engagée qui s'appuie sur une procédure d'audit externe indépendant avec collecte d'éléments de preuves de l'action et l'attribution du label par une commission nationale d'experts indépendants reconnus par l'ADEME.

Un niveau d'excellence obtenu grâce au soutien de l'ADEME qui depuis le début appuie la volonté de la Métropole de s'engager dans le développement de l'économie circulaire et qui a donné les moyens de déployer rapidement la stratégie de développement économique circulaire de la Métropole à horizons 2020-2030.

Des Key notes introductives,

François-Michel Lambert, ancien député, président du cabinet conseil en stratégie écologique Soroa
Emmanuelle Ledoux, directrice générale de l'INEC, Institut national de l'économie circulaire
Alexandre Besson, Chef de projet défi clé « économie circulaire – Circulades » à l'université de Toulouse ont permis d'introduire une table ronde sur la question du changement d'échelle avec Vincent Terrail Noves, Alexandre Isaac, fondateur de The Repair Academy; Laurence Vaglio, Bpi France; Emile Noyer, président de la FBTP 31; Hellen Belou, Agence 3.14, adhérent

de la FBTP 31; Charlotte Berens, responsable Grand Ouest Néo-Eco.

Cette table ronde s'est poursuivie par des pitches d'entreprises.

- Nathalie Camus, Valame; Ghislain Guy, docteur en chimie, chercheur CNRS à l'Enciacet de Toulouse: « Valame, l'alternative à l'enfouissement d'un déchet dangereux: l'amiante »

- Claire Pelletier, Aerospace Valley: « Les 10 projets retenus dans le cadre de l'appel pour l'amélioration et la déconstruction des avions en fin de vie »

- Noémie Duménil, Authentic Material: « Boucle ouverte, boucle fermée: quelles dynamiques de partage? »

La journée s'est clôturée par 3 temps forts

- La remise des prix Économie circulaire pour soutenir les entreprises innovantes engagées dans la transition écologique et la responsabilité sociale. 3 Prix ont été ouverts à candidature de fin juin à fin septembre 2023 avec une enveloppe globale de 30 000 €.

- Prix Métropole de l'Économie circulaire « Sobriété /éco-conception » remis à Maison Carrelle- carrelage de réemploi. Entre octobre 2021 et septembre 2023: 55 tonnes de carrelage ont été sauvées des bennes soit 2 436 m² de ressources économisées en évitant de nouvelle production de carrelage et 2 436 m² de carreaux collectés en Occitanie dont 1 512 m² de carreaux revendus en Occitanie soit 34 tonnes.

- Prix Métropole de l'Économie circulaire « Innovation et économie circulaire » remis au Projet Sauvons les arbres porté par EDENN dont l'objectif est de sauvegarde des arbres/ligneux issus des chantiers de démolition via la création de « pépinières refuges » locale.

- Prix Métropole de l'Économie circulaire « Collaboration inter-entreprises » remis à des projets de plateforme de réemploi du bâtiment: Re Tolosa porté par UNA (SAS Una ingénierie mandataire du groupement avec Métamo, 3.14 Conception, Maison Tournesol, Val-dège, R Emploi / SOBRA, Tri'n'Collect, Espazo / Cloison reco', Maison Carrelle, Atelier Bois Associatif, Recyclo'bat et R-Emploi Sobra, Les Rudo-valoristes.

- La remise des diplômes Diagnostiqueurs PEMD dans le cadre des 2 sessions organisées par la Métropole en 2023 pour organiser la montée en compétence des acteurs et futurs acteurs du bâtiment avec 11 participants et 5 diplômés.

- Un point d'avancement du projet Life Waste 2 Build at l'engagement de nouveaux partenaires pour massifier le re-emploi dans le bâtiment.

La Métropole a mis en place des dispositifs d'accompagnement des entreprises à la transition vers une économie circulaire. Ainsi en plus des ateliers d'écologie industrielle avec l'accompagnement à la mise en œuvre de synergies, les prix économie circulaires pour pousser à l'action, la Métropole a conventionné, en 2023, avec la CCIT pour l'animation de 9 ateliers thématiques, sur 3 ans, de sensibilisation à la transition économique/écologie vers l'économie circulaire et passage à l'action des TPE/PME. Ainsi des ateliers gratuits à destination des entreprises seront animés sur :

- **Le numérique responsable** : à l'issue de cet atelier, et 1 mois après sa tenue, il sera proposé aux entreprises présentes un point d'étape pour lever les freins de la mise œuvre des bonnes pratiques
- **Visite énergie** : à l'issue de la visite, un rapport qui listera toutes les opportunités en matière de gain financier sur l'optimisation des contrats et en matière d'économie d'énergie sur les actions d'efficacité à mener sur les différents postes étudiés (éclairage, air comprimé, équipements électriques, production de froid, de vapeur, conditionnement d'ambiance).
- **Matinales RSE** : à l'issue de cet événement, l'entreprise saura précisément pour quelles raisons l'inscription de la RSE au cœur de la stratégie de son entreprise représente un formidable levier de performance et de développement. Elle aura également les éléments clés qui lui permettront de s'engager.
- **Fresque de la transition économique** : cet atelier est aussi la porte d'entrée vers l'EFC et son centre de ressources, Terres d'EFC Occitanie, pour amorcer une transition économique. Chaque entreprise qui en fait la demande pourra bénéficier d'une séance d'une heure pour l'aider à clarifier ses besoins et amorcer un cheminement vers des transformations pour une économie désirable et soutenable.
- **Bilan Carbone** : à l'issue de cet atelier sur une période de 8 mois, l'entreprise sera formée à la méthode et autonome pour la mise en œuvre et le suivi de la comptabilité carbone de ses activités.

FR-2

BÂTIR LA MÉTROPOLÉ À PARTIR DES RESSOURCES LOCALES

Poursuite du projet LIFE WASTE2BUILD : programme européen LIFE pour l'environnement et le climat. Le projet s'appuie sur la commande publique (marchés de travaux) pour développer l'emploi de matériaux de seconde vie dans la construction, la rénovation ou l'aménagement paysager. 58 chantiers exemplaires avec des objectifs ambitieux seront accompagnés techniquement d'ici la fin du projet.

Piloté par Toulouse Métropole pour une durée de 4 ans et demi, le projet associe tous les acteurs de la construction (Synthetic, Enviro-bat Occitanie, la Fédération du bâtiment et des Travaux publics de la Haute-Garonne, l'Institut national de l'économie circulaire et le Centre scientifique et technique du bâtiment). Plus de détails : <https://metropole.toulouse.fr/institutions-et-territoires/emploi-et-vie-economique/projets-europeens/life-waste2build>

Le projet Life Waste 2 Build 2021-2026 est un projet européen, piloté par Toulouse Métropole avec six partenaires bénéficiaires et un consortium de partenaires pour optimiser les ressources et valoriser les déchets du BTP à l'échelle locale puis régionale.

Premiers résultats

- 50 chantiers exemplaires engagés avec des prescriptions d'économie circulaire dans les Marchés publics. Ces prescriptions sont les suivantes : 85 % de déchets valorisés pour les déconstructions, 5 % de matériaux de seconde main pour la construction. 230 millions d'euros de travaux concernés des chantiers de 50 k€ à 70 M€,
- Une plateforme numérique d'échanges de matériaux de seconde main pour la construction,
- Une boîte à outils : 10 fiches retours d'expériences (INEC), 8 fiches synthétiques des configurations de montage de marchés publics (CSTB), cartographie en ligne des acteurs (Envirobât),
- 3 modules de formations sur le réemploi et la déconstruction (Envirobât), 1 formation pour les diagnostiqueurs par Toulouse Métropole,
- La recherche d'un modèle économique : enquêtes, interview auprès des acteurs du BTP menées par TBS,
- Réalisation d'un escape Game sur l'économie circulaire dans les chantiers par le FFB,
- Construction d'une Tiny House 100 % matériaux de seconde main inspirée des travaux d'étudiants de 4 écoles-universités (UT2J, ENSA, INSA, ISDAT),
- 6 nouvelles signatures de la charte d'engagement dans l'économie circulaire dans le BTP (31 signataires publics et privés) pendant la Journée de l'économie circulaire du 9 novembre 2023.

FR-3

MANUFACTURÉS — RÉPARATION RÉEMPLOI

Au-delà de la mise en place des chèques réparation, Toulouse Métropole s'est engagée en 2023 aux côtés de la Chambre des métiers et de l'Artisanat pour la création du 1^{er} incubateur, en France, dédié à l'économie circulaire et l'artisanat (Le Nouvel Atelier) basé aux Imaginations fertiles.

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La feuille de route « ESS – Toulouse Métropole Impact 2021/2026 » est composée de 7 axes.

8 délibérations et 17 conventions

- DEL-23-0315 : soutien aux opérateurs – programme d’actions 2023.
- DEL-23-0612, 23-0844 : aide à l’immobilier des entreprises de l’ESS.
- DEL-23-0611 : signalétique des Lieux Totems de l’ESS.
- DEL-23-0608, 23-0609, 23-0610 : animation du réseau ESS (10 ans du Parcours ADRESS, Tournée des Lieux Totems de l’ESS, animations culturelles et audiovisuelles).
- DEL-23-0331 : projet CRAFT – Appel à projets Horizon Europe.

Une gouvernance partagée

Elle fonctionne avec 22 partenaires au sein du collectif Toulouse Métropole Impact (TMI).

La Feuille de route « TMI » fait l’objet d’une concertation et d’une co-construction continue avec les partenaires du territoire, dans le cadre de différentes instances. Huit groupes de travail thématiques rythment également cette dynamique collective tout au long de l’année : Animation, Communication, Parcours Entreprises ESS, Hébergement, Lieux Totems, Achats responsables, Évaluation d’impact social, Europe.

Les chiffres-clés de l’ESS sur Toulouse Métropole

Source : Cress Occitanie / Observatoire, d’après Insee, Flores 2020



2 890

**établissements
employeurs**

10,1% des établissements
de la Métropole et **11,7%**
des établissements privés



38 200
salariés

8,4% des emplois de la Métropole
et **12,6%** des emplois privés
27 700 ETP



953

**millions d’euros
de rémunérations
brutes versées**

La conjoncture de l’ESS sur Toulouse Métropole

Source : Cress Occitanie / Observatoire, d’après Acoess-Urssaf 2018-2023



+ 4 500 emplois ESS
en 5 ans (2018-2023)



soit
+ 14,6% d’emplois



et
**+ 6,4% d’établissements
employeurs**

LE COLLECTIF TOULOUSE MÉTROPOLE IMPACT

labellisé 



AXE #1. CONSOLIDER LE PARCOURS ENTREPRISE ESS AVEC DE NOUVEAUX OUTILS

Le « Parcours entreprise ESS », parcours d'accompagnement dédié à l'entrepreneuriat social, est composé de 17 dispositifs créés pour répondre aux besoins des entreprises de l'ESS. Structuré en plusieurs étapes-clés, il a permis d'assurer en 2023 :

- l'accompagnement de 426 projets dont 291 projets en création et 135 projets post-crédation (en développement),
- le financement de 79 projets,
- la création et la consolidation de plus de 1 200 emplois sur Toulouse Métropole.

Les nouveaux dispositifs créés dans le cadre de la feuille de route 2021/2026 ont trouvé toute leur place dans le Parcours entreprises ESS et se consolident progressivement :

- la Place a accompagné 2 groupements d'entreprises ESS et classiques en 2023, représentant au total 20 entreprises, autour de thématiques de l'économie circulaire : réemploi des matériaux du BTP et mobilier de réemploi ;
- POLLEN a accompagné de manière renforcée l'accélération et la maximisation de l'impact social de 4 entreprises ;
- #JagisPourDemain a formé 11 nouvelles entreprises au financement participatif et a accompagné 4

entreprises dans leur campagne de financement participatif et leur stratégie financière.

- L'aide à l'immobilier a permis de soutenir 4 projets de rénovations de locaux de tiers-lieux et entreprises de l'ESS : Les Halles de la Cartoucherie, La Belle Fabrique des Imaginations Fertiles, L'Escabel et Hexeco.
- L'évaluation d'impact social a bénéficié à 5 nouvelles entreprises.

AXE #2. RELEVER TROIS DÉFIS SOCIÉTAUX, FILIÈRES D'AVENIR POUR L'ESS ET L'EMPLOI

Défi #1 — Inclusion économique et sociale,

Défi #2 — Économie circulaire et gestion des déchets,

Défi #3 — Alimentation durable et agriculture urbaine.

Ces trois filières restent une priorité dans l'accompagnement et le financement des entreprises de l'ESS, ainsi que l'animation du réseau ESS avec plusieurs événements dédiés dans le cadre de l'Agenda « Toulouse Métropole Impact ». Parmi ces événements, on peut souligner en particulier :

- la Tournée des Lieux Totems de l'ESS organisée dans les trois Lieux Totems dédiés à chacun des 3 Défis : Défi #1 Les Imaginations fertiles – Le FIL ; Défi #2 Le Pôle ESS des Herbes Folles, Défi #3 EDENN.
- l'organisation d'une grande Rencontre acheteurs-fournisseurs sur le mobilier de réemploi, favorisant les achats responsables et circulaires (Défi #2).
- des animations « Pauses Dej » hebdomadaires, pour partie thématiques autour des trois Défis.

On note également sur le Défi #1, la participation de Toulouse Métropole à la construction du volet « entrepreneuriat à impact » du nouveau Contrat de Ville et sur le Défi #2, la participation au jury des Prix Économie circulaire de Toulouse Métropole et de AMI ECO.

AXE #3. DÉVELOPPER L'ESS VIA LA COMMANDE PUBLIQUE ET LES ACHATS RESPONSABLES (SPASER)

Toulouse Métropole a intégré dans son SPASER (schéma de promotion des achats publics socialement et économiquement responsables) un axe dédié à l'ESS, afin de développer les achats de la collectivité auprès d'entreprises de l'économie sociale et solidaire. En 2023, une assistance à maîtrise d'ouvrage a permis de réaliser un diagnostic et de travailler au futur plan d'action mis en œuvre dès 2024.

AXE #4. RENFORCER ET STRUCTURER L'ANIMATION DE LA POLITIQUE ET DE L'ÉCOSYSTÈME ESS

L'animation du réseau de l'ESS à destination des porteurs de projets et entreprises de l'ESS se renforce. De nombreux événements ont été organisés tout au long de l'année. Les acteurs et lieux de l'ESS sont de plus en plus nombreux à contribuer à l'Agenda Toulouse Métropole Impact, notamment les six Lieux Totems de l'ESS, les Lieux transitoires et les ESScales.

La troisième édition des Rencontres Toulouse Métropole Impact a rassemblé plus de 250 participants aux Halles de la Cartoucherie, nouveau haut-lieu toulousain et Lieu Totem de l'ESS. Au programme : matinée consommation responsable avec une rencontre acheteurs-fournisseurs sur le mobilier de réemploi et une visite des acteurs des Halles de la Cartoucherie ; la labellisation des Lieux Totems de l'ESS et table ronde sur les tiers-lieux ; l'anniversaire des 10 ans du Parcours ADRESS.



Un nouvel événement a été créé, la « Tournée des Lieux Totems de l'ESS », balade active invitant les acteurs de l'ESS et les habitants à découvrir des lieux phares de l'économie sociale et solidaire toulousaine.

Cette année, trois étapes ont été proposées :

- Les Imaginations fertiles – Le FIL « Devenez acteur de votre avenir dans un tiers-lieu » ;
- EDENN « Imaginez la ville durable et solidaire » ;
- Le Pôle ESS des Herbes Folles « Découvrez un lieu vitrine du réemploi et des métiers de la transition écologique et sociale ».

Un nouveau format de réunion d'information collective a été créé pour les créateurs d'entreprises sociales afin de présenter l'ensemble des dispositifs du Parcours Entreprises ESS en phase de création. On peut souligner également l'organisation d'une rencontre « Évaluation d'impact social » et de 20 Pauses Dej TMI tout au long de l'année.



Lieu Totem
de l'Économie
sociale et solidaire
Toulouse
Métropole
Impact

LA TOURNÉE DES LIEUX TOTEMS DE L'ESS #2023

partez à la découverte des lieux engagés de vos quartiers

En Octobre – Novembre

3 LIEUX, 3 ÉTAPES, 3 DÉFIS

- 📍 Les Imaginations Fertiles
- 📍 Le FIL EDENN
- 📍 Le Pôle ESS des Herbes Folles

Au cœur de
votre quotidien

toulouse
métropole

En partenariat avec :



AXE #5. ACCOMPAGNER ET PROMOUVOIR LES LIEUX TOTEMS DE L'ESS

Le programme d'accompagnement et de promotion des Lieux Totems de l'ESS, tiers-lieux emblématiques de cette économie, a été retravaillé et le label « Lieux Totems de l'ESS — Toulouse Métropole Impact » a été créé, accompagné de sa charte d'engagements. L'année 2023 a été marquée par la labellisation de six Lieux Totems de l'ESS par le Président de Toulouse Métropole, à l'occasion des Rencontres Toulouse Métropole Impact.

Le comité de labellisation a également permis de sélectionner deux lieux transitoires et 5 ESScales, qui figureront avec les Lieux Totems de l'ESS sur la cartographie des « Territoires de l'ESS ».

Afin de promouvoir les Lieux Totems labellisés, des supports ont été développés : une cartographie, 6 vidéos, une exposition, des fiches projets, un article dans le magazine TIM. Un chantier innovant de création mutualisée de signalétique impliquant les 6 Lieux Totems a été mis en place, intégrant un chantier éducatif de pré-insertion avec des jeunes éloignés de l'emploi. En complément, la Métropole a installé des panneaux de signalisation routière pour faciliter l'accès à ces tiers-lieux. Toulouse Métropole a également participé à l'événement national « CAPE! Communauté des acteurs publics engagés pour les tiers lieux » organisé par le GIP France Tiers-Lieux, lequel a valorisé et le programme « Lieux Totems de l'ESS » de Toulouse Métropole dans son nouveau « Guide tiers-lieux et collectivités – comment faire ensemble ».



DÉCOUVREZ L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS LES TIERS-LIEUX TOULOUSAINS



AXE #6. INTERNATIONALISER LA POLITIQUE ESS, INNOVER ET MONTER EN COMPÉTENCES AVEC ERASMUS +



L'année 2023 a vu le lancement du projet European Action for Social Entrepreneurship Support – CRAFT financé par Horizon Europe, centré sur le développement de l'entrepreneuriat social. Toulouse Métropole est chargée de rédiger des recommandations politiques auprès de l'Europe, au sein d'un consortium de six structures impliquées dans l'accompagnement de l'entrepreneuriat social.

Une réunion de lancement s'est tenue à Bucarest. Par ailleurs, dans le cadre de l'accréditation Erasmus + pour l'ESS, un voyage préparatoire en vue de l'organisation de la visite apprenante à Bruxelles de 2024 a permis de rencontrer sept structures représentant l'Europe et l'Économie sociale belge.

AXE #7. RENDRE LISIBLE L'OFFRE DE SERVICES ESS ET INNOVATION SOCIALE DE TOULOUSE MÉTROPOLÉ ET FAIRE CONNAÎTRE LA DYNAMIQUE « TOULOUSE MÉTROPOLÉ IMPACT »

- Toulouse Métropole et la CRESS Occitanie se sont employés, avec les membres du collectif Toulouse Métropole Impact, à créer un Guide « Entreprendre en ESS sur Toulouse Métropole » qui sera publié début 2024.
- À partir du travail réalisé en 2022 sur l'identité visuelle et les supports de communication de Toulouse Métropole Impact, un kit communication a été créé et transmis aux partenaires.
- Le matériel événementiel « TMI » a été produit.
- Cinq vidéos présentant un panorama de l'identité et de l'offre de services Toulouse Métropole Impact ont été créées et diffusées dans le cadre de campagnes LinkedIn.
- Deux expositions ont été créées : une exposition présentant le Parcours ADRESS et douze entreprises sociales que le dispositif a accompagnées ; une exposition sur les six Lieux Totems de l'ESS.
- Plusieurs supports ont été développés au bénéfice de chacun des Lieux Totems de l'ESS : signalétique, vidéos, exposition et fiches projets.
- Une page LinkedIn dédiée à Toulouse Métropole Impact a été mise en place, elle est alimentée très régulièrement et après quelques mois, elle compte déjà plus de 1700 abonnés.

EMPLOI

Le rôle de Toulouse Métropole et de son partenaire Toulouse Métropole Emploi (TME) consiste à établir des liens entre le développement économique du territoire et l'emploi local, d'intervenir quand l'offre ne rencontre pas la demande et notamment pour les publics rencontrant des difficultés d'accès au marché du travail. Pour répondre à ces objectifs, les missions sont organisées autour de trois grands axes :

- **Faciliter le recrutement des entreprises en rapprochant l'offre et la demande,**
- **Accompagner les demandeurs d'emploi,**
- **Observer pour comprendre l'évolution du territoire et de l'emploi afin d'être en mesure d'adapter nos réponses « emploi ».**

AXE 1 : FACILITER LE RECRUTEMENT DES ENTREPRISES EN RAPPROCHANT L'OFFRE ET LA DEMANDE

PLATEFORME EMPLOI

Une plateforme numérique axée sur l'emploi local est développée depuis deux ans pour faciliter à la fois les démarches des entreprises et des candidats.

Elle propose aux demandeurs d'emploi un accès centralisé à toutes les offres d'emploi disponibles sur le territoire de la Métropole via un site web unique. Parallèlement, elle offre aux entreprises la possibilité de diffuser gratuitement leurs offres d'emploi.

Chiffres clés

- Plus de 12 000 offres d'emploi locales (+ 46,3 % en comparaison de l'année 2022)
- 690 comptes entreprises (+ 41,6 % en comparaison de l'année 2022)
- 6 400 candidats (+ 59,5 % en comparaison de l'année 2022)
- La plateforme a été impliquée dans une vingtaine d'événements.

LES ÉVÉNEMENTS EMPLOIS ET RECRUTEMENT

La collectivité a organisé tout au long de l'année des forums emploi de proximité dans les quartiers et des forums thématiques sur des métiers ou secteurs en tension.

L'année 2023 a été très riche avec de multiples événements organisés en collaboration avec les partenaires emploi au plus près des demandeurs d'emploi :

Forum Place de l'emploi et de la formation au cœur des Ramblas à Blagnac

L'affiche est divisée en plusieurs sections. En haut, le titre 'PLACE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION' est écrit en lettres blanches sur un fond orange et rose. À droite, une photo d'une femme souriante est visible. En dessous, une photo d'un homme souriant est à gauche, et une photo d'une femme souriante est à droite. Le logo 'Villes pour tous' est en bas à gauche, et 'ENTRÉE LIBRE' avec un pictogramme est en bas à droite. Le bas de l'affiche est divisé en deux colonnes : 'TOULOUSE ALLÉES JEAN JAURÈS' et 'BLAGNAC COMPLEXE SPORTIF LES BARRADELS'. Les dates 'MARDI 3 OCT. 2023 13H - 17H' et 'JEUDI 5 OCT. 2023 13H - 17H' sont indiquées. Un QR code est placé entre les deux colonnes avec le texte 'Retrouvez les offres'. En bas, une série de logos de partenaires (Mairie de Toulouse, Toulouse Métropole, République Française, Pôle emploi, etc.) est présentée, suivie du texte 'AFFICHAGE OFFERT PAR LA MAIRIE DE TOULOUSE'.

En collaboration avec France Travail, le forum, situé allée Jean-Jaurès à Toulouse, a connu un vif succès avec la participation de 1 616 visiteurs, 1 393 mises en relation, 846 entretiens, impliquant 36 entreprises. Une nouveauté remarquable pour l'édition 2023 fut l'ajout d'un forum Place de l'emploi et de la formation sur une commune de la Métropole. Ainsi, Blagnac a accueilli 466 visiteurs sur cet événement et une vingtaine d'entreprises spécialisées dans les secteurs représentatifs du territoire.

Forum emploi au cœur du quartier de Borderouge au Métronum

Bilan: 600 visiteurs, 100 entretiens, 21 entreprises présentes



Forum emploi sur les métiers du numérique à la Reynerie avec TME

Bilan: 20 entreprises spécialisées dans le numérique et 5 organismes de formation présents, 70 entretiens réalisés, 300 visiteurs, 32 offres d'emploi ou de formation proposées.



Forum emploi de Montaudran à l'envol des pionniers

Bilan: 30 entreprises présentes, 60 entretiens réalisés, 15 embauches directes réalisées sur place.



Forum emploi des jeunes diplômés

Bilan: 180 participants au forum, 15 entreprises mobilisées sur l'événement.

23 NOVEMBRE 2023 • 13H30 À 17H

Forum emploi

Bac + 2 ou plus

- Job Dating
- Stands d'information
- Ateliers soft skills/démarche réseau/Connaissance du marché de l'emploi cadre et rémunération
- Mini-conférence: emploi et handicap

LA REYNERIE
Espaces numériques :
12, avenue Winston Churchill
BUS : 14 arrêt lac Reynerie
MÉTRO : Ligne A arrêt Reynerie

Plus d'infos et inscription aux ateliers

Au cœur de votre quotidien

toulouse métropole

Nouveauté en 2023, cet événement a été réalisé dans le cadre de la Cité de l'emploi, en partenariat avec plusieurs acteurs du territoire, dont France Travail, la Mission Locale, le CRIJ, Face GT et le réseau des Entreprises s'engagent, NQT, Cap Emploi... mais aussi des partenaires moins souvent mobilisés pour les forums en quartiers prioritaires (QPV): l'APEC, Job IRL, Sciences Po Toulouse... L'objectif novateur était de proposer un forum à destination des publics diplômés au cœur des quartiers Politique de la Ville.

Plusieurs enjeux étaient en vue pour cet événement:

- Répondre aux besoins emploi des publics diplômés résidant en QPV, en donnant à voir toutes les solutions existantes,
- Renforcer les flux entre les territoires, en faisant venir des publics toulousains diplômés au Grand Mirail pour cet événement,
- Lever les représentations y compris des acteurs sur l'offre de service à proposer en QPV.

Les retours de cet événement ont été très positifs, avec un engouement des acteurs et un renforcement de l'attractivité de la Cité de l'Emploi, ayant permis d'expérimenter de nouveaux formats d'événements et la diversification des acteurs mobilisés en QPV. De même, les entreprises impliquées nous ont fait part de leur

satisfaction, notamment pour le ciblage des candidats, en adéquation avec les exigences des postes proposés.

Speed meeting entreprises/partenaires emploi-Insertion

Bilan: 18 entreprises mobilisées, 18 conseillers insertion présents (de Pôle Emploi, la Mission locale et le PLIE), une cinquantaine d'offres d'emploi proposées.

Forum des métiers de la transition écologique

En lien avec le Plan Climat Air Énergie Territorial, et notamment son sixième axe autour de la création d'emplois verts, la Toulouse Métropole a organisé le premier forum des métiers de la transition écologique. Cet événement de grande ampleur a mobilisé 366 partenaires de 122 structures différentes (dont 35 entreprises, 23 acteurs de l'ESS, 14 acteurs de la formation, 15 acteurs de la formation, 16 institutions et acteurs économiques

JEUDI 14 DÉCEMBRE DE 9H À 17H30

Forum des métiers de la transition écologique

On recrute !

ÎLE DU RAMIER
Hall 8, 8 allée Fernand-Jourdant

Au cœur de votre quotidien

toulouse métropole

et 19 acteurs de l'entrepreneuriat). Il a été mené au Hall 8 sur l'Île du Ramier.

Le programme de la journée, préparé en coordination avec plus de 60 acteurs et entreprises volontaires et engagés, était composé d'actions d'information et de sensibilisation sur la transition écologique et l'évolution des métiers, de témoignages et actions de découverte sur les métiers (démonstrations, animations, escapes game, mini-conférences, ateliers...), d'informations sur les formations et l'entrepreneuriat, ainsi que d'un « job dating ».

Plus de 170 offres d'emplois, de stages et d'alternances étaient proposées ce jour-là.

Six secteurs d'activité étaient mis en avant pour le job dating, dont la rénovation énergétique des bâtiments et l'éco-construction; l'économie circulaire; la gestion des déchets; les énergies renouvelables; la mobilité durable et un dernier pôle, « Terre durable »: agriculture, alimentation, biodiversité et ressources en eau. Chacun de ces pôles était composé d'entreprises recruteuses, d'acteurs de formation, ainsi que des animations et démonstrations pour permettre la découverte des métiers. De plus, l'événement donnait la possibilité de découvrir les projets de la collectivité et ses opportunités d'emploi pour aujourd'hui et pour demain. Ce forum avait pour cible une variété de publics, avec pour chacun d'entre eux une réponse adaptée (demandeurs d'emploi, jeunes, publics en reconversion professionnelle, publics diplômés ou plus éloignés de l'emploi...).

En termes de bilan, 1863 personnes ont participé à ce forum tout au long de la journée, de tous âges confondus, avec une surreprésentation des 26-49 ans (60 %). 90 % des exposants et 86 % des publics (ayant répondu à l'enquête) sont satisfaits de l'événement, avec un souhait généralisé de reproduire ce type d'événement sur la thématique de la transition écologique. En termes de perspectives pour l'année 2024, l'enjeu est de constituer un réseau d'acteurs, pouvant s'impliquer dans les actions de la Direction Emploi Insertion et de ses partenaires, notamment dans le cadre de la feuille de route de la Cité de l'emploi.

Le Rallye Emploi des Communes

Toulouse Métropole dans le cadre de son soutien aux politiques emploi intercommunales a souhaité proposer la possibilité de regrouper certains événements proches tant dans le contenu que dans le calendrier afin d'en renforcer les résultats. C'est pourquoi, en 2023, la collectivité a soutenu le premier Rallye Emploi des Communes qui s'est déroulé le 1^{er} juin. L'objectif: après les avoir rapidement préparés en amont, les demandeurs d'emploi sont envoyés par groupes de 2 ou 3 sur une zone d'activité pour aller à la rencontre des entreprises du territoire de manière spontanée afin de recueillir les offres ou intentions d'embauche de celles-ci et les partager en fin de journée avec les autres demandeurs d'emploi participant à l'action.

Cet événement, qui a réuni plus d'une douzaine de communes, a rencontré un réel succès: plus de 120 demandeurs d'emploi mobilisés, plus de 300 entreprises visitées, au moins autant d'offres ou intentions d'emploi recueillies et un niveau de

satisfaction général que ce soit côté demandeurs d'emploi, entreprises ou partenaires très positif.

PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE): ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

Le PLIE vise l'accès ou le retour à l'emploi durable des publics qui en sont éloignés, en proposant à la fois un accompagnement des demandeurs d'emploi mais aussi des entreprises pour les aider dans leurs recrutements.

Après des entreprises le Plie les aide dans leurs recrutements et pour intégrer et maintenir durablement en emploi les participants.

FAITS MARQUANTS EN 2023

Mission du Pôle entreprise PLIE

Il prospecte les entreprises du bassin d'emploi pour collecter des offres correspondant aux recherches et profils de demandeurs d'emploi accompagnés.

Il soutient l'activité des référents de parcours des participants PLIE pour favoriser la rencontre avec les entreprises (découverte des métiers, visite d'entreprises, ateliers collectifs de prospection et de préparation aux entretiens de recrutement...).

Poursuite de la mise en place de la charte PLIE-Entreprises « Engagés ensemble pour soutenir l'emploi local »

Cette proposition auprès des entreprises partenaires a vu le jour en décembre 2021: la signature de chartes partenariales PLIE et entreprises vise à formaliser et valoriser la relation du PLIE avec les entreprises de son réseau. En 2023, 14 chartes ont été signées, ce qui fait un total de 35 chartes aujourd'hui.

La charte PLIE-Entreprises se décline en actions concrètes, permettant:

- d'accompagner les participants PLIE dans leurs parcours emploi, en facilitant leur recrutement par des visites d'entreprises, par de la sensibilisation aux métiers, des immersions, du parrainage, la diffusion des offres d'emploi au PLIE...
- de participer aux actions menées par Toulouse Métropole telles que les forums emploi et jobs dating, la publication des offres d'emploi sur la Plateforme Emploi de Toulouse Métropole.

Les Rencontres métropolitaines des acteurs du PLIE

Deux rencontres métropolitaines ont été organisées en 2023. Le 28 mars, avec l'ensemble de l'équipe PLIE, les partenaires institutionnels et les opérateurs du plan d'action. Cette matinée avait pour objectif de resserrer les liens entre les prescripteurs et les opérateurs et de permettre de mieux identifier les

actions à mettre en place en fonction des situations de chaque participant.

Le 5 décembre, se sont déroulées les secondes rencontres métropolitaines à destination des employeurs. Elles ont réuni 130 représentants entreprises qui ont pu participer à un speed meeting ou à l'un des trois ateliers organisés pour l'occasion, sur les thématiques du logement, de la mobilité et de l'accueil d'un collaborateur en situation de handicap. Cette après-midi a permis de poursuivre le développement du réseau partenarial avec les entreprises accompagnées dans leurs démarches de recrutement, mais aussi pendant la période d'intégration du salarié, jusqu'à 6 mois. A l'occasion des rencontres partenariales, 11 entreprises engagées pour le territoire: ATIDA, AU BOULOT, AUCHAN, CARPE DIEM PREMIUM, CCAS de Toulouse, CITY ONE, COMPASS GROUP, DROP INTERIM, ONELA, TAMAN, VIVEO ont signé la charte PLIE « Engagés ensemble pour soutenir l'emploi local ».

La démarche « découverte des métiers » auprès des référents PLIE se poursuit et s'intensifie. Cette démarche, impulsée depuis 2019 permet à des entreprises d'intervenir régulièrement afin de présenter leurs métiers. L'objectif est de faire connaître aux référents du PLIE les différents métiers qui recrutent pour proposer des postes adaptés aux participants PLIE. En 2023 de nouvelles entreprises sont intervenues auprès des référents PLIE: City One, conseil départemental, Viveo, Geiq Vert, Decoset.

BILAN entreprise PLIE

Au 31 décembre 2023, le réseau d'entreprises du PLIE s'est enrichi de 63 nouvelles entreprises. Ainsi, le nombre d'entreprises partenaires du PLIE s'élève à 522 en file active.

1009

Nombre d'emplois de parcours durant l'accompagnement dont 486 emplois durables.

Top 10 des sorties emploi:

Emploi	Nb	%
Nettoyage de locaux	72	36,5 %
Assistance auprès d'adultes	22	11 %
Personnel polyvalent en restauration	17	8,5 %
Personnel de cuisine	15	7,5 %
Magasinage et préparation de commandes	14	7 %
Services domestiques	14	7 %
Assistance auprès d'enfants	14	7 %
Personnel polyvalent des services hospitaliers	11	5,5 %
Assistanat technique et administratif	10	5 %
Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents	10	5 %

AXE 2 : ACCOMPAGNER LES DEMANDEURS D'EMPLOI ET FAVORISER LES PARCOURS D'INSERTION

Toulouse Métropole s'appuie sur son réseau partenarial, TME, et les dispositifs qu'elle porte ou soutient afin de favoriser les opportunités d'emploi pour les habitants et notamment pour ceux les plus éloignés du marché du travail. Ainsi la Métropole dispose de différents leviers/dispositifs :

LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI : ACCOMPAGNER LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Le dispositif du PLIE de Toulouse Métropole, co-financé à 50 % par du Fonds Social Européen **vise l'accès ou le retour à l'emploi durable des publics qui en sont éloignés.**

Auprès des demandeurs d'emploi qui cumulent des difficultés le PLIE propose **un accompagnement renforcé « sur mesure »** permettant la levée des freins périphériques et la montée en compétence des publics: 35 référents, interlocuteurs privilégiés des demandeurs d'emploi du territoire sont mis en place dans les différentes structures qui accueillent le public: dans les services emploi des communes, dans les agences Pôle Emploi, ainsi que dans des structures associatives, notamment celles accueillant des publics spécifiques (publics handicapés, publics FLE, sans résidence stable...). En complémentarité de l'accompagnement renforcé à l'emploi des référents, le PLIE met en place des actions pour répondre concrètement aux besoins

des personnes accompagnées : formation, préparation à l'emploi, redynamisation, mobilité, garde d'enfant, santé, logement...

FAITS MARQUANTS EN 2023

Signature du nouveau protocole partenarial PLIE pour la période 2022 - 2025

Le PLIE participe au Service public de l'emploi (SPE) et s'inscrit en complémentarité des actions et dispositifs portés par les différents acteurs de l'Emploi. Dans ce cadre, un protocole PLIE partenarial a été établi, et signé le 6 septembre 2023 par le préfet de Haute-Garonne, le Sicoval, le Conseil départemental de la Haute-Garonne, la Région, Pôle Emploi, Cap Emploi/HandiPro, la Caisse des Allocations Familiales, la Mission Locale de Toulouse, la Mission Locale de la Haute-Garonne, Toulouse Métropole Emploi, le Président du MEDEF 31, la CPME 31 et le PLIE.

Le nouveau protocole adopté prévoit l'élargissement des partenaires signataires ainsi que l'évolution du format du protocole pour valoriser les ressources des partenaires mobilisables par le PLIE ; de nouveaux acteurs sont donc devenus signataires du protocole 2022-2025 et participent désormais aux instances de pilotage et d'animation du dispositif : la Région Occitanie, le MEDEF 31, la CPME 31, la Mission Locale Haute-Garonne et la Caisse des Allocations Familiales 31.

Participation du PLIE à la mise en route du Service public d'insertion et de l'emploi (SPIE)

Impulsé par la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, le SPIE est constitué d'un réseau de professionnels de l'insertion et l'emploi, déployé en Haute-Garonne depuis septembre 2022, avec le soutien des acteurs de proximité (DDETS, Département, Pôle Emploi, Mission Locale, PLIE...). En 2023, 205 participants ont été accompagnés par le PLIE dans le cadre du SPIE dont 161 allocataires RSA. 42 ont bénéficié d'un emploi de parcours au cours de l'année écoulée, trois d'entre eux sont sortis en emploi durable ou formation qualifiante ; 27 ont obtenu un emploi durable et devraient sortir du dispositif prochainement. Le dispositif SPIE a pris fin au 31 décembre 2023 mais l'accompagnement PLIE se poursuit pour ces publics.

Bilan Accompagnement PLIE pour 2023

- **2 685** personnes ont été accompagnées. La durée moyenne d'inactivité des participants à l'entrée du dispositif a légèrement baissé, passant à 27 mois (28 mois en 2022) - 44 % d'entre eux présentent un niveau de formation/qualification inférieur ou égal au CAP-BEP,

- 17 % ont obtenu leur qualification à l'étranger, près de 14 % disposent d'une reconnaissance de travailleur handicapé, - 53 % des publics sont de nationalité hors UE, en augmentation depuis plusieurs années (49 % en 2022, 43,5 % en 2021, contre 41 % en 2020)

- **Le taux de « sorties positives »* consolidé** pour 2023 est de 62,36 % (contre 54 % en 2022, et 50 % en 2021), dont 55 % de sorties en emploi durable, soit **433 contrats de travail** (contre 384 contrats de travail en 2022 et 325 contrats en 2021), et **59 sorties en formation qualifiante obtenue** (67 en 2023)
- L'indicateur **taux de « sorties dynamiques »**, mis en place depuis 2019, mesure toutes les sorties en emploi ou en formation (y compris les sorties positives non justifiées à 6 mois ou à l'issue de la formation ainsi que les emplois en intérim et en IAE). Ce taux s'élève à **67 % (62 % en 2022 et 55 % en 2021 et 2020)**
- **En 2023, 4 538** étapes ont été mobilisées par les référents PLIE pour les participants accompagnés, **dont 1 890 étapes emplois (1 603 en 2022)** Parmi ces étapes, 1170 correspondent à un emploi de parcours (Atelier Chantier d'insertion, Association Intermédiaire, Entreprise d'insertion, CUI-CAE - Contrat d'Accompagnement à l'Emploi, Aiant Familial, CIPI (Contrat d'Insert Prof Intérimaire), Intérim d'insertion, Intérim, Service Civique, Vacances, CDD, CDI < mi-temps, CESU- Chèques emploi service, ...)

Le public Quartier Politique de la Ville

Avec 359 personnes accompagnées en 2023 (contre 396 en 2022), ce public représente 13,3 % de l'ensemble des participants en légère baisse depuis 2022 (16 %).

La part du public qui a accédé à une sortie positive en 2023, s'élève à 44,6 % (contre 47 % en 2022, et 62 % tout publics confondus en 2023).

LE DISPOSITIF CITÉ DE L'EMPLOI

La Cité de l'emploi de Toulouse Métropole, copilotée avec la Préfecture, a été inaugurée le 22 septembre 2021, lors de la visite de la Ministre Nadia Hai. Ce dispositif national a pour objectif d'offrir aux résidents des Quartiers Politiques de la Ville les mêmes opportunités d'accès à l'accompagnement, à l'emploi et à la formation que le reste du territoire de Toulouse Métropole.

* *Sorties positives : emploi durable (CDD de 6 mois minimum ou CDI minimum mi-temps) et formations qualifiantes suivies et validées.*

Dans le cadre d'une enveloppe de 100 000€, la Cité de l'emploi intervient sur le territoire, au travers de 3 axes stratégiques :

- Axe 1: Mobilisation et coordination des partenaires autour du projet,
- Axe 2: Renforcement de l'accès aux dispositifs de droit commun,
- Axe 3: Réponses aux besoins non-couverts, notamment autour du rapprochement entre l'offre et la demande d'emploi et le développement de l'entrepreneuriat.

En 2023, le dynamisme de la Cité de l'Emploi s'est poursuivi, aboutissant aux actions suivantes :



• **Axe 1 : Mobilisation et coordination des partenaires autour du projet**

- **Une animation des lieux labellisés fin 2022**, avec l'organisation d'une visite de ces lieux au mois de juin 2023 par les élus référents de la Cité de l'Emploi, Isabelle Ferrer et Gaëtan Cognard et la Sous-Préfète Hélène Lestarquit. De même, une commission Emploi du Grand Mirail, « en marchant » a été mise en œuvre en octobre 2023, pour promouvoir les lieux labellisés et les échanges entre les acteurs de l'emploi, de l'entrepreneuriat et de proximité.

- **Poursuite de la labellisation d'actions et d'événements, avec 36 événements** et actions labellisées. Cette labellisation implique un apport de la collectivité, en termes de soutien logistique, d'ingénierie, de partenariats, de communication, de suivi... ou encore financier. En 2023, il s'agissait d'œuvrer pour labelliser des actions et événements hors Grand Mirail, le territoire d'expérimentation de la Cité de l'Emploi. Ainsi, en 2023, 19 événements labellisés étaient menés hors Grand Mirail.

- **Inscription de cette forme de collaboration et ses acquis dans le nouveau Contrat de Ville.** Implication de la Direction de l'Emploi dans l'écriture du nouveau Contrat de Ville 2024-2030, pour inscrire et pérenniser les acquis de la Cité de l'Emploi, notamment en termes de travail partenarial et de mobilisation du droit commun, dans la Politique de la Ville.

• **Axe 2 : Renforcement de l'accès aux dispositifs de droit commun**

- Poursuite des **Plateformes Relais Parcours**, en coordination avec la Prévention spécialisée, de manière trimestrielle, sur deux territoires : le Grand Mirail et les Quartiers Nord. L'objectif reste inchangé : étudier collectivement des situations anonymisées et y apporter des solutions, entre acteurs de l'emploi, de l'insertion, de la formation et de l'accès aux droits. En juin 2023, un bilan a été mené sur les Plateformes, donnant à voir l'efficacité de ces instances, notamment dans l'inscription systématique dans le droit commun des jeunes concernés, ainsi que dans le renforcement de l'interconnaissance entre acteurs.

- **Poursuite des outils mutualisés et des temps de partage entre partenaires** : avec l'agenda des événements du territoire emploi / entrepreneuriat, la page LinkedIn Cité de l'emploi, les pitches Cité de l'emploi et de ses partenaires, un temps de visio-conférence mensuel de partage des informations, etc.

- **La mobilisation du droit commun en faveur des résidents des Quartiers de la Politique de la Ville (QPV)**, notamment en lien avec les projets de la collectivité et les partenariats développés : le label Ville pour tous, les partenariats de délégation de services publics pour la découverte des métiers du spectacle du Casino Barrière Toulouse, etc.

- Un renforcement des liens avec les acteurs de proximité, en les impliquant dans les actions de la Cité de l'emploi, en encourageant à l'orientation vers le droit commun et en soutenant de nouvelles initiatives pour des démarches d'aller-vers et d'orientation pour répondre aux besoins des publics (fresque par des publics féminins aux Espaces Numériques Reynerie...).



• **Axe 3: Réponses aux besoins non-couverts - Des expérimentations et de nouveaux formats d'événements:**

1. Un forum dédié à la découverte des métiers autour de 10 secteurs d'activité, grâce à des escapes games et des rencontres avec des professionnels, organisé avec Face GT.
 2. Des forums thématiques portés en propre ou labellisés (numérique, métiers de l'alimentaire et de l'agriculture, métiers de la transition écologique...).
 3. Un forum des publics diplômés, réalisé au cœur des QPV - avec pour objectifs à court terme de répondre aux besoins des publics diplômés de ces territoires et de renforcer les flux entre les territoires. Un autre objectif, plus à moyen terme, consiste à faire évoluer les représentations des acteurs emploi pour diversifier l'offre de services proposée.
 4. Des forums entrepreneuriat partenariaux (ex: Mois quartier), mêlant des ateliers co-animés par des acteurs faisant partie de la Cellule entrepreneuriat.
- **Des actions de découverte métiers**, en lien avec le partenariat de délégation de services publics de la collectivité. Ainsi, le Casino Barrière Toulouse a accueilli 10 jeunes, de la Mission Locale Toulouse et de Sozinho, en stage d'une semaine lors de la réalisation de son nouveau spectacle.
- **Une sensibilisation des entreprises aux recrutements inclusifs**, grâce à des temps de partage de pratiques, dédiés aux acteurs de l'emploi et aux entreprises, ainsi que des outils de sensibilisation, notamment sur le non-recours.

- **Un soutien à 12 actions sur le territoire**, dont une dans le cadre d'un AAP autour de la coupe du monde de rugby. Parmi ces actions, 5 nouvelles actions ont été soutenues en 2023 (L'atelier mode éthique de Casa93Mirail, École Être à Toulouse, Yalla Rugby, l'animation du RIOE par la Mission Locale Toulouse, un projet fresque avec Liens Horizons Danse). De même, 6 actions existantes ont été pérennisées en 2023 (Les Ateliers de fabrication des Imaginations Fertiles, la levée des freins pour les femmes en insertion des Munitionnettes, des étoiles & des femmes de Sororitère et Égalitaire, la Fabrik inclusive pour les métiers de Face GT, Call me if you get lost de Combustible numérique, l'Objectif TAF de Sozinho).

La Cité de l'Emploi se poursuit en 2023-2024, en articulation avec le nouveau Contrat de Ville 2024-2030 et l'arrivée de France Travail, autour des 3 axes de sa nouvelle feuille de route.

- Axe 1: Mobilisation et concertation des partenaires autour du projet Cité de l'Emploi,
- Axe 2: Renforcement de l'accès des publics des QPV aux dispositifs de droit commun,

- Axe 3: Faire profiter les quartiers du dynamisme économique de Toulouse Métropole.

LE SOUTIEN AUX ACTIONS EMPLOI — INSERTION DU TERRITOIRE

L'objectif de Toulouse Métropole est de financer des associations ou des actions qui ont un impact fort sur l'emploi. L'instruction des demandes de subvention est accompagnée d'une évaluation qui permet de mesurer les résultats des actions menées et d'optimiser ou d'ajuster le plan d'action si besoin.

En 2023, ce sont au total 38 associations soutenues, pour un montant total de 1595 000 €, dont :

- > 13 structures partenaires financées (fonctionnement) ,
- > 5 SIAE soutenues, dans le cadre de la stratégie IAE,
- > 31 projets/actions subventionnés.

TOULOUSE MÉTROPOLE EMPLOI

MOBILISER L'INVESTISSEMENT PUBLIC

La contribution de la Métropole au **développement de l'emploi via le levier de la commande publique** repose en partie sur la mise en place de clauses sociales d'insertion dans les marchés passés par la Métropole, ses communes membres et plus largement l'ensemble des acheteurs publics du territoire. À ce titre, un objectif d'augmenter de 50 % le nombre d'heures d'insertion sur la durée du mandat 2020 - 2026 a été fixé. Cet objectif est en passe d'être franchi, le nombre d'heures réalisées ayant augmenté de près de 48 % entre 2019 et 2022 atteignant 923 718 heures.

Les travaux liés à la construction de la 3^e ligne de métro à Toulouse ont d'ores et déjà permis de réaliser un peu plus de 83 000 heures d'insertion à fin septembre 2023 et une démarche partenariale est mise en œuvre avec l'appui des partenaires emploi - insertion du territoire pour les entreprises et acteurs du projet visant à répondre au défi que le chantier pose en matière d'emploi.

Parallèlement les actions de sensibilisation et de promotion des achats socialement responsables se



DR

sont poursuivies. TME a notamment participé à l'organisation de rencontres acheteurs – fournisseurs de l'ESS en novembre dans le cadre des Rencontres Toulouse Métropole Impact 2023 sur le thème de l'économie circulaire du bâtiment.

De même une action de sensibilisation d'une trentaine de professionnels de la collectivité intervenant sur la fonction Achat a été conduite le 7 novembre dans un format ludique et pédagogique.



CONDUIRE DES DÉMARCHES EMPLOIS – COMPÉTENCES SECTORIELLES

Sous le mandat de la Métropole, TME a poursuivi ses **actions de soutien aux acteurs économiques** dans le secteur du numérique et le secteur du grand âge et du handicap.

Pour le secteur du numérique, la démarche tournée vers les enjeux de démocratisation du secteur et d'accès à l'emploi des habitants des quartiers prioritaires de la ville est portée depuis 2015 et a permis d'organiser un ensemble d'actions préparatoires au Forum des métiers du Numérique organisé au sein des Espaces Numériques Reynerie le 5 décembre 2023. En particulier, 4 sessions de « Place Numérique » ont été construites pour permettre à des demandeurs d'emploi ou des salariés en reconversion d'échanger directement avec des professionnels du secteur et d'identifier les prérequis, formations ou opportunités d'emploi proposées. Chaque session portait sur un enjeu spécifique : le handicap, la reconversion, les jeunes, les femmes.

TME anime également depuis fin 2021 une plateforme des métiers du grand âge et du handicap qui réunit l'ensemble des acteurs du secteur et propose une série d'actions permettant de répondre aux difficultés rencontrées par les entreprises et associations en matière d'attractivité, de recrutement, de formation, de mobilité ou encore de maintien dans l'emploi. Elle permet notamment aux employeurs de

promouvoir leurs métiers et d'aller à la rencontre de demandeurs d'emploi dans le cadre d'évènements que la plateforme organise.



DR

Enfin, une série d'actions a été conduite dans l'année pour **soutenir la pratique des professionnels de l'emploi** et de l'insertion qui travaillent au contact des publics éloignés de l'emploi.

Trois programmes de coach ont ainsi été développés :

- Sur les métiers du numérique,
- Sur les métiers de l'autonomie,
- Sur les métiers de la transition écologique dans le cadre de la préparation du premier Forum que la Métropole organise sur l'emploi dans ce secteur.

DR

Chaque session réunit une vingtaine de conseillers emploi chargés d'accompagner les demandeurs d'emploi et leur permet de mieux appréhender les enjeux du secteur, l'offre de formation accessible et les opportunités d'emploi offertes par les entreprises dans les différents secteurs.

Dans le même état d'esprit, et dans le cadre de l'engagement de TME au titre du collectif Toulouse Métropole Impact, des actions d'accompagnement des associations et structures de l'ESS ont été mises en place pour leur permettre de mieux appréhender leur fonction employeur, de connaître et mieux utiliser les outils de gestion de ressources humaines et de comprendre le rôle des différents services présents sur le territoire pour les accompagner dans ce domaine (aide au recrutement, gestion et développement des compétences, mobilité...). Deux ateliers ont été menés en 2023 pour une vingtaine de structures.



DR

AMÉNAGEMENT



OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT ET PROJETS URBAINS

TERRITOIRE OPÉRATIONNEL EST

ÉTUDES STRATÉGIQUES

Grand Parc de l'Hers

En 2023, le Grand Parc de l'Hers (GPH) a franchi une étape importante. En effet, sa préfiguration achevée en fin d'année donne un cadre pour sa mise en œuvre: un périmètre, un livre blanc et un plan d'actions.

Cette étape de préfiguration a été menée en co-pilotage avec Toulouse Métropole et le groupement d'études: L'Usage des lieux, Urbapop, ComET Environnement, D'une Ville à l'autre et Étude Marti Franch.

PROJETS DE CŒUR VILLE — CŒUR DE VILLAGE

La Métropole accompagne depuis 2022 la Commune de **Beaupuy** dans sa réflexion sur son cœur de village. Les différentes études de mobilité et études urbaines engagées ont été livrées par la Métropole en intégrant les ambitions de la Mairie. Une réunion publique de concertation a été organisée fin d'année 2023 afin de partager les avancées du projet et les propositions d'aménagement, les éléments du calendrier, les premières approches financières dans l'objectif de recueillir la parole aux Beaupéens sur ces propositions.

MOBILISATION DE FONCIER EN RECONVERSION ET INTENSIFICATION URBAINE

Orientations d'aménagement et de Programmation (OAP) Sarah Bernhardt

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi-H de Toulouse Métropole, les réflexions urbaines sur le secteur de l'OAP Sarah Bernhardt initiée au précédent PLUi-H ont été réengagées sur la base des nouvelles ambitions et objectifs du PADD. Une réunion publique de présentation de cette OAP a été organisée en décembre 2023.

Reconversion du site industriel de Latécoère

La Métropole a engagé des études urbaines ayant pour objectif de définir une Orientation d'aménagement programmatique (OAP) pour encadrer l'évolution du site en articulation avec la phase 1 déjà engagée, la programmation d'un groupe scolaire et intégrer les évolutions programmatiques intervenues au cours de cette année 2023. Objectif: travailler

l'insertion urbaine du projet en lien étroit avec Toulouse Métropole Habitat, nouveau propriétaire d'une partie du site désaffecté.

Reconversion de la friche tertiaire du site Orange rue Soupétard

L'occupation temporaire du site par « La Bouillonnante » s'est prolongée avec l'accueil de nombreuses associations locales et une offre d'animation au sein du quartier.

Le porteur de projet étant en cours de négociation pour finaliser les promesses d'acquisition des différentes parcelles, le projet a été ralenti. Néanmoins, le maintien du club sportif ASPTT a été confirmé et la collectivité a poursuivi l'accompagnement des porteurs de projets dans la perspective de l'aboutissement d'un projet d'aménagement d'ensemble en 2024.

Reconversion des sites d'activités rues Brouardel / Béarnais / Sébastopol (ENGIE) et Marquette

Dans le cadre de la relance du PLUi-H, l'OAP initialement envisagée a été revisitée afin de considérer les enjeux urbains et les orientations urbaines du projet urbain toulousain, celles du PADD du PLUi-H et les orientations données par le Plan Guide du Grand Parc Canal.

La Métropole a poursuivi le travail partenarial avec les acteurs fonciers positionnés sur les fonciers mutables (Engie, Icade, Éclisse) dans l'objectif de structurer et coordonner un projet d'aménagement d'ensemble ambitieux, en libérant un foncier pour l'implantation d'un groupe scolaire ainsi qu'un parc urbain de proximité.

Encadrement de la mutation urbaine sur le secteur de l'OAP Albi Rostand

Sur ce secteur en fort développement urbain, La Métropole a mis à l'étude un programme de développement et de requalification des espaces publics pour lequel une concertation réglementaire s'était tenue en novembre 2022 et qui a fait l'objet d'un bilan de concertation approuvé par délibération le 16 février 2023. La Métropole a poursuivi l'accompagnement et la coordination des porteurs de projet sur ce secteur en lien avec les prescriptions de l'OAP définies au PLU, et a mis à l'étude les modifications qui pourraient être apportées sur ce secteur dans le cadre de la définition du PLUi-H.

ACCOMPAGNEMENT DES OPÉRATIONS DE RENOUVELLEMENT URBAIN EN DÉMOLITION – RECONSTRUCTION

En 2023, le service a accompagné 3 opérations de renouvellement urbain portées par les bailleurs sociaux.

- PRU Saouzelong (CDC Habitat)
- PRU Bourbaki (Toulouse Métropole Habitat)
- PRU Négrenays (Toulouse Métropole Habitat)

OPÉRATIONS PUBLIQUES D'AMÉNAGEMENT CONCÉDÉES

ZAC Guillaumet

2023 est l'année de l'attribution des derniers lots avec dépôts ou obtentions du permis de construire (PC). Seuls deux projets sont en cours de mise au point en vue de derniers dépôts de PC début 2024. Il s'agit notamment du tiers-lieu de la Soufflerie à vocation métropolitaine et avec une programmation dédiée aux cultures urbaines, adossée à une maison de santé et à un équipement de fitness.

L'éco-quartier commence à prendre vie avec la livraison de cinq bâtiments représentant 396 logements supplémentaires (dont 80 pour la résidence intergénérationnelle et inclusive portée par Habitat & Humanisme, l'Esperluette et Patrimoine), l'inauguration du 1^{er} équipement sportif municipal en juillet (terrains de tennis avec son club house) et l'ouverture en octobre de la rue du CEAT après la réalisation des travaux de raccordement de l'éco-quartier à l'avenue Y. Brunaud. La chaufferie biomasse est donc en service.



Cogedim: SPKTR

Concession d'Aménagement Site Paléficat Rives de l'Hers

L'année 2023 a été marquée par des réflexions en cours sur le PLUi-H, en lien avec la loi Climat et Résilience, qui conduisent à une refonte du schéma directeur du projet d'aménagement par la SEML Oppidea et l'architecte-urbaniste Michel Guthmann et associés (Architecture & Urbanisme MG-AU). La Métropole a planifié l'engagement de la concertation réglementaire sur le projet urbain de Paléficat au 2^e semestre 2023, mais celle-ci a été reportée au 1^{er} semestre 2024 afin d'intégrer les réflexions urbaines menées dans le cadre du PLUi-H.

ZAC Malepère

En 2023, 239 logements supplémentaires dont 84 logements sociaux ont été livrés. La mise au point des projets immobiliers s'est poursuivie et traduite par la délivrance de nouveaux PC pour 671 logements.

En parallèle, de nouveaux îlots ont pu être attribués et sont actuellement en cours de mise au point de projets.

La « Maison Malepère » accueille une pépinière des initiatives, une colocation solidaire et un espace ouvert au public pendant l'été. Durant la saison estivale, la programmation culturelle locale a permis de proposer 27 concerts et spectacles, ainsi que des résidences d'artistes. La fête du quartier y a été organisée au printemps.

Sur le plan administratif, une prorogation de cinq ans de la DUP a été délivrée par la Préfecture.

ZAC Tucard

La Métropole en accord avec la commune de Saint-Orens a confirmé la poursuite de la ZAC Tucard et a réengagé les études urbaines sur les fonciers restants à urbaniser sur le secteur de l'Orée du Bois sur la base d'un phasage en deux tranches opérationnelles, la première intégrant un foncier pour la réalisation d'un 4^e groupe scolaire à Saint-Orens-de Gameville.

ZAC Balma Gramont

La commercialisation des lots a repris sur le secteur de Thégra Nord et le chantier des Espaces Publics a démarré en septembre 2023.

ZAC Niel

Le projet urbain est à son terme, il est mis en perspective la clôture de la concession d'aménagement et la suppression de la ZAC pour 2024.

ZAC Piquepeyre

Cette année la mise au point de projets immobiliers s'est poursuivie et s'est traduite avec le dépôt de permis de construire pour 110 logements, ainsi que l'attribution de nouveaux lots dont la mise au point a été engagée.

ZAC Borderouge

L'année 2023 a été marquée par l'avancement des études de requalification et de végétalisation en cœur de quartier. La participation des habitants se poursuivra en 2024, dans le prolongement des ateliers de co-construction. Les études de végétalisation du Boulevard Netwiller (entre les boulevards Maunoury et Florence Arthaud) ont été finalisées et partagées avec les habitants lors d'une réunion publique le 8 mars 2023.

MISE EN OPÉRATIONNALITÉ DES PROJETS « DESSINE-MOI TOULOUSE »

Site de Lapujade

Les opérations de dépose soignée et démolition ont été engagées au cours de cette année 2023 sur le chantier du COL. Elles seront suivies des opérations de dépollution. En octobre 2023, le Pôle ESS des Herbes Folles devient l'un des 6 lieux Totems labellisés de l'Économie sociale et solidaire. Il a également été labellisé Pôle territorial de coopération économique par les services de l'État.

Site P + R Jolimont

La modification du PLU a permis le dépôt du permis de construire du projet en fin d'année.

Agriparc des berges de l'Hers

La Métropole poursuit l'accompagnement de Terreauciel dans son projet de carrés maraîchers dans un objectif d'une concrétisation de leur installation début 2024.

Agriville — Château de Paléficat

Le projet retenu dans la démarche Dessine-moi Toulouse a été abandonné.

L'appel à projet a été lancé sur le château et ses extérieurs afin d'accueillir une occupation transitoire, dans l'attente de la définition de la programmation du site en lien avec le projet urbain Paléficat en cours de définition.

TERRITOIRE OPÉRATIONNEL OUEST

OPÉRATIONS PUBLIQUES D'AMÉNAGEMENT CONCÉDÉES

Les opérations publiques, et notamment les ZAC, sont marquées par la nécessité de garantir un niveau de production de logements qui permette l'accueil

de la croissance de population de la Métropole. Même si la conjoncture économique actuelle ne permet pas toujours l'aboutissement des projets, plusieurs programmes de constructions ont été attribués, engagés ou livrés en 2023 sur les ZAC de Saint-Martin du Touch, Cartoucherie, Laubis et Andromède.

En parallèle, les ZAC de la Cartoucherie et d'Andromède, tout en poursuivant un niveau de production soutenu et qualitatif, ont poursuivi en 2023 les études relatives à leurs phases 3, tenant compte des enjeux environnementaux et des impératifs de préservation des espaces naturels et faisant évoluer leurs concepts d'aménagement de manière substantielle tout en gardant le cap d'une qualité de vie au service des futurs usagers de ces grands quartiers.

L'évènement majeur en 2023 aura été la livraison des Halles de la Cartoucherie, inaugurée en septembre 2023 et de l'espace public central, cet ensemble constituant un lieu de destination rayonnant bien au-delà de ce nouveau quartier. Les premiers mois de fonctionnement de cet équipement confirment son attractivité.



Il est à noter que certaines études de faisabilité engagées ou poursuivies en 2023, portant sur l'émergence de grandes opérations de développement économique ou de renouvellement urbain, ont vocation à devenir les opérations publiques de demain, qu'il s'agisse de ZAC ou d'autres formes de projets d'initiative publique. On peut notamment citer, à cet égard, la future ZAC du Campus de Francal à Cugnaux, et la réflexion urbaine partenariale engagée sur le secteur de Basso-Cambo-place Bouillière, qui a vocation à rentrer en opérationnalité à moyen terme.

Grand Parc Margelle

Situé sur la rive gauche toulousaine, il se déploie le long de la Margelle de Garonne, coteau boisé marquant la limite entre la terrasse et la plaine de Garonne. D'abord uniquement toulousain, le Grand Parc Margelle s'étend à l'échelle métropolitaine par délibération en 2022, sur les communes de Cugnaux et Villeneuve-Tolosane et fait l'objet de collaborations avec Portet-sur-Garonne.

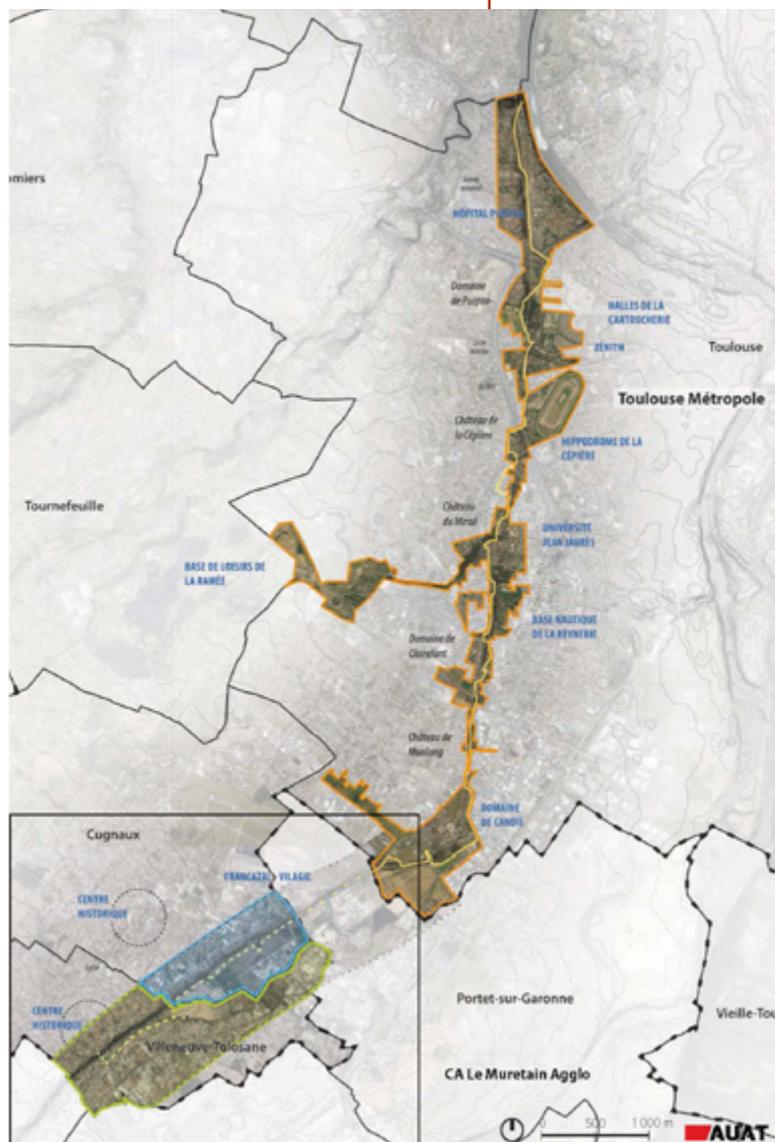
Le grand parc débute sur la rive gauche de la commune de Toulouse, au sud du quartier Ancely et s'étend vers le sud jusqu'au centre-bourg de Villeneuve-Tolosane, en passant par Portet-sur-Garonne puis Cugnaux. Il s'étend, sur une quinzaine de kilomètres, par une succession d'espaces verts en « pas japonais », souvent boisés, parfois agricoles, marqués de patrimoines végétaux et bâtis. D'une ambiance urbaine, le grand parc évolue au sud de Toulouse vers des séquences plus agricoles et naturelles ouvrant largement sur le grand paysage.

Ce fil naturel fait aussi le lien entre plusieurs grands équipements de rayonnement métropolitains : hôpital de Purpan, Zénith, école d'ingénieurs de Purpan, hippodrome de la Cèpière, université Jean-Jaurès... que viendront renforcer les projets en cours des halles de la Cartoucherie, de la cité de la Danse à la Reynerie, du renouveau du domaine de Candie et de Francazal.

La continuité paysagère de la Margelle a été interrompue par des coupures urbaines (périphériques, boulevards, enclaves). L'objectif premier de ce Grand Parc est donc de redonner une existence et une épaisseur à cette continuité paysagère structurante.

À l'instar des quatre autres grands parcs, les actions suivantes seront engagées :

- guider les aménagements d'espaces publics et naturels à venir par une démarche volontaire de mise en valeur, qualitative et prospective ;



- définir les limites du Grand Parc Margelle et les protéger réglementairement dans tous les documents de planification (PLUi-H, SCoT) ;
- reconstituer les continuités naturelles métropolitaines et préserver les sols fertiles par des projets concrets ;
- valoriser les aménagements existants et en impulser de nouveaux, en favorisant les déplacements en modes actifs depuis et en direction des grands parcs.

MOBILISATION DE FONCIER EN RECONVERSION ET INTENSIFICATION URBAINE

Toulouse

Le projet NXP-Vinci, aux abords du boulevard Eisenhower, va permettre le maintien et l'intensification de l'activité en matière de R&D de l'entreprise NXP (ex Freescale), par le biais d'une valorisation foncière intégrant la réalisation de 600 logements, l'implantation de commerces, la plantation d'arbres de hautes tiges et l'intégration d'un nouveau collège, auquel est venue s'ajouter la décision d'implantation d'une nouvelle école, dont l'architecte a été désigné début 2021. En 2023, le programme de logement est en grande partie livré par le promoteur et le collège inauguré en 2022, est en activité.

Le PUP Guilhermy se poursuit et le nouveau collège a ouvert ses portes en septembre 2022 sur des espaces publics aménagés par Toulouse Métropole.

La réflexion sur le PAE Bordeblanche se poursuit également, avec l'engagement à l'été 2023 d'une consultation en vue de réaliser, sur les terrains propriétés de la Ville, un programme de logements qualitatifs et laissant une large part aux espaces de pleine terre.

Blagnac

L'étude engagée en 2021 sur Bordebasse se traduit sur 2023 par la mise en place d'une Orientation d'aménagement et de programmation dans le cadre du PLUi-H, sur ce secteur stratégique, à proximité de l'aéroport, dans une logique de complémentarité et de cohérence avec le tissu industriel existant.

Tournefeuille

Les échanges se sont poursuivis sur l'accompagnement opérationnel de plusieurs OAP complexes, notamment dans la perspective de l'élaboration du PLUi-H: Belbèze-Doumergue, Prat-Pirac et Socamil.

Cugnaux — Villeneuve

L'aboutissement début 2020 de la DUP du projet Pé d'Estèbe-Belle Enseigne, sur une emprise opérationnelle d'environ 14 ha, va permettre l'aménagement d'un projet d'ensemble intégrant un regroupement de Gendarmerie à l'interface des communes de Cugnaux et Villeneuve-Tolosane, ainsi que la réalisation d'environ 350 logements. En 2023, les fouilles archéologiques ont été réalisées, les travaux de viabilisation initiés, permettant l'engagement du chantier de construction de la gendarmerie. Un périmètre de PUP a été instauré pour permettre la participation des constructeurs.

GRANDS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2023 a surtout marqué la poursuite des études opérationnelles et de la concertation qui permettront d'accueillir un nouveau Pôle économique d'envergure métropolitaine au sein de l'ancienne base militaire de Francazal (38 ha), dédié aux mobilités et énergies du futur et associé à l'émergence du projet VILAGIL. Le partenariat a été engagé avec les services de l'État pour la conduite des procédures administratives, ainsi qu'avec la Région pour l'émergence du projet de Technocampus, lié à la filière Hydrogène. Un projet industriel ambitieux émerge également autour du constructeur aéronautique Aura-aéro, acteur émergent de l'avion décarboné.

L'Oncopole, a vu sa vocation étendue et diversifiée au sein du nouveau Campus Santé du Futur, dont l'attractivité va bénéficier de l'arrivée du Téléphérique urbain sud. Toulouse Métropole accompagne en particulier la réalisation par Evotec d'une unité de bio-production, qui participe de la diversification économique encouragée par le plan de relance. L'usine Evotec est sortie de terre et son inauguration est programmée en fin d'année 2023. On peut également citer sur ce campus les réflexions sur l'évolution de l'IUCT-O, sur le projet Hub issu de Dessine-moi Toulouse, ou du projet Respire dédié notamment au sport et à la formation.

ACCOMPAGNEMENT DES OPÉRATIONS DE RENOUVELLEMENT URBAIN EN DEMOLITION – RECONSTRUCTION

- Lancement d'études prospectives: pôle multimodal des Arènes, entré en phase d'études en 2021 autour du groupement Interland,
- Aménagement des espaces publics du PRNU Reynerie, notamment la base nautique,
- Accompagnement de la relocalisation, sur plusieurs emprises, du Hameau de Florence, au sein de la ZAC Saint-Martin du Touch.

Le projet Basso-Cambo/place Bouillères a vu en 2023 la concrétisation d'une réflexion partenariale autour des enjeux de loisirs (cinéma et e-gaming), de commerce, d'habitat et de tertiaire, en complément du travail déjà mené avec Tisséo sur l'émergence du nouveau parking P + R en cours de construction pour répondre aux enjeux de mutation de ce pôle multimodal, aujourd'hui peu qualifié, en centralité secondaire. La réflexion partenariale a abouti fin 2022 et s'est traduite en 2023 par l'adoption d'un protocole de propriétaires et par l'engagement d'une consultation pour désigner un groupement ayant vocation à porter ce projet d'ensemble.

ÉTUDES STRATÉGIQUES

Grand Parc du TOUCH, projet structurant du territoire sur 3 communes : Toulouse, Tournefeuille et Blagnac. Le diagnostic a été engagé, les premiers enjeux ont été partagés avec les communes et un groupement (mandataire : In Situ) est à présent désigné pour conduire le plan guide de référence ayant vocation à intégrer des actions qui conjugueront l'ambition de long terme et des interventions de court terme donnant une visibilité concrète à ce projet de longue haleine.

SERVICE CARTOGRAPHIE – FISCALITÉ DE L'URBANISME

CARTOGRAPHIE

- Mission de cartographie illustrative des projets : 300 commandes réalisées, de toute nature, pour différents services de Toulouse Métropole,
- Études de capacité du Plan local d'urbanisme dans le cadre des valorisations foncières,
- Réalisation et mise à jour d'un Observatoire Métropolitain des PC délivrés en Espace naturel agricole et forestier (ENAF), d'août 2021 à fin 2023,
- Mise à jour d'une base de données des Permis de construire délivrés sur les ZONES A/B et C du Plan d'exposition au Bruit (PEB) de l'aéroport de Blagnac,

- Assistance à pilotage de projet dans le cadre de l'élaboration du PLUi-H :

- Construction des bases de données relatives au potentiel foncier dans et hors des tissus urbanisés et quantification du potentiel de logements dans la temporalité du PLUi-H dans les secteurs de pacte urbain de la troisième ligne du métro,
- Réalisation d'une base de données de Déclaration d'intention d'aliéner (DIA) et du DIA'LOG, document de communication autour du nombre DIA traités,
- Participation au groupe de travail Réflexion sur la maîtrise des valeurs foncières : travail de rapprochement des DIA et des Permis de construire pour déterminer des valeurs foncières de référence au m² SdP produit, par secteurs géographiques de 2018 à mi 2023,
- Appui cartographique pour les Comités d'Engagement Foncier

FISCALITÉ DE L'URBANISME

- Mise en place de périmètres de Taxe d'aménagement majorée (TAM) sur plusieurs communes : projet de délibération et de cartographie du périmètre de TAM envisagé, calcul du prévisionnel de recettes et de la constructibilité attendue, sécurisation juridique du dispositif... : 10 secteurs nouveaux de TAM ont été établis et entreront en vigueur en 2024.

HABITAT

HABITAT PUBLIC

Face à une baisse importante de la programmation de logements sociaux en 2023, sous les objectifs du PLUi-H, Toulouse Métropole a souhaité mettre en place une série d'actions afin de soutenir la production du logement, notamment le logement social.

PLAN DE SOUTIEN 2024 – 2026

Adoption du Plan de soutien 2024 / 2026 à la production du logement social et intermédiaire :

Face à une crise sans précédent du secteur de la construction, et en réaction à la diminution de la production du logement social constatée depuis 2021 (particulièrement renforcée en 2023 avec une programmation de logements sociaux attendue en deçà des objectifs métropolitains), Toulouse Métropole se mobilise et fait le choix de soutenir la production de logements et plus particulièrement de logements sociaux.

Ce soutien est essentiel à plusieurs niveaux :

- Relancer de façon massive et dans toutes ses composantes la production d'une offre de logements de qualité et répondre aux besoins des populations en place et des nouveaux arrivants; il s'agit là d'un objectif majeur du futur PLUi-H en cours de construction,
- Renforcer l'offre de logements locatifs sociaux en réponse aux 42 000 demandes actives de logements sociaux en attente au 1^{er} janvier 2022. La demande de logements sociaux (hors demandes des étudiants) a augmenté d'environ 70 % entre 2014 et 2022, passant d'environ 25 000 demandeurs à 42 000.
- Augmenter l'offre de logements intermédiaires en réponse aux besoins des classes moyennes qui trop souvent sont amenées à s'éloigner de la Métropole pour trouver un logement en cohérence avec leur budget.

Dans ce contexte, il a donc été décidé en 2023 de proposer un plan volontaire, rapide, partenarial et innovant pour relancer la production de logements sociaux.

Dans un objectif d'avoir un réel effet levier sur le développement des logements sociaux ou intermédiaires pour compenser l'impact de la crise, ce plan marque un engagement très significatif de la Métropole de près de 32 M€, toutes aides confondues : 25 M€ d'aides nouvelles pour donner une véritable « poussée » à la production et la réhabilitation, auxquelles s'ajoutent 6,6 M€ d'aides supplémentaires votées en avril dernier pour la rénovation énergétique.

RELANCE DE LA STRATÉGIE FONCIÈRE HABITAT

Toulouse Métropole a choisi de favoriser le soutien à la production du logement par le biais d'une stratégie foncière renforcée permettant un accès au foncier facilité pour les bailleurs sociaux. Cette démarche d'appui a également pour objectif de favoriser le développement de la maîtrise d'ouvrage directe (MOD) par les organismes HLM et de poursuivre l'objectif d'une répartition de la programmation de logements sociaux de 50 % en MOD HLM et 50 % en Vente en l'état futur d'achèvement (VEFA).

Cette action de soutien est une nécessité dans un contexte d'évolution des prix du foncier (+ 25 % en 5 ans sur Toulouse par exemple). Il a été décidé dans ce cadre de revaloriser les moyens permettant d'appuyer les opérations de logements sociaux via la stratégie foncière habitat, en abondant de 5 M€ supplémentaires l'aide déjà mobilisée dans ce cadre.

SOUTIEN RENFORCÉ À LA RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE

En 2023, Toulouse Métropole a renforcé son soutien financier à la réhabilitation énergétique du parc social, en cohérence avec le plan de soutien au logement social.

Un effort financier conséquent est fourni depuis 2010 par les bailleurs sociaux afin de renforcer la performance énergétique des logements et engager des réhabilitations lourdes et qualitatives permettant un réel saut énergétique et qualitatif de ces bâtiments. Pour autant, plusieurs facteurs impactent la capacité de financements des organismes HLM, tels que l'augmentation du taux du livret A, l'augmentation des coûts de la construction et aussi la Réduction de Loyer solidarité.

Or la réhabilitation énergétique revêt à la fois un enjeu environnemental pour limiter les consommations énergétiques et l'émission de Gaz à effet de serre, mais aussi un enjeu social afin que les ménages les plus précaires ne soient pas aussi victimes d'une forte hausse de leurs factures énergétiques. En réponse à cela, Toulouse Métropole a adopté en avril 2023 un fonds de soutien pour la réhabilitation qui a permis de doubler le budget dédié à la réhabilitation énergétique, pour l'amener à un montant de 16,6 M€ sur la période 2022-2026 (soit une augmentation annuelle de 2,2 M€ par rapport aux années précédentes).

La nouvelle délibération prévoit un financement de base de 3 000 € / logement, pouvant aller jusqu'à 4 000 € / logement lorsque les travaux intègrent des innovations et une ambition renforcée en matière de développement durable (atteinte du BBC rénovation, recours aux matériaux biosourcés, prise en compte du confort d'été...) ou concernent un secteur ABF. Concrètement, en 2023, Toulouse Métropole a apporté son soutien financier à environ 800 logements (773 logements ont bénéficié d'une décision de financement – à confirmer, consolidation de la donnée en cours). Si la conjoncture actuelle a fortement impacté la dynamique de réhabilitation (à l'image du ralentissement observé dans le secteur de l'immobilier), ce résultat permet néanmoins d'atteindre un total de presque 11 000 logements qui ont bénéficié, depuis 2010, d'une aide de la Métropole pour permettre de traiter les étiquettes D à G (et à titre dérogatoire les C).

MISSION PLANIFICATION HABITAT ET PLUI-H

L'année 2023 a été entièrement consacrée à la nouvelle élaboration du PLUi-H, suite à l'annulation du premier en 2021. Cette annulation a entraîné la disparition du volet habitat, le Programme d'orientations et d'actions (POA) habitat, sans retour possible à l'ancien Programme Local de l'Habitat (PLH). Sans attendre la prescription en février 2022 du nouveau PLUi-H et donc d'un POA valant PLH, le conseil de Métropole avait adopté en octobre 2021 un Pacte métropolitain pour l'habitat qui a acté les orientations de la politique métropolitaine de l'habitat. Elles étaient portées par l'ancien PLUi-H et le cap communal qui était inscrit dans les feuilles de route communales de l'ancien POA.

La priorité est désormais de doter Toulouse Métropole d'un nouveau PLUi-H et au sein de celui-ci d'un nouveau POA. Une démarche collective a permis de réaliser un diagnostic actualisé de la situation démographique et de la situation de l'habitat dans la Métropole, d'identifier les grands enjeux dans un contexte bouleversé par les crises successives, sanitaire, économiques et énergétiques et par les réorientations fondamentales des politiques publiques d'aménagement portées par la loi Climat Résilience. Dans cette optique Toulouse Métropole a organisé plusieurs rencontres avec les maires des 37 communes, dans le cadre de la construction des feuilles de route communales du Programme d'Orientations et d'Actions (POA) pour l'habitat et des règles et servitudes mixité sociale à inscrire dans le document d'urbanisme.

Ces éléments ont donné lieu à l'organisation de plusieurs comités de pilotage entièrement ou partiellement dédiés à la politique métropolitaine de l'habitat et deux conférences des maires.

Des ateliers techniques partenariaux réunissant les acteurs de l'habitat et les services de Toulouse Métropole et des communes ont été organisés avec l'appui du Laboratoire des usages et de son prestataire Les Imaginations fertiles, de manière à approfondir plusieurs thématiques du POA pour l'habitat (logement des jeunes, des seniors, des personnes en situation de handicap, des personnes en situation de précarité, accueil et habitat des gens du voyage).

Avec l'appui d'un groupe de travail transversal (Toulouse Métropole et l'AUAT), ont été préparées plusieurs pièces du POA pour l'habitat qui seront finalisées en 2024 (feuille de route intercommunale, feuilles de route communales, programme d'actions).

Le 30 janvier 2024, Toulouse Métropole a organisé les assises de l'habitat, qui ont regroupé plus de 200 acteurs, qu'il s'agisse d'élus, d'institutionnels, de professionnels de l'habitat... Cette rencontre a permis de faire, avec l'ensemble des participants, un tour d'horizon des grands axes de la politique habitat de la Métropole, et de son expression dans le cadre du POA pour l'habitat.

REDÉFINIR LES ORIENTATIONS EN FAVEUR DE LA DIVERSITÉ DES LOGEMENTS

Une dynamique partenariale a été conduite dans le cadre du dialogue instauré entre l'Unions pour l'habitat et la Fédération des promoteurs immobiliers, afin d'identifier les possibles effets leviers des politiques publiques en réponse à la crise immobilière. Cette démarche a consolidé un travail de fond sur les outils de production réglementaire dans le PLUi-H, grâce à la tenue de cinq ateliers de travail qui ont permis de s'accorder autour des enjeux auxquels sont confrontés les opérateurs et trouver des solutions partagées, notamment sur le plan réglementaire.

Comme évoqué ci-dessus, des ateliers de travail avec les partenaires ont été organisés par la DHOF, avec l'appui du Laboratoire des Usages (et des Imaginations Fertiles) les 21 et 22 juin 2023 sur les orientations thématiques du volet habitat du futur PLUi-H.

HABITAT PRIVÉ

UN BILAN 2023 DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ POSITIF

Les résultats 2023 restent à un niveau élevé et relativement stables par rapport aux années précédentes. 11,7 millions d'euros ont été attribués pour la réhabilitation du parc privé dont 2,5 en fonds propre de Toulouse Métropole.

Le Plan initiative copropriétés accompagne maintenant plus d'une vingtaine de copropriétés et entre dans une phase opérationnelle puisque de nombreuses phases travaux s'engagent.

Nombre de logements financés par Toulouse Métropole et l'Anah :

- 417 logements en 2023 (hors copropriétés)
- 400 logements en 2022 (hors copropriétés)
- 484 logements en 2021 (hors copropriétés)

À ce bilan, pour 2023, il faut rajouter, la signature de 47 conventionnements de loyers dont 7 avec travaux :

- 15 Loc 1 (loyers intermédiaires) (25 en 2022)
- 30 Loc 2 (loyers sociaux) (36 en 2022)
- 2 Loc 3 (loyer très social) (1 en 2022)

Et 14 logements ont fait l'objet d'une intermédiation locative (20 en 2022)

	2023
Lutte contre l'habitat indigne	521 197 €
Énergie	6 629 088 €
Autonomie	375 462 €
Copros	3 298 770 €
Ingénierie	1 492 972 €

	Objectifs et donation initiale (CRHH mars 2023)		Réalizations et consommation finale (Tableau de bord Anah 2023)	
	Nombres	Euros	Nombres	Euros
Propriétaires bailleurs	14		10	
Propriétaires occupants	351	3 951 344 €	407	4 462 947 €
Dont LHI	7		2	
Dont énergie	224		308	
Dont autonomie	120		97	
Copropriétés	818		10 604 698 €	
Dont en difficulté	796	10 500 000 €	202	3 127 732 €
Dont fragiles	0	0 €	0	0
Autres	22	104 698 €	38	171 038 €
Ingénierie		2 256 213 €		1 492 972 €

Total ANAH	1183	17 122 255 €	657	9 244 910 €
-------------------	-------------	---------------------	------------	--------------------

OPÉRATIONS ET STRATÉGIE FONCIÈRES

SERVICES TERRITORIALISÉS DU FONCIER : TERRITOIRE OUEST GARONNE

ACQUISITIONS

Toulouse — Oncopôle – EVOTEC

Durant l'année 2021, des négociations ont été engagées avec la société EVOTEC (France) SAS, afin de réaliser, sur le Campus Santé du Futur-Oncopôle, un véritable Campus d'Innovation autour de la Médecine du futur. Un **protocole d'accord a été signé le 10 septembre 2021 avec la société EVOTEC**. Une promesse de vente a été signée le 11 janvier 2022. Cette promesse a fait l'objet d'une prorogation jusqu'au 28 juin 2024. En effet, la signature de l'acte d'acquisition initialement prévue avant le 30 décembre 2022, interviendra finalement dans le courant du 2nd semestre 2024, pour tenir compte du délai de libération du terrain par la société EVOTEC.

Aménagement du Rond-Point Alex Coutet et chauffage mobile

2 acquisitions sont nécessaires pour l'aménagement de ce rond-point :

- acte signé avec Patrimoine Languedocienne
- acte à finaliser avec le CNFPT courant du 1^{er} semestre 2023 (une convention tripartite doit être mise en œuvre)

Les travaux du rond-point ont été réalisés sur la base de prises de possession anticipées.

Toulouse — PRU Reynerie

L'enquête publique unique, préalable à l'obtention de la DUP et parcellaire, s'est déroulée du 23 mai 2023 au 28 juin 2023. Le Commissaire enquêteur a rendu un avis favorable assorti de 7 réserves levées par la Métropole dans la délibération du conseil de la Métropole du 7 décembre 2023 portant sur la déclaration de projet d'utilité publique. Le projet a été déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral en date du 29 décembre 2023 (modifié par arrêté préfectoral du 12 janvier 2024).

Les négociations amiables se poursuivent avec certains propriétaires.

Toulouse — Reynerie : Îlots 10 et 10 bis

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier Reynerie sur la commune de Toulouse, plusieurs îlots de reconstructions ont pu être identifiés et notamment l'îlot 10, d'une superficie d'environ 2 696 m², destiné à recevoir un programme de 44 logements sociaux et de commerces en rez-de-chaussée et l'îlot 10 bis, d'une superficie d'environ



Périmètre PRU Reynerie

445 m², destiné à recevoir une maison de santé. Ces projets de construction sont portés par Toulouse Métropole Habitat.

Par délibération du Bureau du 27 janvier 2022, la Métropole a décidé de céder les emprises nécessaires à la constitution des îlots 10 et 10 bis à Toulouse Métropole Habitat, au prix de 802 680€ HT. Toutefois, compte tenu de l'évolution des programmes, afin de pouvoir accueillir les fondations des futurs immeubles de construction, Toulouse Métropole Habitat a sollicité la cession complémentaire de lots-volumes, situés en tréfonds de l'espace public à usage de voirie, sur le pourtour des îlots. Cette cession a été actée par une délibération du Bureau du 1^{er} décembre 2022.

L'acte de vente devait intervenir en 2023 mais la mise en œuvre nécessaire d'états descriptifs de division en volumes pour chacun des futurs îlots de construction a décalé la date de signature d'acte. Celui-ci devrait intervenir dans le courant du 1^{er} semestre 2024.

Toulouse — Avenue Eisenhower / Rue Talabot – Acquisition foncière pour un aménagement de voirie

Toulouse Métropole a fait l'acquisition auprès du département de la Haute-Garonne de plusieurs emprises foncières pour une superficie totale de 2 686 m² (acte du 30 mars 2023), permettant de réaliser un aménagement de voirie au carrefour à l'intersection de l'avenue Eisenhower, du chemin de Basso Cambo et de la rue Talabot.

Toulouse — Création d'une voie nouvelle — Secteur Roquemaurel

Toulouse Métropole a réalisé l'acquisition auprès de l'État, par exercice du droit de priorité, d'une emprise foncière de 1 661 m² permettant la création d'une voie nouvelle (dénommée rue du Professeur

Jacques-Arlet) reliant l'avenue de Grande-Bretagne et la rue Roquemaurel et permettant la desserte d'un nouveau groupe scolaire.

Cugnaux et Villeneuve-Tolosane DUP Aménagement du secteur Pé d'Estèbe Belle Enseigne (projet Gendarmerie)

Situé sur les communes de Cugnaux et de Villeneuve-Tolosane, le projet intercommunal de Pé d'Estèbe/Belle Enseigne, déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral du 4 mars 2020, se développe sur 14,5 hectares, en continuité de l'urbanisation existante et dans le périmètre de cohérence urbanisme/transport du Boulevard urbain de Saint-Martory (10 parcelles impactées représentant 28 propriétaires). Depuis la délivrance de la DUP, les négociations foncières auprès des propriétaires sont en cours :

- en 2021, 3 actes d'acquisition signés,
- en 2022, 2 actes d'acquisition signés,
- en 2023, 1 acte d'acquisition signé.

En 2022, la Métropole a procédé à la reprise du foncier porté par l'EPFL, destiné à recevoir les voiries du projet ; l'EPFL porte toujours des emprises de compensation pour le compte de Toulouse Métropole pour lesquelles une reprise sera envisagée ultérieurement. Il reste un acte d'acquisition à l'amiable à signer en janvier 2024 et la procédure d'expropriation, pour le seul dossier bloquant, suit son cours.

Cugnaux, Tournefeuille et Villeneuve-Tolosane DUP Voie verte du Canal de Saint-Martory

Dans le cadre de l'aménagement d'une liaison par mode de déplacement doux entre les communes de Cugnaux, Tournefeuille, Villeneuve-Tolosane et Toulouse, Toulouse Métropole a adopté, par délibération du conseil de la Métropole en date du 27 juin 2019, les dossiers soumis à enquêtes et relatifs à la création d'une voie verte située le long du canal de Saint-Martory. Le projet a été déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral du 14 mai 2020.

Depuis l'obtention de la DUP, les négociations foncières sont en cours auprès des propriétaires :

- en 2021, 6 actes d'acquisition signés,
- en 2022, 6 actes d'acquisition signés,
- en 2023, 2 actes d'acquisition signés,

Des accords sont intervenus et devraient se signer début 2024.

Les démarches engagées auprès du Préfet et du Juge de l'expropriation pour les dossiers pour lesquels les propriétaires ont refusé les propositions financières de Toulouse Métropole se poursuivent : les mémoires d'offres seront notifiés dans le courant du 1^{er} trimestre 2024.

Colomiers PRU Grand Val d'Aran

Toulouse Métropole participe aux opérations de renouvellement urbain du quartier du Val d'Aran à Colomiers, au travers d'un programme de réhabilitation du patrimoine social, de démolitions ciblées, d'un processus de requalification des espaces publics et d'actions de diversification des fonctions urbaines dans un objectif de mixité fonctionnelle et sociale.

En 2023, Toulouse Métropole a continué le travail préparatoire à la cession du lot A3 au groupe Action Logement. Toulouse Métropole a aussi engagé la préparation des opérations foncières liées à la démolition des immeubles Altéal situés allée du Tourmalet, destinés d'une part à la reconfiguration des espaces publics et à la constitution d'un futur lot de reconstruction B2.

Colomiers Anciennes ZAC – régularisation OPPIDEA

Trois actes signés le 18 avril 2023 portant sur la régularisation à l'euro du foncier voirie appartenant encore à OPPIDEA dans les anciennes ZAC de Colomiers, pour une superficie totale de 101 461 m². Il reste encore des parcelles à découper et à récupérer dans le patrimoine voirie de TM.

Villeneuve-Tolosane ZAC Las Fonses

Acte d'acquisition auprès d'OPPIDEA du foncier voirie de la phase 1 de la ZAC Las Fonses, à l'euro, pour une superficie totale de 6 142 m².

Cornebarrieu Réseau Express Vélos – avenue de Latécoère

Dans le cadre de l'aménagement du REV sur la Commune de Cornebarrieu, des accords pour des acquisitions à l'euro ont été obtenus et deux actes de transfert de propriété, au profit de Toulouse Métropole, sont intervenus.

Blagnac et Cornebarrieu ZAC Aéroconstellation – Équipements d'Intérêt Général : cession d'emprises foncières équipées

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Aéroconstellation, la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse a pris en charge, en 2002, la réalisation d'équipements spécifiques, afin de soutenir le pôle industriel aéronautique dans le contexte d'installation de la chaîne d'assemblage de l'A380. Ces « Équipements d'Intérêt Général » (EIG) consistent en des taxiways, aire d'essai moteurs, aires d'avions, galerie technique, voie de desserte protégée...

Ces emprises situées à l'intérieur d'un site sécurisé et destinées uniquement à l'usage industriel des membres de l'Association Foncière Urbaine Libre (locataire de ces terrains), n'ont pas vocation à être conservées par Toulouse Métropole.

Depuis 2021, Toulouse Métropole est engagée avec l'AFUL et les industriels dans un processus de cession de l'assiette foncière de ces équipements. Pour l'année 2023, l'opération se poursuit avec la cession par actes notariés en date du 28 février 2023 des emprises foncières dites « ELG communs » à la société Star Real Estate au prix de 705 037 € HT et du foncier supportant l'activité d'Air France au prix de 31 665 874 € HT.

INTÉGRATION DE VOIRIES

Procédure de classement (classique ou simplifié)

En 2023, des actes d'acquisition sont intervenus pour les voies suivantes :

- Blagnac* – 11 route de Grenade
(acte administratif du 2 mars 2023)
- Colomiers* – Petit chemin de Tournefeuille
(acte du 12 avril 2023)
- Mondonville* – Les Demeures de Mondonville
(acte administratif du 4 avril 2023)
- Pibrac* – lieudit Senac ou Lagasso
(acte administratif du 30 mai 2023)
- Toulouse* – Canto Laouzetto Sud
(acte administratif du 22 mai 2023)
- Toulouse* – rue Louis de Broglie
(acte administratif du 27 juin 2023)
- Toulouse* – rues Scholl, Aubrac et Weil
(acte administratif du 10 juillet 2023)
- Toulouse* – rue Camille Muffat
(acte administratif du 12 octobre 2023)
- Toulouse* – rue des Blés d'Or
(acte administratif du 2 octobre 2023)
- Toulouse* – rue Antoine-Portal
(acte administratif du 19 janvier 2023)
- Tournefeuille* – Rue de la Gibecière et passage du Chasseur (acte du 11 janvier 2023)

Synthèse: nombre d'actes formalisés en 2023 par le Territoire Ouest Garonne

58 actes dont 2 cessions (2 actes notariés) et

56 actes d'acquisitions (38 actes administratifs/ 18

actes notariés),

- superficie totale: 170 636 m² acquis
- montant total des acquisitions: 330 492 €
- superficie totale: 555 982 m² cédés
- montant total des cessions: 32 370 911 €

SERVICES TERRITORIALISÉS DU FONCIER : TERRITOIRE EST GARONNE

DUP ZAC

Toulouse

DUP Voie de liaison Herbettes/ZAC Saint Exupéry

Procédure d'expropriation: l'arrêté du 14 mai 2020 a déclaré d'utilité Publique les travaux nécessaires à l'aménagement d'une liaison multimodale entre le site propre des Herbettes et la ZAC de Saint-Exupéry, nécessitant l'acquisition par Toulouse Métropole d'emprises impactant la copropriété dénommée « King's Collège ».

En 2021, la Collectivité a proposé un projet de protocole d'accord amiable aux copropriétaires afin de les indemniser et de permettre de rétablir les fonctionnalités impactées par les travaux;

Enquête parcellaire complémentaire simplifiée favorable le 15 décembre 2022.

Demande des arrêtés de cessibilité en février 2022.

Le juge de l'expropriation a pris une ordonnance d'expropriation le 4 septembre 2023.

L'approbation du protocole d'accord est envisagée à la mi-2024.

Toulouse

Îlot J

Secteur Montaudran: acquisition à l'union syndicale llot J d'une emprise foncière d'environ 533 m² dans le cadre de la réhabilitation des ateliers moteurs. L'acte d'acquisition a été signé les 7 et 8 février 2023.

Toulouse

Rétrocession par l'aménageur à la collectivité de venelles par acte notarié du 20 février 2023.

Toulouse

ZAC Grand Matabiau – Quai d'Oc et Dessine-moi

Toulouse

Le site Lapujade- anciens ateliers: cessions à Europolia par apport en nature suivant acte.

Colomiers et Toulouse

Future ligne C du Métro

Dans le cadre du Pacte Urbain et des besoins fonciers identifiés aux abords des futures stations de la 3^e ligne, accompagnement et suivi des préemptions suivantes:

➤ Séquence 1 Pacte urbain

Secteur Colomiers Gare: 7 acquisitions EPFL par voie de préemption,

Identification d'1 foncier par prospection avec négociation à mener en 2024,

Secteur Saint-Martin: 1 préemption.

➤ Séquence 2 Pacte urbain

Secteur boulevard de Suisse : 3 acquisitions EPFL par voie de préemption,

Secteur Sept Deniers : 2 fonciers identifiés pour négociation amiable (à démarrer en 2024),

➤ Séquence 3 Pacte urbain

Secteur Fondeyre 3 acquisitions par préemption, 1 acquisition amiable EPFL suite retrait DIA et 2 négociations à mener par l'EPFL dans la continuité, 1 préemption en cours d'arbitrage.

Et 1 acquisition amiable Toulouse Métropole en cours pour une extension du MIN.

Secteur La Vache : 1 préemption

Secteur Toulouse Lautrec/Negreneys : 1 acquisition amiable, 3 préemptions, 1 négociation amiable en cours et 2 autres à mener en continuité.

L'Union

DUP La Violette

La Préfecture de Haute-Garonne, par arrêté délivré le 8 octobre 2018, a déclaré d'utilité Publique l'opération visant à requalifier le chemin de la Violette situé sur la commune de L'Union. Ces travaux d'aménagement nécessitent l'acquisition d'emprises impactant 46 parcelles, appartenant à 22 terriers. Fin 2023, finalisation des acquisitions d'emprises situées dans le périmètre de la DUP :

2 actes signés en 2023 (traité d'adhésion)

1 publication d'ordonnance d'expropriation + traité d'adhésion

1 jugement pour le foncier SCI AZUR + consignation puis déconsignation de la somme.

PROCÉDURES D'ACQUISITIONS SOUS DUP TERMINÉES

Saint-Jean

Route d'Albi

La Préfecture de Haute-Garonne par arrêté délivré 14 mai 2020 a déclaré d'utilité publique l'opération visant à requalifier la section route d'Albi/chemin de Montrabé. Ces travaux d'aménagements nécessitent l'acquisition d'emprises impactant 5 terriers. Trois terriers ont été traités en 2020 et 2021.

Fin 2023, finalisation des acquisitions d'emprises situées dans le périmètre de la DUP : 1 acte signé en janvier 2023.

Toulouse

Par arrêté préfectoral du 19 juillet 2018, la requalification et la sécurisation du chemin des Izards et de ses accès, entre le chemin Rispet et la route de Launaguet a été reconnue d'utilité publique. L'opération consiste en des aménagements de voirie sur un linéaire de 1700 m environ : création de trottoirs, de traversées

piétonnes sécurisées, de places de stationnement, d'aménagements modérateurs de vitesse.

Ces travaux d'aménagements nécessitent l'acquisition d'emprises impactant 68 parcelles, appartenant à 56 terriers.

Fin 2023 :

➤ 51 actes authentiques ont été signés.

➤ 1 acquisition est en cours de formalisation par traité d'adhésion (indivisions Amiel)

➤ 4 jugements ont été rendus en 2020 et ont permis des prises de possession en 2021 ;

Dernière procédure d'expropriation (indivision présumée AMIEL) finalisée, paiement intervenu par consignation. Lancement de la dernière phase travaux décembre 2023. Procédures d'acquisitions sous DUP terminées.

Réserve Foncière Paléficat

Finalisation de la procédure d'expropriation en appui de l'EPFL :

➤ Expropriation CASTEX finalisée, paiement EPFL et entrée en jouissance en 2023

➤ dernière expropriation à mettre en œuvre par l'EPFL : Consorts PECH POUVILLON, l'EPFL doit saisir le Juge de l'expropriation pour fixation des indemnités

PRU

Toulouse

Empalot

Poursuite des cessions avec préparation de l'enquête publique pour déclassement des lots JM 10 / EM7.

Izards 3 Cocus

Un Dossier d'enquête publique préalable à la DUP est en cours-La DHOF travaille avec la DAT et gère la constitution du dossier d'enquête parcellaire.

La délibération pour ouverture de l'enquête de DUP + parcellaire a été approuvée en fin 2022.

Réalisation d'une enquête publique et d'une enquête parcellaire en juin 2023.

2 acquisitions :

➤ Copropriété Liberty : acte signé le 17 octobre 2023

➤ Promologis : acte signé le 6 juin 2023

➤ 1 acquisition (LP Promotion) pour la sente piétonne suite au programme Terrasse de Jade/Magnolia – acte — signé le 26 octobre 2023

➤ 4 accords (2 propriétaires privés et 2 copropriétés) et délibération Toulouse Métropole : acte à venir 1^{er} trimestre 2024.

AUTRES GRANDS PROJETS (HORS ZAC ET HORS DUP)

Périmètre d'étude Paléficat Rive de l'Hers

Projet de construction du futur collège de Paléficat : finalisation des accords en 2022 sur les modalités financières et le calendrier des transactions à venir entre l'EPFL, la Mairie de Toulouse, la Métropole et le conseil départemental des emprises foncières qui constitueront le terrain d'assiette du futur collège de Paléficat.

Cession au conseil départemental, parcelles cadastrées 831 BI 173, 177 et 182, pour une surface totale de 392 m², à un euro conformément au protocole d'accord de coopération du 2 avril 2019. Acte signé en décembre 2023.

Réaménagement de la M 820

Signature acte

- Liebherr Aerospace (giratoire Lacourtenourt Gratian) signature le 10 novembre 2023 – 493 m² – 17 255 €;
- Sté SAVFIMA (giratoire Lacourtenourt Gratian) signature le 10 novembre 2023 – 230 m² – 9 660 €;
- CSI Lalande (giratoire de la Glacière) signature le 22 juin 2023 – 13 m² – 455 €.
- Liebherr Aerospace signature le 10 novembre 2023

Secteur Moulis Dortis

7 accords obtenus en 2023

Signature de l'acte entre l'EPFL et Toulouse Métropole le 6 décembre 2023 pour le 15 chemin Dortis.

Grand Parc Garonne

Acquisition au CROUS Toulouse d'emprises foncières d'environ 26 267 m² situées sur l'île du Ramier pour la réalisation de la passerelle « Empalot ». L'acte notarié a été signé le 29 novembre 2023, pour un prix total de 458 584,20 €.

Régularisation d'emprises foncières secteur Montaudran

- 9 rue Jean-Rodier : rédaction d'acte d'achat, en vue d'une signature début 2024
- 9 ter, rue Jean Rodier : rédaction d'un acte d'achat en vue d'une signature début 2024

OUVRAGES ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Lespinasse/Gagnac sur Garonne

Projet d'aménagement route de la Plage et Giratoire – Poursuite des acquisitions

Acquisition parcelle AI 30 auprès de la commune de Lespinasse, acte signé le 18 avril 2023

Acte administratif pour acquisition avenue de Montauban (AW 173, 174, 175, 176, 177, 178 et 179) – 1€
Acte administratif pour acquisition avenue de Montauban (AV 445) – 1€

CLASSEMENTS DE VOIRIES : TRANSFERTS D'OFFICE ET AMIABLES

Par Classement amiable (classique ou simplifié)

Mons – Clos de Monaco

19 avril 2023

Fenouillet – Rue Lucie Aubrac

13 septembre 2023

Toulouse – Rue Jeanne de Toulouse

20 octobre 2023

Bruguères – Route de Gratentour

23 octobre 2023

Bruguères – Avenue du Petit Paradis – classement dans le DP parcelles appartenant à Trialissimo et Chausson P & C.

Acte signé le 8 février 2023,

Bruguères – Place Claude-Nougaro – classement dans le DP de l'emprise appartenant à la commune

Acte signé le 29 juin 2023

Toulouse – rue Saragosse – Classement dans le DP

Acte signé le 26 juin 2023

Aucamville – rue de Salvy – Classement dans le DP

Acte signé le 6 juillet 2023

Toulouse – rue Garribaldi – Régularisation de voirie

Acte signé le 24 octobre 2023

Toulouse – rue Saragosse – Classement EV dans le DP

Acte signé le 28 novembre 2023

Régularisation voirie

Saint-Alban – rue Pierre de Coubertin – Régularisation trottoir

Acte signé le 8 février 2023

Toulouse – 1-3 rue Delphine-Seyrig – Régularisation trottoir

Acte signé le 8 septembre 2023

Toulouse – 14 chemin Pujibet – Régularisation trottoir

Acte signé le 18 décembre 2023

Toulouse – 308 route de Launaguet – Régularisation trottoir

Acte signé le 18 décembre 2023

Toulouse – 213 route de Launaguet – Régularisation de trottoir

Acte signé 25 janvier 2023

Soit 14 intégrations amiables réalisées sur 6 communes.

Synthèse : nombre d'actes formalisés en 2023 par le Territoire Est Garonne

53 actes ont été signés :

- 32 acquisitions concernant environ 47 000 m² un total d'environ 825 000 €;
- 5 cessions concernant environ 2 500 m² pour un total d'environ 30 000 €.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN (DIA)

Nombre de DIA instruites en 2023

- Ville de Toulouse : 5 287 DIA,
 - Communes hors Toulouse : 3 470 DIA, soit un total de 8 757 DIA ce qui représente un volume à la baisse de DIA par rapport au nombre de DIA reçues en 2023 soit :
 - 2022 : 11 251
 - En 2023 une différence de 2 494 DIA
- Part de préemption par rapport au nombre de DIA reçues en 2023 : 0,70 %

STRATÉGIE FONCIÈRE MÉTROPOLITAINE

Définition d'une stratégie foncière métropolitaine et réalisation du document cadre « Les fondamentaux de la stratégie foncière de Toulouse Métropole »

La question foncière sur notre territoire métropolitain à la fois très dynamique et d'une attractivité soutenue exige aujourd'hui un réel effort d'anticipation. L'équation à résoudre met ainsi en jeu trois impératifs :

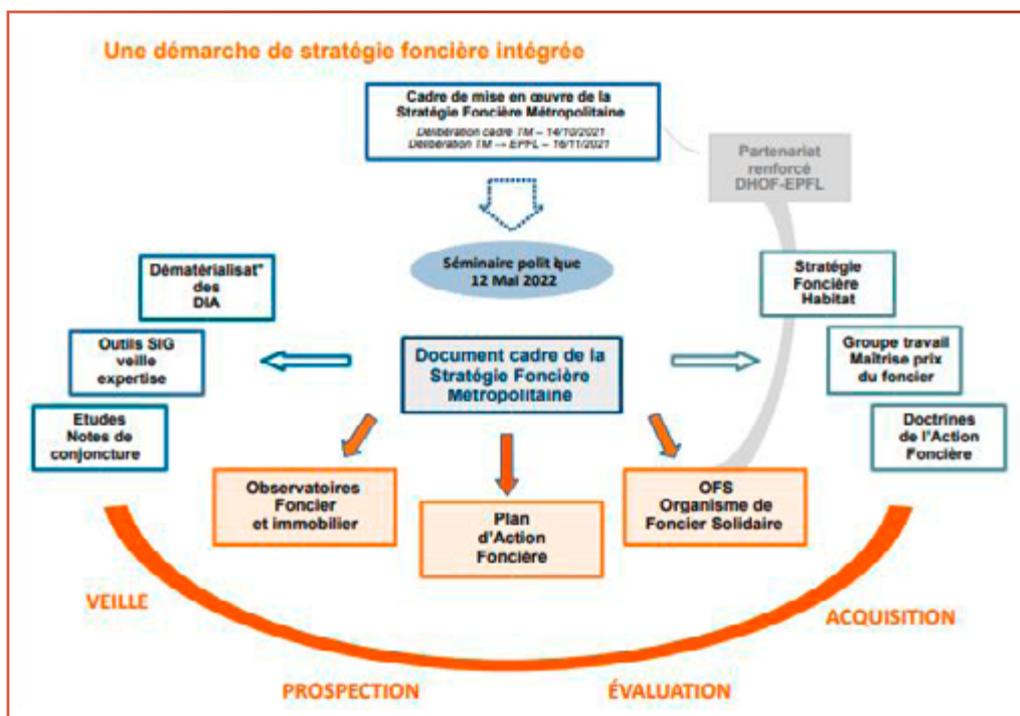
- fournir la ressource foncière pour répondre aux besoins des politiques publiques et des projets métropolitains qui accompagnent la dynamique du territoire,
- concourir à la sobriété foncière afin de préserver la qualité de vie, assurer un développement durable de notre Métropole, et répondre aux obligations de préservation des Espaces naturels agricoles et forestiers (ENAF) posées par la loi Climat et Résilience,

➤ réguler l'inflation des coûts fonciers (raréfaction foncière, plus grande complexité de mobilisation du foncier en renouvellement urbain, effets de concurrence...).

UN TRAVAIL ENGAGÉ CONFORMÉMENT AUX PREMIERS JALONS POSÉS

L'année 2023 a permis d'engager le travail d'élaboration de la stratégie foncière métropolitaine suite aux deux premiers jalons posés :

- la délibération du 14 octobre 2021 dans laquelle Toulouse Métropole affirme sa volonté de s'engager dans une politique foncière volontaire, cohérente et portée par une vision stratégique partagée.
- le séminaire « stratégie et action foncière » de mai 2022, qui a constitué un temps d'appropriation et d'échange entre élus autour de l'action foncière et des grands principes à inscrire dans la Stratégie Foncière Métropolitaine. L'occasion pour les maires et adjoints chargés de l'aménagement et de l'urbanisme des 37 communes participantes :
 - de partager les enjeux d'évolution de l'action foncière et en particulier la nécessité de répondre aux besoins tout en ayant une gestion économe du foncier,
 - d'échanger autour des premiers axes de construction d'une politique foncière métropolitaine dans un contexte où le renouvellement urbain est une priorité,
 - de s'approprier les leviers mobilisables pour l'action foncière ; ceux qui visent l'optimisation des dispositifs existants comme ceux qui s'appuient sur le développement de nouveaux outils.



Ce travail a été conduit autour de 3 axes principaux :

- **La rédaction et la diffusion en mai 2023 au 37 du document cadre « Les fondamentaux de la stratégie foncière de Toulouse Métropole »**

Ce document au service des élus et des services techniques :

- il expose les axes stratégiques et objectifs de l'action foncière de Toulouse Métropole, supports pour l'engagement des territoires (communes, quartiers),
- il présente de manière synthétique les moyens et processus mobilisés ou en cours de développement pour atteindre ces objectifs.



- **L'articulation avec l'élaboration en cours du PLUi-H**

La stratégie foncière métropolitaine, dont l'objet est d'anticiper le développement futur du territoire, est travaillée en lien étroit avec l'élaboration du PLUi-H et le projet de territoire qu'il porte au travers de son Projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

- **Le travail de préfiguration du Plan d'action foncière et des outils d'observation**

Le Plan d'action foncière, constituera le volet opérationnel et territorial de la stratégie foncière. Sa construction en cours, en cohérence avec les priorités thématiques et territoriales posées dans ce projet, implique un travail transversal avec les principales Directions Métiers de Toulouse Métropole.

L'observatoire habitat-foncier dont la création répond aux exigences du Code de la Construction et de l'Habitat qui prévoit que les PLUi-H doivent s'appuyer sur un diagnostic des marchés du logement ainsi que sur une analyse des marchés fonciers, de l'offre foncière et de son utilisation. L'enjeu de cet outil est tout autant de développer une vision foncière partagée que d'accompagner l'action foncière opérationnelle :

- la prospection foncière, l'identification des gisements fonciers (friches d'activité, parc vacant...), le suivi des fonciers publics...
- le renforcement des capacités d'expertise de la collectivité, la réalisation d'évaluations foncières, les actions de lutte contre l'inflation des valeurs foncières....

La constitution d'un tel observatoire « habitat / foncier » repose à la fois sur l'agrégation d'observatoires existants et sur la mobilisation et le croisement de nouvelles bases de données. Le travail préalable à la formalisation de cet observatoire a été engagé.

ORGANISME FONCIER SOLIDAIRE DE L'AGGLOMÉRATION TOULOUSAINE

Créé en juin 2022 par agrément de l'EPFL, l'OFS de l'agglomération Toulousaine est co-piloté par Toulouse Métropole et l'EPFL.

L'activité de l'OFS est pilotée par un Comité Stratégique, qui en encadre le fonctionnement, et valide les opérations suivies dans le cadre de son activité.

Techniquement le travail nécessaire à la réalisation de premiers logements qui seront vendus en Bail Réel Solidaire se fait lors de Cotech qui réunissent autour de Toulouse Métropole et de l'EPFL, trois opérateurs sociaux : Toulouse Métropole Habitat, Promologis et Altéal.

L'OFS entre dans une phase opérationnelle ; plusieurs opérations potentielles ont été étudiées lors des Cotech de l'année 2023 dont deux sont aujourd'hui en phase d'étude de faisabilité.

Quatre Cotech ont par ailleurs été dédiés à l'analyse de contenu du Bail Réel Solidaire. Document qui dans sa rédaction traduit les choix de l'OFS.

Ce travail a permis de réaliser une première trame identifiant les choix techniques à retravailler avec le notaire en charge de la rédaction du BRS, ainsi que l'identification des points appelant une validation ou un arbitrage du comité stratégique.

URBANISME

Toulouse Métropole est en charge de la planification territoriale et stratégique et de l'instruction des autorisations d'urbanisme pour 25 communes de l'intercommunalité et de l'élaboration du nouveau PLUi-H.

PLANIFICATION URBAINE

Faits marquants 2023

- Débat sur le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du PLUi-H.
- Conduite d'une quarantaine de procédures d'évolution des PLU dont plus d'une vingtaine approuvées en 2023.

Le PADD du PLUi-H, après avoir été débattu dans les 37 conseils municipaux, a fait l'objet d'un débat en conseil de la Métropole, le 12 avril 2023. S'en est suivi un travail avec l'ensemble des élus, des techniciens et partenaires afin de traduire les orientations du PADD dans les différents volets des documents d'urbanisme : Programme d'orientations et d'actions, dispositions du règlement et du zonage, orientations d'aménagement et de programmation.

Ce travail de traduction du PADD dans les pièces réglementaires a nécessité notamment, dans le contexte de la mise en œuvre de loi Climat et Résilience, une analyse juridique et technique très poussée ainsi que des temps d'échange et des arbitrages politiques nombreux.

Il peut être noté, sur la seule année 2023, l'organisation de deux séminaires réunissant les élus des 37 Communes, 7 copil PLUi-H, 3 conférences intercommunales de Maires mais également de très nombreux temps d'échanges politiques et techniques avec l'ensemble des communes. La concertation a également été soutenue avec une quinzaine de rencontres destinées aux personnes publiques associées ou consultées, au Codev, aux professionnels de l'immobilier mais aussi avec le public (une rencontre avec les associations de quartier pour chaque quartier toulousain et un atelier de concertation par pôle métropolitain).

Enfin, les travaux du PLUi-H ont mobilisé de très nombreuses directions de la Métropole, à la fois pour construire la traduction des politiques publiques dans le document mais également pour accompagner et traduire les projets.

Parallèlement aux travaux pour nouveau PLUi-H, Toulouse Métropole a mis en œuvre une quarantaine de procédures d'évolution des PLU dont le lancement a été validé par un comité de pilotage en février 2022. Il s'agit d'une vingtaine de procédures de modifications et de modifications simplifiées approuvées cette année et d'une vingtaine de procédures de mise en compatibilité, dont quatre ont été approuvées en 2023. Les autres procédures de DP/MEC sont toujours en cours et menées en parallèle du PLUi-H.

INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Dans le cadre de la prestation de service proposée aux communes depuis 2011, le service de Toulouse Métropole instruit les autorisations d'urbanisme de 25 communes du territoire métropolitain : Aigrefeuille, Aucamville, Aussonne, Beaupuy, Beauzelle, Bruguières, Cornebarrieu, Drémil-Lafage, Fenouillet, Flourens, Fonbeauzard, Gagnac-sur-Garonne, Gratentour, L'Union, Lespinasse, Mondouzil, Mons, Mondonville, Montrabé, Pin-Balma, Saint-Alban, Saint-Jean, Saint-Orens de Gameville, Seilh, Ville-neuve-Tolosane.

Sous le régime d'une convention qui a été revue par la mise en place de la dématérialisation, des arrêtés sont proposés aux maires dont eux seuls restent décisionnaires.

2 810 demandes ont été instruites de janvier à septembre 2023, comprenant des permis de démolir, permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables et certificats d'urbanisme. Placée sous le signe de la dématérialisation, cette année 2023 a marqué une réelle avancée portant à 56,4 % le nombre de dossiers déposés par voie électronique.

Tout au long de l'année le service des autorisations d'urbanisme de Toulouse Métropole a poursuivi son engagement pour l'accompagnement des élus, des promoteurs et des particuliers dans l'élaboration de leurs projets d'urbanisme.

ACCOMPAGNEMENT ET ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLUI-H ET DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNALE (RLPi)

En 2023, l'activité principale s'est concentrée sur :

- ① La contribution à l'élaboration du nouveau PLUi-H
- ② L'appui au domaine des autorisations d'urbanisme
- ③ Le conseil juridique
- ④ S'agissant du RLPi:
 - L'accompagnement à une bonne application du RLPi et plus généralement du droit de la publicité (Instruction/Contrôle-Sanctions)
 - Les diagnostics publicité/Enseignes sur les entrées de ville : Pilotage du diagnostic sur la M 820 et lancement du diagnostic sur la route de Revel et le secteur de Malepère. Les diagnostics entrées de ville : M 820 et route de Revel
 - L'animation du réseau instructeur (Club RLPi) et veille sur l'actualité juridique en matière de publicité et d'enseignes.

CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS PUBLICS

Toulouse Métropole a organisé de nombreux concours d'architecture en 2023 et a aussi livré certaines opérations.

L'ensemble de ces projets est réalisé dans une recherche permanente de qualité environnementale associée à une exigence de respect des coûts d'objectif et des délais de réalisation.

OPÉRATIONS EN COURS D'ÉTUDES DE FAISABILITÉ

RESTRUCTURATION DES ATELIERS MÉCANIQUES

Les collectivités, Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole ont engagé une profonde restructuration des services, basée sur une territorialisation des services. [\(Voir Proxima P. 23\)](#)

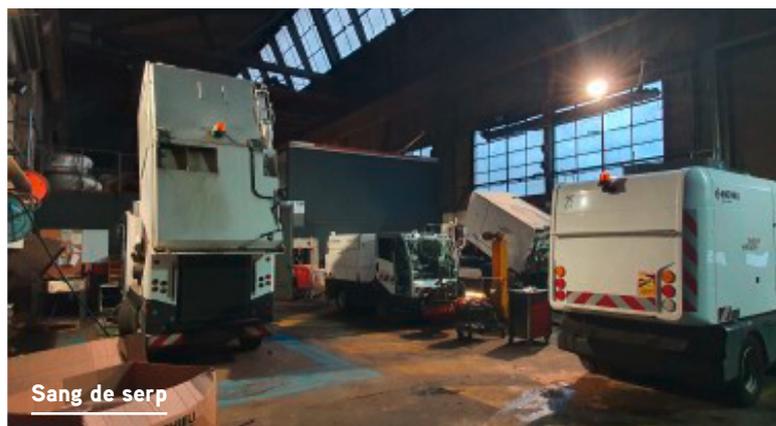
Dans ce cadre, le site technique du 224 chemin du Sang de Serp a été retenu, pour continuer d'héberger l'atelier mécanique du territoire Centre, qui assure l'entretien des matériels et véhicules du balayage mécanisé.

L'atelier va étendre son périmètre à d'autres territoires, dont le territoire Nord et aux véhicules poids lourds (PL), spécifiques (notamment balayeuses mécaniques) et légers (VL).

Le site technique du 224 chemin du Sang de Serp abrite, depuis 5 décennies, le service de la « voie publique », et maintenant plusieurs directions techniques, dont la principale le territoire Centre. La maintenance des balayeuses mécaniques (environ 65 engins) est entièrement concentrée ici, principalement dans la grande halle. L'atelier mécanique actuel est spécialisé sur ces véhicules, avec une forte activité hydraulique, et une maintenance quasi-quotidienne.

L'atelier mécanique va donc s'étendre et se renforcer et nécessite une restructuration. Ce projet permettra également de s'interroger sur les performances environnementales du site en envisageant des solutions éco responsables (panneaux photovoltaïques, gestion des eaux de pluie, isolations...).

Objectif de Livraison: 1^{er} trimestre 2027
Budget d'opération estimé et non définitif: 7,8 M d'€



RÉHABILITATION ET EXTENSION DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE LA MOUNÈDE

Conformément à ses obligations relatives à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage, Toulouse Métropole dispose de plusieurs aires d'accueil sur son territoire. L'aire de la Mounède a donné lieu à une déconstruction totale et désormais une phase de réhabilitation et extension est en étude.

La conception générale des aires est fondée sur la mise en place d'équipements individualisés par emplacement permettant d'apporter des conditions d'accueil correctes aux usagers et permettant également de faciliter leur responsabilisation. Celle-ci sera conçue pour accueillir des familles dont c'est le lieu de vie. L'objectif est de ne pas donner un aspect trop « minéral », trop « parking » à l'aménagement en maintenant un aspect naturel à l'aire d'accueil, notamment en travaillant sur les espaces enherbés. Le site devra être accueillant et adapté aux besoins exprimés par les familles. Il devra s'intégrer de façon harmonieuse dans l'environnement urbain. Un terrain bien conçu et bénéficiant d'un travail adapté à l'environnement donnera aux usagers une impression de qualité et de sérieux qui encouragera les résidents à respecter les équipements proposés. Ce travail permettra également une meilleure intégration à l'environnement et au voisinage.

À noter, deux autres aires d'accueil sont en projet d'extension ou réhabilitation à Aussonne et dans le quartier de Rangueil à Toulouse.

Objectif de Livraison : Fin 2026

Budget Opération estimé et non définitif : 6,3 M d'€



LES OPÉRATIONS EN COURS D'ÉTUDES DE PROGRAMME

LE PROJET D'ATLANTA : TECHNO-CENTRE ET BUREAUX

À l'occasion de la création de la 3^e ligne de métro et réaménagements urbains, la Ville de Toulouse et Toulouse Métropole relocalisent plusieurs services techniques dans un lieu unique boulevard d'Atlanta à Toulouse, dénommé techno-centre et décident la construction de bureaux dans le cadre de la réorganisation interne Proxima.

Sur une assiette foncière de près de 6 ha, plus de 30 000 m² SdP d'espaces bâtis et 30 000 m² d'espaces extérieurs seront prochainement aménagés afin d'y accueillir plusieurs activités : ateliers mécaniques et parkings associés, espaces dépôt et stockage, magasins... et 16 000 m² SdP de bureaux. Un projet particulièrement innovant en matière d'efficacité énergétique puisqu'il intègre :

- un système de récupération de chaleur sur le réseau d'eaux usées de la ville pour chauffer et refroidir les bureaux.
- le raccordement au futur réseau de chaleur urbain alimenté à 94 % en géothermie et bio-masse,
- l'installation d'une centrale de production photovoltaïque de 3 Mwc soit environ 14 000 m² de panneaux.

L'opération est ainsi exemplaire en termes de performance environnementale pour ce type de bâtiment. Ce sera non seulement un projet à énergie positive qui produira suffisamment d'énergie pour couvrir ses besoins propres mais également la recharge

des véhicules électriques hébergés sur le site. Il produira également du surplus qui compensera une part des consommations de 17 autres bâtiments de la collectivité dans le cadre du dispositif d'auto-consommation collective. La production d'énergie électrique totale sera équivalente à la consommation moyenne de 744 foyers français. Le lancement de l'appel d'offres sur le technocentre est prévu en avril 2024. L'objectif de livraison de l'ensemble de l'opération est fixé à mi 2027.

Maîtrise d'ouvrage : Toulouse Métropole

Equipe de conception : TAA — PPa/ BETEM

Budget d'investissement : 128,5 M€ TTC

RÉHABILITATION ET RECONVERSION HALL 3 – ÎLE DU RAMIER

Cette vaste halle en béton, d'une architecture emblématique des années 50, sera réhabilitée et transformée afin d'accueillir une cité des sports et des cultures urbaines, dans le cadre d'une délégation de service public. Le projet prévoit, des travaux de mise en valeur architecturale, de rénovation complète du bâti, de prise en compte des contraintes de sécurité (ERP et PPRI) et de haute qualité environnementale, ainsi que la possibilité de réalisation des travaux de second œuvre et d'aménagement intérieur.

Le lauréat du concours de maîtrise d'œuvre est JACOB + MACFARLANE

Architectes Associés MR3A

B.E.T Structure BATISERF — B.E.T Fluides INEX

— BET Electricité INEX — BET VRD ALTO STEP

BET Vérification et mise en service d'installations techniques – Inex –

Économie du bâtiment — Fabrice Bougon — Acoustique — Jean-Paul LAMOUREUX — SSI – CSD & Associés

Bim Management – Jakob + Macfarlane



Jakob + Macfarlane et MR3A

Coût opération 14 000 000 € TTC

Démarrage des travaux — 1^{er} trimestre 2025

Réception des travaux — dernier trimestre 2025

LES OPÉRATIONS EN COURS DE TRAVAUX

LES ATELIERS DU THÉÂTRE DU CAPITOLE

L'opération a pour objet de regrouper l'ensemble des ateliers et lieux de répétition du théâtre du Capitole à Montaudran, créant ainsi un site unique de production des spectacles adapté, rationnel et modernisé. Le projet génère des économies en mettant fin à l'éparpillement actuel de cette activité sur six sites différents.

Le projet vise à construire 9 000 m² de plancher, accueillant une halle de dépôt des décors, une tour de montage des décors du théâtre, les locaux dédiés aux ateliers couture ainsi que les lieux de création et de répétition du chœur du théâtre du Capitole. Outre un traitement thermique performant de l'enveloppe, le projet intègre un raccordement à un réseau de chaleur basse température pour la production de chaleur mais aussi de froid par l'intermédiaire d'un groupe frigorifique eau/eau, associé à des ventilations à récupération d'énergie. Le projet prévoit également des éclairages performants ainsi que la mise à disposition de la toiture (environ 3 000 m²) pour l'installation d'une centrale de production d'électricité photovoltaïque.

Actuellement, travaux en cours pour une livraison à l'été 2024.

LE DÉPÔT DÉCHETS ET MOYENS TECHNIQUES DE L'UNION

Dans le cadre de sa politique de modernisation et de territorialisation de ses services mutualisés, Toulouse Métropole souhaite s'attacher au dépôt des Déchets et moyens techniques du pôle territorial Nord, site constaté vétuste et mal adapté à l'activité. L'objectif de l'opération est de disposer désormais de locaux modernes et répondant aux normes actuelles pour le meilleur confort du personnel, mais également d'améliorer la qualité de services offerte aux habitants.

Aussi, les bâtiments existants seront entièrement déconstruits après retrait de l'amiante et de nouveaux ouvrages construits, tout en maintenant l'activité du pôle.

Ce centre technique comprendra : des locaux destinés au personnel, un hangar pour stationner 30 bennes à ordures ménagères avec station de recharge GNV, deux stations de lavage closes et des espaces extérieurs.

Notification des marchés de travaux en cours (décembre 2023)

Objectif de livraison à l'été 2025.

LES OPÉRATIONS LIVRÉES

LES PASSERELLES DE L'ÎLE DU RAMIER

La transformation de l'Île du Ramier en un vaste parc urbain est l'un des trois volets du projet, avec pour ambition l'amélioration des conditions de franchissement de la Garonne qui constitue une coupure forte sur l'ensemble du territoire de la Métropole. Les passerelles Rapas et Empalot s'inscrivent dans le cadre des quatre franchissements du fleuve prévus au projet GPG de réaménagement de l'île du Ramier. Elles sont dimensionnées pour un fonctionnement en flux séparés piétons-cycles.

L'intégration des passerelles au paysage et à son environnement est un axe majeur de la conception. Ce travail architectural et paysager permettra de mettre en valeur l'Île du Ramier, futur poumon vert de la Métropole et son rayonnement vers l'urbain. Actuellement en cours de travaux. Livraison prévue au premier semestre 2024.

La Passerelle Rapas

Sobre et élégante, la passerelle accompagne les piétons et cycles dans une transition entre un quartier urbain et un espace naturel privilégié, permettant des vues de part et d'autre de la Ville, au Nord sur le pont Saint-Michel et le centre-ville, au sud sur le pont de Croix de Pierre et les Pyrénées. Son mât unique, inversant le dessin en V présent sur l'ensemble des ponts toulousains, d'une hauteur de 65 m, marquera l'entrée dans le Grand Parc Garonne depuis la rive gauche.

La passerelle rectiligne est de conception haubanée avec un pylône unique pour respecter les contraintes hydrauliques du site ; elle traverse la Garonne sans appui sur une portée principale de 150 m et une largeur de 5 m utile. Elle s'accroche à la digue haute côté avenue de Muret, via un élargissement permettant soit de rejoindre l'escalier menant à la ballade en pied de digue, soit d'emprunter le passage Gastou et rejoindre la station de tramway, soit de poursuivre sur le cheminement en digue haute.

Côté île du Ramier, la passerelle se prolonge par un escalier et une rampe hélicoïdale, implantée dans un souci de préservation des arbres et en adéquation avec l'aménagement de l'agence TER, maîtrise d'œuvre des espaces paysagers sur le Grand Parc Garonne.

La passerelle est en structure métallique (mâts, tablier, haubans), les appuis et rampes sont en béton. Ce projet est mené dans le cadre d'un marché de conception-réalisation avec le groupement Eiffage — Maîtrise d'œuvre — Architectes : GRIMSHAW, spécialiste en ouvrages d'art associé à PPA Architecture Maîtrise d'œuvre — Bureaux d'études Conception : Ingerop.



Passerelle Rapas

P.Nin

Passerelle Empalot

Aérienne et légère, la passerelle est à la fois un symbole du quartier Empalot qui se transforme, avec un mât élancé vers le ciel en forme de V, tel deux bras ouverts sur une hauteur de 36 m et en même temps, une porte d'entrée de l'île du Ramier, avec la présence d'un mât à hauteur du paysage (20 m) pour une entrée plus discrète sur l'île.

Située entre le carrefour Monbiola-Delattre de Tassinry et l'île du Ramier cette passerelle rectiligne est de conception haubanée avec deux pylônes; elle traverse la Garonne sans appui sur une portée principale de 145 m et une largeur de 5 m utiles. Elle se prolonge sur chacune des rives par deux rampes et escaliers, implantées dans un souci de préservation optimal des arbres et du ripisylve en présence. La passerelle est en structure métallique (mâts, tablier type caisson, haubans), les appuis et rampes sont en béton.

Ce projet est mené dans le cadre d'un marché de conception-réalisation avec le groupement « GROUPEMENT GARONNE NATURE » dont l'entreprise GTM est mandataire et l'architecte spécialiste en ouvrages d'Arts – Thomas LAVIGNE architecte associé à IDP.



Passerelle Empalot

P.Nin

LA CONSTRUCTION D'UN ATELIER MÉCANIQUE À COLOMIERS

L'ancien atelier d'entretien pour les véhicules de Toulouse-Métropole ne répondait plus aux conditions nécessaires en termes de sécurité et d'usage.

Un nouvel atelier a donc été construit sur le site métropolitain de Colomiers.

Sur le plan énergétique, le bâtiment va au-delà de la réglementation thermique, il dépasse les exigences de performance 33 % sur le plan de la consommation. Le traitement thermique des zones tertiaires (bureaux, salle de pause, hall) est réalisé grâce à une pompe à chaleur réversible.

L'éclairage naturel est largement privilégié dans les espaces de travail. L'éclairage artificiel complémentaire est traité par des luminaires exclusivement à LED, ils sont commandés par détection de présence et sonde de luminosité ce qui permet de limiter le temps de fonctionnement des luminaires. La protection solaire de la façade sud intègre une casquette permettant de réduire les apports solaires en été et limite le recours à la climatisation. Le renouvellement de l'air est assuré par une centrale double flux avec une récupération des calories supérieure à 85 %. La totalité de la surface de toiture du bâtiment est utilisée pour implanter des panneaux photovoltaïques. La puissance de cette installation est de 120 kWA et est utilisée en autoconsommation.

Le projet a été livré en avril 2023.

LA CONSTRUCTION D'UN SIMULATEUR DE VOL SPATIAL À LA CITÉ DE L'ESPACE

Dans le cadre du développement de la Cité de l'espace, site référent en Europe en matière de diffusion de la culture spatiale et astronomique auprès du grand public, Toulouse Métropole est chargée de la construction d'un nouvel équipement unique au monde.

Nommé « LuneXplorer », ce nouvel équipement permettra aux visiteurs de la Cité de l'espace de vivre et ainsi de comprendre l'expérience sensorielle d'un décollage vers la Lune et d'appréhender les grandes étapes du retour actuel des humains sur la Lune. Le projet est découpé en deux ensembles fonctionnels :

- un bâtiment d'accueil / circuit des visiteurs, qui s'entoure autour du Terradôme, dénommé Spatioport,
- la partie simulation composée d'une centrifugeuse et d'éléments audio, vidéo et scénographiques, appelée Vaisseau.

Réceptionné en octobre 2023.

Inauguration le 13 novembre et ouverture au public le 14 novembre 2023.

Le budget de l'opération 16 M€ HT.



PATRIMOINE

Les missions s'articulent autour de sept axes (connaître, protéger, conserver, revitaliser, projeter, partager, promouvoir) et s'opèrent en étroite collaboration avec les services de l'État.

L'INVENTAIRE PATRIMONIAL ET L'ARCHÉOLOGIE

Toulouse Métropole développe la connaissance patrimoniale de son territoire.

ARCHÉOLOGIE



Journée nationale de l'archéologie

Quinze opérations de diagnostic archéologique préventif ont été réalisées en 2023 en amont de projets d'aménagements publics ou privés. Elles représentent une superficie cumulée de près de 14 hectares. Cinq diagnostics ont concerné de futurs équipements structurants de la Métropole avec la 3^e ligne de métro et la future LGV sur la commune de Saint-Jory. Deux autres se sont focalisés sur la grand rue Saint-Michel et le long de la rue Valade pour détecter d'éventuels vestiges archéologiques en amont des travaux de requalification de ces axes. En ce qui concerne les fouilles, en collaboration avec les services de la DRAC, une opération d'archéologie programmée a permis de terminer la fouille du rempart antique et Toulouse et ses abords dans le quartier Saint-Étienne à Toulouse (rue Bida). Le tronçon de rempart sera mis en valeur et présenté au public dans le courant de l'année 2025. Depuis l'automne 2023, une opération de suivi de travaux est en cours le long de la rue de Metz.

Dans le même secteur, la tranche n°2 de la fouille du parvis du musée des Augustins a complété les connaissances sur les vestiges très arasés de la chapelle de l'Ecce Homo datée du début du XVI^e siècle ainsi que de rares vestiges plus anciens. Dans le cadre du projet de ravalement de façades de l'Hôtel-Dieu, une étude du bâti du Pont-Vieux a révélé les différentes phases de reconstruction du pont aujourd'hui largement démolé. Un fragment de statue de Saint Jacques datée du XVI^e siècle a été retrouvé dans la maçonnerie.

Sur la commune de Seilh, dans l'emprise de la ZAC de Laubis, une fouille archéologique d'envergure a mis au jour les vestiges d'une occupation gallo-romaine se traduisant par la découverte de bâtiments de service à une exploitation agricole ainsi que plusieurs puits de la même époque. La réalisation de la carte archéologique de Toulouse Métropole se poursuit. Elle vise à recenser l'ensemble des entités archéologiques du patrimoine métropolitain sur les communes ciblées par l'inventaire général du patrimoine.

Diverses actions de médiation et de valorisation des connaissances ont été entreprises : participation aux Journées Nationales de l'Archéologie en collaboration avec le musée Saint-Raymond, Journées Européennes du Patrimoine, conférences, séminaires de l'Université Toulouse/Jean-Jaurès, publications d'articles scientifiques ou pour le grand public.



Journées européennes du Patrimoine

INVENTAIRE

Signature d'une convention de partenariat entre Toulouse Métropole, la Mairie de Toulouse et la Région Occitanie

D'une durée de trois ans (2022-2024), elle acte les engagements des différents partenaires pour accroître la connaissance du patrimoine toulousain et métropolitain et la diffusion de cette connaissance auprès des publics, dans le respect des normes de l'inventaire général du patrimoine culturel définies par le ministère de la Culture.

Inventaire du Site patrimonial remarquable (SPR) de Toulouse

Poursuite des visites complémentaires de l'inventaire du SPR dans le cadre de la mise en place du Plan de sauvegarde et de mise en valeur.

Inventaire patrimonial des communes de la Métropole

Début des études d'inventaire préliminaire sur Lespinasse, Saint-Orens de Gameville, Cornebarrieu et Flourens. L'enquête de terrain, croisée avec des recherches en bibliothèques et en archives, permet de dresser un premier état des lieux des points forts du patrimoine architectural de chaque commune.

Cette documentation est mise à leur disposition par le biais d'un rapport d'étude et par la mise en ligne des éléments les plus caractéristiques ou les plus exceptionnels sur le site internet UrbanHist +.

Valorisation de la connaissance

- L'inventaire du Site patrimonial remarquable de Toulouse a mis en lumière des édifices peu connus ou oubliés. C'est le cas de l'immeuble de la caisse de retraites de la Société des grands travaux du sud-ouest situé dans le quartier Arnaud-Bernard, qui a fait l'objet d'un article dans la revue Patrimoine d'Occitanie.
- Rédaction d'un article « L'eau dans la maison : puits domestiques recensés dans le Site patrimonial remarquable de Toulouse – premier bilan » sera publié dans la revue électronique Patrimoine du sud.
- Organisation de visites, notamment autour de la place de la Bourse et de la rue Saint-Ursule, à la découverte du patrimoine du quotidien du Site patrimonial remarquable, ont été organisées à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.
- Enfin, des ateliers autour de la technique du pan de bois ont été proposés aux publics lors des Journées européennes de l'archéologie. Cette manifestation a permis la réalisation d'une maquette grandeur nature expliquant de manière ludique et pédagogique cette mise en œuvre si particulière, que l'on retrouve sur de nombreuses façades toulousaines.



STRATÉGIE PATRIMONIALE

L'objectif est d'appréhender et de traduire les enjeux de la planification urbaine appliquée aux secteurs patrimoniaux de Toulouse Métropole afin d'en définir les conditions de sauvegarde et de réhabilitation.

LE SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR) ET SON PROJET URBAIN : LE PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR (PSMV)

Le SPR de Toulouse est l'un des plus grands de France. Sa superficie considère le cœur historique de Toulouse comme un ensemble cohérent et indivisible, il comprend une surface de 256 hectares et il a été délimité par arrêté ministériel du 21 août 1986. Le PSMV est un document d'urbanisme qui se substituera au PLU actuel sur le périmètre couvert par le Site patrimonial remarquable.

Le PSMV est une démarche d'urbanisme qualitatif dont l'objectif est autant la préservation du cadre urbain que la conservation de l'architecture ancienne. Cela nécessite aussi d'en permettre son évolution harmonieuse au regard des fonctions urbaines contemporaines ainsi que des relations avec l'ensemble de la ville.

Il s'agit d'inscrire tout acte d'aménagement, de construction, de transformation ou de valorisation dans le respect de l'existant, à l'aide de règles et de prescriptions spéciales.

L'étude du PSMV a débuté en juin 2018. Elle est pilotée par l'État en lien étroit avec Toulouse Métropole. Le PSMV devrait être approuvé dans le courant du premier semestre 2025.

Événements clés 2023

- Des actions de sensibilisation auprès du grand public.
 - « Un autre regard sur le Site Patrimonial Remarquable », spectacle mêlant arts de la rue et visites guidées en partenariat avec la direction du Patrimoine.
 Déployé en quatre actes entre juin et octobre, il a eu pour but de sensibiliser aux éléments spécifiques à la lecture de paysage urbain, des caractéristiques du Site Patrimonial Remarquable de Toulouse, faisant l'objet d'un projet de PSMV. Ces temps artistiques ont réuni près de 1 500 métropolitains.
 - « Dessiner Toulouse », des ateliers de dessin du paysage urbain historique du centre ancien, animé par le chapitre toulousain des « Urban Sketchers », un mouvement international de dessin urbain.
- Des temps de rencontres avec les acteurs locaux.

L'ESPACE PATRIMOINE 8 PLACE DE LA DAURADE

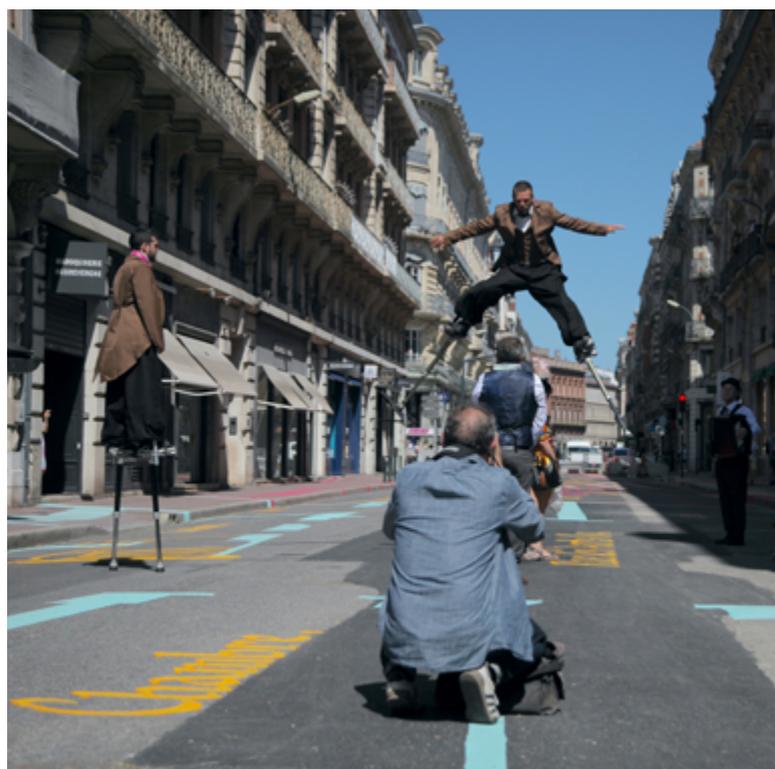
Une fréquentation doublée en 2023

L'Espace patrimoine de Toulouse a accueilli, en 2023, 13 091 Toulousains et Métropolitains, dont 2 503 écoliers. En tout, 11 205 personnes ont été accueillies lors d'activités hors-les-murs, telles des visites guidées ou encore des événements dans d'autres lieux. Avec 21 793 visiteurs et participants à ses activités, l'Espace Patrimoine a donc doublé sa fréquentation en 2023 par rapport à 2022. La majorité des offres individuelles, scolaires ou événementielles sont gratuites pour les métropolitains.

Événements et actions de médiations

En 2023, 10 événements ont été organisés :

- Journées européennes des Métiers d'Art (nouveau) : 62 participants (complet)
- Printemps des cimetières (nouveau) : 122 participants (complet)
- Rendez-vous aux jardins : 1 639 participants
- Journées européennes de l'archéologie : 836 participants



- Journées européennes du patrimoine et Nuit du patrimoine : 5 449 participants
- Journées nationales de l'architecture : 1 272 participants
- Les 10^e rencontres Urban Sketchers France : 3 223 participants
- L'inauguration des travaux de la rue de Metz : 4 646 participants
- La tenue d'un stand au village des partenaires lors du déplacement du monument aux morts : 2 000 participants
- Une saison Halloween : 300 participants (complet)

La diversification et le renforcement des actions événementielles labellisées Ville d'art et d'histoire sont en lien avec le rayonnement de la ville et l'aménagement du territoire toulousain. Bien que les événements « hors les murs » aient représenté près de la moitié des participants, ils ne sont cependant pas reproductibles d'une année sur l'autre et répondent à des demandes très spécifiques.

ACTIVITÉS PARTENARIALES

Toulouse Métropole dispose de conventions cadres avec des acteurs du territoire, en lien notamment avec l'architecture. L'année 2023 a été l'occasion de pérenniser cette politique partenariale.

Toulouse Métropole dispose de partenaires historiques en lien avec l'architecture à l'échelle métropolitaine : la Maison de l'architecture Occitanie Pyrénées (MAOP) et l'association des Professionnels de l'urbanisme Midi-Pyrénées (APUMP). Ces partenariats ont pour vocation d'offrir aux métropolitains des temps de découverte de l'architecture contemporaine, comme par exemple lors des « balades architecturales à deux voix » entre un architecte bénévole de la Maison de l'architecture et un guide-conférencier de l'Office de tourisme. Ces visites sont proposées, chaque mois, gratuitement aux Toulousains.

La convention triennale avec l'IUT Information-communication de Toulouse s'est poursuivie en 2023, et ce afin de mettre en place un projet tuteuré pluriannuel autour de l'étude des publics du patrimoine à Toulouse. Le troisième et dernier volet de ces projets a permis à un groupe d'étudiants de travailler sur les nouveaux arrivants, notamment ceux en situation précaire, et leurs attentes concernant leur découverte du territoire.

PROJETS POUR 2024

- Poursuite de la carte archéologique de Toulouse Métropole.
- Poursuite des opérations archéologiques sur le territoire métropolitain.
- Développement de la diffusion des données scientifiques archéologiques.
- Réalisation du cahier des études sur le secteur Centre.
- Poursuite des outils de communication et de médiation pour fédérer les usagers.
- Lancement de la phase d'approbation du PSMV de Toulouse

- Poursuite de l'inventaire du centre historique de Toulouse et de l'inventaire des communes membres de Toulouse Métropole.
- Poursuite de l'animation sur la mise aux normes des enseignes et traitement des devantures commerciales.
- Lancement des études du futur Centre d'Interprétation de l'architecture et du Patrimoine.

SERVICES

TECHNIQUES



DÉCHETS ET MOYENS TECHNIQUES

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI AU 1^{ER} JANVIER 2023

Dans la continuité de la loi Grenelle 2 (2010), la loi pour la Transition énergétique pour la croissance verte (2015) et la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (2020) rendent obligatoires :

- L'extension des consignes de tri à la totalité des emballages ;
- L'harmonisation des couleurs des bacs.

UN GESTE DE TRI PLUS SIMPLE

Avec l'extension des consignes de tri, tous les emballages et papiers sont triés. Les usagers pouvaient déjà y mettre : papiers, cartons, acier et aluminium, ainsi que les bouteilles et flacons plastiques. La simplification du geste de tri consiste à étendre les règles de tri et à permettre aux habitants de mettre tous les emballages dans le bac de tri : films, pots, barquettes, tubes, sachets...

Pour les habitants de la Métropole, ces nouvelles modalités de tri des déchets ont été déployées dès le 1^{er} janvier 2023.



UN CODE COULEUR HARMONISÉ

Conformément à l'obligation d'harmonisation de la couleur des bacs sur le territoire national, les bacs de tri de couleur bleue de Toulouse Métropole seront progressivement remplacés par des bacs avec couvercle jaune.

TRAVAUX AU CENTRE DE TRI DE TOULOUSE

Le centre de tri a subi différentes modifications et travaux pour accueillir et traiter le volume de déchets supplémentaire qu'induit cette extension des consignes. Pour ce faire, une modernisation du process industriel a dû être réalisée avec la modification des lignes de tri, des cabines de pré-tri et l'adaptation de la trémie d'alimentation pour accroître et améliorer le rendement.

Ces travaux d'adaptation sont transitoires, en attendant la livraison d'un nouveau centre de tri à Bessières, prévue en juillet 2025. D'ici là, et afin d'absorber les 6 % de déchets recyclables supplémentaires (entre 2000 et 3000 tonnes en plus par an), la Métropole a également fait le choix d'orienter une partie des papiers et emballages au centre de tri de Montech.

Ces aménagements ont fait l'objet d'une subvention de l'éco-organisme CITEO à hauteur de 50 % du montant total des travaux et à l'avenir une augmentation annuelle du soutien à la tonne passant de 600 € à 660 € sur les emballages plastiques.

L'extension des consignes de tri générant plus de gestes de tri, les agents ont bénéficié d'un aménagement du travail (fusion de 2 équipes de tri en 1 seule), d'un accompagnement et de formations spécifiques pour s'assurer de leurs bonnes conditions de travail.

CONSULTATION ET ÉCHANGES AUTOUR DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

La Commission consultative d'élaboration et de suivi du Programme de local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) s'est tenue à Quint-Fonsegrives, le 29 juin 2023.

Elle a été introduite par Jean-Pierre Gasc, maire de Quint-Fonsegrives, en présence de Vincent Terrail-Novès, 1^{er} vice-président en charge de l'économie circulaire, des déchets et de la propreté et de Gnadang Ousmane, conseillère métropolitaine, présidente de la commission économie circulaire et déchets.

Cette année encore, la CCES a été l'occasion de partager le bilan et les résultats du plan d'action 2022 sur le territoire auprès d'un grand nombre d'acteurs locaux (élus, associations et partenaires). Avec une centaine de participants à cette édition, la commission s'est articulée autour de deux enjeux : la création d'une dynamique collective et le maintien de la mobilisation des acteurs impliqués.

Trois temps ont été proposés :

- Des retours d'expériences et témoignages sur les actions phares du PLPDMA : la lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective, le déploiement du compostage collectif et l'accompagnement des habitants dans l'opération « C'est décidé je réduis mes déchets » ;
- La présentation des lauréats de l'appel à projet autour de la réduction des déchets ;
- Une réflexion collective sous la forme d'ateliers pour la création d'une dynamique territoriale du zéro déchet.



F. Maligne

Vincent Terrail-Novès, 1^{er} vice-président de la Métropole et Gnadang Ousmane, conseillère métropolitaine et les lauréats de l'appel à projet pour aider les habitants vers la réduction des déchets

6 LAURÉATS POUR ACCOMPAGNER LES HABITANTS VERS LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Toulouse Métropole a lancé un appel à projet sur son territoire pour la période 2023-2025 avec, à la clef, une enveloppe de 250 000 euros d'aides réparties sur 3 ans. L'objectif est de renforcer les projets locaux existants et de contribuer à l'émergence de nouveaux acteurs qui accompagnent les habitants

dans la réduction de leurs déchets. Les lauréats sont les suivants :

- « **Les Passeurs** » : pour le déploiement d'une bibliothèque d'objets : mutualisation d'objets du quotidien et ateliers pratiques pour réduire ses déchets ;
- « **Consign'Up** » : en faveur d'une structuration de la filière de réemploi des emballages en verre sur la métropole toulousaine ;
- « **HexEco** » : pour le développement de la première recyclerie 100 % sport : collecte et valorisation d'articles de sport, ventes solidaires, ateliers de sensibilisation ;
- « **La boîte à utile** » : pour la sensibilisation et formation au réemploi, services de réparation et collecte préservante des encombrants ;
- « **Miam'Up** » : Les resto'Eco-Solidaires : solution logistique antigaspi, innovante et bas carbone alliant lutte contre le gaspillage alimentaire et solidarité alimentaire ;
- « **Toulouse en Transition** » : pour la promotion et le développement du réseau de Cafés Bricol'sur la métropole toulousaine.

UNE TENDANCE À LA BAISSÉ POUR LA PRODUCTION DES DÉCHETS DANS UN CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE DIFFICILE

Les résultats lors de la CCES font apparaître une réduction inédite de 26 kg de déchets collectés par habitant entre 2021 et 2022. Avec un total de 421 kg par habitant en 2022, l'objectif du PLPDMA de 420 kg en 2024 est quasiment atteint.

Cette forte diminution peut être attribuée aux actions menées sur le territoire par la Métropole, mais elle est aussi sûrement en partie la conséquence de la conjoncture économique particulièrement tendue et des habitudes de consommation « post-covid » pour lesquelles nous n'avons pas encore suffisamment de recul. Cette tendance se retrouve sur l'ensemble du territoire national.

Concernant la réduction de la part de biodéchets¹ dans les ordures ménagères, la Métropole a franchi un cap significatif avec un taux de 32 % d'équipement de maisons individuelles en composteurs, auquel il faut rajouter 431 sites de compostage collectif en pied d'immeuble et 33 dans les jardins publics. Au total, ce sont plus de 52 000 foyers qui pratiquent le compostage au quotidien !

Pour retrouver l'ensemble des résultats du PLPDMA : [Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés — Toulouse Mairie Métropole, site officiel.](#)

¹ Biodéchets : restes alimentaires et déchets de jardin

EXPÉRIMENTATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES À BLAGNAC

Toulouse Métropole a lancé une expérimentation de collecte en apport volontaire des résidus alimentaires, dans le quartier du Grand-Noble à Blagnac, pour une durée d'un an, en vue d'un déploiement à l'échelle de la Métropole en 2025. En ligne directe avec la feuille de route Biodéchets 2021-2026 adoptée par Toulouse Métropole et conformément au droit européen et à la loi AGECC² de 2020, cette expérimentation participera à terme à la généralisation du tri des résidus alimentaires si le bilan s'avère concluant et positif.



Bornes de collecte des déchets alimentaires

DE NOUVELLES BORNES DE COLLECTE SUR L'ESPACE PUBLIC

Les bornes de collecte existent déjà pour le verre, les emballages et papiers, le textile, et pourquoi pas pour les résidus alimentaires ? C'est à cette question que l'expérimentation de Blagnac doit répondre. Cette solution de tri des résidus alimentaires vient compléter une offre déjà existante avec le compostage en maison individuelle, en pied d'immeuble et en jardin public.

L'HABITAT COLLECTIF DENSE CIBLÉ

Le compostage de proximité n'est pas toujours la solution adaptée pour gérer les déchets alimentaires, notamment dans les zones d'habitat collectif. Avec plus de 70 % d'habitat dense sur le territoire métropolitain, les bornes sont donc une alternative au compostage. Sur le quartier du Grand Noble à Blagnac, constitué à 25 % d'habitat individuel et 75 % d'habitat collectif, 10 bornes ont été installées, soit une borne pour 250 habitants. L'objectif est de proposer une borne à moins de 200 m (3 minutes

à pied), ceci en respectant de bonnes conditions d'accès pour les habitants comme pour les camions de collecte.

LES RÉSULTATS AU DÉMARRAGE

Après une campagne d'information déployée sur le quartier en octobre 2023 et au 31 décembre 2023, on compte 424 foyers participants au tri des résidus alimentaires en bornes, soit 38 % des habitants desservis par l'opération. 15 foyers se sont portés volontaires pour devenir foyers témoins de cette expérimentation. Sur 2023, c'est 5,9 tonnes de résidus alimentaires qui ont été collectées, soit 31 kg de résidus alimentaires par an et par habitant équipé qui ont été détournés des poubelles en vue de leur valorisation en engrais naturel.

Ces chiffres doivent être consolidés et confirmés dans un an, au moment du bilan de l'opération. L'expérimentation prévoit d'évaluer l'expérience des usagers, à travers le suivi des foyers témoins, des micros-trottoirs et une enquête de satisfaction. Les résultats permettront d'ajuster le dispositif si nécessaire, et d'orienter le futur plan d'implantation sur le territoire en 2025.

Plus d'infos sur l'expérimentation sur toulouse-metropole.fr.

DÉPLOIEMENT DU SYSTÈME GPS EMBARQUÉ POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

Depuis fin 2022 l'outil cartographie et GPS embarqué a été progressivement généralisé à l'ensemble de la flotte de camions de collecte, et parallèlement, les équipes ont été formées à l'utilisation de ce nouvel outil.

Au total, ce sont près de 105 équipes qui sortent quotidiennement avec cet outil aux usages multiples :

- Renforcer la sécurité avec une aide à la conduite pour les chauffeurs (guidage partiel ou total),
- Remontées des informations de terrain (problème de bac, de travaux...),
- Amélioration de la réponse et de la réactivité auprès des usagers,
- Optimisation des tournées grâce aux indicateurs de suivi (rééquilibrage des secteurs).

Avec le traitement de ces données et le suivi facilité des tournées, le GPS embarqué permet d'optimiser encore plus les collectes sur l'ensemble de la Métropole, ceci dans un souci d'amélioration continue du service rendu à l'usager.

² Loi Anti Gaspillage Économie Circulaire

ÉVOLUTION DES SECTEURS ET DES JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS SUR TOULOUSE

Toulouse Métropole a fait évoluer l'organisation du ramassage des ordures ménagères et des emballages/papiers sur Toulouse. Le ramassage s'organise désormais (hors hypercentre) du lundi au vendredi, entre 5 heures et midi, ce qui a modifié les jours de passage sans en baisser la fréquence et permet de garantir un temps de repos consécutif aux agents.

Concernant l'hypercentre, les fréquences de collecte du quartier des Carmes sont désormais identiques à celles du quartier Capitole ou Arnaud-Bernard et les commerçants des Carmes peuvent désormais faire collecter leurs cartons. Un nouveau service qui participe à la propreté des rues. Pour les habitants des quartiers Capitole, Carmes et Arnaud-Bernard, la collecte des déchets se fait à présent le matin à partir de 5 heures et non plus le soir à partir de 19 heures. Ceci permet d'améliorer la sécurité des habitants et des agents sur ces zones à forte fréquentation piétonne.

MISE EN CONFORMITÉ AVEC LE RÈGLEMENT DE COLLECTE SUR LES ZONES INDUSTRIELLES

Concernant les zones d'activités économiques et les zones industrielles, une nouvelle collecte hebdomadaire pour les emballages et papiers est proposée. La fréquence de collecte des ordures ménagères est, quant à elle, réduite à un passage par semaine.

Ces nouvelles collectes sont réalisables, sous conditions de respecter la nature des déchets et les seuils établis par le règlement du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés. Ce dernier stipule que la production globale de déchets des professionnels doit être inférieure à 10 000 litres/semaine (par adresse ou point de regroupement) pour être pris en charge par Toulouse Métropole.

BENNE À ORDURES MÉNAGÈRES ÉLECTRIQUE

Dans le cadre du travail engagé par la ville et la Métropole en faveur du verdissement de sa flotte, et dans un souci d'exemplarité, Toulouse Métropole a intégré en juin 2023 sa première benne électrique. Cette benne électrique de 20 m³ a une autonomie d'environ 100 km en condition de collecte. Adaptée au milieu urbain, cette dernière a déjà parcouru plus de 2 500 km pour effectuer le ramassage des déchets d'ordures ménagères ou de bacs de tri dans les quartiers des Minimes et Amouroux.



Benne à ordures ménagères électrique

Plus vertueux sur le plan environnemental, ce véhicule, dont les nuisances sonores sont nettement diminuées par rapport à un camion thermique traditionnel, est apprécié des agents de collecte. Avec l'acquisition de 17 bennes à ordures ménagères roulant au gaz naturel de ville (GNV) depuis 2019, cette nouvelle benne électrique vient compléter le parc de bennes et permettre une alternative aux camions thermiques.

« C'EST DÉCIDÉ JE RÉDUIS MES DÉCHETS » 2^E ÉDITION

Pour cette seconde édition, l'appel à candidatures a permis de retenir 5 nouveaux territoires pour participer au défi « C'est décidé, je réduis mes déchets ». Deux quartiers toulousains ont été tirés au sort parmi les candidats : le quartier 1.2 (Amidoniers – Compans-Caffareli) et le quartier 2.4 (Casselardit – Fontaine Bayonne – Cartoucherie), ainsi que 3 communes : Brax, Castelginest et Quint-Fonsegrives. De janvier à juin 2023, ce sont donc 130 foyers qui se sont mis au défi de réduire leur production de déchets. Pour les aider, ils ont bénéficié d'ateliers et de conseils pour trouver des solutions concrètes au quotidien.

LE DÉFI EN QUELQUES CHIFFRES

- Une centaine d'ateliers réalisés soit en moyenne 3 à 8 ateliers par semaine
- 27 structures locales mobilisées pour animer les ateliers
- 15 thématiques proposées : compostage, bricolage, fabrication de cosmétiques... et bien d'autres !
- 12 visites de sites de gestion et de valorisation des déchets : l'incinérateur de Toulouse, la déchèterie de Plaisance du Touch, le centre de tri de Toulouse et la Glanerie,
- Une baisse de 22 % des déchets (hors biodéchets) a été constatée après avoir participé au défi.

Pour chaque édition, des nouveaux ateliers sont proposés aux participants, notamment cette année avec l'atelier « diffusion zéro déchet » afin de savoir comment sensibiliser son entourage à la réduction des déchets.

Du côté des communes, plusieurs participants et habitants de Quint-Fonsegrives ont constitué le collectif « les mains sans les poches » dont l'objectif est de simplifier l'achat en vrac auprès des commerces de la commune.

Ce sont donc autant d'habitants du territoire qui, grâce à cette opération, deviennent de vrais acteurs de la réduction des déchets et de véritables ambassadeurs dans leur entourage !

NOUVELLE OFFRE D'ANIMATIONS À DESTINATION DES ÉCOLES

Depuis plusieurs années, Toulouse Métropole propose des animations gratuites dans les écoles maternelles et élémentaires pour sensibiliser les enfants à la gestion des déchets de manière ludique et éducative.

À compter de la rentrée 2023, l'offre en animations est largement étendue et permet désormais de proposer des sujets variés tels que la gestion des déchets, le recyclage, la lutte contre le gaspillage, le zéro déchet, le réemploi, le compostage. Plusieurs animations sont proposées, offrant ainsi à l'enseignant différentes manières d'aborder ces sujets avec les élèves. Les animations peuvent aussi intégrer des visites de sites de gestion des déchets (centre de tri, déchèteries...).

Dans le cadre de son Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés, Toulouse Métropole propose également plusieurs services destinés aux établissements scolaires :

- accompagnement à la lutte contre le gaspillage alimentaire au sein des cantines,
- mise à disposition de composteurs, d'un livret pédagogique « à la découverte du compost »,
- proposition d'affiches de consignes de tri pour les classes, les enseignants et salles de restauration.

Ce catalogue a vocation à évoluer dans le temps, en fonction des retours d'expérience des enseignants et des communes, de manière à proposer un service qui corresponde aux attentes de tous.

Pour faire une demande d'animation RDV sur toulouse-metropole.fr rubrique « Mes démarches ».



Les participants au défi pour réduire leurs déchets lancé par la Métropole

TROIS NOUVEAUX SERVICES DÉMATÉRIALISÉS POUR FACILITER LA RELATION USAGERS

Dans le cadre du travail de modernisation des services entrepris à travers le développement de services dématérialisés, Toulouse Métropole a développé 3 nouveaux services de demandes en ligne au cours de l'année 2023 :

- **Bacs de collecte des déchets : faire une demande, un changement ou une réparation.** Avec un parc composé d'environ 400 000 bacs roulants, le volume important de demandes en dotation ou de maintenance des bacs, a nécessité une refonte du procédé de traitement des réclamations et la mise en place d'un service dématérialisé pour centraliser les demandes. Ceci dans le but d'améliorer la gestion, le suivi du parc et la qualité du service rendu.

- **Nouvelle offre d'animations scolaires pour sensibiliser les enfants à la gestion des déchets :** Toulouse Métropole propose un service dématérialisé à destination des enseignants qui leur permet de profiter d'un parcours pédagogique composé de plusieurs animations accessibles à l'ensemble des établissements publics et privés de la Métropole (grande section et élémentaire). Ces animations sont entièrement gratuites.

- **Offre de formation au compostage :** Toulouse Métropole souhaite renforcer son accompagnement dans la pratique du compostage de proximité. Afin d'impulser la pratique du compostage et sensibiliser à la réduction des déchets et de les rendre plus facilement accessibles, le service d'inscription dématérialisé permet d'accéder aux formations qui permettront d'apprendre à transformer les déchets alimentaires et résidus de jardin en ressources. Compostage, paillage, broyage ou mulching, il existe de nombreuses solutions pour réduire notre production de déchets. Ouvertes à tous, ces formations se déroulent dans divers lieux de la Métropole et sous différents formats : webinaires, ateliers de 2 heures ou formations allant d'une 1/2 journée à 2,5 jours.



MOBILITÉS GESTION DES RÉSEAUX

La thématique des déplacements qui conditionne et influence nos modes de vie, est au cœur de la politique de Toulouse Métropole.

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ

Il s'agit d'une animation regroupant les acteurs de la mobilité et des partenaires, ayant lieu chaque année en septembre dont le thème est indiqué par l'Europe. Toulouse Métropole relaye les informations mises en place par les communes et a proposé plusieurs journées thématiques en 2023.



- Journée consacrée aux employés de Toulouse Métropole et de la Mairie de Toulouse sur le site de Marengo autour de 2 axes:
 - la projection d'un film intitulé « les roues de l'avenir », l'histoire d'un groupe d'amis qui sont convaincus que le vélo est un formidable moteur de transitions. Ils décident donc d'entreprendre un voyage à deux-roues lors duquel ils se soutiendront les uns les autres.
 - l'organisation de trois ateliers de sécurité routière avec la participation de la GMF dont les thèmes étaient : Le vélo en ville, Le constat amiable, Le permis de conduire et ses nouvelles règles.
- Journée consacrée au grand public organisée square Charles De Gaulle lors de laquelle tous les partenaires du monde de la mobilité sont conviés. Cette action permet de mettre à disposition du public le maximum d'informations concernant la mobilité. Cette année, le stand Toulouse Métropole a accueilli les concepteurs d'un vélo modulable, nommé Maillon.

APPUI AUX COMMUNES, STRUCTURES ASSOCIATIVES, GROUPES SCOLAIRES

En 2023, Toulouse Métropole était sollicité par des associations, des écoles, des communes ayant des projets de manifestations ponctuelles pour être accompagné :

- Toulouse Métropole a organisé un questionnaire à l'occasion de la semaine de la sécurité routière et des lots en relation avec la thématique ont été distribués.
- La commune de Colomiers a organisé une journée « Allons-y à vélo » (AYAV) pour plusieurs écoles. Les enfants ont donc été équipés de gilets, ainsi que les accompagnateurs.



- L'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Toulouse a également organisé un challenge AYAV fin mai pour lequel Toulouse métropole a fourni des équipements de visibilité et de sécurité.
- Organisation d'un atelier « 2 tonnes » le 25 novembre pour lequel ont été mis à disposition des gilets, brassards, couvre-selles, ponchos pour les enfants.
- Organisation de deux réunions de restitution bilan de la concertation sur le Réseau Express Vélo mi-novembre lors desquelles des équipements de sécurité pouvaient être distribués aux administrés.

OPÉRATION « CYCLISTES BRILLEZ »

Comme les années précédentes, Toulouse Métropole a organisé l'opération « Cyclistes brillez », portée par la Fédération française des usagers de la bicyclette et la Sécurité Routière. Cette opération vise à sensibiliser les cyclistes à l'importance d'un bon éclairage des vélos. Le vendredi 24 novembre 2023, ce sont cent cyclistes qui circulaient sans éclairage qui ont pu bénéficier gratuitement du montage d'un kit éclairage avant et arrière afin d'améliorer leur visibilité et donc leur sécurité.



STRATÉGIE MOBILITÉ ET COOPÉRATION PARTENARIALE

Toulouse Métropole intervient principalement dans le suivi des projets partenariaux dans le cadre d'opérations urbaines, de démarches prospectives et de conventions partenariales.

RELATIONS AVEC L'AUTORITÉ ORGANISATRICE DU TRANSPORT TISSÉO COLLECTIVITÉS

- Pratiques de mobilités : participation à l'élaboration du questionnaire relatif à l'Enquête mobilité certifiée Cerema (EMC²), anciennement Enquête ménage déplacement,
- Diverses démarches : participation aux schémas directeurs covoiturage, piéton, vélo et stratégie parking relais notamment sur la complémentarité de l'offre des services de recharge.

VOLET OPÉRATIONNEL 2023

Toulouse Métropole assure l'interface entre Tisséo et les services maîtres d'ouvrage des opérations :

- Linéo 11 : mise en service de ce linéo et de son réseau restructuré le 1^{er} janvier 2023,
- Linéo 12 : les études se poursuivent. La mise en service est prévue pour septembre 2025,
- Linéo 7 : des modifications de programme ont été actées à Saint-Orens avec la desserte du quartier Lalande/Améthystes/Fondragent, ainsi que la desserte en dehors de l'université Paul Sabatier. Les études se poursuivent. La mise en service est prévue pour septembre 2024,

- Linéo 14 : les études se poursuivent et la mise en service est prévue pour septembre 2024.
- Chemin de Virebent (TCSP) et chemin de la Palanque (couloir bus) : les études se poursuivent
- Aménagement d'un TCSP sur les avenues Ramelet Moundi et Marquisat à Tournefeuille : les études se poursuivent avec une solution de site propre axial sur voie unique ; la mise en service de Marquisat est prévue pour le premier semestre 2026.
- Trois lignes régulières ont été mises en place au nord-ouest de la Métropole sur les communes de Mondonville, Cornebarrieu, Seilh, Aussonne et Beauzelle à partir du 30 août 2023. Cela a nécessité la création d'un nombre conséquent d'arrêts de bus.

Programmation annuelle des travaux

- 45 quais bus réalisés en 2023 (création, mise aux normes)
- Plusieurs adaptations de voirie (création de couloirs bus et adaptation des giratoires)
- Plusieurs appuis ischiatiques ont été posés.

Le contrat de concession métropolitaine des abribus voyageurs a été signé le 2 août 2023. Le reconditionnement des abris voyageurs de Toulouse, des 28 abris du conseil départemental et le remplacement des abris de certaines communes ont démarré en octobre 2023 et se poursuivront en 2024. Les audits sont en cours afin de vérifier les points concernant l'accessibilité, l'implantation, le raccordement électrique.

COVOITURAGE

Les travaux de l'aménagement de l'aire de covoiturage au niveau du péage de Saint-Jory ont démarré par Vinci autoroutes.

AUTOPARTAGE

Considéré comme un levier de décarbonation de la mobilité, l'autopartage se répand de plus en plus, notamment dans les grandes agglomérations comme Toulouse. Selon le dernier baromètre de l'association des Acteurs de l'Autopartage, 460 000 usagers se sont adonnés à la pratique en 2023, soit une augmentation de 43 % par rapport à 2022. Une croissance qui s'explique par des changements progressifs de comportements en matière de déplacements individuels. À Toulouse, cette dynamique se conforte avec de plus en plus de demandes de création de nouvelles stations qui émanent des habitants et professionnels du territoire.

En 2023, Toulouse Métropole, la Ville de Toulouse et Tisséo-Collectivités ont révisé la stratégie d'accueil des opérateurs d'autopartage afin de tenir compte des dernières dispositions prises dans l'agglomération (dont la mise en œuvre de la Zone à Faible Émission, ZFE).

Des critères d'analyse ont été définis pour autoriser des constructeurs immobiliers à réduire de 15 % minimum le nombre de places de stationnement en contrepartie de la mise à disposition de véhicules électriques munis d'un dispositif de recharge adapté ou de véhicules propres en autopartage, dans le cadre de l'instruction des permis de construire.

Parmi les opérateurs autorisés à exploiter sur le territoire toulousain, Iodines a cessé son activité au 15 septembre 2023 en raison d'une liquidation judiciaire. De son côté Citiz fête sa 15^e année de fonctionnement à Toulouse. Au 1^{er} janvier, sa flotte, sur le périmètre de Toulouse Métropole comptabilisait 53 stations et plus de 100 véhicules (131 véhicules dans la Région). Fin 2023, plus d'une dizaine de nouvelles stations en boucle sont en cours de construction.

Au mois d'octobre, Toulouse Métropole a accompagné Tisséo pour le lancement de son Appel à Manifestations d'Intérêts pour proposer un service d'autopartage dans certains de ses parkings relais. La réflexion se poursuit pour affiner la stratégie sur le sujet à l'échelle de Toulouse Métropole avec pour objectif une mise en concurrence des opérateurs à horizon 2024.

ÉLECTROMOBILITÉ

Toulouse Métropole encourage et facilite l'utilisation de véhicules électriques et hybrides rechargeables pour mieux accompagner les habitants et les entreprises de son territoire vers des modes de transport plus respectueux du climat. L'installation de bornes de recharge permet d'accompagner la demande des usagers, de lever les freins vers l'accès aux véhicules électriques et ainsi de favoriser le recours à des modes de déplacement écologiques pour plus d'usagers.

Le déploiement complémentaire de deux réseaux de bornes de recharge, sur le périmètre des 37 communes, permet de répondre à l'engagement de campagne de multiplier par 5 le nombre de places dédiées à la recharge.

- Révéo : réseau propre de Toulouse Métropole de bornes de recharge de véhicules électriques (BRVE) sur voirie constituée de 108 points de charge (PDC) de puissance normale et 6 points de charge rapide
- Alizé : réseau de la société Toulibéo, issu du programme Vilagil. Il est constitué de 207 PDC normale, 45 PDC ultrarapides et 3 PDC dédiés aux deux-roues motorisés électriques.

Toulouse Métropole a approuvé et déposé en Préfecture son Schéma directeur infrastructures de recharge pour véhicules électriques (SDIRVE). L'enjeu pour la collectivité est de veiller à la com-

plémentarité des solutions de recharge adaptées sur son territoire entre sa propre compétence (Révéo) et les initiatives privées (réseau Alizé, parkings Indigo, P + R Tisséo Allego, Total Énergies, Tesla, Electra...). Le SDIRVE a vocation à être actualisé chaque année en fonction des usages observés sur les réseaux de recharge et en réponse aux besoins des usagers. Toulouse Métropole a accueilli la 1^{re} édition des Electric Test Day à Toulouse, le 10 septembre 2023 sur la Piste des Géants.



POLITIQUE FERROVIAIRE

Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO)

La gouvernance du projet GPSO s'est organisée autour du Préfet de région Occitanie, coordonnateur GPSO. La Société du Grand Projet du Sud-Ouest s'est structurée avec une équipe qui agit pour le compte des 25 collectivités territoriales et organise les instances de pilotage ; la commission Ingénierie financière est présidée par Jean-Luc Moudenc.

[\(Voir Grand projets TGV P. 48\)](#)

Aménagements ferroviaires au nord de Toulouse (AFNT)

Les aménagements programmés visent à fluidifier le trafic ferroviaire au nord de Toulouse, augmenter la capacité de la ligne pour faire circuler de nouveaux trains (TGV, TER, fret), et améliorer la connexion entre le réseau ferroviaire et les réseaux de transports collectifs de l'agglomération. Les études se poursuivent (phase Projet), sous maîtrise d'ouvrage de SNCF Réseau. Dernière étape des procédures administratives, l'enquête publique environnementale s'est déroulée fin 2023.

Toulouse Métropole y a apporté une contribution assurant son soutien au projet et rappelant les éléments à prendre en compte par SNCF Réseau, dans la suite du projet, pour limiter ses impacts environnementaux et assurer sa bonne coordination avec les projets portés par la Métropole.

En accompagnement de cette infrastructure majeure pour le territoire Nord, les équipes de Toulouse Métropole ont travaillé sur les conditions de réalisation des pôles d'échanges multimodaux, de traitement des continuités piéton et cyclable en rabattement sur les gares, de reprise des ouvrages d'art impactés par le projet ferroviaire.

Services express régionaux métropolitains (SERM)

Dans le cadre des études prospectives multimodales, Toulouse Métropole, a poursuivi les études d'un SERM au sens où la loi adoptée en fin d'année 2023 le définit.

Outre une dimension ferroviaire forte, liée à la configuration d'étoile à 5 branches du réseau toulousain, le projet comporte les dimensions pôles d'échanges, aménagement du territoire, desserte en car pour les territoires éloignés du train, tarification commune train et transports urbains, information des voyageurs, etc. Un nouveau programme d'études embrassant ces thématiques a été décidé par les partenaires; la Métropole y contribue.

ÉTUDES DE MOBILITÉS MULTIMODALES)

L'État, le Conseil régional d'Occitanie, le Conseil départemental de la Haute-Garonne, Toulouse Métropole et Tisséo Collectivités ont initié en 2016 une démarche prospective d'études multimodales dans l'objectif d'améliorer l'accessibilité de l'aire urbaine toulousaine et de contribuer à la décarbonation des mobilités. Ces études ont pour objectif de construire une vision partagée aux horizons 2030 et 2040 des offres et services de mobilité à mettre en œuvre pour les usagers du territoire. Elles contribuent à apporter aux décideurs publics les éclairages nécessaires à la mise en œuvre d'une politique globale de mobilité, coordonnée avec les politiques publiques d'aménagement, de maîtrise de la demande énergétique et de préservation de l'environnement, notamment en contribuant à la décarbonation des déplacements. La première phase des études prospectives multimodales, centrée sur les infrastructures, avait pour ambition de faire émerger de nouveaux projets d'infrastructures de transports tous modes. Treize projets ont été retenus et une partie d'entre eux est aujourd'hui en phase de réalisation. Les résultats de ces études ont été publiés en janvier 2023

Les évaluations réalisées de ces treize projets, couplés à ceux inscrits au Projet Mobilités de l'agglomération démontrent une capacité globale des projets à apporter des réponses de mobilité à la hauteur de la croissance démographique et économique, sans toutefois permettre d'en atténuer tous les effets.

Ainsi, les partenaires ont acté la nécessité de continuer les travaux pour amplifier l'efficacité des mesures proposées. Ils ont décidé d'enclencher une deuxième phase d'étude, centrée sur le développement des services aux usagers et la recherche d'une mobilité facilitée entre les différentes solutions de transport, dans l'objectif d'inciter au recours à des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle. Le programme d'étude proposé s'organise prioritairement autour de 2 axes de travail: le développement des services aux usagers et l'accompagnement d'un projet de Service Express Régional Métropolitain (SERM) toulousain.

PLAN DE MOBILITÉ DES EMPLOYÉS COMMUNAUTAIRES (PME)

Il se traduit notamment par une participation financière de la collectivité aux diverses formules d'abonnements (transports en commun, vélo) souscrits par les agents pour les déplacements domicile travail. La prise en charge employeurs a été relevée à 75 % au premier septembre 2023 pour les abonnements à un service de transports collectifs ou à un service public de location de vélos.

PLAN DE DÉPLACEMENTS DES MARCHANDISES (PDM)

En 2023, Toulouse Métropole, dans une logique de déploiement, s'est doté d'une ressource dédiée et spécialisée pour la prise en charge des problématiques de logistique urbaine et dans le but d'accélérer le processus de décarbonation.

Dans ce cadre, une étape préalable a été franchie en éditant et partageant, au mois de mai, la présentation de la stratégie métropolitaine autour de 5 piliers d'action que sont l'environnement, les datas, la réglementation, les acteurs et le foncier. Les actions prioritaires font l'objet de fiches signalétiques qui en précisent le contenu, les modalités de mise en œuvre, les indicateurs de suivi. Des sujets nouveaux et innovants, à savoir la multimodalité sur les voies navigables et l'utilisation de l'hydrogène (H2).

Les conventions de partenariat existantes (Interlud, la Poste) ont donné lieu à la réalisation de groupes de travail et à des perspectives de prolongation en 2024, notamment dans le cadre du programme LUD + avec une réflexion additionnelle sur l'opportunité d'adhérer à un cluster susceptible de nous accompagner notamment dans la recherche de partenaires et la mise en œuvre d'expérimentations.

Par ailleurs, des travaux ont été engagés pour la rédaction de la nouvelle Charte de livraison qui produira ses effets en début d'exercice 2024 après les phases de validation conventionnelles. Placée sous le signe de la simplification et de la transition, elle porte toutefois des ambitions claires en matière de

décarbonation avec la mise en œuvre de pratiques incitatives, l'extension des temps maximums de manutention à 30 minutes, une lecture plus directe des zones d'autorisation et d'interdiction.

DÉPLACEMENTS STATIONNEMENT ET EXPERTISE

Les compétences concernées sont : la mise en œuvre des politiques modes doux (cyclables et piétons) et du stationnement, la stratégie sécurité routière, la mise en œuvre de l'expertise mobilité dans le cadre des aménagements urbains et d'espaces publics de la Métropole, la réalisation d'études de stratégie mobilité, déplacements et de circulation en site propre. Toulouse Métropole gère également l'Observatoire de la mobilité.

L'EXPERTISE MOBILITÉ

Toulouse Métropole apporte son expertise et intervient pour accompagner des partenaires comme Oppidéa, Europolia... dans le cadre de la thématique Mobilité et Déplacements ainsi que dans la réalisation d'études en propre (schémas stratégiques de déplacements, études de simulations statiques et dynamiques, études de déplacements, plan de circulation...).

Expertise du volet mobilité/déplacements des projets urbains et des projets d'aménagement d'espaces publics et insertion du projet de transport en commun.

Cette intervention consiste à accompagner les partenaires dans le cadre d'études de projets urbains, projet d'aménagement du territoire et d'aménagement de l'espace public. Toulouse Métropole apporte son expertise sur la thématique mobilité afin que les projets intègrent cette thématique à bon escient, dans le respect de la cohérence territoriale, de la cohérence urbanisme et des déplacements, des schémas directeurs et documents cadres existants ainsi que des règles de l'art.

Sur l'année 2023, on peut citer le suivi des projets suivants :

- Accompagnement projet métro ligne C : insertion des stations, des émergences, des parkings relais (P + R) et des ouvrages annexe.
- Accompagnement du projet urbain autour du métro.
- Pôle Nord : ZAC Paleficat.

Accompagnement d'Oppidéa et de son maître d'œuvre sur la prise en compte des sujets mobilité dans le cadre de l'établissement du Plan Guide. Cet accompagnement a évolué avec les nombreuses modifications apportées au projet dans le cadre des arbitrages du PLUi-H.

➤ Pôle Centre : Patrimoine.

Accompagnement pour le suivi des études de mobilité afin d'évaluer la faisabilité technique et l'impact sur la circulation des projets tactiques du Grand Parc Canal ([Voir P. 40](#)) ;

Accompagnement de la réflexion sur le devenir du Pont Saint-Pierre : analyse de l'usage actuel du pont et des scénarios futurs, évaluation de l'impact de la piétonnisation estivale sur les circulations ; Accompagnement de la rédaction du volet mobilité de l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) du projet urbain Brouardel, préconisations sur les espaces publics de cette opération.

➤ Pôle Est : la ZAC Malepère.

Accompagnement à l'élaboration des plans au niveau des phases 1 et 2. Expertise sur l'aménagement des voiries (intégration des modes actifs, sécurité routière, stationnement, aires de livraison...) tout en recherchant l'équilibre avec l'intégration d'espaces végétalisés.

➤ Pôle Sud : Boulevard d'Eisenhower.

Accompagnement de la requalification du boulevard d'Eisenhower afin de permettre une prise en compte de tous les modes (piéton, vélos, voiture et bus), et une augmentation de l'espace dédié aux espaces verts.

Pilotage d'études de stratégie de mobilité

Ces études, pilotées en propre par le domaine, permettent de répondre à un besoin d'orientations stratégiques en matière de mobilité sur un secteur plus ou moins étendu. Elles interviennent en amont des projets de conception pour leur servir de support de définition des espaces publics.

Sur l'année 2023, on peut citer les projets suivants :

- Pôle Centre : Lancement d'une étude afin de poursuivre la réflexion sur la stratégie d'apaisement des circulations dans le centre-ville.

Pilotage d'études de déplacements

Toulouse Métropole s'est doté d'un accord-cadre à marché subséquent lui permettant de réaliser des études de déplacements sur des secteurs plus ou moins conséquents.

Ces études sont pilotées soit en interne, soit en prestation avec des partenaires externes. Elles permettent, sur un secteur donné, de réaliser un diagnostic sur l'ensemble des thématiques des déplacements (trafic routier, modes actifs, transports en commun, stationnement, sécurité routière...) et de proposer, en lien avec les projets du secteur et en co-construction avec les usagers et riverains, des scénarios de plans de circulation et d'aménagements visant à réduire les dysfonctionnements actuels et futurs.

Sur l'année 2023, on peut citer les projets suivants :

➤ *Pôle Nord :*

Étude de déplacement ciblée poids lourds en accompagnement de la M959 sur les communes de Bruguières, Castelginest et Gratentour,

Étude de déplacement sur le quartier Pouvourville en accompagnement de la mise en œuvre d'un cœur de quartier.

➤ *Pôle Ouest :*

Étude du plan local de déplacement multimodal sur l'ensemble de la commune de Blagnac

➤ *Pôle Est :*

Aménagement du Cœur de Ville Beauvuy.

L'étude de déplacements a permis d'accompagner l'étude urbaine sur le volet Mobilités et Voiries : résorption des points durs de circulation et de sécurité routière, aménagement et dimensionnement de nouvelles voiries, aménagement ou optimisation d'intersection, requalification de voirie, aménagement de continuités piétons/cycles, impact foncier des opérations et premiers chiffrages des opérations.

➤ *Pôle Centre :*

Étude d'un nouveau scénario de plan de circulation pour l'apaisement du quartier Patte d'Oie.

Pilotage d'études de simulation statique et dynamique

Toulouse Métropole s'est doté d'un accord-cadre à bons de commande lui permettant de réaliser des études de simulation statique ou dynamique des déplacements sur des secteurs plus ou moins conséquents. Ces études permettent, via l'utilisation de l'outil prédictif et statistique Camino T, d'évaluer les conséquences (reports modaux, reports de flux, temps de parcours...) des projets urbains, d'infrastructure ou de stratégies mobilité. Cette évaluation s'accompagne d'expertises statistiques permettant de formuler des recommandations en termes d'aménagements ou de gestion de flux, y compris à l'échelle de l'aménagement ou du fonctionnement d'un carrefour.

Sur l'année 2023, on peut citer les projets suivants :

➤ Étude de simulation statique et dynamique en accompagnement de déploiement du REV 14 sur la route de Launaguet à Toulouse,

➤ *Pôle Ouest :*

Simulations dynamiques pour l'insertion des modes actifs dans les aménagements de voirie à horizon de la mise en service du métro sur les secteurs de Colomiers gare, de la Fontaine Lumineuse, de La Crabe et Maga,

➤ *Pôle Est :*

Complément aux études préliminaires du REV6Est. L'insertion du REV6Est sur la route d'Agde est très contrainte en termes de foncier disponible, posant la question d'une mise à sens unique afin de libérer

de l'emprise en faveur des modes actifs. Une étude de modélisation statique a permis de mettre en avant les impacts générés par cette modification du plan de circulation : trafics de transit à travers les quartiers, report de trafic sur les échangeurs voisins... afin d'éclairer les élus sur la pertinence de cette hypothèse.

➤ *Pôle Sud :*

Étude de la mise en sens unique de la route de Saint-Simon (entre Eisenhower et La Cépière) ainsi que de la traversée du périphérique entre le giratoire de La Cépière et le giratoire Schwartzberg pour l'insertion du Rev5,

➤ *Pôle centre :*

- Étude de simulation dynamique du REV 13 sur l'avenue Séjourné et les Allées Charles de Fitte : comparaison de plusieurs scénarios d'insertion plus ou moins contraignants pour la circulation automobile.

- Simulation dynamique de l'aménagement d'une piste cyclable sur le Grand Rond pour analyser les impacts sur la congestion routière et les temps de parcours. Comparaison de deux scénarios : avec et sans feux tricolores aux intersections.

Réalisation en régie d'études de circulation

En lien avec des demandes de riverains ou d'utilisateurs ou en accompagnement de la mise en œuvre de la politique cyclable de la Métropole, les chefs de projet du domaine sont amenés à réaliser, avec l'observatoire de la Mobilité et en régie, des études de circulation. Elles consistent à analyser l'opportunité de modifications de plan de circulation (création de sens unique, modification de sens de circulation, sécurisation au droit des écoles avec fermeture de voies, insertion d'aménagements cyclables...) et de fournir des préconisations d'accompagnement.

Sur l'année 2023, on peut citer les projets suivants :

➤ Plan de circulation du chemin Lapujade en accompagnement des travaux de recalibrage portés par le pôle territorial nord,

➤ *Pôle Est :*

Désenclavement du site du 55 avenue Bréguet – La Cité. Un foncier est disponible pour permettre l'aménagement d'une liaison entre ce site accueillant notamment la Cité des Startups (équipement d'envergure régionale) et la voie de desserte de l'OAP La Butte. L'étude de circulation a analysé les reports de trafic induits par l'ouverture de cette liaison aux circulations motorisées, concluant à l'aménagement d'une liaison uniquement modes actifs afin de préserver l'ambiance apaisée du secteur.

➤ *Pôle Sud :*

Travail sur un plan de circulation au sein du quartier Papyrus afin d'améliorer les conditions de trafic et de permettre l'insertion d'une rue scolaire.

➤ **Pôle Centre :**

- Adaptation du plan de circulation pour faciliter l'accessibilité des riverains du quartier du Busca dans le cadre du réaménagement de la Grande Rue Saint-Michel.
- Adaptation du plan de circulation et proposition de mise en place d'une chaussée à voie centrale banalisée pour lutter contre le stationnement sauvage sur les espaces publics de l'écoquartier Cartoucherie.
- Réflexion sur le plan de circulation du secteur Saint-Aubin en lien avec le réaménagement des rues Riquet et de la Colombette.

L'OBSERVATOIRE DE LA MOBILITÉ

L'observatoire est un outil d'aide à la décision politique et technique, nécessaire aux études de mobilités. Des bases de données géographiques et alphanumériques y sont créées, administrées et valorisées. Des bilans annuels sont élaborés à partir de ces données et diffusés nouvellement sous forme de fiches thématiques.

L'observatoire de la mobilité mène de nombreux comptages routiers et modes actifs, permanents ou ponctuels. En 2023, il y a eu plus de 700 comptages routiers, 69 comptages directionnels ainsi que 110 comptages vélos permettant la bonne conduite des études de circulation.

La baisse du nombre de comptages routiers est essentiellement due à la coupe du monde de Rugby (septembre-octobre 2023). En effet, les matchs et retransmissions ont nécessité des adaptations des plans de circulation de la ville et la fermeture de certains axes. De ce fait, il n'était pas pertinent de réaliser des comptages pendant cette période non représentative des flux de circulation classiques. Concernant les comptages vélos, 14 nouveaux compteurs permanents ont été installés sur le territoire de Toulouse Métropole (dont 11 à Toulouse). En plus de ces comptages, deux grandes enquêtes cordon ont été organisées, l'enquête canal impliquant 190 enquêteurs et l'enquête franchissement nord Garonne impliquant 150 enquêteurs. Ces enquêtes cordon sont organisées sur un périmètre défini permettant de connaître les origines et les destinations des véhicules entrants et sortant dudit périmètre.

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION À UNE MOBILITÉ « SÛRE » ET ALTERNATIVE

À destination des scolaires

- Une piste d'éducation routière est mise à disposition de la Police Nationale, sur le circuit Daniel Pescheur pour sensibiliser les élèves des écoles primaires à la sécurité routière et passer le permis piéton (classe de CE2),

- Les services de Toulouse Métropole ont contribué à l'élaboration d'un livret sur la sécurité des déplacements destiné aux élèves des écoles primaires (maternelle + élémentaire) de Toulouse,
- L'exposition sécurité routière a été déployée dans 6 établissements (3 collèges et 3 lycées) de Toulouse Métropole. Les collégiens lauréats gagnent une subvention à l'acquisition d'un vélo et des équipements de sécurité associés et obligatoires. Les lycéens lauréats gagnent une formation à la conduite accompagnée. Ces expositions ont été retravaillées pour s'adapter au public ciblé et pour mettre en avant les bonnes pratiques et les bons réflexes. Elles laissent aussi une large place aux informations liées au partage de la rue dans ses différentes formes (zone 30, zone de rencontre).

En direction des conducteurs de deux-roues motorisés

Le Circuit Daniel Pescheur est le seul circuit motos entièrement gratuit et ouvert au grand public de France, il est aujourd'hui géré par Toulouse Métropole. Il dispose de pistes de vitesse, de trial et de cross.

En 2023, des travaux importants ont été engagés sur la piste de vitesse afin d'assurer la sécurité des motards. Ainsi, la couche de roulement a été entièrement refaite. Le circuit cross a aussi fait l'objet d'améliorations notamment au niveau du système d'arrosage dans le but d'éviter les nuages de poussières en période estivale.



Nouvelle couche de roulement sur le circuit Daniel Pescheur

Sécurisation des abords des écoles

À la suite du pré-diagnostic des 259 écoles de Toulouse (maternelles et élémentaires publiques comme privées), 41 écoles ont été identifiées comme prioritaires et validées par les élus référents et les maires de quartier. Les premières actions de sécurisation ont ainsi pu se mettre en place :

- 17 écoles ont d'ores et déjà fait l'objet d'un diagnostic ou d'aménagements,
- 9 écoles sont en cours de traitements,
- 15 écoles restent à traiter dans le mandat.

Par ailleurs, en 2023, six nouvelles rues scolaires ont été mises en place portant le total à douze sur la ville de Toulouse. Des évaluations sur ces aménagements sont en cours afin d'évaluer l'efficacité du système.

La sécurisation des passages à niveau

En qualité de gestionnaire de voirie, Toulouse Métropole doit établir avec le gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire (SNCF Réseau), des diagnostics de sécurité des passages à niveau sur son territoire. Ces diagnostics doivent être réalisés tous les cinq ans selon le décret du 6 avril 2021. On recense 29 passages à niveau sur la Métropole dont 2 passages à niveau piétons.

En 2023, 5 diagnostics ont été établis permettant d'identifier les actions à réaliser par la SNCF et par Toulouse Métropole.

Le code de la rue et la ville à 30

Toulouse Métropole a accompagné la Mairie de Toulouse qui s'est engagée dans une stratégie en faveur du partage de l'espace public et une meilleure prise en compte des usagers les plus vulnérables. Afin de compléter les actions menées notamment à travers des projets d'aménagement de voirie, la collectivité va mettre en place la démarche « Code de la rue » dont le passage à la ville à 30 km/h est le premier volet opérationnel.

La démarche « Code de la rue » va permettre de mieux faire connaître les dispositions du Code de la route afin de faciliter la cohabitation de tous les modes de déplacements : piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite, usagers des transports en commun, automobilistes...

Une concertation a été menée en mai et juin 2023, recueillant 1000 contributions, étudiées notamment pour la constitution du livret pédagogique sur le code de la rue.

Ainsi, au 1^{er} janvier 2024, la vitesse réglementaire sur Toulouse sera de 30 km/h sauf quelques axes majeurs dérogatoires à 50 km/h assurant l'écoulement du trafic.

LA POLITIQUE DE STATIONNEMENT

Toulouse Métropole est garant d'une cohérence des actions en lien avec le stationnement sur 4 thématiques :

- Le stationnement sur voirie dans le cadre du Plan local de stationnement de la Ville de Toulouse : en 2023, le stationnement payant (résident) a notamment été étendu aux quartiers Sarraut/Bénézet, Midi/Jules-Julien, Fontaines-Bayonne/Arnauné/Bourbaki partiellement. Déménagement de l'accueil des usagers du stationnement et des ayants droit au 1 place de la Légion d'honneur
- Le stationnement dans les parcs en ouvrage,
- Le stationnement sur l'offre privée,
- Le stationnement en rabattement en Parc Relais.

La Métropole doit ainsi prendre en compte la politique stationnement dans le cadre de l'élaboration du prochain PLUi-H et des plans de mobilités. Elle réalise également des expertises et analyse le volet stationnement des projets urbains (Cartoucherie, Malepère, Paléficat...) et des infrastructures publiques dont le pilotage de l'étude de stationnement aux abords des stations de la future ligne de métro. Par ailleurs, la Métropole suit, en complément des dispositifs mis en place par la Ville de Toulouse (abonnements à destination des résidents et de professionnels sur voirie), les différentes actions de stationnement hors voirie dont le dispositif de stationnement à destination des résidents (abonnements résident et riverain) dans 15 parcs en ouvrage concédés qui regroupait en octobre 2023, 1852 abonnements voitures et 136 abonnements motos. Elle pilote également le dispositif « stationnement à louer » présent sur 8 communes dont l'objectif est d'optimiser l'occupation des places de stationnement restées vacantes des résidences locatives sociales. Ce sont ainsi plus 3700 places, dont 100 motos qui sont proposées à la location.

La Métropole coordonne la gestion en régie de six parcs de stationnement en ouvrage (à Colomiers, Blagnac et Toulouse). Elle assure également la gestion technique des parkings en régie intéressée (délégataire Indigo) de la ZAC Cartoucherie (Parkings Du Barry ouvert en 2016, Raymond Badiou ouvert en 2020 et Grande Bretagne ouvert en 2021) et l'appui technique des contrats de délégation de service public pour les 15 parcs en ouvrage situés à Toulouse (délégataires Indigo et Q-park).

En 2023, les diagnostics de mise en sécurité des parkings Lauragais et Catalogne ont été réalisés afin de réaliser les travaux en 2024. Les travaux provisoires du parking Carnot liés à la 3^e ligne de métro ont également été réceptionnés pendant cette période.

Enfin, la Métropole prépare les actions de communication sur le stationnement, anime son observatoire et procède à l'élaboration et l'édition annuelle du cahier du stationnement qui regroupe les indicateurs clefs permettant d'assurer un suivi et un pilotage de la politique de stationnement.

LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MODES DOUX

Politique cyclable

80 M€ ont été votés pour les aménagements cyclables structurants et le réseau express vélo, REV dans le mandat 2021-2026.

Un REV, réseau cyclable à haut niveau de qualité, offre par exemple aux non-cyclistes l'envie d'essayer un trajet à vélo en toute sécurité et confort. Les cyclistes pourraient effectuer rapidement et de façon agréable un trajet domicile-travail plus long. L'infrastructure se traduit généralement par deux larges pistes cyclables unidirectionnelles (2,50 m) ou une large piste bidirectionnelle 4 m de large, ainsi que des services vélos associés (location, bornes de gonflage, outils de réparation, fontaines à eau, informations).

Le Réseau Express Vélo (REV)

L'objectif est de concevoir au-delà des intercommunalités, un REV permettant de sécuriser les déplacements, d'augmenter la part modale du vélo et d'accompagner les utilisateurs.

2023 a connu plusieurs temps forts :

- Aménagements réalisés dans le cadre du REV
- Organisation de deux réunions de restitution des concertations de novembre 2022

➤ Concertations projets par projets pour entrer dans le détail d'une partie d'un tracé (avenue de l'URSS, avenue Jules-Julien, avenue Billières, avenue Saint-Exupéry, route de Revel, route de Launaguet, avenue de Fronton notamment),

➤ Études du REV résultant des choix de priorisation émis dans le cadre de la programmation cyclable du mandat 2021-2026.

Le point sur les itinéraires

Le réseau cyclable compte 808 km. Il a été rallongé d'environ 21 km en 2023 : 765 m de vélo rue, 5,3 km de voies vertes, 9,3 km de pistes cyclables, 200 m de chaussée à voie centrale banalisée, 4,6 km de bandes cyclables, 505 m de couloir de bus partagé aux vélos.

Parmi les réalisations du Réseau Express Vélo, nous pouvons citer la poursuite de la circulaire aéronautique (REV 9), des sections du REV 10 ouest, l'avenue de Gameville à Saint-Orens (REV 11), le boulevard Montplaisir (REV 2), le Grand Rond (REV 13), les aménagements d'accès au canal latéral (REV 2), rue de Metz, pont Neuf et rue de la République (niveau 2), M64 à Flourens (niveau 2) ou encore la route de Bessières (niveau 2).

À cela, s'ajoutent 225 km de réseau vert, ensemble de chemins et de sentiers, idéal pour la pratique de la promenade et de la randonnée à pied ou à vélo dans un cadre familial ou de loisirs.

Le marché VélÔToulouse court jusqu'au mois de septembre 2024. Date à partir de laquelle le marché suivant sera pris en charge par Tisséo.



Boulevard Marquette



Avenue Marcel Dassault

Politique en faveur des piétons

Le déploiement du jalonnement piéton dans le centre-ville de Toulouse se poursuit.

Le jalonnement du réseau des balades nature est également entretenu.

Sous le pilotage de Tisseo Collectivités, le guide piéton « Vers une culture de la marche dans les territoires de l'agglomération toulousaine boîte à outils / guide des bonnes pratiques ».

La poursuite de la mise en œuvre de zones de rencontre, de voies vertes et de nouveaux cheminements piétons.

GESTION DES TRAFICS

UN TRAFIC MIEUX RÉGULÉ

Le PC Capitoul permet une régulation centralisée des trafics. Cet outil exploite et maintient 700 carrefours. Il dispose d'une régulation et de 83 caméras dédiées au trafic routier.

Les opérations de l'année 2023 ont été les suivantes :

- La modification et création de 168 programmations (rénovation, mise en conformité, SAS vélos, création carrefours, priorité bus).
- 1964 interventions de maintenance corrective d'urgence (MCU).
- 1102 interventions de maintenance corrective sur l'ensemble du périmètre du marché (100 sites) dont 51 supervisés par la Police Municipale.
- L'installation d'une trentaine de nouveaux capteurs de détection piétons, 140 boucles refaites,
- La pose, maintenance et gestion de la fibre optique pour la Métropole dans le cadre du réseau TELMUT.
- La priorité aux transports en commun sur 284 carrefours dont 70 dédiées au tramway et 214 à la priorité bus.
- La création ou modification de programmation priorité bus sur les carrefours suite à la mise en place des dispositifs en remplacement des détections initiales (boucles électromagnétiques).
- Le suivi et l'exploitation du système priorité bus avec Tisséo.
- L'accompagnement de Tisséo dans les différentes études d'amélioration du fonctionnement et de sécurité du TRAM.
- La participation aux différentes études de mobilités et d'aménagement de la Métropole comme la 3^e ligne de métro (aménagement autour des futures stations, modification des carrefours lors des phases de déviations de réseaux), Centre d'Essais Aéronautiques de Toulouse (CEAT), Projet Urbain Partenarial (PUP) Eisenhower, le REV, Grand Matabiau.

- L'accompagnement des travaux de déviations des réseaux pour le projet TAE pour toutes les études de signalisation tricolore temporaires.

TRAVAUX AVEC LES PARTENAIRES

- Participation à l'étude sur l'approfondissement de la faisabilité d'une voie réservée Voie Réservee aux services réguliers de Transports Collectifs (VRTC) sur l'axe RN124/624.
- Mise en place des dispositifs particuliers de sécurisation du trafic routier installés autour de ces deux sites SEVESO, TOTAL Lespinasse et ARIANE GROUP (demande de la préfecture). Les voies concernées sont métropolitaines (M820/avenue des États-Unis et M4/chemin des Étroits) et départementales.
- En raison de la co-activité relative à la coupe du monde de rugby, seulement deux réunions de travail avec les partenaires concernés sur les événements d'envergure et leurs conséquences sur les mobilités.

PLAN DE MOBILITÉS COUPE DU MONDE DE RUGBY

De janvier à août, élaboration du plan de mobilité pour la coupe du Monde de rugby 2023 avec les partenaires. Durant l'évènement (du 8 septembre au 28 octobre 2023), Toulouse a accueilli 5 matches. L'objectif du plan était d'organiser l'accessibilité entre les différents sites, d'assurer la sécurité des déplacements, des stationnements et mettre en place un plan de circulation général.

EXPÉRIMENTATIONS

Dans le cadre de l'appel à projets Expérimentation Véhicules Routiers Autonomes (EVRA), la navette autonome, est en place sur le site de l'Oncopole depuis mars 2021. Elle a abordé la seconde phase de l'expérimentation (évolution du matériel, parcours...), dont la fin est prévue en décembre 2023.

LES TRAVAUX

Toulouse Métropole réalise les travaux de création, modification et entretien 726 carrefours dont 109 passages piétons spécifiques (PPS).

D'une part, les travaux de génie civil liés aux carrefours à feux consistent en la création de tranchées, la mise en place des fourreaux et l'implantation des émergences (poteaux, potences, armoires). Sont intégrées à cela les missions annexes que sont les demandes d'autorisation, le respect de la réglementation, la coordination avec les autres interlocuteurs du chantier, les demandes Enedis. Cela représente un budget de plus de 4 millions d'euros de travaux et de plus d'un million d'euros de signalisation lumineuse tricolore provisoire.

Le budget du service est de 300 k€ principalement utilisés pour des réparations, le reste étant employé par les maîtres d'ouvrage lors des projets d'aménagements.

D'autre part, des travaux de signalisation lumineuse sont effectués. Ces travaux consistent au câblage et à la pose du balisage en vérifiant son orientation, au câblage et à la pose de l'armoire, aux tests des carrefours et à leur mise en service. Le coût en matériel avoisine le million d'euros.

En 2023, ces actions se traduisent concrètement par

- La remise en l'état de 200 supports de feux accidentés et de 5 armoires de commandes,
- L'entretien et la maintenance du patrimoine avec 300 interventions de premier niveau et plus de 500 de second niveau,
- La mise en conformité de 16 contrôleurs de carrefours,
- La modification et rénovation d'environ 30 carrefours dans des opérations d'envergure ou de façon isolée. Nous pouvons ainsi citer les secteurs des Aéropostiers sur Balma, une école sur la commune d'Aucamville, les secteurs Duménil/ Frizac, Laganne/République, Baillaud/Brunaud,
- La création de 9 carrefours à feux (notamment Basso Cambo/ Mirail, Kahlo/Fronton, à Toulouse et Lé vignac/Gayne à Pibrac) dont 2 PPS: route de Flourens et Domrémy/Minimes à Toulouse.
- Le démontage de 18 carrefours à feux dont 8 PPS dans le cadre des travaux de la 3^e ligne du métro (Bonnefoy/Ormeau, Monuments aux anciens combattants, Marengo),
- La requalification de la continuité des rues de Metz, de la République, du quai de Tounis,
- Les travaux de génie civil pour le déploiement de la fibre,
- La transformation de 3 PPS en passages piétons dont un sur la commune de Fonbeauzard.

SIGNALISATION DIRECTIONNELLE – MOBILIER URBAIN – CONVOIS EXCEPTIONNELS

- Toulouse Métropole gère les demandes :
 - de création et de modification de la signalisation directionnelle routière,
 - de création et de modification de la signalisation cyclable,

- de l'expertise travaux de l'implantation de la signalisation piétonne en centre-ville,
- du suivi du nettoyage du mobilier.

En 2023, cela représente pour les seules signalisations routières et cyclables plus de 130 projets. En fonction du projet, cela engendre des volumes fluctuants d'implantations. S'ajoutent près de 300 interventions au titre de la maintenance et des adaptations (remplacement de faces, dépose, accident). L'expertise sur ces dossiers comprend: l'étude pré-jalonement, le repérage terrain, la commande, coordination, vérification post-chantier.

- Le service est référent pour toute étude de jalonement, veillant à la conformité de la réglementation nationale (IISR 5^e Partie). À ce titre, il met en place un Schéma directeur de signalisation directionnelle et cyclable. Le recensement réalisé sur les 37 communes répertorie, 630 carrefours équipés de Signalisation Directionnelle sur Toulouse et 726 sur les autres communes. Le diagnostic fait état de 4 000 ensembles avec 12 000 registres dont la moitié sur la commune de Toulouse avec un quart à reprendre et une moitié de vétuste.

La signalisation cyclable existe sur 170 carrefours avec 350 ensembles et 1 000 registres sur l'ensemble des communes de Toulouse Métropole. Un projet de charte visant à uniformiser les pratiques et les mobiliers urbains est à l'étude.

- Suivi des modifications et des déplacements du mobilier urbain publicitaire dans le cadre du marché JC Decaux sur Toulouse, mise aux normes en fonction du Règlement local de publicité intercommunal (RLPi).
- La Métropole assure la continuité des itinéraires des transports exceptionnels et est consultée pour les avis des demandes des transporteurs via les services de l'État.

Les dimensions maximales autorisées par le Code de la route pour un ensemble semi-remorque sont de Longueur 16,50 m par largeur 2,55 m par hauteur 4 m pour un poids maximum de 40 tonnes. Tout véhicule dont une, ou plusieurs dimensions excède ces limites est considéré comme un transport exceptionnel. Il existe trois catégories.

Caractéristiques du convoi	1 ^{re} catégorie	2 ^e catégorie	3 ^e catégorie
Longueur (m)	< 20	20 < L < 25	< 25
Largeur (m)	< 3	3 < l < 4	< 4
Masse totale (kg)	< 48 000	48 000 < M < 72 000	< 72 000

GESTION ET INTERVENTION RÉSEAUX ET RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

GESTION DU PATRIMOINE NUMÉRIQUE

Toulouse Métropole est propriétaire de fourreaux de télécommunication électronique sur les 37 communes et en assure l'entretien et la maintenance. Ce maillage de fourreaux permet notamment de raccorder les caméras de vidéosurveillance et les bâtiments publics.

Ils sont également loués à des opérateurs de télécommunication. Les recettes générées par ces locations sont affectées sur un budget annexe.

Chiffres clés 2023

- 3 187 km de linéaires de fourreaux ont été loués par Toulouse Métropole aux opérateurs (contre 2 776 km en 2021)
- 4 455 chambres ont été auditées et vérifiées par le prestataire Parera après la pose des câbles par un opérateur
- 125 demandes de location ont été traitées
- 15 opérateurs sont identifiés comme propriétaires de fourreaux sur le territoire (contre 13 en 2021, 14 en 2022)
- 9 211 km de réseaux souterrains sont la propriété des opérateurs
- 2 005 km de réseaux aériens appartenant aux opérateurs sont recensés sur le territoire

Les 3 temps forts de l'année

- La clôture de la démarche de contentieux qui oppose Toulouse Métropole à Orange sur la propriété des fourreaux dans 55 ZAC. L'audience est fixée en décembre devant le tribunal administratif de Toulouse. Ce jugement de 1^{re} instance est attendu et fera jurisprudence au niveau national.
- La mise en place d'un travail partenarial avec le SDEHG sur les projets d'enfouissement coordonnés sur tout le territoire métropolitain. TM est associée au SDEHG et peut ainsi assurer la relation contractuelle et financière avec les opérateurs.
- La nouvelle organisation de la Métropole regroupant toutes les cellules traitant de génie civil télécom.

LE PILOTAGE DU CONTRAT DE LA CONCESSION ÉLECTRIQUE

L'année 2023 a été marquée par l'aboutissement d'une longue phase de négociations avec Enedis pour le renouvellement du Plan pluriannuel des investissements pour la période 2023-2026.

À travers ce PPI, ENEDIS s'engage à assurer une qualité de dans la distribution d'électricité. De nouveaux indicateurs de suivi et d'évolution ont été introduits.

LE PILOTAGE DU CONTRAT DE LA CONCESSION GAZ

GRDF en tant que concessionnaire exploite et entretient le réseau de gaz sur le territoire de la Métropole. 2023 a été la 1^{re} année d'exécution de ce contrat de concession. Les 1^{ers} bilans sont en cours d'élaboration.

ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE

PLAN DE RELANCE POUR L'EMPLOI EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le Plan de relance pour l'emploi de Toulouse Métropole, adopté en juin 2020, a permis la création de cinq dispositifs exceptionnels mis en place fin octobre 2020, à destination des particuliers, des associations et des professionnels, en faveur de la transition écologique.

Ces primes ont été maintenues en 2023 et ont :

- contribué à financer 196 rénovations permettant en moyenne 60 % d'économie d'énergie et utilisant des matériaux biosourcés grâce à la prime éco-rénovation,
- permis le déploiement de 234 nouvelles installations photovoltaïques grâce à la prime solaire,
- incité au remplacement de 962 véhicules polluants par des véhicules moins émissifs grâce à la prime véhicule + propre,
- accompagné l'achat ou la location de 6 100 cycles grâce à la prime vélo, constituant en une aide à l'achat ou la location de vélos de tous types, neufs ou d'occasion, classiques ou à assistance électrique, simples, pliables ou cargos,
- financé la réparation de 317 objets du quotidien via la prime réparation, première aide française à destination des particuliers pour la réparation de leurs appareils du quotidien (électroménager, outillage, téléphonie...).

En 2023, de nombreux habitants et organismes du territoire métropolitain se sont saisis et ont profité de ces dispositifs en faveur de la relance économique et de la transition écologique. Au total, 7 809 citoyens, entreprises et associations (soit 3 800 bénéficiaires de plus par rapport aux nombres de bénéficiaires de 2022) ont bénéficié de près de 5 M€ de primes durant l'année.

En 2023, ces primes ont contribué à un investissement de plus de 35 M€ auprès de plus de 1 000 entreprises, situées essentiellement sur le territoire métropolitain, tout en contribuant à la transition écologique et énergétique.

AMÉNAGEMENT DURABLE, BIODIVERSITÉ ET CADRE DE VIE

Les champs d'action sont les suivants :

- la gestion des risques et nuisances : environnement sonore, qualité de l'air, pollution des sols, risques industriels, champs électromagnétiques,

- la nature en ville : agriculture urbaine et périurbaine, biodiversité, planification et stratégie ERC (Éviter, Réduire, Compenser).

Procédures réglementaires :

Dans ses différents champs d'action, Toulouse Métropole instruit et répond à de nombreux dossiers ou demandes d'information (extensions ou implantations d'antennes de téléphonie mobile, mesures de qualité de l'air ou de niveau sonore...).

SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Qualité de l'air

L'année 2023 a été marquée par plusieurs évolutions concernant le déploiement opérationnel de la Zone à faibles émissions (ZFE) de Toulouse.

Tout d'abord, suite à l'interdiction de circulation et de stationnement des poids lourds et des véhicules utilitaires légers non-classés, classés Crit'Air 5 et Crit'Air 4 entrée en vigueur en 2022, une nouvelle étape du calendrier de restriction a été franchie. Depuis le 1^{er} janvier 2023, les véhicules particuliers non-classés, classés Crit'Air 5 et Crit'Air 4 sont également concernés par les restrictions de circulation et de stationnement dans la Zone à faibles émissions. Afin d'accompagner cette mesure, les usagers concernés par les restrictions peuvent, quel que soit leur type de véhicule, le motif de déplacement ou le lieu de résidence, bénéficier du Pass ZFE leur permettant de circuler et de stationner dans la ZFE jusqu'à 52 jours par an. Depuis l'instauration du dispositif, en janvier 2023, plus de 9 500 usagers ont pu ainsi bénéficier du Pass ZFE.

En outre, grâce à une amélioration régulière de la qualité de l'air, Toulouse respecte désormais les seuils réglementaires. Depuis les annonces du gouvernement du 10 juillet 2023, Toulouse fait par conséquent partie des territoires de vigilance qui n'ont plus d'obligation de renforcer les restrictions en vigueur dans leur ZFE. Le conseil de Toulouse Métropole a donc délibéré le 12 octobre 2023 en faveur de la suspension des restrictions de circulation et de stationnement des véhicules Crit'Air 3 initialement prévues pour le 1^{er} janvier 2024.

Face à la pollution aux particules fines causée par la combustion non-performante du bois en secteur résidentiel, Toulouse Métropole a également lancé en partenariat avec l'ADEME une étude de préfiguration à la mise en place d'un Fonds Air Bois. L'objectif est d'évaluer la pertinence d'une aide financière permettant d'accompagner les particuliers dans le renouvellement de leur appareil peu performant

de chauffage individuel au bois. Dans ce cadre, une enquête auprès des usagers a été lancée en octobre 2023 afin de connaître le parc des appareils présents ainsi que les pratiques de chauffage au bois sur le territoire.

Antennes relais de téléphonie mobile

Avec le développement des technologies sans fil et avec l'arrivée de la 5G, les antennes relais de téléphonie mobile se multiplient sur notre territoire. Ainsi, afin d'offrir un service de qualité accessible à chacun tout en optimisant l'intégration de ces antennes dans l'environnement, Toulouse Métropole contribue au déploiement concerté et raisonné des antennes, en proposant aux communes une expertise technique pour mieux répondre aux interrogations de leurs administrés.

Environnement sonore

Dans le cadre de la lutte contre le bruit des infrastructures de transports (routes, voies ferrées, aéroport), la Métropole a lancé en 2017 un plan d'action quinquennal, appelé Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE).

Ce PPBE arrivant à son terme, Toulouse Métropole a engagé la révision de ce document, afin d'élaborer les actions pour les cinq ans à venir.

Toulouse Métropole est également le territoire d'une expérimentation menée par le ministère de la Transition écologique, pour le contrôle automatique du bruit des véhicules motorisés : 2 roues, véhicules légers et poids lourds. Un prototype de radar-bruit a été installé sur la commune de Toulouse, rue Louis-Plana, pour un premier test sur site, au printemps 2022.

La poursuite de cette expérimentation, initialement prévue en 2023, avec une nouvelle phase de test sur site a été reportée à 2024 en raison d'un décalage global du planning de l'expérimentation.

NATURE EN VILLE ET AGRICULTURE URBAINE

Projet agricole et alimentaire métropolitain

Depuis fin 2018, Toulouse Métropole anime une démarche partenariale de territoire qui vise à :

- accompagner la transition agricole et alimentaire pour répondre aux attentes des citoyens et aux enjeux du territoire,
- permettre l'accès de tous à une alimentation de proximité saine et durable.

Gouvernance du Projet agricole et alimentaire métropolitain

Toulouse Métropole anime un espace de dialogue et de propositions qui s'appuie sur :

- **Un Conseil métropolitain de l'agriculture et de l'alimentation locales**

Le 13 avril 2023, près de 150 acteurs ont participé à ce Conseil. Cette instance de dialogue a rassemblé les acteurs socioprofessionnels et associatifs du sujet (producteurs, transformateurs, industriels, élus des communes et des territoires alliés, responsables d'associations, de chambres consulaires, d'organisations professionnelles, chercheurs et enseignants) autour des enjeux du territoire, notamment sur la question de la résilience des systèmes agricoles et alimentaires vis-à-vis de la ressource en eau.

Les témoignages d'experts et d'acteurs locaux ont permis d'éclairer le travail des ateliers. La mobilisation des différents acteurs du territoire est nécessaire pour atteindre les objectifs ambitieux proposés par Toulouse Métropole pour la transition agricole et alimentaire du territoire ; 36 partenaires se sont engagés sur des objectifs chiffrés et la mise en place d'actions, en signant la charte du PAAM, qui reste ouverte à tous les acteurs locaux souhaitant contribuer à la feuille de route du PAAM.

• **Une coordination avec les élus et techniciens des communes de la Métropole**

Deux rencontres ont été organisées sur la restauration collective à Cugnaux et sur l'installation agricole à Blagnac. Elles ont permis d'échanger sur les actions mises en place dans les communes pour contribuer au PAAM.

• **Un comité stratégique partenarial**

Réuni le 23 novembre 2023, ce comité a fait le point sur l'avancement des actions inscrites au projet lauréat de la mesure 13b du Plan de relance dédié aux Projets Alimentaires Territoriaux, ainsi que celles engagées dans le cadre de la charte du PAAM. Les outils d'animation et de partage d'information du PAAM ont été présentés, ainsi que les projets pour le 3^e Conseil métropolitain de l'alimentation et le 2^e festival du Bien-Manger.

Lauréate du Volet B de la mesure 13 du plan France relance, Toulouse Métropole coordonne un projet avec 18 partenaires pour la mise en place de 23 actions, bénéficiant d'une subvention d'un montant global de 850 000 € sur deux ans. Le plan d'action élaboré par Toulouse Métropole en collaboration avec l'ensemble des acteurs territoriaux prévoit entre autres : la mise en place d'un accompagnement à la construction de projets agricoles pour les communes et le soutien aux investissements pour certaines d'entre elles, l'achat et l'installation de balances connectées pour lutter efficacement contre le gaspillage alimentaire au sein de la restauration collective toulousaine, le soutien à la pérennisation de startups alimentaires sur le site du MIN de Toulouse, l'organisation de Défi foyers à alimentation positive et la construction d'un observatoire en

mesure d'évaluer l'impact de l'ensemble de ces actions sur la durabilité du système alimentaire métropolitain.

Le 1^{er} juin 2023, le PAAM a été reconnu « Projet alimentaire territorial de niveau 2 » par le ministère de l'Agriculture, labellisation qui correspond aux projets dont le degré d'avancement permet la mise en œuvre d'actions opérationnelles, attribué pour cinq ans renouvelables.

En septembre 2023, une plateforme collaborative Sharepoint du Projet agricole et alimentaire métropolitain a été mise en ligne, à destination des acteurs professionnels, engagés dans la démarche. Cet outil permet de donner une vision globale et transversale du PAAM et des actions concrètes mises en œuvre dans ce cadre. Il permet également de partager des ressources, des outils ou des événements à venir.

En complément de ces actions transversales, Toulouse Métropole a poursuivi son engagement sur les 4 axes stratégiques du Projet agricole et alimentaire métropolitain :

• **AXE 1 : Soutenir les bassins de production locale et faciliter l'installation agricole.**

Toulouse Métropole propose un accompagnement méthodologique et technique des communes pour leur projet agricole, avec l'intervention de prestataires spécialisés, dans le cadre d'un marché passé par Toulouse Métropole.

En 2023, sept communes ont ainsi bénéficié d'une ingénierie pour concrétiser leur projet agricole : Balma, Castelginest, Colomiers, Cugnaux, L'Union, Pibrac, Saint-Orens. Quatre d'entre elles ont achevé la définition du projet et entrent dans sa mise en œuvre opérationnelle avec des premiers investissements et le recrutement de porteurs de projets agricoles. Toulouse Métropole poursuit son soutien à ces projets ; un fonds de concours pour les projets agricoles a été adopté en juin 2023 pour cofinancer les investissements matériels réalisés par les communes dans le cadre des projets technico-économiquement viables, afin de continuer à faire émerger un réseau de fermes métropolitaines.

Toulouse Métropole renforce la démarche territoriale autour de l'installation en animant des actions partenariales et la concertation autour des projets des acteurs spécialisés : Chambre d'agriculture, collectif Nourrir la ville, SAFER, espaces-tests... Une première action est le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour recenser les candidats à l'installation agricole sur le territoire et les informer des opportunités.

Une journée à destination des élus et agents des communes de la Métropole qui s'est tenue à Blagnac le 10 octobre avec une quarantaine de

participants, a permis de sensibiliser ce public aux enjeux du foncier agricole, de l'installation et de la transmission en agriculture, à prendre en compte pour les projets de maraîchage péri-urbains.

• **AXE 2 : Accompagner la restauration collective, en luttant contre le gaspillage et en favorisant les approvisionnements locaux et bio.**

Différents temps d'échanges ont été organisés entre professionnels de la restauration collective des communes de Toulouse Métropole :

- à Cugnaux, avec 40 personnes (élus et techniciens)

- En visioconférence : découverte et prise en main de « Ma Cantine », temps d'échanges autour des logiciels de gestion, découverte de FILEG (association de développement de la filière légumineuses en Occitanie). Une newsletter permet de dynamiser le réseau d'acteurs en rappelant les actions de Toulouse Métropole et de ses partenaires (formations, temps d'échange, actualités, événements...).

Toulouse Métropole a fédéré les restaurations collectives des communes autour de la journée internationale des légumineuses qui a lieu chaque année le 10 février. Neuf communes ont participé en intégrant des légumineuses dans leur menu du jour et en proposant des animations : Aucamville, Castelginest, Colomiers, Cugnaux, Launaguet, Saint Alban, Seilh, Toulouse, Tournefeuille

Par ailleurs, quatorze communes ont été ou sont accompagnées par Toulouse Métropole, avec l'appui de Bio Ariège-Garonne, dans leur approvisionnement alimentaire de qualité.

Ce suivi est mené conjointement sur les sujets de gaspillage alimentaire et de gestion des biodéchets avec l'appui du bureau d'études Inddigo.

Les communes ayant bénéficié d'un accompagnement qui est terminé sont : Balma, Beauzelle, Bruguières, Colomiers, Cugnaux, Fenouillet, Launaguet, Mondonville, Saint-Alban et Saint-Orens. Pour d'autres, l'accompagnement est en cours : Beaupuy, Brax, L'Union et Mons.

• **AXE 3 : Structurer les filières afin de développer les circuits courts, améliorer la logistique et la transformation des produits.**

Contrats de réciprocité

Les contrats de réciprocité signés avec des territoires proches de Toulouse Métropole intègrent un volet lié à l'agriculture et l'alimentation qui vise à rapprocher les producteurs des territoires ruraux des débouchés de la Métropole.

En 2023, une dizaine de restaurateurs métropolitains engagés ont été mobilisés par Toulouse Métropole pour visiter le Pays d'Armagnac, partant à la découverte de son terroir et de ses producteurs innovants.

Outils de transformation des filières

Un premier recensement cartographique des outils de transformation utilisés par les agriculteurs du département et pouvant alimenter la Métropole a été réalisé par la Chambre d'agriculture de Haute-Garonne dans le cadre de la convention de coopération signée avec Toulouse Métropole.

• AXE 4: Sensibiliser et initier les citoyens à une alimentation saine et durable

Défi Foyers à alimentation positive

Toulouse Métropole a coorganisé avec Bio Ariège-Garonne la 3^e édition du défi Foyers à alimentation positive, menée sur 4 communes :

- Balma — L'association VIVR'A VIDAILHAN
- Blagnac — L'Espace Famille
- Cornebarrieu — La maison du Lien Social
- Cugnaux — Le centre social communal « Espace Arc-en-Ciel »

Cette édition a concerné 46 foyers, soit 122 personnes, qui ont notamment participé à plusieurs temps collectifs :

- Événement de lancement à Blagnac.
- De nombreux temps forts (ateliers cuisine, atelier diététique, lecture d'étiquettes...)
- 1 visite de ferme réalisée en avril en lien avec l'événement de Fermes en Fermes organisé par le CIVAM31.
- Clôture du défi réalisée le 1^{er} juillet sur le domaine de Candie à Toulouse avec visite du domaine.

Participation à des manifestations grand public

➤ Toulouse Métropole a participé à la 1^{re} édition du festival du Bien-Manger organisé par la Mairie de Toulouse en juillet, qui a accueilli 10 000 visiteurs, 49 producteurs locaux et 16 animations pédagogiques sur la place du Capitole.

➤ Festival Toulouse Innovante et durable en octobre: valorisation de partenaires du Projet agricole et alimentaire métropolitain pour cette édition consacrée à l'alimentation saine et durable.

Biodiversité

Depuis 2019, Toulouse Métropole est labellisée Territoire Engagé pour la Nature (TEN) en Occitanie. Inscrit dans le Plan national biodiversité, ce label reconnaît des collectivités engagées dans une démarche de progrès en faveur de la biodiversité. Trois actions phares marquent cet engagement :

- restaurer des corridors écologiques pour consolider l'armature biologique du territoire: les corridors à restaurer ont été identifiés, et ont fait l'objet d'études de faisabilité,
- mettre en place un dispositif de suivi de la biodiversité pour suivre l'évolution de la richesse naturelle du territoire.

Un premier travail de réflexion autour de la mise en œuvre de cette action a été présenté fin 2022 dans le cadre du Conseil scientifique de la nature en ville. La formalisation du cadre méthodologique est en cours.

➤ identifier et valoriser des itinéraires de découverte de la biodiversité.

Le concept « Sur les traces de la biodiversité » a été créé et les premiers itinéraires sont en cours d'installation sur 5 communes de Toulouse Métropole: Toulouse (Pech David et Pouvoirville), Seilh, Gagnac, Mondonville et Pibrac. Les Plans de déplacement interactif de Toulouse et de Toulouse Métropole vont présenter ces itinéraires et des contenus pédagogiques seront accessibles via le site internet de la collectivité. Cinq nouveaux itinéraires sont actuellement étudiés pour compléter l'offre.

Le programme de science participative de comptage des papillons Propage a été poursuivi en partenariat avec la Mairie de Toulouse, avec 40 parcours suivis. Les résultats ont été communiqués au Muséum national d'histoire naturelle.

CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA NATURE EN VILLE

Pour l'accompagner sur l'intégration des enjeux de biodiversité dans les politiques publiques et l'aider à répondre au défi de la résilience du territoire face au changement climatique, Toulouse Métropole a souhaité bénéficier d'un éclairage scientifique et a mis en place un Conseil scientifique de la nature en ville qui a pour vocation de proposer des avis. Ce comité est doté d'un rôle d'expertise, d'éclairage, de recherche et de pédagogie.

Les membres sont désignés par la collectivité et un équilibre est recherché entre les sciences de la vie et de la terre et les sciences humaines. Un élu référent en assure l'animation et le pilotage. Ce conseil scientifique s'est réuni en 2023 autour de trois sujets complémentaires. La visite de micro-forêts a permis aux membres du Conseil scientifique d'échanger avec les associations impliquées dans la mise en œuvre de plantations sur 2 sites: micro-forêt des Géants à Rangueil et micro-forêt située à côté de l'école de Jolimont. Ont également été partagés avec les membres du Conseil scientifique deux projets pour lesquels la collectivité cherche à construire des méthodes pour guider l'action publique en faveur de la nature en ville. Ainsi, la méthode d'élaboration concertée du diagnostic écologique mené sur les 13 communes du Grand Parc de l'Hers a été présentée. Celle-ci est caractérisée par l'organisation conjointe et fructueuse des données et des acteurs naturalistes. Et enfin, l'outil de diagnostic climatique des cours d'écoles (PAENDORA2), mené en partenariat avec le Centre de recherche de Météo France (CNRM), permet à la Ville de Toulouse de prioriser les actions de végétalisation à mettre en place sur ces sites sensibles.

GRANDS PARCS DE L'HERS ET DU TOUCH

Toulouse Métropole est engagée dans la mise en œuvre de grands parcs, vastes territoires adossés à la trame verte et bleue et situés en frange de l'urbain. L'ambition est de faire de ces grands parcs des axes verts stratégiques pour la Métropole, répondant concrètement aux enjeux de continuité écologique, d'adaptation au changement climatique, de sobriété foncière et d'accès des habitants à la nature. Il s'agit également de créer des espaces de projets démonstrateurs des capacités du territoire à s'engager dans la transition écologique.

Parce que les enjeux invitent à un dialogue renouvelé entre environnement et aménagement, le grand parc de l'Hers et le grand parc du Touch font l'objet d'un mode de pilotage transversal et innovant qui permet d'articuler, dans la construction même du projet, les compétences de l'environnement et de l'aménagement portées par Toulouse Métropole.

Le grand parc de l'Hers

Il s'étend sur une vallée alluviale longue d'une trentaine de kilomètres, traversant 13 communes. Ce territoire ample et complexe oblige à relever le défi de la reconquête écologique en secteur à pression urbaine marquée.

En 2023, le Grand Parc de l'Hers a franchi l'étape de préfiguration et donne un cadre pour sa mise en œuvre : un périmètre, un livre blanc et un plan d'action. Cette étape de préfiguration a été menée en associant étroitement dans le pilotage des compétences en environnement et en aménagement. Et l'ensemble des documents de cadrage est issu d'un processus de co-construction, engagé en 2022 et poursuivi tout au long de l'année 2023.

Le premier semestre 2023 a été consacré à l'élaboration puis la validation du Livre blanc et du périmètre du grand parc de l'Hers. Quatre ateliers avec les communes, la Métropole et les partenaires ont d'abord permis d'approfondir les trois ambitions du Grand Parc de l'Hers : Parc Nature et Eau, Parc Habité, Parc Nourricier.

Puis, un second forum s'est tenu à Bruguières le 16 mars 2023. Il a réuni élus et services des communes, partenaires du territoire et services de Toulouse Métropole et a proposé un périmètre et un livre blanc à la discussion des parties prenantes avant sa validation mi 2023. Un premier temps d'échange avec des associations engagées sur les thématiques ciblées par le grand parc de l'Hers (environnement, patrimoine et mobilités douces) a été l'occasion d'enrichir de la connaissance des pratiques et initiatives des habitants.

Le second semestre 2023 a été consacré à l'élaboration du Plan d'action en co-construction avec

les services des communes, de la Métropole et les partenaires associés. Ce plan d'action, validé fin 2023, a pour objectif de décliner les conditions de mise en œuvre en définissant un cadre d'intervention stratégique, des pistes d'actions ainsi qu'un projet pilote : Le Chemin de l'Hers.

Un travail collaboratif mené par la Métropole, avec l'appui du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse et des partenaires naturalistes associatifs a permis de dresser un premier état des lieux des enjeux écologiques sur l'ensemble de la vallée de l'Hers grâce à un traitement approfondi des données disponibles : espèces faune et flore, habitats naturels, connectivités écologiques. Dans ce cadre, les besoins de connaissance complémentaires ont également été ciblés. Cette investigation a permis d'identifier les priorités à inscrire dans le volet Nature & eau du plan d'action du grand parc de l'Hers.

Et, les travaux de l'année 2023 se sont poursuivis en cohérence avec les études et réflexions engagées dans le cadre du PLUiH auquel le Grand Parc de l'Hers contribue.

Le grand parc du Touch

Il est situé sur une vallée riche d'une ripisylve aux enjeux écologiques majeurs et forts. Oasis de fraîcheur enserrée par un tissu qui connaît une dynamique d'urbanisation soutenue, ce territoire oblige à relever le défi de la préservation d'un écrin de nature reliant différents secteurs à ce jour insuffisamment connectés.

L'AUAT a rédigé un diagnostic du territoire du Touch qui a été présenté au comité de pilotage des élus en septembre 2022. Le travail du maître d'œuvre pour la réalisation d'un « Plan guide et volet programmatique du cadre d'intervention » pour le grand parc du Touch débutera en janvier 2024. Il a pour ambition, durant les quatre années suivantes, de co-construire le projet en concertation avec toutes les parties prenantes et les citoyens. Un travail de prédéfinition de l'enveloppe de périmètre du grand parc du Touch ainsi que l'interface avec le PLUi-H ont été menés dans l'année 2023.

Afin de répondre à l'ambition de nature sur ces deux grands parcs, un état des lieux de la connaissance écologique a été engagé en 2022 dans un périmètre élargi autour de ces deux cours d'eau et de leurs affluents. Partagé avec les partenaires naturalistes locaux, cet état des lieux conclut au besoin de consolider dès 2023 la connaissance écologique sur ces secteurs afin que ces deux parcs soient concrétisés sur la base de ressources scientifiques et techniques solides en matière de biodiversité.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AUTORITÉ ORGANISATRICE DE L'ÉNERGIE (AOEN)

La rénovation énergétique est fortement accompagnée, via l'ouverture de la Maison de l'énergie depuis février 2022 qui offre un conseil neutre et gratuit aux habitants, avec des permanences dans les communes. Ses moyens sont renforcés (de 5 à 14 agents) afin d'atteindre 7 500 logements rénovés par an. La stratégie de soutien à la rénovation ciblée s'accélère, alors que les réglementations évoluent. Depuis avril 2022, la Maison de l'énergie, reçoit sans rendez-vous sur trois demi-journées par semaine. Elle fournit un conseil gratuit et indépendant concernant les techniques de rénovation ou les financements possibles. Le service est également disponible par téléphone. Il est aussi possible d'être conseillé dans l'un des 22 autres lieux de Toulouse Métropole qui maillent le territoire.

En 2023, le service a renseigné plus de 24 000 foyers et permis de déclencher plus de 1 300 audits réalisés (726 logements individuels et 587 logements collectifs répartis sur 34 copropriétés). Dotée de 10 conseillers en 2023, la Maison de l'énergie va disposer de 14 agents en 2024.

Une charte d'engagement des professionnels de la rénovation, élaborée par Toulouse Métropole, associe la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne (CMA31), la Fédération française du bâtiment et des travaux publics de la Haute-Garonne (FBTP31), la CAPEB31 (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment de la Haute-Garonne), les AROc (Architectes de la rénovation en Occitanie), Envirobat Occitanie et la région Occitanie. Un annuaire des professionnels engagés dans ce dispositif sera accessible en 2023. Afin d'accélérer la rénovation des logements, Toulouse Métropole s'est par ailleurs associée à six partenaires (l'ADIL 31, la Caisse des Dépôts, GrDF, l'INSA de Toulouse et l'agence de l'énergie de Hambourg-Zebau- et l'Agence Parisienne du climat) dans le cadre du projet Européen I-Heros.

En complément des conseils délivrés par la Maison de l'énergie, le projet consiste à cibler des quartiers-tests (copropriétés et maisons individuelles) pour aller à la rencontre des propriétaires pour leur apporter des conseils sur les potentiels de rénovation de leurs logements. 30 000 logements en copropriétés sont ciblés. Une réunion publique a eu lieu pour les maisons individuelles, ce qui représente 400 logements ciblés.

L'exemplarité de la collectivité sur le bâti public se poursuit et s'accompagne notamment de la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les nouvelles constructions.

Le schéma directeur des énergies porté par la collectivité comprend le développement des réseaux de chaleur, la massification des énergies renouvelables telles que le photovoltaïque, la biomasse, la géothermie, la récupération de chaleur fatale, ou encore le développement du biogaz.

Particuliers et professionnels peuvent avoir accès à deux primes de transition accordées par la Métropole, pour favoriser l'installation d'équipement solaire (développement du photovoltaïque) et pour rénover énergétiquement son logement.

Le conseil métropolitain d'avril 2023 a attribué le marché du nouveau réseau de chaleur à l'entreprise ENGIE, sous forme de délégation de service public, pour une durée de 25 ans. Toulouse Métropole travaille depuis 2020 sur ce nouveau projet, pour permettre d'alimenter en chaleur durable le nord-est de Toulouse.

Ce nouveau réseau, de 12,9 km, produira 64 GWh par an et va desservir les quartiers compris entre Atlanta et Matabiau, s'inscrivant à la fois dans l'objectif de raccorder des résidences existantes pour leur faire bénéficier des atouts des réseaux de chaleur, mais également de desservir les constructions neuves de la ZAC Grand Matabiau Quais d'Oc. Sa dimension permet de couvrir les besoins de 6 400 logements anciens ou 12 800 logements neufs. Particulièrement exemplaire techniquement, le projet combinera géothermie profonde et peu profonde et biomasse pour garantir un très haut niveau de chaleur durable et décarbonée (plus de 94 %). Les bâtiments tertiaires de la ZAC seront également desservis en froid renouvelable en été. Ce réseau va permettre d'économiser 12 000 tonnes de CO₂/an.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS – GEMAPI

ÉTUDES LOCALES D'AMÉNAGEMENTS

Depuis plusieurs années et le début de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI, des études hydrauliques, hydrologiques, de conception et de réalisation ont été lancées suite à un état des lieux sur les cours d'eau métropolitains ayant mis en avant un certain nombre de cours d'eau dont les problématiques sont avérées avec enjeux à proximité : débordements, érosion, incision, etc. Ces études se sont poursuivies en 2023, pour lesquelles des solutions d'aménagement ont été proposées.

En complément de ces études, des inventaires faune flore ont eu lieu sur l'ensemble de ces cours d'eau dans le but d'adapter les projets en appliquant la doctrine Eviter-Réduire-Compenser en cas de présence avérée d'espèces protégées. Ces études ont concerné les cours d'eau du Pin à Pin-Balma, de la Dancelle entre l'Union et Saint-Jean, le Gajéa à Aussonne et Mondonville et le Fournalou à Gratentour.

PLAN D'ACTION SUR LES COURS D'EAU MÉTROPOLITAINS (PACEM)

En 2021 a été initiée la démarche pour l'élaboration du plan d'action sur les cours d'eau métropolitains. Dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), Toulouse Métropole dresse un inventaire patrimonial sur les cours d'eau et milieux annexes au moyen d'études globales. Cette démarche s'inscrit dans l'objectif d'élaborer des plans pluriannuels de gestion (PPG) sur la base d'une approche globale cohérente, au regard des spécificités des bassins-versants, et opérationnelle à l'échelle du territoire.

Pour rappel, au premier trimestre 2021, des ateliers de sensibilisation auprès des élus de Toulouse Métropole ont permis de fonder un socle commun de vocabulaire et de connaissances pour engager la co-construction des programmes pluriannuels de gestion (PPG) des cours d'eau et de leurs milieux annexes.

L'élaboration des PPG qui a débuté par un inventaire patrimonial sur 160 km de cours d'eau sur 17 communes essentiellement positionnées sur la rive gauche de la Garonne, s'est poursuivie par un diagnostic qui a permis d'identifier huit enjeux de gestion, déclinés sous huit objectifs stratégiques. Ces deux grandes phases, articulées autour de six réunions de concertations, se sont déroulées entre avril 2021 et octobre 2022.

Le territoire concerné par les études a été sectorisé avec trois bassins cohérents dont celui du Touch, de L'Aussonnelle et des petits bassins-versants (affluents directs à la Garonne). La démarche de co-construction a été étendue sur les grands bassins aux structures gémapiennes amonts (SMGALT et Muretain Agglo). L'objectif est d'assurer une cohérence et une synergie de gestion des cours d'eau à l'échelle du bassin-versant (condition sinequanone pour obtenir des aides financières).

Entre septembre 2022 et juin 2023, après concertations et co-construction, ce sont 25 objectifs opérationnels traduits en 111 actions qui ont été définies pour les trois bassins dont 41 actions pour l'Aussonnelle, 40 actions pour le Touch et 28 actions pour les petits bassins-versants.

Les actions portent sur plusieurs thématiques dont la coordination avec les différents acteurs (communes, gestionnaires Gemapiens...), la restauration du lit et des berges, l'entretien (désembâclement notamment), la préservation et la restauration des zones humides, la prévention des risques, la sensibilisation. L'évaluation financière des actions s'élève à 15 000 000 € HT.

Les trajectoires des PPG ont été différenciées au regard des contextes. Ainsi, le PPG des petits bassins-versants a été validé en septembre 2023 et assorti d'une Déclaration d'intérêt général (DIG) pour être rendu opérationnel au second trimestre 2024 après validation par le préfet. Ce PPG dont le montant est estimé à 3 500 000 € HT se déroulera sur la période 2024-2028.

L'élaboration du PPG de l'Aussonnelle et la révision du Touch se poursuivent avec des temporalités de mise en œuvre différentes soit respectivement fin 2024 et fin 2025.

INTERVENTIONS D'ENTRETIEN ET D'URGENCE

En 2023, plus de 15 km de cours d'eau ont été entretenus par le biais de travaux d'urgence autorisés par Déclaration d'intérêt général (DIG) d'urgence, procédure réglementaire instruite par les services de l'État en cas d'intervention en domaine privé, ainsi que sur des parcelles publiques diagnostiquées. Les travaux ont consisté à l'entretien sélectif des berges afin de favoriser la pousse d'essences adaptées, l'enlèvement d'espèces invasives, l'enlèvement d'embâcles importants (occupant plus de la moitié du lit du cours d'eau), au traitement d'arbres à risque (élagage, abattage), à l'entretien de la végétation et l'enlèvement de déchets anthropiques.

Ils ont concerné les communes de Aussonne, Balma, Beauzelle, Blagnac, Bruguières, Colomiers, Cornebarrieu, Drémil-Lafage, Fenouillet, Gratentour, L'Union Mondonville, Montrabé, Pibrac, Pin-Balma, Saint-Jean, Saint-Orens, Seilh, Toulouse, Tournefeuille.

De plus, 825 m de travaux ont été réalisés en vue de restaurer la capacité hydraulique de certains cours d'eau et de restaurer leurs berges. Les techniques employées sont principalement des enrochements, des gabions (génie mixte), du génie végétal, terrassement, retalutage et plantations. Les interventions ont eu lieu sur les communes de Castelginest, Drémil-Lafage, Montrabé et Toulouse.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES BERGES DE LA BOURDETTE À DRÉMIL-LAFAGE

À Drémil-Lafage, sur le cours d'eau de la Bourdette (également appelé le Roussel), après deux ans d'études, des travaux de renaturation, reconquête du milieu aquatique et réduction de la vulnérabilité au risque inondation, débutés au second semestre de l'année 2022 se sont poursuivis en 2023. Ce projet concerne un linéaire d'environ 400 m de berges.

Ce projet, porté par Toulouse Métropole en étroite collaboration avec la commune de Drémil Lafage, consiste en :

- la renaturation du cours d'eau par la réalisation de terrassement et de plantations d'espèces locales et adaptées, tout en préservant des sujets abritant des espèces protégées (grand capricorne);
- la réalisation d'un caisson végétalisé au niveau des enjeux les plus proches du projet (école primaire);
- la réouverture du cours d'eau qui était busé sous un bassin pluvial;
- la déconstruction d'un passage busé, limitant hydrauliquement, et son remplacement par une passerelle.

Les travaux ont été autorisés par arrêté préfectoral du 3 octobre 2022.

SÉCHERESSE 2023

L'année 2023 a été dans la continuité de celle de 2022 avec une sécheresse qui s'est prolongée jusqu'à mai 2023. Les pluies du mois de juin ont permis de réduire l'impact de cette sécheresse mais globalement, la pluviométrie est restée déficitaire.

Toulouse Métropole a été mobilisé sur l'ensemble de la période en participant au Comité Eau, réalisé tous les 15 jours sous l'égide du Préfet ou du Secrétaire général de préfecture, rassemblant tous les acteurs et tous les usagers de l'eau (État, OFB, Météo-France, CD31, SMEAG, collectivités territoriales, VNF, Chambre d'agriculture, Associations environnementales, Organismes uniques de Gestion collective, Fédérations pêche, représentants du monde agricole...).

Le retour d'expérience de l'épisode de sécheresse 2022 réalisé par Toulouse Métropole a permis d'alimenter les révisions des arrêtés cadre sécheresse départemental et interdépartemental.

Par ailleurs, au vu de ce retour d'expérience, la DDT 31 a créé un site internet facilitant la compréhension des mesures de restrictions en fonction du type de prélèvement (agricole et non agriculture). [Atlas de la DDT31](#)

Rappel du contexte local

Au niveau du département de la Haute-Garonne, le bilan de septembre 2022 à août 2023 établit un déficit d'environ 13 % de déficit pluviométrique sauf à l'est du département, soit environ 100 mm de manque d'eau. Sur cette période la température moyenne mensuelle a été plus chaude que la normale. D'un point de vue hydrologique, la situation a été un peu moins alarmante que lors de l'année 2022 grâce aux remplissages des retenues réalisés grâce aux pluies du mois de juin, excepté pour le barrage de la Ganguise qui soutient l'Hers-Mort. En termes d'hydrologie, les débits dans les cours d'eau sont compris entre la médiane et la vicennale sèche, soutien d'étiage compris. Le niveau des nappes est également bas avec des niveaux en dessous de la moyenne.

Cette situation a permis de rester au stade de la vigilance concernant l'axe Garonne une grande partie de la période d'étiage. Seul un arrêté de restriction a été pris sur le mois d'octobre 2023.

Des campagnes de communication et de sensibilisation ont été mises en place par Eau de Toulouse Métropole durant cette période.

PROGRAMME D'ACTIONS PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI)

Ce programme est piloté par le Toulouse Métropole, à l'échelle de 94 communes de l'agglomération toulousaine, en collaboration avec les trois autres EPCI concernés : Muretain Agglo, SICOVAL et Communauté de communes du Grand Ouest Toulousain. Ce programme vise à réduire les conséquences négatives des inondations sur les personnes, les biens, l'activité économique, l'environnement et le patrimoine culturel.

La démarche est actuellement au stade du PAPI dit « d'intention », pour une durée de 4 ans et demi, s'étalant de 2021 à mi-2025. Cette phase a pour objectif d'améliorer la connaissance du risque, d'initier les démarches de sensibilisation et d'accompagnement de tous les publics et de définir les actions de plus grande envergure à mettre en œuvre dans le PAPI « complet » (2025-2031).

Sensibilisation : de nouveaux outils de communication pour toucher tous les publics

L'année 2023 a été marquée par la mise en place progressive d'une communication à destination du grand public, en s'appuyant sur le site www.inondations-ag-glo-toulousaine.fr, ouvert en décembre 2022. Un communiqué de presse a été émis le 11 janvier, soit un an après la forte crue de janvier 2022.



L'ouverture du site et son animation (ajout de nouvelles pages, actualités...) ont été complétées par plusieurs actions autour de la Journée nationale de la résilience (13 octobre):

- Campagne de communication digitale du 9 au 15 octobre sur Facebook et Instagram, orientée sur la prise de conscience de l'existence du risque et des possibilités d'actions, en s'appuyant sur des illustrations locales et récentes;
- Création de deux nouveaux dépliants, sur les bons comportements et les bonnes pratiques pour protéger son logement si celui-ci se trouve en zone inondable;
- Communications variées à destination des entreprises, avec l'appui de la CCI et de la CMA et des EPCI en charge du développement économique (post LinkedIn, pages et actualités dédiées sur les sites de la CCI et la CMA, mailing, encart dans le magazine de la CCI, newsletter...);
- Article sur le site de l'AUA-T, à destination des acteurs de l'urbanisme;
- Mise à disposition des communes d'un kit de communication (dépliants, posts de la campagne digitale et messages à relayer).

Par ailleurs, un stand mobile est en cours de création. Des premiers éléments ont été créés (comptoirs, fiches de lecture, idées-reçues, quiz) et inaugurés à l'occasion de la Fête des Confluences (événement grand public, le dimanche 17 septembre à Clermont-le-Fort) et du Forum Transition Écologique des entreprises du Muretain Agglo (EPCI partenaire de la démarche PAPI) le 28 novembre.

Enfin, la communication et les échanges avec les acteurs institutionnels (communes notamment) et les gestionnaires de réseaux ont été maintenus à l'occasion de différentes rencontres, dans la poursuite des échanges engagés depuis le lancement de la démarche.

L'année 2024 visera à renforcer les dispositifs de sensibilisation tous publics et à faire participer les citoyens à l'élaboration du dossier de PAPI complet, en s'appuyant en particulier sur des événements dédiés.

Accompagnement : aider les acteurs à réduire le risque à leur échelle

De très nombreux acteurs, en commençant par les citoyens, peuvent ou doivent agir pour réduire les conséquences négatives des inondations.

L'accompagnement auprès des gestionnaires de réseaux, engagé en septembre 2021, a été poursuivi avec un fort intérêt des gestionnaires pour cette démarche. L'accompagnement dans sa forme actuelle a été clôturé suite à la plénière du 21 novembre, mais sera poursuivi en 2024 puis dans le cadre du PAPI complet (2025-2031).

Ce qu'a permis cet accompagnement :

- Sensibiliser les gestionnaires sur les inondations pouvant se manifester sur notre territoire, leurs conséquences potentielles et les obligations des gestionnaires en matière de gestion du risque et de ses conséquences sur leurs réseaux;
- Inciter et faciliter le diagnostic de vulnérabilité de leurs réseaux et la recherche de solutions adaptées;

- Favoriser les échanges entre les gestionnaires, notamment en vue de l'identification des interdépendances et des solutions à mettre en œuvre pour éviter les effets « dominos » ;
- Identifier les pistes d'approfondissement pour la suite de la démarche.

De **premiers diagnostics de vulnérabilité simplifiés** ont également été menés par la CCI et la CMA à destination d'entreprises, dans le cadre du parcours de prévention dédié aux entreprises mis en place fin 2022.

De nouveaux diagnostics seront proposés en 2024, à destination des entreprises, des logements individuels et des établissements sensibles.

Études : mieux connaître le risque pour mieux le réduire

Les phases de diagnostic des études structurantes sur les bassins-versants de l'Aussonnelle (Brax, Pibrac, Colomiers, Cornebarrieu, Mondonville, Aussonne, Seilh) et du Touch (Tournefeuille, Colomiers, Blagnac, Toulouse), lancées en 2022, se sont poursuivies. Les études sur le bassin-versant de l'Hers-mort (Quint-Fonsegrives, Beaupuy, L'Union, Toulouse, Launaguet, Aucamville, Fonbeauzard, Castelnest, Saint-Alban, Gratentour et Bruguières) ont été lancées à l'automne 2023. Seule l'étude sur le bassin-versant de la Saudrune (Cugnaux et Villeneuve-Tolosane) ne pourra pas être menée dans le cadre du PAPI d'intention.

Ces études vont ainsi permettre d'approfondir les connaissances sur le risque inondation et de définir, au cours de l'année 2024, des mesures de prévention adaptées, à intégrer au PAPI complet.

Les mesures porteront principalement sur :

- Des aménagements de cours d'eau et de leur lit majeur, en utilisant au maximum des solutions fondées sur la nature, bénéficiant également au milieu naturel. Une articulation avec les Programmes Pluriannuels de Gestion (PPG) sera recherchée ;
- Des travaux sur des ouvrages existants afin de supprimer les points noirs hydrauliques et de rendre fonctionnels certains ouvrages de protection, s'ils sont pertinents ;
- Des mesures de prévention complémentaires, telles que l'information préventive, la gestion de crise ou encore la réduction de vulnérabilité à l'échelle des bâtiments.

Toulouse Métropole intervient en appui des autres porteurs d'études pour la définition du cahier des charges et du suivi. C'est notamment le cas sur certaines études sur les systèmes d'endiguement de Toulouse et Blagnac.

Enfin, les résultats de l'étude sur les phénomènes de ruissellement à caractère exceptionnel, finalisée en début d'année, ont été consolidés, partagés aux acteurs institutionnels et seront prochainement mis à disposition du grand public. Les connaissances apportées par cette étude ont également permis de définir des orientations opposables dans le PLUi-H, qui permettront de mieux prendre en compte ce risque jusqu'ici mal appréhendé. À noter que l'équipe d'animation du PAPI interagit régulièrement avec les services en charge de la gestion des eaux pluviales et de l'aménagement pour bien articuler les différentes politiques.

En outre, la réalité des inondations par ruissellement et des risques associés s'est manifestée à plusieurs reprises sur notre territoire en juin dernier, notamment le 11 juin à Toulouse :

[EN IMAGES. Orages à Toulouse : des rues inondées et des grêlons plus gros que des glaçons | Actu Toulouse](#)

LES COURS D'EAU EN CHIFFRES*

- 355 km de cours d'eau sur le territoire de Toulouse Métropole dont 143 km sur la rive gauche de la Garonne et 212 km sur la rive droite de la Garonne
- 16 bassins-versants, 14 masses d'eau (cours d'eau devant atteindre le bon état écologique)
- 22 % du territoire de Toulouse Métropole couvert par des Plans Pluriannuels de Gestion (PPG)

GARONNE ET CANAUX

PROPRETÉ ET ENTRETIEN DES CANAUX

Toulouse Métropole assure la coordination et le suivi de l'entretien des canaux et de la Garonne sur les sujets suivants :

- la propreté (déchets – collecte sur le fil d'eau par le bateau Midinet – tags...),
- des opérations spécifiques d'entretien de la végétation des berges (visibilité de la signalisation fluviale et des ouvrages, maintien du gabarit de navigation) sont réalisées tous les ans avec le bateau Midinet,
- suivi des occupations illicites.

PROGRAMME OPÉRATIONNEL DE VALORISATION DES CANAUX

Dans la continuité du Plan Canal mené sur la période 2014-2020, le Programme opérationnel de valorisation des canaux a pour but de réaliser des travaux de requalification et de valorisation des canaux à court terme, pour répondre à des enjeux de préservation du patrimoine, de déplacements modes doux et loisirs, de développement économique et

*Source : direction départementale des Territoires de la Haute-Garonne (DDT 31)

touristique et de protection de la biodiversité. Il va se dérouler sur la période 2022-2026.

Il est mené en complémentarité et en cohérence avec la démarche du Grand Parc Canal, qui vise à structurer ce territoire particulier au travers d'un plan guide en réaffirmant les continuités naturelles et en favorisant les déplacements doux. ([Voir P. 170](#))

La réfection de la berge du canal du Midi

Au niveau du boulevard de la Méditerranée, la berge du canal du Midi en rive droite est érodée par endroit sur un linéaire d'environ 320 m, ce qui met en cause la sécurité de la voirie portée et du cheminement piéton ainsi que l'intégrité des ouvrages d'assainissement pluvial présents.

Toulouse Métropole a engagé les études de maîtrise d'œuvre pour la réfection de cette berge afin d'assurer sa stabilité, son maintien et sa protection contre le batillage (remous provoqués par la marche d'un bateau qui cause la dégradation des berges).

Ces études ont abouti à une solution technique de réfection de berge par palplanches et de plantations.

Les travaux de trois mois ont été réalisés pendant la période du chômage du canal du Midi de janvier à mars 2023. Les études et les travaux sont estimés à 1,2 M€.

Étude de revalorisation d'ancien rail de Fret en Jardin – Canal latéral à la Garonne

Le projet du Jardin Rambo s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel de valorisation des canaux dont l'un des objectifs est d'améliorer le cadre de vie et le loisir fluvestre par la valorisation paysagère et le développement des modes doux.

Dans la continuité du cheminement et des plantations existants, il est étudié la valorisation de l'espace et l'accès au canal. Les travaux auront pour objectif de créer un nouvel espace au bord du canal.

L'endroit dispose d'un grand potentiel, étant agréable et beaucoup moins bruyant que les voies vertes du canal Latéral à la Garonne, par l'encaissement du lieu par rapport au périphérique. Des plantations pourront être réalisées, des éléments sportifs pour extérieurs seront implantés, le lieu pourrait également servir de zone de pique-nique et de parc pour les familles du quartier et devenir une zone de rencontre pour le quartier.

Le projet est réalisé en coordination avec l'opération à proximité immédiate de création d'une rampe d'accès à la voie verte du canal Latéral à la Garonne dans le cadre du Réseau Express Vélo.

Les travaux sont prévus durant le premier trimestre 2024. Les études et les travaux sont estimés à 250 000 €.

CYCLE DE L'EAU

Au 1^{er} janvier 2024, Eau de Toulouse Métropole verra son périmètre élargi aux communes du secteur centre-nord (Aucamville, Castelginest, Fenouillet, Fonbeauzard, Gagnac-sur-Garonne, Gratentour, Launaguet, Lespinasse, l'Union, Saint-Alban et Saint-Jean). Pour préparer au mieux la prise en exploitation des ouvrages d'eau potable de ce secteur, l'année 2023 a été en grande partie consacrée aux opérations de fin de contrat avec le délégataire sortant, VEOLIA.

L'année 2023 a été marquée par une activité de travaux importante, avec 50 km de réseau renouvelés, le dévoiement des réseaux préalables aux travaux du métro, des travaux d'interconnexion et de réhabilitation des réseaux... 2023 est également l'année du démarrage de la conception d'une nouvelle filière de traitement à Ginestous.

ENTRETIEN DU PATRIMOINE

POLITIQUE DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX HUMIDES

Toulouse Métropole gère un patrimoine très important : 3 300 km de réseaux d'eau potable, 2 500 km de réseaux d'eaux usées, 2 200 km de réseaux pluviaux ainsi que de multiples ouvrages (17 stations d'épuration, 3 usines de production d'eau potable, 64 réservoirs et châteaux d'eau, ainsi que quelque 300 postes de refoulement et 196 bassins de rétention).

Ce patrimoine est fondamental pour garantir le bon fonctionnement du service et pour assurer le développement de la collectivité. Ainsi, les élus de Toulouse Métropole ont décidé, suivant les recommandations des schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement, de viser un taux de renouvellement du réseau de 0,8 %/an pour les 15 prochaines années. Le poste lié au renouvellement des réseaux représente ainsi près de 60 % du programme d'investissements de la collectivité en matière d'eau et d'assainissement.

L'impact en termes de travaux est considérable puisque ce sont près de 50 km de réseau par an qui sont renouvelés, ce qui représente pas moins de 250 chantiers par an répartis sur toute la Métropole.

AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE DU PATRIMOINE ENTERRÉ ET DIAGNOSTICS DES RÉSEAUX

Un deuxième axe fort de la politique de gestion patrimoniale des réseaux consiste à améliorer les connaissances dont dispose Toulouse Métropole pour connaître l'état de ces ouvrages.

Ainsi, un effort particulier a été mis en œuvre, avec comme actions phares :

- une augmentation significative du linéaire de réseaux d'assainissement inspecté avec 170 km en moyenne par an,
- un plan d'action spécifique sur les collecteurs structurants et visitables qui permettra d'avoir un premier aperçu de leur état pour 2025,
- un recensement exhaustif des branchements d'eau potable qui sera disponible pour 2025,
- un levé topographique précis (classe A) des réseaux pour fin 2024.

PRÉPARATION DES TRAVAUX

Au préalable de tous travaux de renouvellement de canalisation d'eau potable, un diagnostic du réseau et de ses équipements est effectué par Eau de Toulouse Métropole. Cette opération consiste notamment à déterminer les caractéristiques des conduites et équipements hydrauliques concernés et à procéder aux enquêtes sur les branchements. En 2023, les enquêtes ont porté sur 3 000 branchements.

Au préalable de tous travaux de renouvellement de canalisation d'eaux usées, Eau de Toulouse Métropole réalise une inspection télévisée pour vérifier l'état et le fonctionnement des ouvrages. Cela permet de rechercher la cause des anomalies (casse, affaissement, racine...). Elles sont réalisées à l'aide d'une caméra motorisée qui avance le long du collecteur, dans le cas où celui-ci est non visitable. En 2023 ce sont 200 voies qui ont ainsi été inspectées.

DES MOYENS D'INSPECTION INNOVANTS

Pour les canalisations d'eau potable, des analyses spécifiques peuvent être effectuées. Parmi elles, des analyses au scanner 3D peuvent être faites sur des canalisations en fonctionnement, avec un relevé 3D de la surface extérieure accompagné de mesures d'épaisseur de métal en plusieurs points de la zone inspectée. Le but est d'apprécier le vieillissement de l'ouvrage dans son milieu environnant afin d'évaluer, par extrapolation, sa pérennité dans le temps face aux risques de corrosion. Pour les collecteurs d'assainissement visitables ou semi-visibles, une inspection **par drone** peut être effectuée.



Essai de vérinage allées Charles de Fitte

UN PATRIMOINE REMARQUABLE ANCIEN À CONTRÔLER ET À ENTREtenir

Les ouvrages les plus anciens, notamment sur la commune de Toulouse, datent du XIX^e siècle. Certains seraient même antérieurs, comme les ouvrages pluviaux autour du Grand Rond qui dateraient de l'époque de Pierre-Paul Riquet (1680).

La majorité des réseaux sont en béton mais les plus anciens sont en briques. De nos jours, ce sont des ouvrages cadres qui sont mis en place et qui jouent souvent un rôle de rétention et de décantation en plus du transport des eaux pluviales.

Des diagnostics du génie civil de collecteurs visitables sont menés depuis 2015 sur la Métropole. Ils permettent, par le biais de campagnes d'auscultation et de reconnaissances, de définir l'état des ouvrages ainsi que des préconisations pour leur réhabilitation. Approfondir la connaissance patrimoniale des réseaux sera l'un des enjeux principaux du Schéma directeur des eaux pluviales afin de caractériser l'état des ouvrages et de définir les besoins d'entretien et de renouvellement du patrimoine.

POLICE DES RÉSEAUX : SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

Toulouse Métropole assure le contrôle de la bonne exécution des nouveaux raccordements aux réseaux d'eau potable et d'assainissement.

En effet, la connaissance et la surveillance étroite des raccordements domestiques et des déversements non domestiques dans le réseau de collecte sont indispensables pour s'assurer de leur bon fonctionnement.

En 2023, 4 500 contrôles de bon raccordement ont été réalisés (soit plus du double de l'année dernière), majoritairement sur des constructions neuves, préalablement à l'établissement de la facturation de la Participation financière à l'assainissement collectif (PFAC). Par ailleurs, et afin de maîtriser l'impact des nouvelles constructions sur le système d'assainissement, Eau de Toulouse Métropole assure un suivi permanent des projets d'aménagement et des opérations intégrables au domaine public.

RÉALISATION DE CHANTIERS REMARQUABLES

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT : CHANTIER « BAS CARBONE »

Toulouse Métropole a réalisé en 2023 son premier chantier bas carbone. L'objectif de ce chantier était d'identifier les leviers principaux sur lesquels la Métropole pouvait s'appuyer en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre de ses travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux pluviales et d'eau potable. Ce chantier s'est déroulé sur le boulevard des écoles à Villeneuve-Tolosane.

Il a permis une réduction de 38 % des émissions de gaz à effet de serres du chantier (soit une réduction de 118 tonnes de CO₂ eq) en travaillant principalement

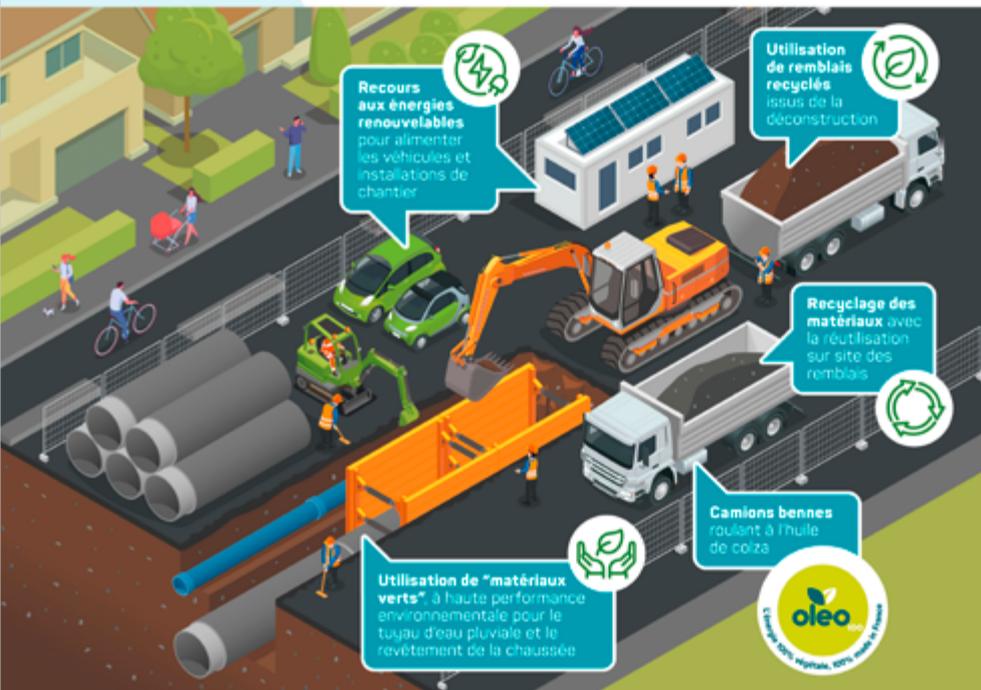
sur la réutilisation des déblais en remblai sur le site, sur le changement de type de canalisation ainsi que sur l'évolution du mode de réfection des voiries.

Cette expérience permet à Toulouse Métropole d'avoir un premier retour concernant les évolutions engendrées par ces nouveaux enjeux allant du choix des matériaux aux difficultés techniques rencontrées (taux d'humidité des sols, réfection des chaussées, communication auprès des usagers) et des surcoûts liés à ces nouveaux types de chantiers.

Cette première expérience permet de se projeter vers un bilan carbone en 2024 et d'envisager des premières pistes de réductions éprouvées par un retour d'expérience sur le terrain.

Eau de Toulouse Métropole investit pour préserver votre environnement

ICI, EXPÉRIMENTATION D'UN CHANTIER BAS CARBONE



OBJECTIF :
réduire de 30 %
les émissions
de gaz à
effet de serre
du chantier

soit
118 TONNES
de CO₂
EN MOINS



DÉVIATIONS DE RÉSEAUX POUR LA LIGNE C

2023 a été l'année où les travaux de déviation des réseaux d'eau, préparatoires aux travaux de génie civil du métro, ont été finalisés. Le planning de dévoiement a été respecté pour tous les sites de façon à laisser la place libre pour le démarrage du chantier du métro. Ces travaux ont été parfois réalisés dans des circonstances particulièrement complexes.

Ainsi, dans le site de la future station François Verdier à Toulouse, des vestiges ont été mis à jour : un mur antique (- 33 avant JC), une sépulture de la période mérovingienne (500 après JC), une calade médiévale (800 après JC) et même des palplanches des travaux du métro ligne B de 2001 après JC... Sur ce chantier de 2 M€, 300 mètres de réseaux eau potable allant jusqu'au diamètre 700 mm ainsi que 130 m de diamètre 600 mm et 240 m de cadre pluvial de 2 m par 1 m auront été posés.



Eau de Toulouse Métropole

Avenue Jean Rieux à Toulouse, des dispositions particulières ont été prises afin de préserver le patrimoine arboré. Dans le cadre d'une concertation avec la Ville de Toulouse, les services ont défini un protocole d'intervention spécifique en cas de présence de racines comprenant par exemple, un remblai en mélange terre pierre pour s'assurer du bon développement futur du système racinaire des sujets présents.



F. Maligne

TOUT SE PASSE SOUS TERRE

Si les déviations des réseaux pour préparer le chantier de la ligne C du métro sont finies, il reste encore à s'assurer que lors du passage des 5 tunneliers, les réseaux d'eau potable mais surtout d'assainissement ne subiront pas d'impact.

En effet, sur certains sites, le tunnelier passera à moins de 5 m des réseaux. Il est donc nécessaire de les renforcer pour garantir leur bonne tenue lors du passage du tunnelier. C'est pour cette raison que le collecteur pluvial le plus important (2 m de hauteur sur 3 m de largeur) situé dans le quartier des 7 deniers à Toulouse dénommé « Anse de Panier » a été renforcé avec la mise en place d'un cintrage en acier fin 2023.

Un inclinomètre a également été installé sur l'ouvrage pour pouvoir surveiller les éventuels déplacements pendant les travaux et alerter les services. C'est une expérience inédite pour Toulouse métropole, démarrée en 2023 et qui va se poursuivre en 2024 sur d'autres sites.



Renforcement collecteur Anse de Panier

Eau de Toulouse Métropole

TECHNICITÉ DES TRAVAUX RÉCOMPENSÉE — PRIX CINOV DE L'INGÉNIERIE 2023

Razel Bec partenaire de Toulouse Métropole remporte le prix de l'ingénierie 2023, dans la catégorie Partenaires, décerné par la Fédération des métiers de la prestation intellectuelle du conseil de l'ingénierie et du numérique. C'est pour l'utilisation d'une technique spécifique de blindage avec une machine à blinder sur le chantier du Faubourg Bonnefoy mené lors de l'été 2022 à Toulouse que Razel Bec a remporté ce prix. Voilà un exemple de la technicité mise en œuvre par Toulouse Métropole pour mener à bien ses chantiers dans ces conditions complexes.



Eau de Toulouse Métropole

Prix CINOV

SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE BLAGNAC

Le schéma directeur d'Eau Potable adopté par Toulouse Métropole a mis en évidence la nécessité d'améliorer la connexion entre différentes zones de distribution de Toulouse Métropole afin de sécuriser l'approvisionnement en cas de problème technique sur le réseau de distribution ou les usines de production. Dans ce cadre, un troisième branchement a été réalisé en 2023 entre Toulouse et Blagnac en passant sur le pont de Blagnac, avec la pose d'une canalisation de gros diamètre en inox sur près de 200 m. En choisissant l'inox, un matériau léger, malléable et résistant, et une pose en encorbellement au-dessus de la Garonne, nous prolongeons la durée de vie de l'ouvrage, réduisons les coûts et l'impact environnemental.



F. Maigne

Transfert Blagnac

PREMIÈRE PHASE DE LA SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES COMMUNES DE TOURNEFEUILLE, COLOMIERS, CORNEBARRIEU ET PIBRAC

Le schéma directeur d'Eau Potable adopté par Toulouse Métropole a mis en évidence la nécessité d'améliorer la connexion entre différentes zones de distribution de Toulouse Métropole afin de sécuriser l'approvisionnement en cas de problème technique sur le réseau de distribution ou les usines de production. Dans ce cadre, des travaux pour connecter le réseau de Toulouse au réseau de Tournefeuille ont été réalisés via l'Avenue Grynfogel avec la pose d'une canalisation en diamètre 300 mm sur 600 m. Ces travaux correspondent à la première phase d'un projet plus global qui permettra de sécuriser trois quarts des besoins de cette zone. La deuxième phase de travaux est actuellement à l'étude.

TRANSFERT DES EFFLUENTS DE BLAGNAC VERS GINESTOUS-GARONNE

Pour s'adapter aux projections démographiques d'ici 2050, Toulouse Métropole a démarré la déconnexion du raccordement des eaux usées de l'usine de dépollution de Blagnac vers celle de Ginestous-Garonne. Les travaux démarrés en 2023 consistent en la pose d'une canalisation sur 2,6 km qui passe sous la Garonne et la construction d'un poste de refoulement pour envoyer les eaux usées vers la station d'épuration de Ginestous-Garonne. Les travaux devraient se finir courant 2024.

La prochaine étape prévoit la déconstruction de l'usine de dépollution de Blagnac. L'ensemble des matériaux sera accessible aux professionnels du BTP sur la plateforme Life Waste2build qui vise à optimiser les ressources et valoriser les déchets de chantiers en région toulousaine.



Regard avant travaux à Cugnaux

Eau de Toulouse Métropole



Regard après travaux

Eau de Toulouse Métropole

RÉHABILITATION DES REGARDS FUYARDS

La problématique d'infiltration d'eaux dans les regards d'assainissement est un sujet complexe. Toulouse Métropole a souhaité expérimenter une technique novatrice « sans tranchée » pour la réhabilitation des regards sur la Plaine des Sports de Cugnaux. Un chemisage des regards avec une gaine flexible en résine de fibre de verre a été mis en œuvre par des entreprises spécialisées. Cette réhabilitation s'inscrit dans le cadre des opérations du schéma directeur des eaux usées pour améliorer le maillage des réseaux sur la commune.

Les avantages de cette technique sont multiples : limitation des gênes occasionnées aux usagers, économiquement plus avantageuse, renforcement des ouvrages existants, parfaite étanchéité aux eaux claires parasites et allongement de la durée de vie des ouvrages.



Blagnac

F. Maigne

RÉHABILITATION BASSIN DE VALADON À MONTRABÉ

En juin dernier, des travaux de réhabilitation du bassin de Valadon à Montrabé ont été supervisés par Toulouse Métropole, en étroite collaboration avec la Mairie de Montrabé et la société titulaire du marché d'entretien des fossés et des bassins. Les travaux réalisés ont été les suivants : abattage des arbres gênant l'hydraulique ou mettant en péril les ouvrages, curage et reprofilage du bassin. Notons qu'il s'agit du premier bassin réhabilité. D'autres interventions sont à prévoir sur ce type d'ouvrages dans les prochaines années.

CONSTRUCTION D'UN BASSIN DE STOCKAGE DES EAUX PLUVIALES DANS LE JARDIN MICHELET À TOULOUSE

Induit par les dévoiements des réseaux de la future station Marengo de la ligne C, ce bassin capable de stocker 1000 m³, soit l'équivalent d'une piscine municipale, permettra de limiter les inondations dans ce secteur en cas de fortes pluies. L'ouvrage qui mesure 20 m de long et 15 m de large pour une profondeur de 2 m est entièrement enterré. La construction de cet ouvrage a duré 6 mois et a été intégrée au projet de réaménagement du jardin Michelet qui a fait l'objet d'un projet concerté avec les riverains. Ainsi, la présence de cet ouvrage passe complètement inaperçue pour le public, d'autant qu'une fontaine d'agrément a été construite au-dessus pour préserver le caractère d'îlot de fraîcheur du jardin Michelet.

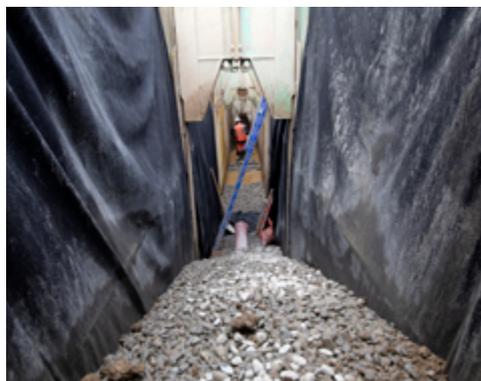


Jardin Michelet à Toulouse

ACCOMPAGNEMENT DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SECTEUR PÉE D'ESTÈBE-BELLE ENSEIGNE À CUGNAUX ET VILLENEUVE-TOLOSANE

C'est en anticipation de l'aménagement de ce secteur que Toulouse Métropole a fait les travaux de desserte en eau potable, assainissement et pluvial nécessaires au développement programmé sur la zone. Cela a nécessité une coordination étroite avec l'aménageur.

Ainsi, 750 ml de réseau eau potable DN 100 et 150 mm, 750 ml de réseau d'assainissement de DN 200 mm et 450 ml de réseau de refoulement ont été posés pour un coût d'environ 1,4 m€ et deux poteaux incendie. Le premier bâtiment desservi a été la nouvelle gendarmerie.



Travaux Pée d'Estèbe – Belle enseigne



Travaux Cugnaux

F. Maligne

F. Maligne

F. Maligne

CHANTIER RUE DE METZ À TOULOUSE

C'est sur ce chantier emblématique en centre-ville de Toulouse que sera testée la première réalisation d'un dispositif innovant permettant de mettre les eaux pluviales au bénéfice des végétaux tout en leur assurant une meilleure croissance. Ce dispositif a nécessité une mise au point technique complexe menée avec l'expertise de Toulouse Métropole en s'inspirant du principe des « Tranchées de Stockholm ».



F. Maligne



F. Maligne

PROGRAMME DE TRAVAUX À LA STATION D'ÉPURATION DE GINESTOUS-GARONNE

L'usine de dépollution des eaux usées de Ginestous-Garonne est une composante majeure du système d'assainissement de Toulouse Métropole. Cette unité épure au quotidien les eaux usées produites par les usagers de Toulouse et de douze autres communes limitrophes.

À l'issue du schéma directeur d'Assainissement mené de 2016 à 2019 et d'un diagnostic complet de l'usine réalisé en 2022, il a été démontré que l'usine ne disposait pas de réserve de capacité de traitement à court terme. Aussi, du fait de l'augmentation constante et soutenue des charges à traiter mais également de la vétusté de certains ouvrages et équipements et de l'évolution en cours de la réglementation, il est nécessaire d'engager une importante opération de modernisation et de fiabilisation de cette usine.

Ces travaux ont pour but de répondre aux trois objectifs suivants :

- garantir les performances épuratoires de l'usine au vu des normes de rejets prescrites par arrêté

préfectoral et ainsi contribuer à la préservation de la qualité des eaux de la Garonne ;

- répondre aux besoins épuratoires futurs, à l'horizon 2050, du périmètre urbain collecté par Ginestous et accompagner le développement de la Métropole ;
- respecter les termes du contrat de Délégation des Services Publics en augmentant la capacité de traitement de l'usine avant le 31 décembre 2027.

À l'issue des études préliminaires et d'avant-projet, le conseil de la Métropole a approuvé, par délibération n° DEL-23-0819, le principe de réalisation des travaux en 2 phases sur l'usine qui compte aujourd'hui 4 filières de traitement (G1, G2, G3 et G4) :

- tranche 1 consistant en l'abandon de la file de traitement des eaux G2, la construction d'une file de traitement des eaux G5 permettant d'absorber l'augmentation de la population à l'horizon 2050 et l'arrêt de G2 ainsi que des travaux de sauvegarde de la file de traitement des eaux existante G1 ;
- tranche 2, démarrage des études à la fin des travaux tranche 1, consistant en l'abandon de la file de traitement des eaux G1, la construction d'une file de traitement des eaux G6 permettant de suppléer à la mise à l'arrêt de G1 ainsi que la modification des biofiltres nitrifiants de la file de traitement de l'azote G4 ;

Le programme de la première tranche de travaux et le budget prévisionnel correspondant ont également été approuvés. Celle-ci intègre la création d'une nouvelle file de traitement des eaux et ses ouvrages annexes, d'une unité de traitement du phosphore pour l'ensemble des eaux usées traitées par l'usine, d'une unité de fiabilisation du traitement des boues, d'un parcours pédagogique, d'un laboratoire et la démolition d'une file de traitement des eaux considérée comme étant en fin de vie. Le montant estimatif est de 107,9 M€ (valeur 1^{er} septembre 2023), hors études complémentaires, hors renforcement du poste de livraison ENEDIS, et hors mesures compensatoires liés aux enjeux environnementaux.

Par ailleurs, une enveloppe de 3,2 millions d'euros sera dédiée à la sauvegarde de la file G1, dans l'attente des travaux de la seconde tranche.

Le calendrier prévisionnel de l'opération est le suivant :

- février 2024 : validation du dossier projet (PRO) ;
- mars 2024 : lancement de la consultation des entreprises ;
- octobre 2024 : démarrage de l'enquête publique en vue de l'obtention de l'autorisation environnementale en juin 2025 ;
- septembre 2025 : démarrage des études préparatoires aux travaux ;
- janvier 2026 – janvier 2031 : travaux et mise en service.

Pour respecter l'échéance du 31 décembre 2027 du contrat de Délégation de Service Public, et limiter les risques de saturation de l'usine, il est prévu que la livraison et la mise en service de la file G5 soient réalisées de manière échelonnée.

LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DIFFUSES

SÉMINAIRE MEDIC & EAU

Les professionnels du monde de la santé se sont réunis le 30 novembre 2023 dans la salle pédagogique de la station de Ginestous-Garonne afin d'échanger sur des pratiques visant à limiter les rejets de substances polluantes en provenance des centres de santé.

Quatre établissements ont été partenaires d'une étude réalisée sur 2 ans sur les médicaments prescrits et les produits ménagers utilisés : le Centre Hospitalier Universitaire de Rangueil, le Centre Hospitalier Universitaire de Purpan, l'Oncopole et la Clinique Pasteur. Ces établissements ont été conviés à un temps d'échanges autour des retours d'expériences de mise en place d'une démarche RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) sur la clinique Pasteur et de la mise en œuvre du nettoyage des sols sans biocide au sein du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) dans la région de Toulouse.

VERS UN USAGE PARCIMONIEUX DES RESSOURCES CONVENTIONNELLES

VAL'RÉU

Le mercredi 31 mai 2023, Jean-Luc Moudenc a lancé officiellement le projet Val'Réu. Ce projet multipartenaires, porté par la Métropole, vise à promouvoir de nouveaux usages des eaux non conventionnelles issues de l'unité de traitement d'affinage de la station de dépollution des eaux usées de Ginestous-

Garonne. Le projet consiste à développer l'utilisation d'eaux usées traitées sur le secteur géographique de la station de Ginestous après un traitement d'affinage par filtration membranaire et désinfection des eaux usées traitées, normalement rejetée en Garonne.

Ce projet local et coopératif de réutilisation des eaux traitées bénéficie du soutien de l'Agence de l'Eau Adour Garonne en partenariat avec le Stade Toulousain, Tisseo, Eva, le laboratoire du conseil départemental de la Haute-Garonne, Polymem, le CNRS, le laboratoire de Génie chimique, l'INSAT (Institut National des Sciences Appliquées et de Technologies) et le laboratoire écologie fonctionnelle et environnement. Dans le même temps, le gouvernement a annoncé son plan eau le 30 mars 2023, présentant un programme d'actions pour une gestion résiliente de la ressource en eau face au changement climatique. Ce plan entend notamment s'appuyer sur la réutilisation des eaux usées traitées et promouvoir cette ressource pour faire face aux défis de demain.

Ainsi, le projet Val'Réu s'insère dans ce nouveau modèle de gestion de l'eau en cours de construction sur le territoire national et vise à développer et étudier la création d'une station-service d'eaux usées traitées pour l'hydrocurage des réseaux d'assainissement et l'arrosage d'espaces verts, l'arrosage des pelouses du Stade Toulousain, l'alimentation de sanitaires, ainsi que l'alimentation du futur Garage Atelier des Daturas de TISSEO, projet de construction en lien avec la ligne C, en vue d'une utilisation pour le lavage des rames de métro notamment.

L'axe le plus opérationnel du projet Val'Réu concerne la mise en place d'une station-service, pour laquelle les études de conception ont été réalisées en 2023 avec dépôt d'un dossier de demande d'autorisation en préfecture, dans l'objectif de lancer les travaux au second semestre 2024.



Laboratoire écologie
fonctionnelle
et environnement



RÉUTILISATION DES EAUX PLUVIALES

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma directeur de Gestion des Eaux pluviales (SDGEP) une étude a été réalisée sur les possibilités de réutilisation des eaux pluviales. S'agissant d'un sujet encore expérimental, l'intérêt de l'étude a été d'établir un parangonnage auprès d'autres collectivités, de mettre en évidence les conditions favorables à cette réutilisation ainsi que les freins. Enfin, l'étude a permis d'identifier une dizaine de sites sur Toulouse Métropole susceptibles de permettre la mise en place de dispositifs de récupération des eaux pluviales sur le domaine public. Les études de faisabilité technico économique réalisés sur ces sites ont conduit à en retenir au final deux (ZAC Montaudran et Bassin Saint Sylve) comme sites pilotes. Sur le premier site, les travaux seront réalisés en 2024. Cela permettra d'arroser les 400 arbres environnants récemment plantés dans la zone. Concernant le Bassin Saint-Sylve des études approfondies se poursuivront en 2024.

PLANTER SANS DÉTRUIRE

Afin d'accompagner le développement de la végétalisation qui se traduit par la multiplication du nombre d'arbres plantés, Toulouse métropole a établi en 2023 un cahier de prescriptions et de bonnes pratiques pour la plantation à proximité des réseaux humides.

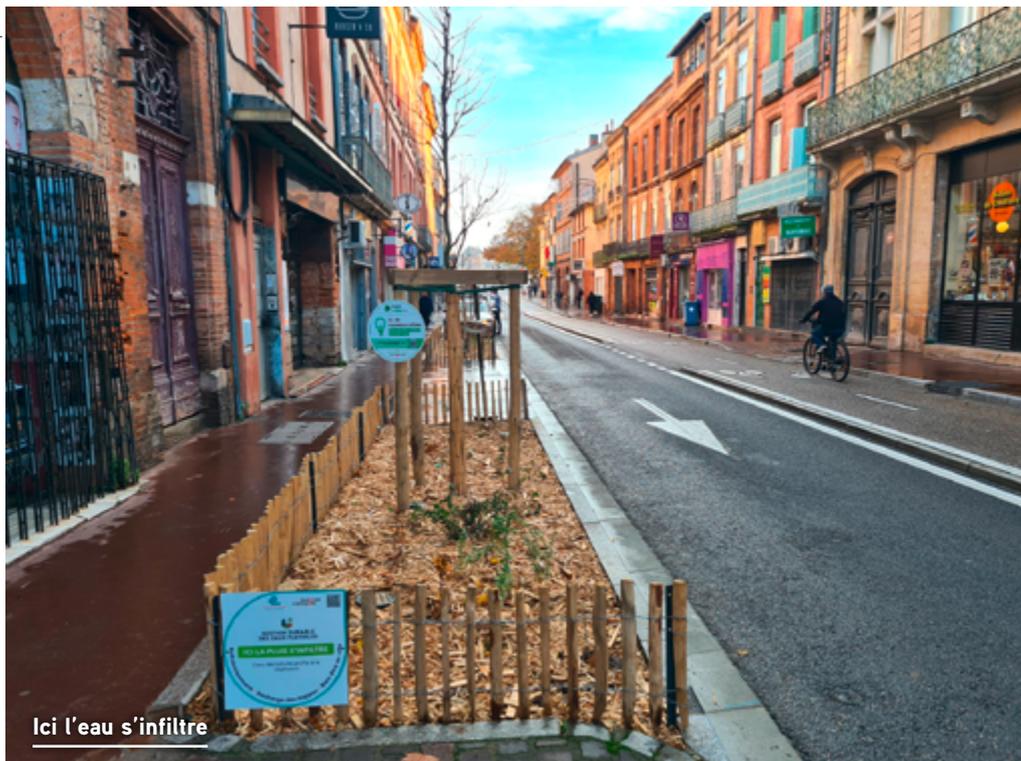
Ce travail permettra de faire cohabiter du mieux possible le patrimoine végétal et le patrimoine des réseaux enterrés.

« ICI L'EAU S'INFILTRE »

La pluie, un phénomène naturel, requiert une gestion attentive lorsque ces eaux se dirigent vers des zones aménagées par l'Homme. Au-delà de simplement canaliser ces eaux dans les réseaux, le cycle de l'eau investit dans des techniques favorisant l'infiltration des eaux de pluie dans le sol, où elles peuvent rejoindre les nappes phréatiques et les recharger. C'est le cas rue de la République à Toulouse, où les eaux de toitures du secteur profitent à la végétalisation de la rue, offrant rafraîchissement et bien-être en ville. Un panneau informatif sur la gestion durable des eaux pluviales a été installé pour accompagner l'aménagement. En scannant le QR code du panneau, les passants peuvent en savoir plus sur les solutions de gestion durable sur la page dédiée du site internet d'Eau de Toulouse Métropole.



Eau de Toulouse Métropole



Ici l'eau s'infiltré

LA COLLECTIVITÉ S'ENGAGE POUR UNE GESTION DURABLE DES EAUX PLUVIALES

Plus de 200 bassins relèvent de la compétence de Toulouse Métropole. Fruit de nombreuses réunions du comité de communication mis en place dans le cadre du Schéma Pluvial, un panneau a été élaboré et va être peu à peu déployé à proximité des bassins pour sensibiliser le plus grand nombre et informer des risques liés à l'ouvrage (selon s'il est clôturé ou non). Les premiers panneaux ont été mis en place sur les bassins clôturés. Un QR Code renvoie vers le site internet. Les bassins aux usages partagés seront dotés de panneaux spécifiques ultérieurement.

LANCEMENT D'UNE NEWSLETTER CONSACRÉE À LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

Une lettre d'information annuelle est prévue durant toute la démarche d'élaboration du schéma directeur de Gestion des eaux pluviales. Elle permettra de mettre en lumière des aménagements déjà existants, de favoriser la mise en œuvre d'une gestion durable des eaux pluviales, d'informer sur l'avancement du schéma directeur et de communiquer sur les outils mis à disposition. Le premier numéro a été envoyé fin juin à environ 200 destinataires, tant en interne à Toulouse Métropole qu'en externe.

Gestion durable des eaux pluviales
Vivre avec la pluie

eau de toulouse métropole
SERVICE PUBLIC | EAU & ASSAINISSEMENT

BASSIN DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

- Il assure la sécurité** des biens et des personnes en prévenant les inondations par la régulation des eaux pluviales.
- Il préserve la qualité du milieu naturel** en retenant une partie de la pollution véhiculée par les réseaux d'eaux pluviales.
- Il améliore la ressource souterraine** en contribuant à la recharge des nappes par l'infiltration des eaux sans en altérer la qualité.
- Il contribue au bien-être en ville** en favorisant la végétation et en participant au rafraîchissement.

Le saviez-vous ?
Toulouse Métropole possède un réseau de collecte dédié aux eaux pluviales, ce qui implique que celles-ci ne sont pas traitées en station d'épuration, mais sont directement acheminées jusqu'aux cours d'eau de la Métropole.
Ainsi, un déchet jeté dans ce bassin ou dans la rue se retrouve de manière quasi systématique dans les cours d'eau, puis dans l'océan.
Respectons la nature, évitons de jeter les déchets dans la benne jaune.

ATTENTION À LA MONTÉE DES EAUX EN CAS DE PLUIE

SENSIBILISATION ET COMMUNICATION

CAMPAGNE ÉCOGESTES

Au début de l'année 2023, avec un remplissage des réserves d'eau et des nappes souterraines très inférieur à la moyenne et une sécheresse hivernale, l'été 2023 s'annonçait aussi préoccupant que celui de 2022, frappé par une sécheresse considérée comme historique. Face à cette situation inquiétante, le gouvernement a appelé les préfets à prendre bien en amont des arrêtés de restriction des usages de l'eau. Ainsi, dès le 13 avril 2023, le département de la Haute-Garonne a été placé en vigilance sécheresse. Chaque usager a été appelé à limiter sa consommation d'eau.

Pour Toulouse Métropole et Eau de Toulouse Métropole, il s'agissait de sensibiliser les usagers à la préservation de la ressource en rappelant des éco-gestes simples, que chacun peut appliquer au quotidien, mais aussi d'apporter des solutions pour aider les usagers à mieux maîtriser leur consommation.



La Garonne a été placée au centre de la campagne de communication qui s'est déclinée en 4 grands temps :

➤ À partir de mi-avril : phase de sensibilisation par le rappel des éco-gestes du quotidien : « La Garonne, je l'aime, je la protège » avec la création d'un visuel générique et d'un poster avec les 10 principaux éco-gestes diffusés sur les réseaux sociaux, site internet et via une newsletter adressée aux abonnés de l'eau et relayée aux communes membres de Toulouse Métropole et création d'une infographie « éco-gestes » pour les magazines À Toulouse et TIM de juin ;

➤ À partir de début juin : phase d'information sur les dispositifs qui permettent d'aller plus loin dans la maîtrise de sa consommation (avec la diffusion des kits d'économie d'eau) ;

➤ En août, diffusion d'une vidéo de sensibilisation « La Garonne, je l'aime, je la protège » mettant en scène la Garonne, « mère nourricière des Toulousains » ;

➤ En octobre, phase de pédagogie pour expliquer et faciliter la mise en œuvre de la publication de l'arrêté de restriction d'eau.



KITS HYDROÉCONOMES

Pour protéger la Garonne et aller plus loin dans les économies, Toulouse Métropole s'est engagée dans un large programme d'actions. Pour aider les usagers à mieux maîtriser leur consommation, Toulouse Métropole a mis gratuitement à disposition des foyers métropolitains qui ont en fait la demande des kits d'économie d'eau. Ainsi, à compter du 6 juin 2023, 5 000 ménages volontaires, abonnés ou non au service ont bénéficié gratuitement d'une ECO BOX.

Ce dispositif avait déjà été mis en place dès le 1^{er} janvier 2023 pour tous les abonnés bénéficiant du FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement).

Cette démarche devrait se pérenniser à plus grande échelle sur les années 2024 à 2026.

DOTATION DE CARAFES POUR LES CONSEILS MUNICIPAUX DES COMMUNES

Des carafes en verre, à l'effigie d'Eau de Toulouse Métropole ont été distribuées à toutes les communes pour les séances des conseils municipaux. Ceci venant en complément de celles déjà distribuées pour le conseil de la Métropole depuis la séance de décembre 2022.

SENSIBILISATION AUPRÈS DES ENFANTS

Suite à la participation à l'appel à projets Educ'Eau lancé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, la collectivité a été retenue avec le projet « L'Eau m'a dit » pour faire de la sensibilisation à la préservation de l'eau face au changement climatique auprès des enfants. 10 classes de primaire de cycle 3 de la Métropole ont été sélectionnées pour créer des podcasts faits par les enfants pour les enfants. Les sessions de sensibilisation ont débuté le mardi 26 septembre 2023 avec des animations ludiques et des expériences participatives proposées à ces futurs écocitoyens, par le partenaire associatif CPIE Terres Toulousaines avec le soutien de l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Les enfants auront l'opportunité d'approfondir un thème pour créer collectivement un podcast.

L'autre facette de ce projet consiste à mettre en place un comité métropolitain des jeunes.



VISITE DE CHANTIER PAR L'IUT DE TOULOUSE

Toulouse Métropole a cœur de participer en collaboration avec le tissu local à la formation des futures générations et de montrer le travail effectué. Ainsi en 2023, les élèves du département de Génie Civil de l'IUT Paul Sabatier de Toulouse ont visité le chantier de renouvellement de la conduite d'eau potable chemin Michet à Cugnaux, pour lesquels, Toulouse Métropole a remplacé un peu plus de 760 m de canalisations, via son programme d'investissement. Ce sont environ 200 élèves qui ont effectué la visite de ce chantier, répartie sur 7 dates entre le mois de mars et avril.

AFTERWORK RECRUTEMENT

Les métiers du cycle de l'eau sont des métiers en tension et en concurrence avec le secteur des travaux publics qui suscite de moins en moins de vocations. Ainsi, il faut se montrer innovant pour attirer des nouveaux talents afin de maintenir les capacités du service public.

C'est pourquoi les services des ressources humaines ont souhaité expérimenter un afterwork recrutement avec la Toulouse Métropole pour rencontrer et échanger avec des potentiels candidats des postes en cours de recrutement ou à venir. Cet événement a eu lieu le 11 mai 2023. Grâce à une bonne communication, près de 20 personnes ont fait le déplacement.

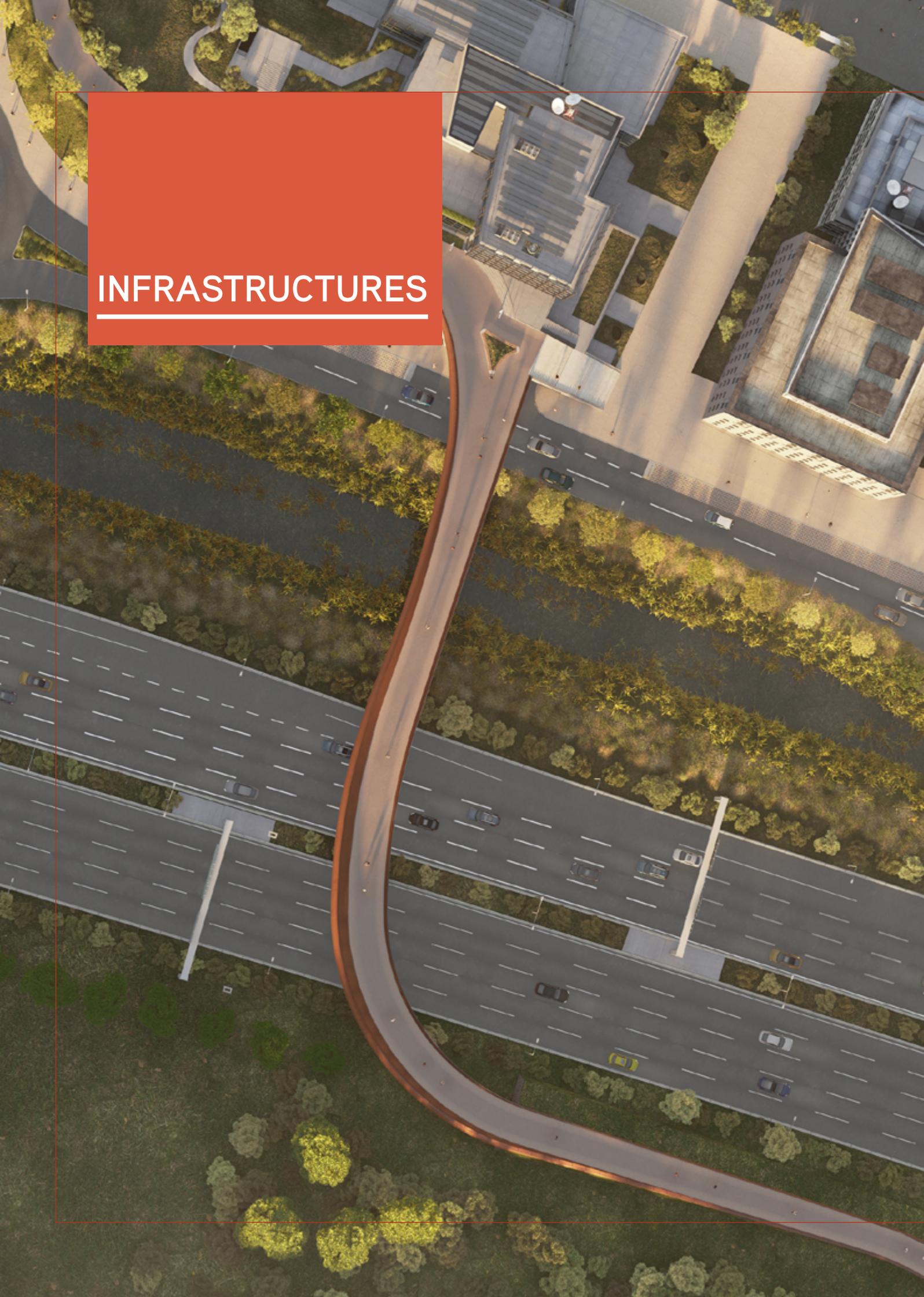
TRIPLE CERTIFICATION QUALITÉ, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT POUR LA COMPÉTENCE EAU ET ASSAINISSEMENT

Depuis le 14 décembre 2023, Toulouse Métropole est certifiée selon les référentiels suivants : management de la Qualité (ISO 9001), de la Sécurité (ISO 45001) et de l'Environnement (ISO 14001), dits management QSE. Ces certifications s'inscrivent dans une démarche qualité visant à améliorer la qualité de vie des agents au travail, ainsi que la satisfaction des usagers et partenaires.

C'est maintenant tout le triptyque Eau de Toulouse Métropole qui est certifié sur ces 3 référentiels.



Eau de Toulouse Métropole



INFRASTRUCTURES

PROJETS STRUCTURANTS

PILOTAGE DES PROJETS STRUCTURANTS

DESSERTE NORD-OUEST

Les opérations d'infrastructures en étude

Toulouse Métropole investit dans la création d'infrastructures structurantes de déplacements pour faciliter les accès à l'aéroport, aux sites Airbus ATR et aux entreprises du secteur de Colomiers, Blagnac et Saint-Martin du Touch, sur les sites qui sont actuellement saturés aux heures de pointe. Le secteur nord-ouest toulousain constitue un bassin d'emplois majeur de l'agglomération. Autour du principal moteur que constitue l'activité aéronautique le nouveau parc des expositions MEETT est venu compléter ce bassin d'emplois.

Pour améliorer la fluidité du trafic, Toulouse Métropole porte les projets suivants

- l'amélioration de la desserte de l'échangeur du Ritouret à Blagnac,
- la desserte depuis le nord du pôle d'emplois de Blagnac — projet dénommé « Franchissement Nord Garonne » qui prévoit le prolongement de la M902 avec le contournement de l'agglomération de Seilh et une liaison transversale est-ouest avec création d'un nouveau franchissement de la Garonne,
- l'aménagement d'une voie nouvelle « M963 » de liaison entre la M1 et la N224, dans le prolongement nord de la M63e qui prévoit un maillage pour la circulation des véhicules particuliers, poids lourds mais également cyclable. Toulouse Métropole est maître d'ouvrage de ces opérations qui permettront d'améliorer les conditions de circulation sur ce secteur.

Toulouse Métropole intervient ainsi sur le réseau de voirie structurant du nord-ouest, avec les objectifs suivants :

- Fluidifier la circulation,
- Favoriser la multimodalité : intégration des modes de déplacements piétons – cycles et transports en commun le cas échéant
- Améliorer la sécurité routière.

Les réalisations de 2023

- Amélioration de la desserte de l'échangeur du Ritouret (Blagnac).

L'opération de l'échangeur du Ritouret est cofinancée par l'État, la Région, le Département et Toulouse Métropole. En juin 2021, les travaux de voirie de création de sortie du Fil d'Ariane sur la

rue Vélasquez (secteur Saint-Martin du Touch) ont démarré.

Ce projet doit permettre de fluidifier :

- l'échangeur du Ritouret à Blagnac
- l'accès aux sites aéronautiques Airbus et ATR et à la DGA-TA (Direction Générale de l'Armement — Techniques Aéronautiques) depuis la rue Vélasquez
- l'échangeur de la Crabe sur l'A624 et l'accès du site Airbus de Saint-Martin du Touch.

Les travaux d'aménagement de bretelle de sortie ont été réalisés en 2022.

La mise en service de l'aménagement ne pourra se faire qu'après reconfiguration des accès aux sites aéronautiques Airbus et ATR rue Vélasquez à Blagnac. Or ces travaux n'ont pu être réalisés en 2023. Ils sont en effet à coordonner avec des travaux à mener par Airbus sur leurs parties privatives. Une instruction, menée en 2023 par le ministère des Armées pour délivrance d'autorisations concernant la purge du risque pyrotechnique et l'occupation temporaire d'un foncier militaire par Airbus, devrait aboutir en 2024. Sur cette base, Toulouse Métropole et Airbus pourront programmer les travaux restants en vue de la mise en service de la bretelle.

• Franchissement nord de la Garonne

Toulouse Métropole est accompagnée d'un ensemble de bureaux d'études sur les volets technique, environnemental, pilotage stratégique et communication – concertation pour se donner les moyens d'avancer. En raison de son impact sur la Garonne et sur l'environnement, le projet fait l'objet de procédures administratives complexes imposées par la réglementation pour préserver les zones à forts enjeux environnementaux et évaluer son utilité publique. Le travail fourni en 2023 s'inscrit dans la réalisation d'études techniques et environnementales qui ont permis de :

- définir les fuseaux de meilleure insertion pour cette nouvelle infrastructure,
- identifier les enjeux et les objectifs auxquels le projet doit répondre,
- définir les solutions techniques d'aménagement, leur coût et leur délai.

La Métropole a ainsi établi un diagnostic territorial du cadran nord-ouest toulousain portant sur les enjeux environnementaux et sur les enjeux de mobilité des personnes et des marchandises.

L'ensemble des études est cofinancé par le conseil départemental de la Haute-Garonne.

• **Projet M963 (commune de Cornebarrieu)**



Toulouse Métropole a organisé une concertation du public du projet M963 du 14 février au 24 mars 2023. Le bilan de la concertation a été approuvé à la fin du printemps 2023. La concertation du public a conforté le projet proposé et a permis de valider le démarrage des études Avant-Projet.

• **Mur antibruit à Blagnac**

En 2022, des diagnostics acoustique et structurel ont été réalisés sur le mur antibruit existant le long de la Voie lactée, entre le rond-point Maurice-Bellonte et le passage de l'Ourmette à Blagnac. Ils ont permis d'affiner les travaux à entreprendre. La mairie les a présentés au public le 6 décembre 2022. En 2023, le projet a été affiné pour aboutir à la publication du marché de travaux qui devraient débuter en 2024.



JONCTION EST

La Jonction est, un projet de liaison routière entre le périphérique Est A61 au niveau de la zone d'activités de la Grande Plaine (rue Maurice-Hurel) et le chemin de Ribaute (RM16 à Quint-Fonsegrives). Il comprend la réalisation d'un échangeur sur le périphérique entre ceux de Lasbordes et Montaudran, la création d'une desserte de la zone d'activités de la Grande Plaine, ainsi que la création d'une liaison piétonne et cycles. Ce projet a été adopté en novembre 2018. Il est donc porté conjointement par deux maîtres d'ouvrage: Toulouse Métropole et Vinci Autoroutes. Les années 2021 et 2022 ont permis, après une mise à jour des études réalisées avant 2019, de confirmer l'effet positif du projet en termes de mobilité sur le secteur sud-est toulousain, et de poursuivre la phase d'études pré-opérationnelles.

Après le recueil de l'avis de la population lors de la consultation publique qui s'est tenue du 27 juin au 30 septembre 2022, la poursuite du projet a été décidée après l'approbation en février 2023 par le Conseil Métropolitain du bilan de cette concertation, et l'approbation des dossiers réglementaires nécessaires à la réalisation du projet, regroupés dans un dossier d'enquête publique unique par délibération de juin 2023. Les pièces de ce dossier, déposées pendant l'été 2023 en préfecture, sont en cours d'instruction par les services de l'État.

BOULEVARD URBAIN DU CANAL SAINT-MARTORY (BUCSM)

Un accord cadre, objet d'un groupement de commandes constitué entre l'État, la région Occitanie, le conseil département de la Haute-Garonne, Toulouse

Métropole et Tisséo Collectivités, a été passé en 2018. Il a pour objectif de réaliser des prestations à exécuter dans le cadre de la démarche de construction d'une vision prospective multimodale sur l'aire métropolitaine toulousaine. Il s'agit d'un accord-cadre pour les études d'opportunité de solutions aux horizons 2030 et 2040 : évaluations et études de projets d'infrastructures de transport ou de service de transport. Suite aux études menées en 2019, les opportunités suivantes ont été confirmées :

- la réalisation du Boulevard urbain multimodal du canal Saint-Martory (BUCSM) et de la reprise de l'avenue Eisenhower en boulevards capacitaires et multimodaux,
- l'amélioration des liaisons transversales avec la création d'un contournement ouest permettant la liaison A64-N124.

En 2021, une réflexion a été portée sur le secteur plus large de maillages multimodaux du sud-ouest de l'agglomération toulousaine, afin d'identifier les interactions entre les différents projets du secteur et prioriser la réalisation de certains. Toulouse Métropole a assuré la maîtrise d'ouvrage de cette étude. Ce secteur regroupe plusieurs opérations à des niveaux de maturité technique et de maîtrise foncière relativement variés :

- requalification de l'avenue Eisenhower,
- requalification du Boulevard urbain du canal de Saint Martory (BUCSM) phase 1,
- prolongement du BUCSM phases 2,3 et 4,
- création d'un Boulevard urbain ouest (BUO) reliant l'A64 à la N124,
- réaménagement de l'échangeur du Chapitre,
- création de l'échangeur Roques/Portet-sur-Garonne.

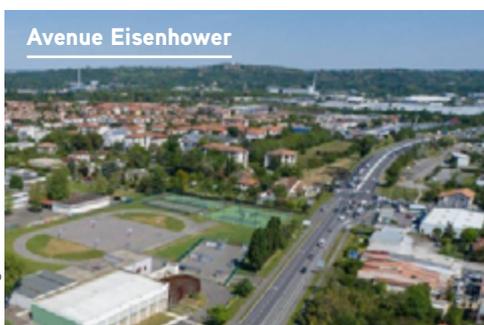
Lors d'un comité de pilotage en février 2022, les élus ont acté la poursuite des études de la séquence 1 du BUCSM phase 1, entre le giratoire Firmin-Pons à Toulouse et la route de Toulouse à Cugnaux en deux fois une voie et de la requalification de l'avenue Eisenhower. Les projets de BUCSM et requalification d'Eisenhower ayant des objectifs et des rythmes différents, ces projets seront dorénavant séparés et rendus indépendants juridiquement.

Les élus de Toulouse Métropole, du conseil départemental de Haute-Garonne et des communes concernées ont donc choisi de prioriser le périmètre initial, en poursuivant les études sur la séquence 1 du BUCSM phase 1. Initialement prévu en voie rapide urbaine, le projet a évolué vers l'aménagement d'un boulevard urbain multimodal. Les objectifs de ce projet de boulevard urbain multimodal sont de :

- proposer une alternative routière aux chemins non adaptés du quartier Saint-Simon et permettre de les apaiser,

- répondre à la demande croissante en déplacements liée au développement important du secteur, notamment de Francazal,
- améliorer le niveau de service des aménagements cyclables et piétons,
- aménager une route à faible impact environnemental.

Fin 2022 et en 2023, des études de trafics ont été menées et démontrent que le BUCSM et la requalification du boulevard Eisenhower n'ont pas d'impact l'un sur l'autre. En effet, le flux majeur du BUCSM se dirige vers la rocade Arc-En-Ciel (M980). Ces études doivent permettre d'affiner les réflexions et scénarios sur l'aménagement de la partie 1 du BUCSM.



©Eiffage

REQUALIFICATION DE L'AVENUE EISENHOWER

L'avenue Eisenhower est un axe structurant à l'échelle de la Métropole qui fait le lien entre la rocade Arc-en-Ciel et l'autoroute A64 et participe en premier lieu à la desserte des quartiers qui la bordent à savoir : Basso Cambo – Bellefontaine et Saint-Simon. L'axe est le support de nombreuses lignes de transports en commun du réseau Tisseo, notamment entre les routes de Seysses et l'avenue Ourliac. À l'occasion de la mise en service de ces différentes lignes, l'avenue Eisenhower a fait l'objet ces dernières années de travaux destinés à créer des couloirs de bus pour faciliter leur circulation. Elle dessert également un bassin d'emplois important soit directement en frontalité de l'avenue où on recense de grandes entreprises mais aussi en arrière-plan avec le parc d'activité de Basso Cambo / Eisenhower. Parmi elles, la société NXP a engagé en 2017, un partenariat avec la société de promotion Vinci-Immobilier pour réaliser un programme mixte sur 16 ha de foncier autour de son site.

Toulouse Métropole, dans le cadre d'un Projet urbain partenarial avec Vinci-Immobilier a réalisé ces dernières années et notamment en 2022 des travaux d'aménagement sur l'avenue et en bordure pour accompagner l'émergence de ce nouveau quartier en construction. Ainsi, l'avenue Eisenhower a subi ces derniers temps de nombreuses interventions au

gré de besoins ponctuels sans pour autant bénéficier d'une réflexion d'ensemble sur l'axe. L'objet de l'opération de requalification est donc de donner une cohérence d'aménagement d'ensemble sur tout son linéaire depuis le rond-point Firmin Pons jusqu'à la route de Seysses. Lancée en 2022, par le recueil des données et le lancement du marché de maîtrise d'œuvre, cette opération a fait l'objet en 2023 du diagnostic, des études préliminaires et de la concertation réglementaire.

M820

La M820, axe historique de l'entrée nord de la Métropole, joue un rôle majeur dans la desserte du territoire avec ses 17 km (de Barrière de Paris à Toulouse à la limite de Saint-Jory). C'est un axe structurant avec le plus gros volume de trafic métropolitain. Sur une majorité de son linéaire, il se caractérise par l'absence d'aménagement en faveur des modes actifs et des transports en commun, des sections dangereuses et par des espaces publics absents, voire dégradés. Le réaménagement et la requalification de la M820 apparaissent essentiels pour permettre le développement du secteur Nord dans un objectif de développement durable. Les principaux objectifs sont :

- Sécurisation de l'axe via son réaménagement,
- Création d'aménagements en faveur des modes actifs le long de la M820,
- Maîtrise du volume de trafic extrêmement élevé,
- Renforcement continuité paysagère et simplification du paysage urbain,
- Aménagement des carrefours avec la M820.

Toulouse Métropole assure la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de ces aménagements et en réalise quatre en maîtrise d'œuvre interne, les autres étant réalisés en maîtrise d'œuvre privée. Ces aménagements anticipés de sécurité ont déjà été réalisés sur plusieurs carrefours le long de l'axe :

- Sécurisation des cheminements piétons et cycles entre l'avenue Salvador-Allende et le pont du Rupé,
- Réaménagement du giratoire de la Glacière,
- Réaménagement du carrefour de la Glacière,
- Réalisation d'un giratoire au niveau de la rue Pierre et Marie-Curie à Toulouse et Aucamville,
- Réalisation d'un giratoire au niveau du chemin de Gratian — pont de Lacourtenourt sur Aucamville et Fenouillet,
- Réalisation d'un giratoire sur Fenouillet et Saint-Alban, au niveau de la rue des Battants, l'accès nord du centre commercial Géant Casino,
- Études pour un giratoire sud Casino, au niveau de la M14a, liaison entre Saint-Alban et Fenouillet, dont les travaux devraient démarrer au premier semestre 2024. L'avant-projet de mobilité, portant sur le réaménagement multimodal de l'ensemble de l'axe (17 km) a été finalisé fin 2022.

En parallèle, des réflexions ont été portées par la Métropole sur les « portes d'entrées » métropolitaines, dont la M820 fait partie. Longtemps, les entrées de ville ont été des espaces de services, peu qualifiés. Elles constituent néanmoins les vitrines du territoire, les premiers espaces que l'on traverse lorsque l'on rentre dans la Métropole et elles portent des enjeux de qualité urbaine et paysagère de mobilité, mais aussi de développement économique et commercial. La porte métropolitaine Nord a été identifiée comme prioritaire, car elle concentre sur son territoire plusieurs projets structurants de la Métropole à l'horizon 2030 / 2035 : le Grand Parc Canal (canal latéral à la Garonne), les Aménagements Ferroviaires du Nord de Toulouse (AFNT), extension du MIN...

Les élus de la Métropole ont ainsi confirmé à l'automne 2023 l'opportunité d'étendre les objectifs initiaux du projet de requalification de la M820 afin d'élaborer un projet global associant projet de mobilité, aménagement paysager et développement économique et commercial.

Les études autour de la M820 vont pouvoir reprendre en 2024 en intégrant cette nouvelle composante.

M112 – AMÉNAGEMENTS MULTIMODAUX

Afin d'accompagner le développement urbain et démographique de la ZAC Balma-Gramont, l'un des maillons forts du projet urbain de la Métropole inscrite aux PLU Balma et de L'Union, Toulouse Métropole a identifié dans le PAMM 2019, le projet de réaménagement de la route de Lavaur (M112). À terme, le secteur accueillera 2 500 nouveaux habitants, soit environ 1 830 logements, en plus des équipements et des commerces existants. L'opération de réaménagement, d'une longueur de 2,3 km, est prévue entre le giratoire du métro Balma-Gramont et le giratoire qui relie l'A68 par la M59. Elle comporte l'élargissement de la voirie actuelle afin de développer les modes actifs non pris en compte aujourd'hui et faciliter les déplacements en transports en commun dans le secteur. Axe structurant majeur desservant le nord-est de la Métropole, la route d'Agde puis la route de Lavaur immatriculées M112, traversent les communes de Toulouse, Balma et L'Union pour rejoindre les portes de la commune de Montrabé au niveau du rond-point avec la M59.

Lancée en 2022, par le recueil des données, cette opération a fait l'objet en 2023 de la consultation, de l'attribution et de la notification du marché de maîtrise d'œuvre. En fin d'année 2023, les premières missions de diagnostic ont été effectuées pour poursuivre en 2024 avec les études préliminaires.

CŒURS DE VILLE / CŒURS DE QUARTIERS

CŒURS DE QUARTIER — TOULOUSE

En 2023 les études de nombreux aménagements des espaces publics se poursuivent dont notamment les cœurs de quartier de la Grande Rue Saint-Michel, de Saouzelong et de Croix de Pierre, Guilhemery, avec un déroulé d'étude inscrit dans un processus de dialogue avec les usagers. Ces projets portent les enjeux d'apaisement de l'espace public, de végétalisation et de désimperméabilisation. Sur la Grande Rue Saint-Michel, les travaux concessionnaires ont démarré et préparent l'aménagement des espaces public en 2024.

CŒUR DE VILLE D'AUCAMVILLE

Après des études d'avant-projet réalisées en 2021 sur l'ensemble du périmètre du cœur de ville, la commune d'Aucamville a défini, en 2022, les secteurs prioritaires à étudier en phase PRO (projet) en fonction des projets connexes d'urbanisation et du mode de financement envisagé pour cette opération. Les secteurs prioritaires confirmés pour la poursuite des études en 2023 ont été les suivants : rue Jean-Jaurès, parking Jean-Jaurès, parvis des futurs bâtiments en accompagnement de l'opération immobilière « Orée du bois » des Châlets au n°14, route de Fronton.

Le projet d'aménagement du parvis au 14 de la route de Fronton a fait l'objet d'une consultation des entreprises du 28 septembre au 24 octobre 2023.

CŒUR DE VILLE DE SAINT-ORENS DE GAMEVILLE

La commune de Saint-Orens a souhaité clairement identifier son cœur de ville ; lieu symbolique de rencontre, de promenade privilégiée, d'animation, de commerces traditionnels. Un projet d'aménagement a été retenu dont une partie a été réceptionnée en 2020. Il s'agissait de l'ensemble des aménagements présents autour des écoles maternelles et élémentaires H.Puis et des Halles de Gameville.

Un des objectifs de cet aménagement était d'atténuer l'aspect routier de la RM2, de sécuriser les traversées piétonnes et de redonner de la transparence entre la RM2 et la place tout en améliorant l'offre de stationnement. Ces derniers travaux, après validation de la commune et des services, ont été réalisés entre février et juillet 2023 avec une inauguration le 23 septembre 2023. L'objectif de l'opération était de renforcer le pôle qui existe autour de la mairie afin d'en faire un espace emblématique support d'une activité commerciale, culturelle et sociale. Il s'agissait également de le rendre accessible et attractif.

PROJET URBAIN TOULOUSE CENTRE

2023 voit le démarrage des travaux de la rue de Metz avec ses tranchées de Stockholm, véritable ouvrage d'assainissement pluvial profitant aux plantations, de la rue Croix Baragnon, de la rue Valade, ainsi que la livraison des aménagements cyclables rue de la République et du quai de Tounis.

Ces projets d'aménagement avec un objectif de mise en valeur du patrimoine, confortement l'activité économique et touristique, dynamisent les quartiers tout en apaisant la circulation et renforçant le réseau cyclable à l'intérieur de l'octogone. De par leur conception, ces projets s'inscrivent dans la démarche de rafraîchir la ville, avec des matériaux plus clairs, de l'infiltration et la plantation d'espaces verts en milieu urbain.

RUES DE METZ, CROIX BARAGNON, BOULBONNE

Axe fort entre l'est et l'ouest du centre-ville de Toulouse, la rue de Metz est aujourd'hui un axe dédié à la circulation. Les études et la concertation conduite en 2021 permettent de projeter la rue de Metz en une zone apaisée où la circulation sera limitée aux stricts usages du quartier. L'enjeu est de réussir une couture entre les côtés de la rue et au-delà du quartier Saint-Etienne avec le centre-ville. Ce nouvel aménagement entre le carrefour François-Verdier et la rue d'Alsace-Lorraine prendra la forme d'un espace partagé traité en matériaux naturels. La trame végétale accompagnera la façade exposée au soleil et bénéficiera de l'apport des eaux de pluie récupérées par un système alternatif d'assainissement pluvial « La tranchée de STOCKHOLM ». Une piste cyclable bidirectionnelle sera matérialisée par des bordures à faible pente, un calepinage et une couleur de pavés différente. L'éclairage aujourd'hui routier est entièrement repris. En concomitance de ces travaux, les rues Croix Baragnon et Boulbonne seront également pavées et leur statut évoluera vers celui d'une aire piétonne sous contrôle d'accès. Après un premier semestre d'intervention des concessionnaires, les travaux d'aménagement ont commencé le 3 juillet 2023 et se termineront au printemps 2025.

QUARTIER ARNAUD BERNARD

Le projet concerté pendant l'année 2022 vise à renforcer la présence du végétal sur la place Arnaud-Bernard, et par l'aménagement des rues Gatien-Arnoult et trois piliers, à créer une liaison qualitative vers la place Saint-Sernin et le centre-ville. Le marché de maîtrise d'œuvre a été relancé fin 2023 pour la désignation d'un prestataire début 2024 avec un objectif de démarrage de travaux fin 2024.



CONTRAT DE VILLE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), la convention avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) et les partenaires, co-financeurs et maîtres d'ouvrages qui a été signée le 11 septembre 2019, prévoit une mise en œuvre des opérations entre 2019 et 2030.

PRU MIRAIL UNIVERSITÉ

Entrée Sud

Le Projet de Renouvellement Urbain (PRU) Mirail Université contractualisé dans le cadre du programme ANRU a pour objectif d'affirmer l'attractivité du quartier résidentiel de Mirail Université.

En termes d'aménagement sur les espaces publics, ces enjeux se traduisent par un désenclavement du quartier, la création d'une place centrale, l'amélioration des liens inter-quartiers, la gestion des modes actifs et une mise en avant des espaces verts. L'entrée sud aménagée sur les emprises démolies de l'ancien immeuble désaffecté des Castallides constitue une des composantes majeures de l'aménagement de ce quartier. Après approbation de l'avant-projet des aménagements par le conseil Communautaire en 2021, les études de définition ainsi que les travaux préliminaires sur les réseaux structurants ont été engagés en 2022.

À partir du 1^{er} trimestre 2023, cette entrée de quartier (carrefour giratoire) depuis l'axe structurant de l'avenue Louis-Bazerque a été aménagée tout comme la reconfiguration de la rue Aristide-Maillol et la création d'une poche de stationnement de proximité.

©Jean-Yves Vernin



Entrée sud du quartier Mirail Université

Les travaux se sont poursuivis avec la création d'un espace public d'hyper-proximité dédié à la détente et aux loisirs, ouvert vers le parc existant de la Coulée Verte et intégrant notamment une aire de jeux et une aire de sport, ainsi que des espaces végétalisés, des espaces de convivialité et des liaisons piétonnes vers les principaux centres d'intérêt du quartier (Écoles-Université).

Cette opération a été en grande partie achevée fin 2023.



Parking avec revêtement drainant

©Jean-Yves Vernin



Rue Aristide Mailhol

©Manuel Castillon

©Jean-Yves Vernin

PRU IZARDS – TROIS COCUS – LA VACHE

Cœur de quartier Trois cocus

Imbriqué dans le projet de renouvellement urbain global Trois Cocus et La vache, l'aménagement du « Cœur de quartier Micoulaud – Trois cocus », s'inscrit dans le dispositif municipal « Cœurs de quartiers » lancé en 2015. Le périmètre d'étude comprend la place des Trois cocus, l'axe structurant du chemin des Izards, l'est du chemin d'Audibert jusqu'au parvis de la salle Renan, l'ouest des rues Lanusse et Paillole, le nord de la rue Renan et de l'impasse Vitry. En 2019, des études préliminaires puis d'avant-projet ont été menées. En 2020, les études techniques phase PRO se sont poursuivies sur la partie centrale du projet, autour du chemin d'Audibert et de la place des Trois cocus élargie. Les travaux ont démarré en 2022 et se sont terminés en 2023.

Dans ce cadre, début 2023, sur le secteur Cité Blanche, les travaux d'aménagement du débouché de la rue Szabo depuis la rue d'Arsonval jusqu'à la route de Launaguet, le raccordement sur la route de Launaguet et le parking Launaguet ont été réalisés. Il est prévu en 2024 de finaliser les travaux de la rue Szabo entre le carrefour de la rue des Chamois et la rue d'Arsonval et de réaliser les travaux de la rue des Chamois Est/Ouest et Nord/Sud.



Cœur de quartier 3 cocus

Secteurs Rigal – Violettes et place des Faons

Le périmètre d'étude comprend la place des Faons, la rue des Chamois, la rue Van Dyck, la rue Raphaël, la rue des Violettes et l'ensemble du parc Rigal.

Les études préliminaires ont été réalisées en 2022. Les études d'avant-projet et de PRO se sont poursuivies en 2023, pour répondre aux objectifs suivants :

- Requalifier la rue des Chamois en prévoyant les raccords avec les opérations immobilières et aménager un itinéraire cyclable,
- Requalifier le parvis de l'église Jean-Marie-Vianney, aménager un parvis planté, réaménager la rampe d'accès au bâtiment et mettre en valeur ce bâtiment grâce à sa mise en lumière,
- Réaménager le square Jacky-Boquet,
- Réaliser une ouverture vers le quartier des Violettes, créer une sente faisant office d'accroche entre la sente nord-sud passant derrière le Hameau des Violettes et le reste du quartier,
- Ouvrir vers le secteur Maraicher et programmer cet espace public pour en faire un lieu de départ des promenades,
- Requalifier la rue Van Dyck,
- Requalifier la rue Raphaël, aménager la mise en sens unique de la rue, dans le sens entrant sur la rue Van Dyck et débouchant sur la rue des Chamois,
- Réaménager les espaces publics autour du parc Rigal,
- Réaménager un jardin public qualitatif sur le pourtour du stade Rigal, en relation avec les équipements autour qui s'inscrivent dans la trame verte du quartier depuis le sud et ses sentes, jusqu'au secteur maraîcher.

- Restituer les terrains de pétanques,
 - Requalifier et agrandir l'aire de jeux en compensation de celle qui a été démolie,
 - Étudier la gestion des eaux pluviales sur cet espace.
- Le démarrage de la première phase de travaux est envisagé à l'automne 2024.

PRU GRAND VAL D'ARAN COLOMIERS

Le Projet de renouvellement urbain (PRU) du Val d'Aran, inscrit dans le cadre de la politique de ville, est établi sur la base d'un plan guide validé par les partenaires et les apports de la concertation citoyenne columérine menée de 2017 à 2019.

Fin d'année 2020, un avant-projet a été restitué et a fait l'objet d'une délibération approuvant le périmètre global de l'opération et le montant prévisionnel des travaux.

Au printemps 2023, la 1^{re} phase de travaux avec la démolition de la passerelle emblématique du Val d'Aran a été achevée. Une inauguration des nouveaux espaces publics a eu lieu sur la place du Val d'Aran, le 6 juillet 2023. En parallèle de ses travaux, les études techniques se sont poursuivies sur les 5 autres phases opérationnelles du quartier. Dans la continuité des phases de travaux, a débuté en juin 2023, la phase 2 liée au réaménagement de l'allée des Pyrénées afin de lui redonner un statut urbain plus apaisé, de s'adapter aux nouvelles limites de lots résidentiels, et d'un espace vert en entrée de quartier et des continuités modes doux.



© Nafia Sangaré

Les travaux de la Phase 2 ont un avancement de 80 %. Une interruption travaux sera faite en fin d'année 2023, pour permettre la construction d'un bâtiment sous Maîtrise d'ouvrage Altéal. Les travaux de la phase 2 reprendront au printemps 2024 pour finaliser les espaces publics en périphérie du bâtiment.

En 2024, devraient démarrer les travaux de l'aménagement de l'entrée de quartier situé sur le périmètre de la phase 1 en lieu et place de l'ex-city stade. Ces aménagements prévoient la réalisation d'espaces ludiques, de kiosques et d'ombrières, des espaces végétalisés, du stationnement et réparation vélos, et des boîtes à livres.



Rue du Général Charles de Gaulle

© Nafa Sangaré

PRU BELLEFONTAINE

La première phase de mise en œuvre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) sur le quartier Bellefontaine concerne l'aménagement des espaces publics et notamment le secteur Nord du quartier avec l'allée de Bellefontaine, le parc Clairfont, le parvis de la station de métro et la place commerciale. L'aménagement de l'allée de Bellefontaine a vocation à apaiser et à valoriser l'entrée du quartier et assurer un lien fort avec le quartier voisin de Basso Cambo. L'aménagement de la Place commerciale et du parvis du métro constitue des points importants dans la transformation du cœur de quartier pour rendre lisibles, accessibles et sécurisés les cheminements vers les principaux points d'intérêt du quartier (Équipements – Commerces-transport) pour tous les modes de déplacement. Les aménagements qualitatifs retenus pour le traitement de ces espaces publics (sols-mobilier – éclairage) participent à la mise en valeur de ce centre de quartier. Ces aménagements ont été approuvés – au stade avant-projet – en conseil métropolitain en 2021 et 2022. Les études de définition et les consultations des entreprises ont été menées en 2023. Les travaux préliminaires d'intervention sur les réseaux ont été engagés depuis mi 2022 jusqu'à octobre 2023, en particulier le dévoiement d'un important réseau de transport électrique haute tension.

Des travaux préparatoires nécessaires à la réalisation du projet d'aménagement des espaces publics – création d'un nouvel accès la dalle Bastide – démolition de la passerelle du métro – réorganisation des accès à la station de métro Bellefontaine ont été réalisés au dernier semestre 2023.

La réalisation des travaux d'aménagement est prévue à partir de début 2024 jusqu'à 2027.



2^e phase de travaux- Aménagement de l'allée des Pyrénées

© Nafa Sangaré

PRU EMPALOT

Les enjeux du projet de renouvellement urbain Empalot, partagés avec les services de l'État, l'ANRU et les partenaires du programme portent entre autres sur les interventions sur les espaces publics : requalification des voiries et espaces publics existants. Les aménagements envisagés résultent du schéma directeur du quartier établi par le cabinet Germe et Jam, missionné pour réaliser les études urbaines du PRU Empalot.

Toulouse Métropole assure la conduite d'opération des aménagements sur le secteur Poudrerie, au sud du quartier. Les travaux rue des Mouettes, rue des Hérons et rue des Cormorans, aménagées en 2018-2019, ont constitué une 1^{re} phase d'intervention en accompagnement des travaux réalisés sur les immeubles par le bailleur social. Les études engagées en 2022 portent sur la création d'une liaison entre le secteur Poudrerie et le cœur du quartier avec le traitement des espaces publics du Parc Poudrerie et l'organisation d'un parvis au Groupe scolaire Léo Lagrange en marge des projets d'extension des écoles maternelles et primaires. L'avant-projet a été approuvé par le conseil métropolitain du 6 avril 2023. Les études de définition engagées en 2023 aboutiront à une réalisation en 2024 et 2025.

ACCOMPAGNEMENT URBANISATION

CHEMIN DE LA VIOLETTE À L'UNION

L'opération a pour objectif la requalification du chemin de la Violette, en élargissant la chaussée et en créant une liaison piétons-cycles entre le giratoire de Bessières et le chemin de la Palanque. Pour permettre cet élargissement de la voirie, la préfecture de Haute-Garonne, par arrêté délivré le 8 octobre 2018, a déclaré d'utilité publique l'opération visant à requalifier ce chemin. Les acquisitions d'emprises se sont conclues au 2nd semestre 2023. Coordonnés avec les travaux concessionnaires toujours en cours jusqu'à tout début d'année 2024 (réhabilitation des réseaux des eaux usées et eaux pluviales / enfouissement des lignes électriques aériennes...), les travaux d'aménagement de voirie ont démarré depuis octobre 2023 et devraient se poursuivre sur 2024 avec un objectif de fin des travaux pour la rentrée de septembre 2024.



© Jean-Yves Vernin



© Jean-Yves Vernin



© Jean-Yves Vernin



© Jean-Yves Vernin

Démolition de la passerelle de Bellefontaine

GROUPE SCOLAIRE DORTIS À TOULOUSE

Afin de répondre à l'arrivée du futur groupe scolaire Dortis (2024) dans le nord de Toulouse, les travaux portant sur le réaménagement des chemins Dortis, Moulis, Croix Bénite et du carrefour avec le boulevard Gausson ont démarré à la rentrée 2022. L'optimisation et la sécurisation des flux, tout en y incorporant les modes actifs, font partie des objectifs principaux affichés. Pour accueillir ce nouvel établissement, une voie de maillage sera également créée entre le chemin de Dortis et le chemin de Moulis. Le réaménagement du quartier est prévu jusqu'à début 2024 et la voie de liaison a été finalisée conjointement au groupe scolaire définitif fin 2023.



Aménagement du chemin de Dortis

© Nafia Sangaré

OAP TOULOUSE ALBI ROSTAND



Situé au nord de Toulouse, entre les échangeurs 13 « Borderouge » et 14 « Croix Daurade » et le boulevard Netwiller, le quartier Albi-Rostand est en pleine mutation. À ce titre il fait l'objet d'une Orientation d'aménagement et de programmation au PLUi-H. Afin d'accompagner le développement de ce quartier en desserte viaire, modes actifs, réseaux et aménagements paysagers, une étude préliminaire, à l'échelle du quartier a été menée en 2020. Le résultat de cette phase d'études a servi de base à la concertation publique menée en octobre 2022. Celle-ci a permis de partager diagnostic, enjeux et propositions d'aménagement sur ce quartier. Le bilan de la concertation a été approuvé en 2023 et les études d'avant-projet d'ensemble ont été remises fin 2023. Celles-ci serviront de base à la réalisation des procédures réglementaires liées à cette opération, puis à la programmation des travaux sur ce quartier en évolution.

AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE LABÈGE À TOULOUSE



Le développement de la ZAC Mapplepère porté par OPPIDEA (SEM d'aménagement Toulouse Métropole), implantée au sud-est de Toulouse sur une superficie de 113 ha vise à densifier le secteur à travers la réalisation de 6 700 logements de typologie variée, des commerces et de services, d'équipements publics (groupes scolaires, espace seniors etc...). Cet espace est traversé par des axes structurants dont la route de Labège (RM16). Cet axe majeur est actuellement très congestionné car il supporte un important trafic automobile, et est très peu adapté aux circulations des cycles et des piétons.

Compte tenu de la croissance démographique et d'un développement urbain constant et dynamique qui impactent les conditions de déplacements dans le Sud-Est Toulousain, une réorganisation des modes et un recalibrage de l'axe M16 s'avèrent nécessaires. Les enjeux sont de développer l'attractivité en améliorant la desserte et le cadre de vie par la transformation de cet axe en Faubourg, intégré dans son environnement urbain et paysager, de faciliter l'usage des modes actifs (piétons, vélos et véhicules motorisés) et de conforter la route de Labège comme un axe structurant multimodal répondant aux besoins et usages d'aujourd'hui et de demain. Lors de la phase des études Avant-Projet lancée tout début d'année 2023, une concertation publique s'est tenue du 5 mai au 13 juin 2023 et a permis de recueillir l'avis de la population. À cette occasion, deux réunions publiques, complétées par 4 permanences ont permis d'échanger avec les riverains. Le bilan de cette concertation a été approuvé en conseil métropolitain de décembre 2023. Les études avant-projet seront validées début 2024.



LEGIS

REQUALIFICATION DE LA ROUTE MÉTROPOLITAINE 2 (TOULOUSE — SAINT-ORENS DE GAMEVILLE)



Le secteur est de la Métropole est en pleine expansion sur les communes de Toulouse et de Saint-Orens de Gameville. Compte-tenu de la croissance démographique et d'un développement urbain constant et dynamique qui impactent les conditions de déplacements dans le sud-est toulousain, une réorganisation des modes et un recalibrage de l'axe RM2 s'avèrent nécessaires entre le périphérique et le lycée de Saint-Orens de Gameville, au travers notamment de la création d'un axe structurant pour le bus dans le sud-est de la Métropole et d'un Réseau express vélo.

Pour améliorer le réseau bus sur cet axe et augmenter son attractivité, le programme « nouveau » Linéo 7 va être mis en place, et celui-ci prévoira notamment sur la RM2 :

- La création au total de 3900 m de voies réservées aux bus,
- Une adaptation des carrefours,
- Une relocalisation et les aménagements des points d'arrêts,
- L'aménagement d'une voie nouvelle pour les bus, vélos et piétons avec intégration d'un terminus pour accueillir les bus articulés du Linéo 7 à proximité du lycée de Saint-Orens,
- La mise en place de la priorité bus sur 4 carrefours à feux.

La Métropole s'est dotée en 2019 d'un Schéma directeur cyclable d'agglomération, qui intègre la mise en œuvre d'un Réseau express vélo (REV). La route métropolitaine 2 depuis le périphérique est support du REV 11 Est sur les communes de Toulouse et de Saint-Orens-de-Gameville. Toulouse Métropole a approuvé en octobre 2022 par délibération le lancement des études de requalification de la route métropolitaine 2 depuis l'échangeur de Montaudran jusqu'au lycée de Saint-Orens-de-Gameville en accompagnement des opérations Nouvelles Linéo 7 et Linéo 9 et du Réseau express vélo 11 Est.

L'année 2022 a permis, après l'approbation en octobre par délibération le lancement des études de requalification de la M2 depuis l'échangeur de Montaudran à Toulouse jusqu'au lycée de Saint-Orens-de-Gameville, de lancer les études pré-opérationnelles (désignation d'un MOE, diagnostic 4 saisons faune/flore, études topographiques, géotechniques...).

Lors de la phase des études avant-projet lancée tout début d'année 2023, une concertation publique s'est tenue du 5 mai au 13 juin 2023 a permis de recueillir l'avis de la population. À cette occasion,

deux réunions publiques, complétées par 4 permanences ont permis d'échanger avec les riverains.

Le bilan de cette concertation a été approuvé en conseil métropolitain de décembre 2023. Les études avant-projet seront validées début 2024.

L'objectif est un démarrage d'une 1^{re} phase de travaux second semestre 2024 pour une mise en service du Linéo 7 à l'automne 2025.



©Ville de Saint-Orens

Réunion publique du 9 mai 2023 à Saint-Orens

GRAND SELVE – VOIE DE LIAISON ALLÉE DU GRAND SELVE – RUE DES VIGNES À TOULOUSE

Dans le cadre du développement urbain du quartier du Grand Selve, Toulouse Métropole a procédé à l'aménagement d'une voie de liaison entre l'allée du Grand Selve et la rue des Vignes afin d'ouvrir le quartier du Grand Selve vers l'est et le B.U.N. (Boulevard Urbain Nord) et compléter le maillage inter-quartier, notamment entre les quartiers de Grand Selve et de Paleficat. Cette voie assure par ailleurs l'accessibilité à l'opération d'urbanisation (Logements — commerces) réalisées par la S.A HLM des Chalets. Les opérations de construction de cet aménageur – réalisées en 2022 et 2023 – étant achevées, Toulouse Métropole est intervenue aux 2^e et 3^e trimestres 2023 pour la réalisation des aménagements définitifs des espaces publics concomitamment à la livraison des opérations immobilières et équipements. Ces travaux ont porté sur l'aménagement de trottoirs, continuités cyclables, stationnement et la réalisation d'espaces végétalisés et plantés.

PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP)

PUP SAINT-SIMON / EISENHOWER – QUARTIER « NUANCES » À TOULOUSE

Cette opération d'aménagement fait l'objet d'une convention de Projet urbain partenarial (PUP) approuvée par délibération du conseil de la Métropole du 3 octobre 2017, puis signée avec la société Vinci Immobilier.

Située sur les terrains jusqu'alors propriétés de la société NXP (ex-Freescale), elle porte aujourd'hui sur la construction de :

- 6 000 m² de bureaux,
- 36 500 m² d'habitats individuels, intermédiaires et collectifs, soit 550 logements,
- 6 000 m² environ de services et de commerces de proximité,
- 10 000 m² d'équipement public (collège).

Toulouse Métropole assure la maîtrise d'ouvrage des espaces publics à réaliser pour assurer la desserte de ce nouveau quartier. L'ensemble de l'opération est découpé en trois phases, correspondant aux périodes de livraisons des différents macros-lots de construction à savoir :

- Phase 1 (côté chemin de Lestang) : livraison en septembre 2021,
- Phase 2 (côté chemin de Basso Cambo) : livraison en septembre 2022,
- Phase 3 (entre les deux premières phases) : en 2023.

En 2021, les travaux d'aménagements définitifs de la phase 1 ont permis la création et l'ouverture au public des nouvelles rues Robert-Maffre et Germaine Poinso-Chapuis. Dans la foulée les premiers habitants du nouveau quartier ont pris possession des lieux en aménageant dans les nouveaux logements et en empruntant les nouveaux espaces publics. En 2022, ont été menés les travaux d'aménagement de la phase 2 permettant l'ouverture au public :

- d'un nouveau tronçon de la rue Robert-Maffre pour assurer la nouvelle desserte du groupe scolaire provisoire de Canto Laouzetto à partir de la rentrée de septembre 2022,
- du carrefour Eisenhower / Basso Cambo / Talabot reconfiguré pour faciliter la desserte du nouveau quartier « Nuances » depuis et vers l'avenue Eisenhower,
- de l'aménagement des abords de l'avenue Eisenhower avec notamment l'aménagement d'un nouveau couloir de bus et d'une voie verte élargie à 4 m en bordure de quartier.

Pendant l'année 2023, le dernier maillon manquant de la rue Robert-Maffre a été créé pour relier désormais, le chemin de Basso Cambo au chemin de Lestang

Une aire de jeux pour enfants à proximité du futur groupe scolaire Canto Laouzetto a été également livrée avant la fin d'année. Il restera à embellir les abords de l'avenue Eisenhower au droit du nouveau quartier sur les années 2024-2025 selon la saison de plantations pour parfaire le travail effectué sur ce nouveau quartier en termes d'espaces publics.

AMÉLIORATION DES DÉPLACEMENTS MODES DOUX

CRÉATION D'UNE VOIE VERTE LE LONG DES BERGES DE L'HERS À BALMA

Dans le cadre de la programmation cyclable de Toulouse Métropole, des études d'avant-projet ont été réalisées en 2022 pour la création d'une voie verte le long des berges de l'Hers sur la commune de Balma. Ce projet démarre au niveau de la voie verte existante le long des berges de l'Hers au nord de la route de Castres. L'objectif est de poursuivre cet aménagement dans le prolongement des berges de l'Hers vers le nord, en empruntant le sentier existant utilisé par des promeneurs à pied ou VTT.

- Section 3 – De la route de Castres jusqu'à la passerelle des stades de Balma 2,2 km.
- Section 4 – Du cours d'eau le Riou Gras jusqu'au métro Balma-Gramont 1,8 km.

Les études se sont poursuivies en 2023, notamment sur les volets environnement et maîtrise foncière.



CHEMIN DE VIREBENT À TOULOUSE (REV 5 ET FACILITATIONS BUS)

Pour permettre aux bus 33 et 42 de s'affranchir de la congestion automobile et de leur offrir un rabattement rapide vers la station de métro Borderouge, Tisséo Collectivités souhaite que soient poursuivis les aménagements réalisés sur le boulevard Florence-Arthaud en direction de Launaguet. Cet aménagement permettra d'améliorer la qualité de ses services aux usagers. En parallèle, Toulouse Métropole continue d'améliorer les continuités piétonnes et cyclables sur son territoire.

Pour cela, des aménagements au profit du réseau bus, des piétons et des vélos doivent être créés sur la route métropolitaine M64 entre le giratoire du Triasis (commune de Launaguet) et le boulevard Florence Arthaud (Toulouse) soit environ 650 mètres. Sur la base des études préliminaires, Toulouse Métropole a ainsi réalisé une phase de concertation au cours du premier semestre 2023. Le bilan de la concertation a permis d'ajuster le programme de l'aménagement. Les études de conception se poursuivent.



©cabinet KNIGHT ARCHITECTS

CARREFOUR ENTRE LA ROUTE D'ALBI ET LE CHEMIN DE MONTRABÉ — AMÉNAGEMENTS CHEMINEMENTS MODES ACTIFS À SAINT-JEAN

Les études menées en 2017 et 2018 ont permis de valider le principe d'aménagement du carrefour entre le chemin de Montrabé (M70) et la route d'Albi (M888) avec la création d'un giratoire, afin de permettre de fluidifier la circulation du carrefour. De plus, le projet prévoit la création ou la réfection de pistes cyclables et trottoirs le long de la M888 entre Rouffiac-Tolosan et le centre-ville de Saint-Jean. L'arrêté de DUP a été pris le 14 mai 2020. Les acquisitions foncières ont abouti à l'amiable fin 2022. L'année 2023 a permis de finaliser l'actualisation des études de projet (PRO) et la réalisation du dossier de consultation des entreprises pour passation du marché de travaux en 2024. En parallèle, c'est à l'été 2023 que les premiers travaux préalables de dévoiement, enfouissement et création de réseaux, menés par les concessionnaires, ont démarré. Compte tenu des contraintes liées à la configuration du site et au nécessaire maintien de la circulation sur l'axe M888 (classé Route à Grande Circulation), ces travaux à phaser dureront tout le premier semestre 2024 et seront suivis des travaux d'aménagement de voirie second semestre 2024 et début 2025.

CRÉATION D'UNE PASSERELLE DE FRANCHISEMENT DE L'A620 À TOULOUSE

Le projet de création d'une passerelle pour les modes actifs au-dessus du périphérique A620 qui longe le CREPS, consiste à créer une liaison pétons/cycles entre le nouveau quartier Toulouse Aerospace et le complexe scientifique. Cette passerelle mettra en relation le quartier de Montaudran existant et à venir (station métro et halte ferroviaire de Montaudran) avec le campus de Rangueil et la grande voie cyclable le long du canal du Midi. Les études préliminaires ont été réalisées en 2019.

Suite au concours anonyme de maîtrise d'œuvre lancé en 2020, le groupement lauréat a été notifié à l'automne 2022. 2023 a été consacrée à l'actualisation du rendu de l'avant-projet sommaire de sorte à intégrer les évolutions et modifications programmatiques.

Les études d'avant-projet définitif se sont déroulées sur le second semestre et l'avant-projet (AVP) dans sa globalité sera approuvé par délibération en 2024. 2024 marquera la fin des études de projet (PRO) et de la passation du marché de travaux pour un démarrage de ces derniers en 2025.

PASSERELLE SUR L'HERS



Toulouse Métropole a organisé une concertation du public sur le projet de passerelle sur l'Hers et de tunnel sous A61 du 17 juillet au 31 août 2023. Le bilan de concertation a été approuvé au début de l'automne 2023.

La concertation du public a renforcé le projet proposé et a permis de valider le démarrage des études avant-projet.

CHEMIN DE LA PALANQUE À LAUNAGUET



Pour développer les déplacements à vélo et améliorer les circulations piétonnes, Toulouse Métropole aménage de nouveaux cheminements modes actifs sur son territoire.

Afin d'assurer une continuité entre les projets du secteur (sur le chemin de Virebent à Toulouse et sur le chemin de la Violette à L'Union), Toulouse Métropole étudie l'amélioration des cheminements modes actifs sur le chemin de la Palanque le giratoire du Triasis (commune de Launaguet) et le chemin de la Violette (commune de L'Union) soit environ 450 m. La compatibilité multimodale (vélos, piétons, bus, circulation générale) sur cet axe est intégrée à cette réflexion.

Sur la base des études préliminaires, Toulouse Métropole a ainsi réalisé une phase de concertation au cours du premier semestre 2023. Le bilan de la concertation a permis d'ajuster le programme de l'aménagement. Les études de conception se poursuivent.

RÉSEAU EXPRESS VÉLOS (REV) 10 OUEST — Section entre la place de la Patte d'oie (Toulouse) et le giratoire de la Fontaine lumineuse (Colomiers)

Dans le cadre du projet Mobilités 2020-2025-2030 et du Schéma directeur cyclable d'agglomération, les études préliminaires des sections 1 et 2 du Réseau Express Vélos n°10 Ouest ont été engagées le 15 mars 2022.

Le Réseau Express Vélos n°10 Ouest est un itinéraire cyclable qui a pour objectif de relier les communes de Toulouse, de Colomiers et de Brax.

Les sections 1 et 2 étudiées transitent par l'avenue de Grande-Bretagne, la route de Bayonne, la zone du projet de cœur de quartier de Saint-Martin du Touch, le chemin de la Crabe, le chemin de l'Espes-sière et l'avenue de Luchon, située dans la zone d'activités d'Airbus.

Les études préliminaires ont donné lieu à des propositions d'aménagement qui ont fait l'objet de présentation aux élus lors des comités de pilotage du 22 février, du 22 mars et du 11 juillet 2023.

Les propositions d'aménagement sur l'avenue de Grande-Bretagne à Toulouse ont fait l'objet d'une concertation en décembre 2023.

Les propositions d'aménagement sur la route de Bayonne (section entre la place du Docteur Baylac et le Chemin de la Flambère) à Toulouse ont fait l'objet d'une présentation aux riverains le 13 décembre 2023.

CHEMIN DE FENOUILLET À TOULOUSE

Le projet de requalification du chemin de Fenouillet à Toulouse et de la rue de la Séline à Fenouillet a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique en 2007. Il mentionne dans le dossier d'enquête la création de trottoirs bilatéraux et d'une piste cyclable sur un linéaire de 2 530 m. Les emprises du projet ont nécessité des acquisitions foncières. Les mises à l'alignement, à la charge de la collectivité, ont été réalisées en 2023.

Compte tenu des obligations administratives liées au contexte environnemental du projet, une alternative portant sur la création d'une voie verte a été examinée. Un dossier d'étude de définition avant-projet a été réalisé pour être soumis à arbitrage.

AMÉLIORATION DES TRANSPORTS EN COMMUN

AMÉNAGEMENT DES ROUTES MÉTROPOLITAINES M50 ET M63 À TOULOUSE ET TOURNEFEUILLE



Toulouse Métropole a réalisé en 2022 et 2023 des études d'avant-projet concernant deux projets d'aménagement intégrant des facilitations au profit des transports en commun :

- Projet d'aménagement de la M50 sur l'avenue du Marquisat et le chemin de Ramelet Moundi sur Tournefeuille (soit près de 2,8 km) ainsi que sur près de 150 m de l'avenue Grinfolgel à Toulouse, afin d'améliorer la ligne de bus 67,
- Projet d'aménagement de la M63 sur le chemin de Larramet à Tournefeuille sur près de 1,7 km, afin d'améliorer la ligne de bus 48.

Les principaux objectifs des aménagements des deux projets de requalification des routes M50 et M63 sont :

- le réaménagement de certains tronçons de voie en faveur des bus, par insertion d'une voie dédiée aux transports en commun,
- le réaménagement des carrefours ou des giratoires,
- le réaménagement des points d'arrêt,

- l'aménagement ou le réaménagement de cheminements modes actifs, afin de permettre une séparation des cheminements piétons et cycles sur ces deux axes.

Une concertation du public a été ouverte par délibération et approuvée le 1^{er} décembre 2022 en conseil de la Métropole. Cette concertation a eu lieu du 31 janvier au 28 février 2023 inclus.

L'avant-projet des aménagements de la M50 a été approuvé le 18 octobre 2023 en conseil de la Métropole.

Le démarrage de la première phase de travaux des aménagements de la M50 est envisagé à l'été 2024.

LINÉO

Le programme Linéo consiste à améliorer les temps de parcours, les fréquences, l'accessibilité des quais et cheminements piétons des lignes de bus structurantes de l'agglomération toulousaine.

Linéo 7 – Saint-Orens Lycée / Université Paul Sabatier

Long de 10,5 km et doté de 24 arrêts, le nouveau Linéo 7 reliera Saint-Orens Lycée à l'université Paul Sabatier, via Malepère. Le Linéo 7 répond à deux objectifs :

- Desserte de Saint-Orens en connexion avec le Métro B et à terme avec la troisième ligne de métro,
- Création d'un maillon performant est-ouest entre Malepère, le complexe scientifique et l'université Paul Sabatier, en continuité de Téléo.

L'axe M2 – route de Revel est également le support du Réseau Express Velo 11 Est.

Un maître d'œuvre a été retenu début 2023 pour la réalisation des études de maîtrise d'œuvre complète sur la M2 depuis la voie LMSE jusqu'au lycée de Saint-Orens-de-Gameville. Une concertation a été menée en mai-juin 2023 sur la base des premières études d'avant-projet. Le bilan de cette concertation sera approuvé en conseil métropolitain de décembre 2023 et servira à finaliser l'avant-projet et à poursuivre les études. Les premiers travaux sont attendus pour l'automne 2024.

La mise en service du nouveau Linéo 7 est souhaitée par Tisseo pour septembre 2025. Les travaux de voirie se poursuivront au-delà de cette date pour poursuivre la mise en place de facilitations bus et continuer la mise en œuvre du REV11 sur cet axe.

Linéo 12 – Métro Borderouge – Métro Rangueil

La Linéo 12 est une ligne de bus à haut niveau de service, structurante et transversale. Elle reliera les stations de métro de Borderouge et de Rangueil et desservira les secteurs de Bonnefoy, de la Roseraie, de Soupetard, du Château de l'Hers, de Limayrac et

de Montaudran. Sa mise en service est programmée en septembre 2025.

Études réalisées en 2023 :

- Études d'aménagements destinés à faciliter la circulation des bus et à améliorer l'accessibilité des arrêts sur l'itinéraire de la Linéo 12 : avenue Bourguès Maunoury, rue Louis-Plana, Chemin du château de l'Hers, avenue Jean-Gonord et avenue Marcel Dassault, chemin de Payssat, rue Jacqueline-Auriol,
- Études d'aménagement des terminus bus de Borderouge et de Rangueil,

La section Roseraie-Plana-Chaubet du projet de Linéo 12 a fait l'objet d'une consultation des entreprises du 2 août au 21 septembre 2023.

MODIFICATION DES ACCÈS DU PARC RELAIS DE BASSO CAMBO

Mis en service en 2023, le nouveau parc relais (P + R) en silo de Basso Cambo offre désormais une plus grande capacité de places. Il assure une fonction de rabattement de masse sur le réseau structurant pour le bassin sud-ouest toulousain. Dans un contexte de saturation grandissante de ce parc relais et du doublement de la capacité de la ligne A, ce besoin d'extension du parc relais existant avait été identifié.

En octobre 2018, une convention de maîtrise d'ouvrage unique a été adoptée entre Tisseo-Collectivités et Toulouse Métropole. Dans cette convention, Toulouse Métropole portait la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement des espaces publics autour du P + R en silo.

Une première phase de travaux en 2018 et 2019 avait permis la création du nouvel accès nord à la gare de bus.

En 2022 et 2023, la deuxième phase de travaux a consisté en :

- La création des liaisons douces sur le pôle d'échange,
- Le remaniement du P + R sud aérien,
- La modification de l'accès sud au P + R et à la gare de bus.

Ainsi en 2023, le pôle d'échange multimodal a été livré dans sa nouvelle configuration.

EXPERTISE ET MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS URBAINS

Toulouse Métropole apporte son expertise technique en accompagnement des projets urbains d'infrastructures et réalise également des missions de maîtrise d'œuvre en interne de conception et réalisation des espaces publics.

TOULOUSE – ROUTE DE LABÈGE – DESSERTE DU FUTUR COLLÈGE

En lien avec le conseil départemental de la Haute-Garonne, Toulouse Métropole a assuré la maîtrise d'ouvrage de la création d'un carrefour permettant la desserte d'un futur collège projeté en entrée de ville, sur la M16 (route de Labège), et directement en lien avec le quartier de la ZAC Malepère. En 2022, Toulouse Métropole a assuré les études de dessertes de ces futurs équipements. Toutefois, début 2023, compte-tenu de l'avis défavorable du CNPN, la Ville de Toulouse et le Département de la Haute Garonne ont remis en question cette localisation pour leur projet d'école et de collège. En conséquence, le projet de création d'un carrefour a été abandonné.

DE TOULOUSE À SAINT-JORY – RÉSEAU EXPRESS VÉLO 2 NORD

Depuis l'embouchure à Toulouse, jusqu'aux limites nord de Saint-Jory, ce futur Réseau express vélo 2 Nord (REV 2 Nord), situé le long du canal latéral à la Garonne, également appelé « voie verte », a fait l'objet d'aménagements ponctuels pour sa mise en accessibilité. En effet, les cheminements qui s'y connectent, souvent forgés par les usages et le temps, ne sont pas tous optimisés pour accueillir les trajets piétons et cycles de manière la plus sécurisée possible et le plus réglementaire.

En continuité des études entamée en 2022, Toulouse Métropole a réalisé en 2023, huit aménagements ponctuels de mise en accessibilité piétons et cycles ainsi que la création de trois rampes d'accès à la voie verte le long du canal Latéral à la Garonne.

TOULOUSE – PAE BORDEBLANCHE

Le Plan d'aménagement d'ensemble (PAE) Bordeblanche se situe le long du chemin de Bordeblanche en lien avec le prolongement de la rue Césaria-Evoria et avec celui de la rue Yves-Rouquette dans le

quartier des Pradettes au sud-ouest toulousain. La zone d'emprise est de 3 ha. Ces aménagements bénéficieront à la réalisation d'équipements publics dont une salle polyvalente et un jardin partagé. Le PAE de Bordeblanche était cadré par une OAP dans le PLUi-H, il est maintenant de retour sur l'OAP (Orientation d'aménagement et de programmation) du PLU de Toulouse en vigueur.

Les objectifs du projet sont :

- créer une voirie de desserte entre la rue Yves-Rouquette et le chemin de Bordeblanche,
- prolonger la piste cyclable et le trottoir depuis la rue Césaria-Evora,
- aménager les espaces piétons et les espaces verts dans le mail central.

En 2023, Toulouse Métropole a poursuivi les études pour finaliser le dossier en vue du dépôt du permis d'aménager et la coordination de la phase 1 pour la viabilisation du lot 4.

BLAGNAC – PUP DES CÈDRES

L'opération de résidentialisation du quartier des Cèdres par la société Promologis prévoit à terme une évolution du parc de 332 à 506 logements.

Ce programme immobilier s'articule autour de la création de nouveaux îlots (démolition, rénovation, constructions neuves, notamment des maisons individuelles). Cette opération nécessite la requalification des voies qui encadrent et irriguent le quartier ainsi que l'aménagement du parvis du bâtiment communal existant (maison de quartier). La maîtrise d'ouvrage du projet d'aménagement des espaces publics restera sous compétence de Toulouse Métropole, ce projet étant financé par le biais d'un PUP avec la société Promologis.

Toulouse Métropole assure la maîtrise d'œuvre sur la requalification des espaces publics : mise en accessibilité des trottoirs, reprise de la chaussée, création de maillage (voirie), création d'une piste cyclable et de places de stationnement. Les travaux sont coordonnés avec les interventions du promoteur. Les travaux des espaces publics s'échelonnent de 2021 à 2028.

Les travaux des promoteurs ont commencé en 2019 sur l'îlot ouest. En 2020, les études ont été affinées ainsi que la coordination des intervenants pour les prochaines années. Fin 2021, début 2022, une première phase de travaux a été réalisée. En 2023, divers travaux ponctuels se sont poursuivis.

BRUGUIÈRES ET LESPINASSE – M63G VOIE VERTE



À la suite d'un accident grave survenu fin 2020 sur la M63G, qui relie les communes de Bruguières et Lespinasse en franchissant l'A62, il a été identifié la nécessité de sécuriser les cheminements piétons et cycles depuis l'avenue du Bruguet à Bruguières jusqu'à la rue des Lacs à Lespinasse en empruntant la M4 et la M63G.

Toulouse Métropole a réalisé une faisabilité en 2021, partagée par les élus des communes concernées, qui a débouché sur une demande de réalisation de cette voie verte.

Cet aménagement s'inscrit dans le Schéma directeur cyclable d'agglomération. Les études ont démarré en 2023 et devraient se poursuivre en 2024 pour des travaux prévus en 2025.

TOULOUSE – M16F CHEMIN DE RIBAUTE

La relocalisation de la déchetterie des Cosmonautes nécessite une requalification de la M16f (chemin de Ribaute), puisqu'elle n'est ni structurée, ni calibrée pour pouvoir supporter le trafic lié au fonctionnement du site. Une première étude en 2021 a mis en évidence le choix de mettre à double sens partiel pour véhicules légers et poids lourds la M16f et de sécuriser le carrefour qui mène au site de la déchetterie. Une voie verte sera également intégrée à cette future voie. En 2022 et 2023, les études se sont prolongées pour affiner le tracé et préparer le dossier d'appel à la concurrence. Le démarrage des travaux est programmé au 2^e semestre 2024 afin de permettre l'ouverture de la déchetterie au 2^e semestre 2025, Toulouse Métropole assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de ce projet d'aménagement.

TOULOUSE – RÉFECTION DE LA BERGE DU CANAL DU MIDI

Située en rive droite du canal du Midi sur le boulevard de la Méditerranée entre la rue du Général Joseph-Guillaud et la passerelle Albert-Viala, la rive droite s'affaisse et nécessite un confortement de la berge. Des travaux ont été réalisés début 2023, pendant la période de chômage du canal (janvier-février 2023). Toulouse Métropole a piloté la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre réalisées en partenariat avec la DEE Service Garonne et Canaux.

BRETELLE M980/N124

Des études préliminaires ont débuté fin 2022 pour étudier la création d'une liaison directe entre la M980 depuis le sud vers la N124 direction Auch, au niveau de l'échangeur de La Crabe. La maîtrise d'ouvrage de ces études est assurée par Toulouse Métropole. Les résultats de ces études ont été présentés en comité de pilotage en 2023, celui-ci a acté la poursuite des études préliminaires.

TOULOUSE – ROCADE A61, SORTIE 16, LES ARGOULETS

Afin de résorber les congestions quotidiennes rencontrées à la sortie 16 extérieure de la rocade, au niveau de Soupetard, Toulouse Métropole est en cours d'études sur la création d'une voie supplémentaire de tourne à droite en bas de la bretelle, au niveau du raccordement avec la M50 (l'avenue Jean-Chaubet), en direction de Balma. Une convention doit être établie en 2024 avec Vinci Autoroutes qui est le gestionnaire du réseau autoroutier et de la bretelle.

TOULOUSE – RACCORDEMENTS DE LA ZAC GUILLAUMET À L'AVENUE YVES-BRUNAUD

Afin d'accompagner la réalisation de la ZAC Guillaumet, située sur l'ancien site du CEAT, des connexions de celle-ci sur l'avenue Yves-Brunaud et la rue traversière de la ZAC sont nécessaires. Cela se traduit par la création d'un carrefour à feux. En 2022, Toulouse Métropole a assuré la maîtrise d'œuvre et la conduite d'opérations de ces raccordements, en mettant l'accent sur l'accessibilité et les cheminements des piétons et des cyclistes, tout en améliorant le cadre de vie. Ces travaux ont démarré au printemps et se sont terminés à l'été 2023.

SAINT-JEAN – M59 – RÉALISATION DE VOIES BUS/VÉLOS – RACCORDEMENT PAR UNE VOIE VERTE À LA M112

Toulouse Métropole, en partenariat avec Tisséo, porte une réflexion, dans le cadre d'une étude de faisabilité, pour l'intégration de voies bus/vélo sur la M59, reliant le giratoire de l'échangeur autoroutier de l'A68 et le giratoire de l'avenue des Pyrénées. Cette réflexion est également portée sur la réalisation d'une voie verte parallèle à la M59, dans le prolongement de la voie existante dans le secteur. Un prolongement de cette voie verte au giratoire d'accès à l'A68 puis jusqu'au giratoire de la route de Lavar (la M112), par le franchissement de la voie ferrée et de l'A68, a été étudié en 2022 dans ce projet. Ces études se sont poursuivies en 2023.

SEILH – CARREFOUR M2/M64

Des études de faisabilité ont été menées en 2023 sur la création d'un giratoire, à l'intersection de la M64 et de la M2, afin de fluidifier la circulation aux heures de pointe et de permettre un accès plus facile et sécurisé au groupe scolaire. Il viendra en remplacement du carrefour à feu entre la M2, la M64 et les allées Ferrat. Ces études ont abouti à une proposition qui doit maintenant être approfondie.

GAGNAC SUR GARONNE – RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA VOIE ROMAINE

Le projet consiste à créer des trottoirs et reprendre la chaussée qui est, sur une partie, en très mauvais état, pour cause de trafic intense de poids lourds. La création de deux plateaux permettra le ralentissement des véhicules pour sécuriser les cheminements et traversées des modes actifs, notamment au niveau d'un arrêt de bus scolaire. En 2023, les études se sont poursuivies et doivent encore être affinées pour identifier précisément le programme de réaménagement à prévoir.

POLITIQUES DE LA VOIRIE

Toulouse Métropole définit la politique de développement et de gestion des Infrastructures routières métropolitaines en prenant en compte l'environnement, la mobilité, la sécurité, l'accessibilité, le développement économique et urbain, les finances.

Cela s'est traduit par la mise en place d'un Plan d'aménagement des mobilités multimodales (PAMM) précédemment nommé Plan d'aménagement des routes métropolitaines (PARM) et par la définition d'outils d'aide à la décision, de conception et d'expertise (chartes, cahiers de prescriptions, construction de base de données, marchés spécifiques, assistance technique, expérimentations...).

AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ

Dans le cadre de la politique d'accessibilité, Toulouse Métropole réalise des missions d'études et d'expertises de projets dans le but d'anticiper et d'adapter l'espace public aux besoins de demain tout en dessinant la Métropole du futur.

ACCESSIBILITÉ VOIRIE ET ESPACES PUBLICS

Chaque mois, des groupes de travail sont animés en concertation avec les associations de personnes à mobilité réduite, de personnes âgées, des représentants des acteurs économiques (Tisséo,

AUAT, CCI...) et de représentants des services de Toulouse Métropole (Espaces verts, Mobilité, pôles territoriaux...). Des ateliers de sensibilisation ont été organisés avec des services techniques de Toulouse Métropole et de la ville de Toulouse.

Chiffres 2023 :

- 2 demandes de dérogation de stationnement PMR pour avis avant passage à la sous-commission d'accessibilité de la préfecture,
- 30 agents sensibilisés à l'accessibilité par la cellule « espaces publics – Accessibilité »
- + de 30 projets expertisés



Test d'une bande d'interruption de passage piéton pour une certification AFNOR

David Pignaud



Journée de sensibilisation des agents mis en situation d'enquêteurs en partenariat avec APF France Handicap

David Pignaud

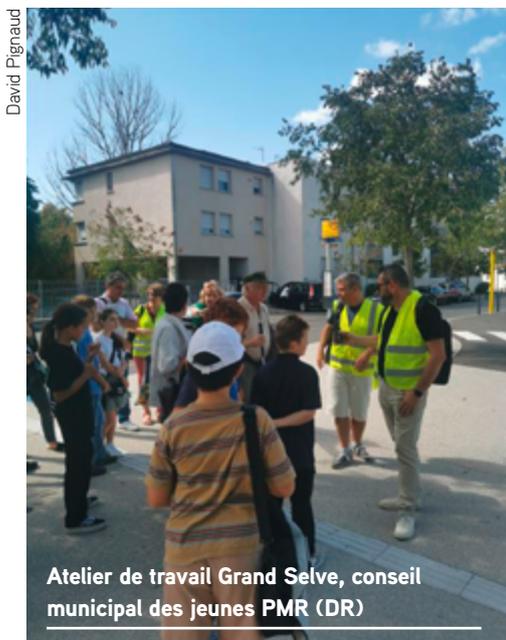
Sujets présentés en groupe de travail

- Passerelle de franchissement de l'A620 – Montaudran Aerospace,
- Point sur la charte accessibilité et sujet de la participation de jeunes enfants/ados au GT, Aménagement de la rue Valade/ aménagement de la rue de la République, projet urbain de Bellefontaine,
- Tableau d'information — feux sonores, projet de réaménagement de la Grande rue Saint-Michel (Toulouse), Projet d'aménagement du Parvis Canal de Brienne
- Les bornes de sûreté — blocs vigipirate, les zones de rencontres, Les voies vertes
- Point sur le Conseil Municipal des Enfants de Toulouse, Présentation du projet urbain d'Empalot — Parc Poudrierie — Parvis groupe scolaire, Bilan du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics Toulouse Métropole 2022-2023
- Convention avec le CEREMA suite aux ateliers sur les zones de rencontre ; Adaptation aux changements climatiques ; Échange sur la compréhension des plans d'aménagement par les personnes aveugles ou mal voyantes.

- Présentation des passerelles Rapas et Empalot, Passage Gastou (Avenue de Muret)
- Présentation du projet 3 Cocus
- Aménagement Parvis Canal de Brienne Saint-Pierre, Zone de rencontre Partenariat Toulouse Métropole
- Passerelle de franchissement A620

Visites et thèmes d'ateliers 2023

- 2 ateliers avec le CEREMA sur les zones de rencontres
- Projet d'une fresque au sol place Abbal
- Test d'une future bande d'interception de passage piéton (Grand Parc Garonne)
- Retour d'expérience sur le stabilisé renforcée place du Salin
- Retour sur l'aménagement sur le parvis de l'école du grand Selve,
- Atelier sur l'accessibilité aux abords de la passerelle Rapas.



David Pignaud

Atelier de travail Grand Selve, conseil municipal des jeunes PMR (DR)

Plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE)

Le PAVE, document de planification et de programmation, recueille les travaux passés (année n-1) et à faire (année n) pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Il permet de réaliser un état des lieux et de visualiser les perspectives d'amélioration de l'accessibilité des espaces publics. Ce travail de recensement mobilise l'ensemble des acteurs de l'aménagement de l'espace publics des 37 communes de Toulouse Métropole.

Le PAVE 2023 a été adopté au conseil métropolitain du 12 octobre 2023.

Dérogations de places de stationnement réservées PMR

Les demandes de dérogations de places de stationnement réservées PMR sont préalablement étudiées en groupe de travail accessibilité Voirie-Espace Public.

Ces demandes sont soumises à validation par la sous-commission préfectorale de l'accessibilité des personnes handicapées. Toulouse Métropole est membre de cette sous-commission.

En 2023, 2 demandes de dérogation à la réglementation ont été présentées.

Groupe de Travail des Référents Accessibilité des Villes Inclusives – GT_RAVI

Depuis 2014, Toulouse Métropole participe au GT-Ravi animé par le CEREMA.

Le comité de pilotage se réunit chaque année au printemps dans l'une des villes membres afin d'échanger sur les sujets techniques encore non-stabilisés afin d'aider à la mise en œuvre de la politique publique d'accessibilité sur l'ensemble du territoire.

Le dixième atelier collaboratif annuel (GT-RAVI), s'est tenu à Nantes (44) par Nantes métropole les 25 et 26 mai 2023.

3 sujets d'actualités abordés

- > Données d'accessibilité
- > Dispositifs sonores sur l'espace public.
- > Simplification des informations et des moyens de communication.

»» Pour en savoir plus : [Restitution de la 10^e session des ateliers du Réseau des Référents Accessibilité \(Nantes, 2023\) | Cerema](#)



David Pignaud

Atelier étude CEREMA/Toulouse Métropole. Zone de rencontres et handicapés



Groupe de Travail Tisséo

Depuis 2022, des ateliers de marchabilité sont organisés pour l'élaboration du guide des bonnes pratiques pour les piétons qui paraîtra courant 2024. Il sera mis à jour régulièrement.

INTÉGRATION DES VOIES PRIVÉES

Depuis le 1^{er} janvier 2009, Toulouse Métropole est compétente pour créer et gérer les voies publiques situées sur le territoire de Toulouse Métropole.

À ce titre, elle gère l'aménagement de ces voies et reste seule compétente pour intégrer les voies privées dans le domaine public. Le conseil de la Métropole a adopté en séance du 9 juin 2017, la délibération « n°DEL-17-0537 Approbation du cahier des prescriptions pour le classement des voies privées ».

En 2023, ce sont 4 rues ou impasses qui ont été intégrées à la Métropole.

GESTION DU PATRIMOINE ROUTIER

Toulouse Métropole procède à des missions de supports pour divers porteurs de projets externes (BE, Europolia, Tisséo...). Elle assure une assistance technique de dimensionnement structurel de chaussées et de contrôle qualité des travaux.

Elle apporte également un conseil pour les travaux réalisés à proximité des 3 500 plantations d'alignement principalement constituées de platanes. Elle est gestionnaire des éléments de connaissance de son patrimoine routier (bases de données routières). Toulouse Métropole est aussi à la pointe de l'innovation pour répondre aux obligations environnementales.

À ce titre, un pacte d'engagement des acteurs des infrastructures de mobilités (PEAIM) a été signé en avril 2022 avec la Fédération régionale de travaux publics (FRTP), Europolia, AIOC (Association ingénierie de l'Occitanie) et le Céréma.



SUPPORT DE GESTION

La banque de données routières

L'ensemble des données disponibles du réseau routier métropolitain sera accessible depuis l'application GéoSiRoutier. Actuellement, l'ensemble du réseau des 3 350 km de routes et voies métropolitaines a été intégré. Les données historiques ainsi que celles issues de la campagne d'auscultation du réseau sont en cours d'intégration. La base de données routières GeoSiRoutier est en cours de finalisation pour un déploiement prévu début 2024.

Produits sensibles sur le réseau routier

Une application dédiée qui regroupe l'ensemble des positions des analyses de recherches d'amiante et de HAP réalisées sur le territoire de la collectivité a été déployée, au cours du premier semestre 2023. Elle est consultable par les services internes et par les concessionnaires de réseaux enterrés ayant conventionné avec Toulouse Métropole. Trois conventions avec des concessionnaires ont été signées au cours de l'année 2023 et plus de 190 rapports de repérage avant travaux de recherche d'amiante et d'HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) ont été intégrés dans la base de données de l'application.

Courriers d'informations aux riverains

La collectivité informe préalablement les riverains de zone de travaux sur les interventions à venir. En 2023, 55 procédures d'informations aux riverains ont été réalisées.

Entretien et exploitation du réseau routier structurant

Toulouse Métropole assure le suivi, l'analyse et le conseil sur les missions d'entretien et d'exploitation du réseau routier métropolitain structurant (RM) :

- l'élaboration, le suivi et le bilan analytique des dépenses de fonctionnement et des niveaux de services des principales activités, (consolidation des données chiffrées de l'activité annuelle de la régie et élaboration des outils de suivi informatisés),
- l'établissement des marchés nécessaires à la réalisation des opérations d'entretien du réseau routier structurant métropolitain (fauchage des dépendances, entretien des PPHM, entretien des plantations d'alignement, balayage, effaçage des tags...),
- La concertation pour l'élaboration et la mise à jour des plans d'intervention d'urgence dès lors que les routes structurantes sont impactées (PGT, PPI, PIURC) et l'apport de l'expertise lors des contentieux tiers,
- Une collaboration avec les services de l'État, DIR sud-ouest et DREAL, en vue de caler les limites d'intervention et la domanialité. La convention de

recalage des périmètres d'interventions OISIA au niveau des échangeurs autoroutiers de l'agglomération toulousaine a été approuvée par le conseil métropolitain en février 2022 puis soumise à la signature du directeur de la DIR-sud-ouest. Une information générale des divers intervenants routiers a été diffusée par les services de la DDT au cours de l'année 2023.

DES ACTIONS D'EXPERTISE

- Contribution Toulouse + fraîche : Toulouse Métropole a engagé une réflexion sur la lutte contre les îlots de chaleur urbains. Participation à ce travail collaboratif (Tissé, Oppidéa, Cerema) et rédaction d'une fiche générale d'aide à la décision sur les matériaux de surface pour limiter les îlots de chaleur. Animation d'un groupe de travail « réseau métier » qui va proposer des recommandations pour les matériaux de revêtement de l'espace public dans le cadre du plan « Toulouse plus fraîche 2024-2030 » et plus largement à destination de l'ensemble des concepteurs et gestionnaires de l'espace public Métropolitain.
- 45 assistances aux projets liés à l'espace public permettant l'intégration, dans divers marchés publics de travaux, des engagements du PEAIM pris par Toulouse Métropole. Des marchés de travaux, symboliquement forts, comme l'accord – cadre de travaux sur les voiries et les trottoirs des 5 pôles territoriaux et l'accord-cadre de travaux de renouvellement de réseaux pluvial et assainissement de la direction du cycle de l'eau ont intégré des critères environnementaux dans le jugement des offres de prix. Par ailleurs, un plan de progrès sur le volet environnement est animé.
- 101 contrôles techniques sur les fabrications et mise en œuvre dont le suivi des performances acoustiques des nouveaux enrobés phoniques de la RM 980 (rocade Arc-En-Ciel),
- Élaboration de bilans environnementaux pour comparer différentes solutions environnementales lors de chantiers innovants tels que RM 66 retraitement en place et la RM632 Tournefeuille utilisation de liant biosourcé, l'utilisation de graves de déconstruction, en remplacement des graves naturelles traditionnellement utilisées ainsi. Par ailleurs, il est réalisé annuellement un bilan environnemental de la campagne des travaux d'enrobés sur le réseau routier structurant avec Eco-comparateur Système d'évaluation des variantes environnementales (SEVE). Les résultats sont conformes aux objectifs du Pacte d'engagement des acteurs des Infrastructures de mobilités (PEAIM) signé en avril 2022 par Toulouse Métropole.
- Expertise sur le choix des matériaux de chaussée pour réaliser une expérimentation « bas carbone » à l'occasion d'un chantier d'assainissement pluvial sur la RM15 à Villeneuve Tolosane.

À l'aide de l'éco comparateur SEVE, il a été choisi de substituer les matériaux naturels des couches de chaussée par des gravas de recyclage issues de la déconstruction, d'utiliser une couche de base en matériaux de recyclage et bitumineux à froid (grave émulsion à 100 % d'agrégats d'enrobés) à la place d'un matériau fabriqué à chaud et d'utiliser une couche de roulement avec un enrobé à chaud à base de liant végétal.

En comparaison avec des solutions techniques traditionnellement utilisées, cela a permis une économie de 75,16 % de matériaux naturels, de 65,6 % d'énergie et une réduction de 58,05 % d'émission de GES.

La campagne 2023 d'entretien du réseau structurant a fait l'objet d'un bilan environnemental à l'aide de l'éco comparateur SEVE, les résultats sont les suivants :

- 21,1 % d'économie d'énergie par rapport à la fabrication et l'application de produits traditionnels chauds,
 - 21,5 % d'émission de gaz à effet de serre en moins par l'abaissement des températures lors de la fabrication des techniques utilisées,
 - 36,5 % de matériaux recyclés issus du milieu routier réintroduit pour préserver les granulats naturels.
- Ce bilan fera l'objet de communication spécifique, notamment dans le cadre du point à 1 an de l'application du pacte d'engagement des acteurs des infrastructures de mobilité.

L'analyse des auscultations de chaussées des 2 800 km de voies métropolitaines et des 500 km de réseau structurant est en cours. Les données d'état des chaussées ainsi recueillies vont permettre d'établir, d'ici la fin de l'année 2023, une programmation pluriannuelle de travaux d'entretien pour les six années à venir.

DES ACTIONS D'INNOVATION

La Métropole est en route vers l'utilisation de procédés innovants plus respectueux de l'environnement pour lutter contre le changement climatique. Ces travaux sont réalisés sur le réseau routier structurant depuis son transfert en 2017 avec un objectif de moindre empreinte environnementale.

Cette action répond aux engagements de la Métropole sur la lutte contre le changement climatique traduite par son Plan climat air énergie territorial (PCAET). Le projet de développement durable de Toulouse Métropole pour lutter contre le réchauffement climatique est décliné par une série d'actions visant à réduire de 40 % les émissions de CO₂ d'ici 2030. Une fiche action spécifique du PCAET vise

à entretenir et moderniser le réseau routier et l'espace public en réduisant les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre (GES), tout en préservant la biodiversité, les milieux et les ressources naturelles. Un suivi technique est en cours sur les innovations réalisées les années précédentes, en vue d'en établir un bilan, puis une évaluation pour envisager leurs duplications ailleurs que sur le territoire de Toulouse Métropole.

En 2023 de nouvelles expérimentations ont été réalisées comme la mise en œuvre d'une couche de roulement avec un liant biosourcé fabriqué à froid et à fort taux de réintroduction d'agrégats d'enrobés ainsi que du retraitement de chaussée à l'émulsion.

Chantiers expérimentaux 2023

- RM66 Mons : Suite aux différentes expérimentations de recyclage à 100 % réussies de 2018, 2019 et 2021, il est décidé de réaliser un recyclage en place à l'émulsion de bitume puis de mettre en œuvre une couche de roulement en Béton bitumineux à l'émulsion (BBE) de la RM66 qui relie PIN BALMA à GAURÉ, sur la commune de MONS. La M66 est une voie de desserte locale classée en 3^e catégorie. Le trafic est de classe T4 (44 PL jour /sens). La section traitée s'étend du PR 8+150 à 11+380 soit 3130 ml. Un retour d'expérience a été réalisé et sera diffusé à l'ensemble des services routiers de la collectivité. Une action de communication en interne (Sésame) et en externe (réseaux sociaux), à l'aide d'un support audiovisuel est en cours de réalisation.

©Cellules Routes



- RM 632 TOURNEFEUILLE: Mise en œuvre d'un BBSG 0/10 Classe 3 à base d'un liant mixte modifié sur 6 cm d'épaisseur sur la section du PR8 + 155 à 8+710. À l'occasion d'un chantier de renouvellement en technique traditionnelle en béton bitumineux (BBSG 0/10 classe 3) identifié dans le cadre d'une opération de maintenance des chaussées, Toulouse Métropole et Colas ont mis à l'épreuve un béton bitumineux à moindre température et à base de liant bitumineux incluant des composants d'origine végétale, et ainsi établir un suivi dans le temps pour acter de la pérennité et du potentiel de déploiement de cette solution technique à moindre empreinte environnementale.
- M77G BEAUPUY: mise en œuvre d'un MBCF en rive (CVCB), création d'une voie cyclable rouge lie-de-vin, en suivi pour vérifier de la bonne tenue dans le temps de cette couche fabriquée à froid. Cette expérimentation permettra d'acter la pérennité de ces produits sur voie cyclable en remplacement de produits moins respectueux de l'environnement.

GESTION DU DOMAINE PUBLIC

TRANSFERT DES ROUTES NATIONALES

Adoptée par l'Assemblée nationale et le Sénat les 8 et 9 février 2022, la loi 3Ds, pour différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification a ouvert la voie à de nouveaux transferts de routes nationales aux départements, métropoles et régions volontaires. Le 20 octobre 2022, le conseil de Toulouse Métropole a approuvé la demande de transfert des voies non concédées listées dans le décret 2022-459 du 30 mars 2022.

Or, les conclusions des études multimodales identifient une liste importante de travaux à engager sur les Voies structurantes de l'agglomération (VSA) toulousaine au titre de la décongestion du trafic ou de l'amélioration des conditions de sécurité (échangeur de Sesquières).

Par ailleurs, l'examen plus détaillé des éléments de patrimoine à transférer met en exergue une dizaine d'ouvrages d'art identifiés en mauvais état structurel. Sans éléments précis de diagnostics remis par les services de l'État, les services de Toulouse Métropole ont estimé que leurs besoins en travaux de renforcements, étaient sans commune mesure avec le droit à compensation financière annuelle qui, par définition, ne prend en compte que les dépenses courantes.

Pour ces raisons, Toulouse Métropole a renoncé formellement au transfert qui avait été envisagé. Une délibération a été prise par le conseil métropolitain au mois de décembre 2023, en ce sens.

PERMISSIONS DE VOIRIE

Il s'agit des instructions et de la vérification de conformité des permissions de voiries accordées aux tiers et concessionnaires de réseau occupant le domaine public routier.

Au titre de 2023, plus de 1530 permissions de voirie ont été délivrées sur les ex-routes départementales au 9 novembre 2023 ainsi que près de 870 avis (Application du droit des sols, épreuves sportives, avis distribution énergie électrique, avis tripartite Préfet-Direction des routes du Sud-Ouest — Autoroutes Sud de la France...) et permissions de voirie. Aucun contrôle n'a pu être réalisé.

INTERVENTIONS SUR INCIDENTS ET ACCIDENTS

Accident	Panne	Obstacle	Animal	Piéton	Intempéries	Autres
161	160	107	38	19	17	108
26,4 %	26,2 %	17,5 %	6,2 %	3,1 %	2,8 %	17,7 %

ORGANISATION DES INTERVENTIONS SUR INCIDENTS ET ACCIDENTS (OISIA)

Il s'agit des interventions effectuées, en H24, 365 jours par an, afin de sécuriser les itinéraires pour les usagers suite à incidents ou accidents de la circulation. 610 interventions réalisées hors heures normales de services, soit plus de 1,67 par jour calendaire, essentiellement de nuit et dont près de 56 % sur voies structurantes d'agglomération (VSA). Ces interventions sont réparties à hauteur de 26,4 % pour les accidents de circulation et 73,6 % pour les pannes de véhicules, les obstacles sur chaussées et divers incidents (animaux divagants, hydrocarbures, gravats, branches, arbres).

VIABILITÉ HIVERNALE (VH)

Il s'agit des interventions effectuées au titre de la surveillance et du rétablissement de conditions d'adhérence suffisantes pour la circulation des usagers en période hivernale. La veille météorologique ainsi que les bulletins de vigilance et des données issus d'une station météo proposent au cadre d'astreinte une organisation quotidienne entre début décembre et début mars. Cette organisation va de la simple veille météo, au traitement (action de salage et raclage) en passant par le patrouillage passif (tourné des points sensibles) et patrouillage actif (tourné des points sensibles avec engins de VH prêt à intervenir).

La fin d'hiver 2023, avec des températures froides et de fréquents brouillards givrants a nécessité une forte mobilisation des équipes. 78 jours de patrouillage actif ont été réalisés sur 84 jours de viabilité hivernale. Ceci a conduit à un traitement parfois très localisé durant 30 jours soit dans 39 % de sorties de surveillance et à l'utilisation de 152 tonnes de fondants routiers. Cette organisation a également permis d'intervenir en traitement d'un phénomène de neige chimique peu fréquent qui se forme au contact des vapeurs de la cheminée de l'incinérateur de la SETMI et d'un brouillard givrant.

Les particules d'eau sont figées en cristaux et retombent à proximité et selon les vents, engendrant ainsi des chaussées très glissantes pour les automobilistes surpris dans leur conduite.

ENTRETIEN DES VOIES STRUCTURANTES

Compte-tenu des fortes contraintes de circulations existantes en journée, l'entretien des voies structurantes est réalisé principalement la nuit. En 2023, on compte plus de 112 nuits (dont 67 % sur VSA) pour les fermetures temporaires à la circulation ou les balisages de protection des entreprises intervenant au titre de la maintenance des chaussées (couches de roulement, signalisation horizontale — SH), inspection des portiques, potences et haut mâts (PPHM) ou ouvrages d'art (OA) dont 37 nuits pour des travaux de petit entretien nuits (dont 33 % sur BIDI) et 13 nuits pour la maîtrise d'œuvre externe ou en collaboration avec la DIRSO. Toulouse Métropole assure également la mission de propreté qui se traduit par deux opérations de nettoyage des dépendances préalables aux 1^{re} et 3^e interventions de fauchage.

En 2023 :

- 7 routes métropolitaines ont été repassées en marquage au sol pour un linéaire total d'environ 30 km,
- 30 tonnes de matériaux bitumineux ont été mises en œuvre en régie afin de sécuriser la circulation des usagers et 9 503 tonnes ont été mises en œuvre par l'entreprise,
- un balayage régulier des chaussées est réalisé au titre de la sécurisation des itinéraires sur les VSA avec environ 4 à 5 passages par an et un balayage régulier sur voies bidirectionnelles avec environ un passage par mois couvrant ainsi la totalité du réseau en gestion
- 34 journées ont été consacrées à la réalisation du programme de curage des fossés et hydro curage des traversées de chaussées.

ENTRETIEN DES DÉPENDANCES VERTES

CHANCRE COLORÉ DU PLATANE

Pas de foyer de chancre coloré pour l'année 2023 sur les routes métropolitaines.

AMBROISIE

Suite à des travaux de recalibration de certaines voies métropolitaines, les colonies d'ambroisie recensées ont été activement surveillées. Toulouse Métropole a mené ce travail avec l'association Terres Toulousaines. Sur les conclusions de ce travail, une fiche technique de gestion de l'ambroisie a été rédigée afin d'allier la préservation de la biodiversité et la santé publique.

GESTION ET ENTRETIEN DES PLANTATIONS D'ALIGNEMENT

Suite à la publication du décret n°2023-384 fixant les modalités de procédures d'abattage des arbres d'alignement, une fiche de recommandations en matière de protection des allées d'arbres et des alignements d'arbres a été éditée et sera diffusée aux communes de Toulouse Métropole.

Les données sur les plantations d'alignement aux abords du réseau structurant ont été intégrées à la base de données routières.

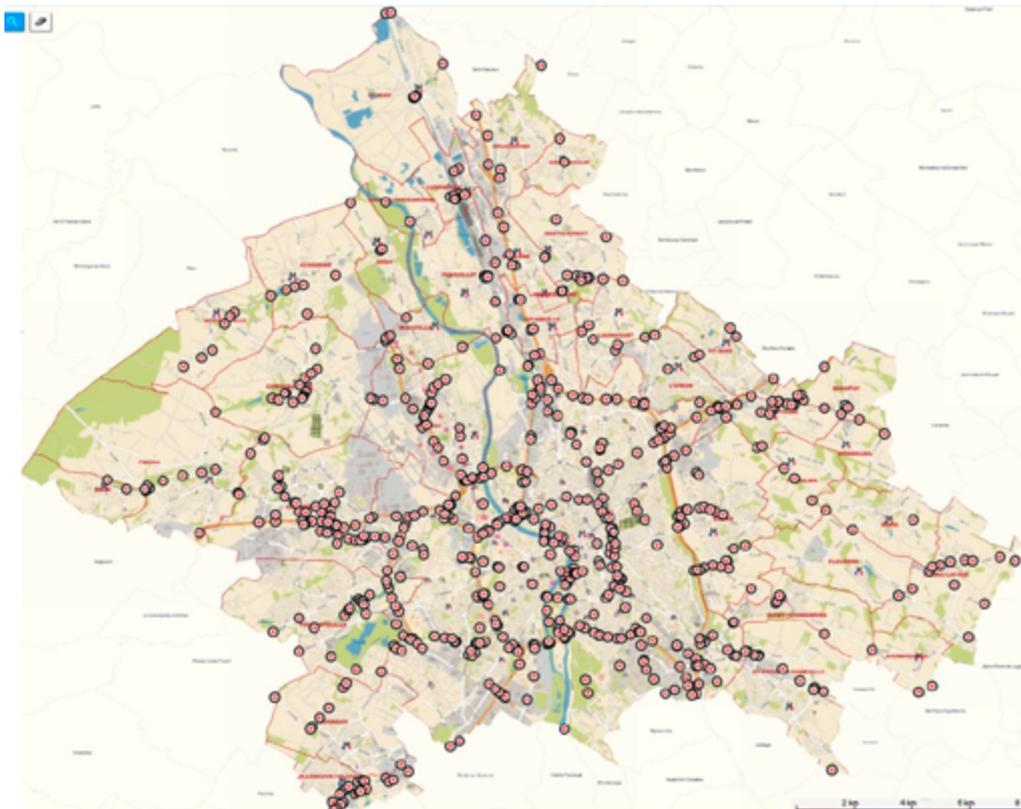
En 2023, 128 plantations d'alignement coté rive droite et 119 coté rive gauche ont fait l'objet d'une expertise approfondie. Pour ce qui concerne les prestations d'entretien, 28 journées ont été consacrées à l'aspiration des feuilles et près de 2000 platanes ont fait l'objet de travaux d'élagage en régie ou par l'entreprise.

FAUCHAGE DES DÉPENDANCES

Les actions sur la préservation des 5 espèces protégées présentes sur le territoire de Toulouse Métropole ont contribué à préserver la biodiversité aux abords des routes structurantes de la Métropole. Pas de produits phytosanitaires, fauchage adapté en hauteur de fauche, en période et fréquence à la flore afin d'en respecter et limiter la croissance et identification de stations d'espèces protégées.

OUVRAGES D'ART ET DIGUES

Sur le territoire de la Métropole, le recensement de l'ensemble des ouvrages d'art tous maîtres d'ouvrage confondus, représente environ 800 ponts et passerelles. Le patrimoine de Toulouse Métropole se compose de 500 ouvrages d'art. Ces derniers font l'objet d'une gestion spécifique comprenant notamment le recensement, la surveillance, l'entretien et la réparation voire le remplacement des ouvrages si nécessaire.



Comme chaque année, la base de données des ouvrages d'art est mise à jour à l'aide du logiciel de gestion AREO. Ce dernier permet de renseigner notamment les caractéristiques, la domanialité et l'état des ouvrages ainsi que les différentes actions de surveillance et d'entretien réalisées ou à mener. En 2023, dans le cadre de la surveillance du patrimoine, 121 visites de surveillance ont été réalisées en régie, 82 inspections détaillées ont été programmées avec des bureaux d'études spécialisées.



Inspection détaillée du Pont de Gagnac

Toulouse Métropole

Les ouvrages présentant des désordres font l'objet d'une surveillance ou de diagnostics spécifiques. Dans ce cadre, la surveillance renforcée et continue du pont de Gagnac franchissant la Garonne a été maintenue. Elle comprend la surveillance du tablier à l'aide de capteurs installés sur la structure ou encore un système de pesage dynamique des véhicules qui permet de mesurer l'agressivité réelle du trafic.

De plus, de nombreuses études et projets de réhabilitation d'ouvrage ont été menés à différents stades, elles concernent notamment le remplacement de neuf ouvrages d'art dont sept passerelles, sur les communes de Beaupuy, Castelginest, Colomiers, Launaguet, Mondouzil, Montrabé, Saint-Orens, Toulouse et L'Union ou le réaménagement d'ouvrage existant tel que par exemple la passerelle de la Poudrerie à Toulouse ou encore le pont chemin de la Palanque à Launaguet.

SYSTÈMES D'ENDIGUEMENT

Toulouse Métropole gère actuellement les systèmes d'endiguement de Toulouse et de Blagnac ainsi que tous les ouvrages annexes servant à la protection contre les inondations (portes de crues, vannes, batardeaux). Ces ouvrages protègent contre les crues de la Garonne et concernent 18,5 km de digues, principalement du domaine de l'État et de la Métropole.

Digues du système d'endiguement de Blagnac - Carte des tronçons homogènes



Études

- Depuis la prise des arrêtés de régularisation des systèmes d'endiguement de Toulouse et Blagnac, Toulouse Métropole répond aux prescriptions inscrites dans ces documents, selon un calendrier précis et ambitieux. Les demandes sont variées et certaines sont très complexes (diagnostics approfondis des bâtiments de l'Hôtel Dieu, La Grave et l'usine hydroélectrique du Martinet).
- L'étude pour le remplacement du batardeau d'Empalot est en cours de finalisation : un COTECH a eu lieu en février 2023 ainsi qu'une réunion technique durant l'été afin de caler le rendu de fin d'étude. Un COTECH est en cours de préparation pour la fin 2023 afin de valider une solution technique pour remplacer le batardeau.
- Toulouse Métropole réfléchit à l'intégration des systèmes d'endiguement aux zonages du PLUi-H : il a été acté en groupe de travail le principe d'une zone de vigilance permettant aux porteurs de projets de se rapprocher des gestionnaires des ouvrages.
- Dans le cadre du Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI), Toulouse Métropole a poursuivi son travail sur les actions concernant les systèmes d'endiguement Garonne (Toulouse et Blagnac) et hors Garonne en participant aux comités techniques (Cotech) et comité de pilotage (Copil).
- Toulouse Métropole a finalisé la mission de maîtrise d'œuvre jusqu'au stade AVP (avant-projet) concernant la digue G0 dite « du Cancéropôle » qui a fait l'objet de dégradations.
- Toulouse Métropole travaille actuellement au cahier des charges pour la modélisation hydraulique de la Garonne, de Portet à Saint-Jory afin de répondre à certaines prescriptions de l'arrêté de régularisation du système d'endiguement de Toulouse mais aussi pour permettre à l'ensemble des directions intéressées d'utiliser ce marché pour leurs propres projets d'aménagement.
- Toujours afin de répondre à l'une des prescriptions de l'arrêté préfectoral, Toulouse Métropole travaille sur la rédaction d'un cahier des charges pour le diagnostic des bâtiments « digues » (Hôtel Dieu, La Grave, usine hydroélectrique du Martinet) et selon les résultats, de déterminer les travaux à réaliser afin de revenir au niveau de protection cible (crue type 1875).

Maintenance et travaux d'entretien

Des travaux d'entretien ont été réalisés en 2023 sur les ouvrages de Toulouse et Blagnac. Ceux-ci comprennent entre autres la fauche, le débroussaillage des ouvrages pour une meilleure visibilité des talus et de la maçonnerie.

Toulouse Métropole suit aussi et contrôle la délégation de service public. Le délégataire, ASTEO assure :

- la maintenance préventive de 127 vannes (49 vannes doubles et 20 simples sur Toulouse Garonne et 9 vannes simples sur Blagnac) ;
- la maintenance préventive des deux trappes de Saint-Pierre ;
- la maintenance préventive des pompes et des cinq postes de crue ;
- la manœuvre d'un certain nombre de vannes, pompes sur Toulouse et Blagnac en cas de crue.

Toulouse Métropole assure le suivi et la gestion du marché de maintenance préventive des ouvrages hydrauliques qui concerne entre autres les portes anti crue de la Garonnette, Viguerie Hôtel Dieu, Viguerie La Grave, Saint-Pierre et du Bazacle. Dans le cadre de ce marché, de l'entretien préventif trimestriel, semestriel et annuel est prévu avec, à chaque fois, la manipulation des portes par les équipes d'astreinte à la fin de cet entretien. Cela permet aux équipes de la Métropole de réaliser des exercices réguliers de manipulation. Via ce marché de maintenance des ouvrages hydrauliques, des opérations curatives peuvent être réalisées (réparation de la pompe 63 et adaptation de la centrale hydraulique de la porte de la Garonnette).



Toulouse Métropole

TRAVAUX

Le marché de maîtrise d'œuvre pour le confortement des digues de Blagnac afin de ramener le niveau de protection à la crue centennale a été notifié en début d'année et le premier marché subséquent a été lancé. Le groupement travaille actuellement au diagnostic des ouvrages. Des sondages géotechniques sont en cours.

SURVEILLANCE

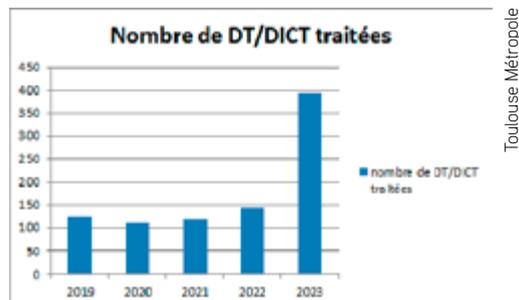
Pour l'ensemble des ouvrages gérés par Toulouse Métropole, des visites de surveillances ont été réalisées :

- Dans le cadre de la surveillance annuelle de ces ouvrages par la cellule digue,
- L'astreinte « Ouvrages d'Art / digue » a été appelée durant l'année, pour des problèmes liés à des ponts (véhicules en feu sous un pont...).

En 2023, Toulouse Métropole, en tant que gestionnaire d'ouvrages sensibles a traité 370 déclarations de travaux (DT) ou d'intention de commencement de Travaux (DICT) ce qui est beaucoup plus important que les années précédentes. Cette augmentation est due à la prise de l'arrêté de régularisation du système d'endiguement de Toulouse. En effet, Toulouse Métropole, en tant que Gemapien a

eu l'obligation d'étendre le traitement des DT et DICT à l'ensemble des systèmes d'endiguement et non plus uniquement aux ouvrages dont elle est propriétaire.

Graphique d'évolution des demandes de travaux traités



ÉCLAIRAGE PUBLIC

ÉQUIPER LE PARC D'ÉCLAIRAGE EN SOLUTION LED

L'objectif fixé de transformer 100 % du parc d'éclairage public de la ville de Toulouse en solution LED poursuit son cours. En 2023, 75 % du parc, soit 45 000 points lumineux, sont équipés en Led.

Chaque année entre 3 000 et 5 000 appareils d'éclairage, en tête des mâts, sont remplacés, en solution Led, assurant ainsi la réduction pérenne et fiable de la consommation électrique de 1,5 Wh/an soit la consommation électrique annuelle de 400 ménages hors chauffage et 170 000 tonnes équivalent CO₂.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DEVIENT INTELLIGENT

La solution d'équiper les appareils d'éclairage d'un détecteur de formes permettant de rester en veille sans usagers dans la rue a été étendue en 2023 (industriellement, commercialement et sur le terrain). En 2023, 500 appareils supplémentaires ont été dotés de cette composante portant le parc à 2 500 points équipés.

Cette solution offre 80 % de réduction de consommation électrique tout en assurant un très bon niveau d'éclairage en cas d'usage de la voie. Des appareils dotés « d'intelligence artificielle » offrent, outre leur fonction essentielle d'éclairer, la possibilité de

détecter et analyser les usages de l'espace public (détection d'attroupement, de contresens, d'occupation illicite de places réservées à la livraison...).

La notion de IoT (Internet of Thing, internet des objets) est désormais une composante de l'éclairage public urbain pour que soient davantage mutualisées les installations municipales et que les supports et réseaux d'éclairage ne servent pas « qu'à » l'éclairage mais aussi participent à l'amélioration de la compréhension des usages des espaces publics.



SOLIDARITÉ

SOLIDARITÉ ET COHÉSION SOCIALE

Que ce soit en termes d'éducation, de lutte contre les exclusions et la pauvreté ou d'accès au droit, Toulouse Métropole développe des actions d'intérêt métropolitain en faveur de la cohésion sociale.

LA CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT (CIL)

Le conseil de Métropole du 16 février 2023 a validé le projet de cotation de la demande de logement social. Ce dispositif, imposé par la loi ELAN, est un outil d'aide à la décision qui attribue une note aux demandeurs de logements sociaux en fonction de critères et de pondération préalablement établis. Il favorise l'égalité des chances et un accès équitable au logement social.

Ainsi, l'outil d'enregistrement de la demande de logement social a été adapté à la suite d'échanges avec les bailleurs et le système de cotation, et est opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2024.

Par ailleurs, dans le cadre du Plan partenarial de gestion de la demande et d'information des demandeurs (PPGDID) et de son programme de formation destiné aux agents d'accueil et travailleurs sociaux des 65 lieux d'accueil de Toulouse Métropole, une nouvelle session thématique a été développée et organisée sur la cotation.

En parallèle, un groupe de travail réunissant les bailleurs sociaux, les services de l'État et les réservataires a élaboré le projet de convention de gestion en flux des contingents réservataires, conformément à la législation. Le projet de convention entre chaque bailleur et Toulouse Métropole a été présenté en séance plénière de la conférence intercommunale du logement le 21 décembre 2023.

LE FONDS DE SOLIDARITÉ AU LOGEMENT (FSL)

Le Fonds de solidarité au logement est destiné à venir en aide à toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières, afin d'accéder ou de se maintenir dans un logement décent, indépendant et adapté à sa situation familiale et financière, et y disposer de la fourniture d'énergie (électricité et gaz) et d'eau.

Le conseil de la Métropole du 22 juin 2023 a validé le nouveau règlement intérieur du FSL. Les modifications majeures concernent la hausse des plafonds de ressources élargissant ainsi l'assiette des publics éligibles, l'accès aux aides du FSL pour les étudiants et les citoyens français itinérants, l'aide financière nouvelle

pour l'accès aux services numériques, dans le cadre d'une démarche d'insertion sociale et professionnelle. Le FSL a continué à soutenir la mise en œuvre du Plan logement d'abord, à travers la mise en œuvre de mesures d'accompagnement à la parentalité et d'accompagnement psycho-social facilitant l'accès à la santé. De même, ce fonds soutient désormais une action de prévention des expulsions locatives.

LE FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ)

Ce fonds est un dispositif porté par Toulouse Métropole qui permet de lutter contre l'exclusion des jeunes par l'attribution d'aides financières ponctuelles et subsidiaires. La compétence « Aide aux jeunes en difficulté » est définie par les articles L263-3 et L263-4 du code de l'action sociale et des familles. Elle est partagée avec le Conseil départemental de la Haute-Garonne, chacun dans son territoire de compétence administrative. Le FAJ finance également des actions collectives autour de la pré-insertion professionnelle, favorisant une mobilisation et une orientation des jeunes vers les dispositifs de droit commun, comme la découverte des métiers ou l'accompagnement au permis de conduire. Depuis 2021, dans le cadre de la sortie de la crise sanitaire et de ses effets sur la précarisation des étudiants, son accès a été étendu aux étudiants en situation de précarité.

En 2023, 1743 situations (soit 763 octrois de FAJ individuel et 882 octrois de FAJ étudiants) ont été soutenues pour un montant moyen de 261 € par jeune pour subvenir essentiellement à des besoins alimentaires pour 27,5 %, 24,6 % en vêture, 7,3 % pour le permis et 32,7 % d'aides exceptionnelles.

LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

La prévention spécialisée est une mission de service public qui s'inscrit dans la protection de l'enfance organisée par le Code de l'action sociale et des familles (cf. articles L121-1 et L121-2 du CASF) visant à soutenir les jeunes de 11 à 25 ans et leurs familles, les plus en marge et les plus éloignés de l'insertion sociale et professionnelle. En 2023, les clubs de prévention ont accompagné près de 1485 jeunes qui auront été soutenus par les onze structures de la prévention spécialisée dont 41 % de filles, 23,57 % de moins de 15 ans et 46,8 % de jeunes majeurs. Les Clubs ont développé des chantiers éducatifs de pré-insertion, ayant bénéficié à 106 jeunes.

PLAN « ÊTRE JEUNE EN MÉTROPOLE » (EJEM)

À l'issue d'une réflexion relative à une convergence des politiques municipales et métropolitaines en faveur des jeunes (15-25 ans) associant les communes, un plan a été défini, regroupant des actions en cours ou à initier en faveur des jeunes. Le développement de ce plan a été adopté au Conseil métropolitain du 12 octobre 2023. La mise en œuvre des actions du plan se fera en coordination avec les différents acteurs concernés : élus et services des 37 communes, institutions partenaires, acteurs associatifs et les jeunes, eux-mêmes mobilisés.

Le plan EJEM porte le principe fédérateur d'accompagner les jeunes dans la transition vers l'âge adulte, dans leur prise d'autonomie et la construction de leur citoyenneté, au travers des actions phares qui y sont recensées et qui seront une source d'inspiration pour le développement de nouvelles initiatives et d'évolution de ce plan.

Les 3 axes principaux du plan sont :

- Favoriser l'émancipation des jeunes ;
- Mettre en avant la richesse qu'ils constituent pour le territoire ;
- Prévenir les situations de vulnérabilité.

ÉDUCATION ET PARENTALITÉ

LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La Métropole apporte son soutien technique et financier à la démarche de Réussite et de veille éducative entreprise par les communes afin de prévenir les situations d'échec scolaire pour les enfants âgés de 2 à 16 ans. Elle concourt au dispositif de « réussite éducative » notamment en animant le partenariat métropolitain autour du dispositif national initié par le Plan de cohésion sociale. Elle y contribue par la mise à disposition de moyens humains (mise à disposition de personnel), matériels et financiers (versement de subventions), comme l'hébergement du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Réussite Éducative Toulouse Métropole dans ses locaux.

Au-delà d'une subvention annuelle à destination de six communes (Balma, Colomiers, Cugnaux, Toulouse, Tournefeuille et Blagnac), la Métropole a encouragé le développement de la réussite éducative à l'attention des enfants de 2 à 6 ans, dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté. Elle s'inscrit également dans le plan d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges de l'Éducation Nationale et du Département, par le versement d'une subvention spécifique pour les équipes de Réussite éducative des communes accueillant ces enfants du secteur du Mirail scolarisés dans des collèges spécifiques.

En 2023, le GIP Réussite éducative a poursuivi son accompagnement de plus de mille enfants présentant d'importants signes de fragilité des six communes concernées. Cet accompagnement socio-éducatif s'attache au mieux-être de l'enfant, à sa bonne santé, à une scolarité plus sereine, au développement de ses activités extrascolaires et au soutien des parents.

LA VEILLE ÉDUCATIVE

En 2023, la Métropole a apporté son soutien à 8 communes (Pibrac, Lespinasse, Cornebarrieu, Launaguet, Quint-Fonsegrives, Saint-Orens de Gameville, Saint-Jean et Saint-Jory), pour la rencontre des membres de 19 « Cellules de veille éducative ». Chaque cellule réunit les professionnels (Éducation Nationale, périscolaire, Maison des solidarités, pédopsychiatrie...) qui interviennent auprès de l'enfant pour analyser des situations complexes et proposer des pistes de résolution des difficultés rencontrées. Il s'agit de soutenir les familles et les professionnels parfois isolés. Ces réunions permettent également d'échanger sur les thèmes communs comme le harcèlement, l'usage des écrans, etc.

INTERVENTIONS AUPRÈS DES ENFANTS ET DES JEUNES

La Métropole soutient l'intervention de l'association « Maison des droits des enfants et des jeunes » au plus près de leur lieu de vie dans les établissements scolaires pour les informer et les sensibiliser à divers sujets : l'égalité filles-garçons, la lutte contre le harcèlement scolaire, l'usage des écrans, la justice des mineurs, etc. L'association est financée également pour des permanences individuelles en suivant, afin de recueillir la parole des jeunes pour des situations individuelles délicates et leur permettre de bénéficier d'un accompagnement.

Plusieurs associations sont subventionnées pour mettre en œuvre des actions en ce sens : l'association « L'enfant Bleu », présente dans les écoles pour expliquer aux enfants ce qu'est la violence, le respect

du corps et l'importance de dénoncer les agressions et violences; « ARPADÉ » (Association régionale de prévention et d'aide face aux dépendances et aux exclusions), structure spécialisée dans les conduites à risque et les addictions diverses, financée pour des interventions par des éducateurs spécialisés dans différents établissements de la Métropole et concernent 12 communes. L'objectif est de prévenir ou d'agir sur les ruptures familiales, scolaires et sociales par la mise en œuvre d'accueils et d'accompagnements individualisés, d'actions collectives de prévention, d'information, de sensibilisation et d'inscription dans un parcours pour le jeune.

La Métropole intervient également auprès des enfants les plus précaires en facilitant leur scolarisation à travers un projet au sein d'un restaurant social de la commune-centre en lien avec l'Éducation Nationale et des associations « Espoir » et « Unis Cité ».

LE SOUTIEN DE LA PARENTALITÉ

Depuis 2002, la Métropole s'est engagée dans une démarche de soutien de la parentalité: en développant et soutenant de nombreuses actions. Elle propose ainsi aux parents 14 « Espaces écoute parents », des entretiens gratuits assurés dans 12 communes par des psychologues de l'association « École des Parents et des Éducateurs ». Ils reçoivent, conseillent et orientent les parents qui s'interrogent sur l'éducation de leurs enfants ou se posent des questions. Ainsi, lors du premier semestre 2023, 276 rendez-vous ont été pris, bénéficiant à de nombreux parents qui ont pu être écoutés et conseillés par un psychologue.

Dans le cadre du Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF), Toulouse Métropole a également reconduit en 2023 son soutien au dispositif départemental de médiation familiale et des espaces de rencontre parents enfants. La médiation familiale vise à prévenir la rupture des liens familiaux. Des entretiens gratuits d'information sont proposés aux personnes qui souhaitent se renseigner à Aussonne, Tournefeuille, Cugnaux, Aucamville, Blagnac et Toulouse.

Depuis 2020, dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté, la Métropole a renforcé son soutien aux espaces de rencontres parents/enfants, qui visent à mettre en œuvre le droit de visite des parents et la remise en lien parent/enfant, en permettant le développement d'annexes métropolitaines (Blagnac, Saint-Jean et Colomiers). Ces annexes des associations « Lien Parents Enfants » et « Accueil et Famille » s'ajoutent aux deux espaces existants déjà

sur Toulouse. Sur Toulouse, le Point d'Information des Familles de l'UDAF (Union départementale des associations familiales) permet d'être informé et aiguillé pour différentes problématiques pour les familles: des conférences et permanences y sont proposées. Pour les familles isolées, l'association « Un enfant des parrains » propose l'accueil d'un enfant chez des « parrains » (familles, retraités) qui nouent des liens avec l'enfant et partagent des moments familiaux réguliers.

Aborder ses difficultés à travers des pièces de théâtre, c'est ce que propose la troupe « Canal art » dans les communes demandeuses. Ainsi, lors de débats collectifs, les familles échangent et partagent leurs quotidiens et bonnes pratiques avec le soutien de professionnels présents.

D'autres financements de la Métropole ont permis de toucher de nombreux parents isolés en situation de précarité. Ainsi, le soutien apporté à la « Maison des Familles » contribue à lui permettre de développer de nouveaux axes: l'ancrage sur le territoire, la visibilité dans l'espace public, la prévention et la lutte contre l'insécurité alimentaire mais aussi un travail sur la question de la co-parentalité et notamment la place des pères dans la structure.

Sur internet, le site d'information aux parents « parents31.fr » créé avec l'État, la CAF31, le Conseil départemental 31 et la Métropole, vise à mieux informer les familles des services institutionnels ou associatifs, à travers des événements proposés géolocalisés. Il s'est également développé sur les réseaux sociaux (Instagram et Facebook).

Le soutien des enfants victimes de violence et l'accompagnement du parent et de l'enfant dans les situations de violence conjugale sont également une volonté de la Métropole. Cela a permis l'ouverture d'un service de guidance parentale à l'association « Maison des Droits des Enfants et des Jeunes ». Une éducatrice accompagne les parents lors d'entretiens de manière individuelle, sur les questions d'autorité, de règles de vie et de respect au sein de la famille. L'association « L'Enfant bleu » écoute, via un numéro de téléphone, les mineurs victimes de violences ou les adultes souhaitant échanger sur les faits ou suspicions de violences. Un accompagnement psychologique peut être mis en place.

Enfin, l'association « Olympe de Gouges » a bénéficié d'un financement afin de prendre en charge les enfants des femmes victimes de violences accueillies au sein de cette structure spécialisée. Ainsi, une éducatrice de jeunes enfants a pu accompagner des enfants seuls ou avec leur parent.

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET DROITS DE L'HOMME

Toulouse Métropole s'engage dans la lutte contre les discriminations par l'accompagnement de projets associatifs. Elle développe son action à travers le projet « Promotion des Droits de l'Homme », conduit en partenariat avec l'association « École des Droits de l'Homme et de la Terre » (EDDHT). Ce projet vise à promouvoir des actions de sensibilisation des enfants et des jeunes, autour du thème « agir pour les droits de l'homme et vaincre les discriminations ». L'objectif est de sensibiliser les partenaires municipaux, les enseignants, ainsi que les intervenants en accompagnement scolaire sur les Droits de l'Homme et leur donner des outils pédagogiques ludiques et pertinents abordant ce thème avec les enfants et les jeunes.

L'ensemble des actions réalisées sur les communes sont développées en cohérence avec le fil conducteur du Printemps des Droits de l'Homme : la diversité, le respect de l'autre, la lutte contre les discriminations et la prise en compte des questions environnementales. En 2023, 12 communes (Beauzelle, Blagnac, Cugnaux, Flourens, L'Union, Mons, Saint-Alban, Saint-Jory, Saint-Orens de Gameville, Seilh, Toulouse et Villeneuve Tolosane) se sont engagées dans le projet qui s'est clôturé en mai par le « Printemps des Droits de l'Homme », co-organisé par l'École des Droits de l'Homme, Toulouse Métropole, les communes participant au projet et les acteurs éducatifs (CLAE, collèges...).

ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

PLAN MÉTROPOLITAIN EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES-HOMMES (2023-2026)

En 2019, Toulouse Métropole a engagé un travail avec les 37 communes pour élaborer son 1^{er} plan d'action en faveur de l'égalité femmes-hommes. Ce plan d'action a été adopté une nouvelle fois en avril 2023. Il se décline autour de 4 axes :

- Développer une culture de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de Toulouse Métropole ;
- Promouvoir l'égalité dans la mise en œuvre des politiques publiques métropolitaines ;
- Impulser des actions fédératrices avec les communes du territoire ;
- Mesurer, évaluer et progresser en matière d'égalité.

PRIX LITTÉRATURE JEUNESSE — ÉGALITÉ FILLES — GARÇONS

Toulouse Métropole invite les communes de la Métropole à participer au « Prix littérature Jeunesse — Égalité Filles — Garçons ». La proposition aux enfants lecteurs volontaires d'une sélection d'ouvrages leur permet d'acquérir une culture d'égalité entre les filles et les garçons, tout en développant le plaisir de la lecture. Les personnels d'animation des structures sont sensibilisés sur l'égalité de genre, le respect réciproque et l'identification des stéréotypes de genre et des situations de discrimination liées au sexe. En 2023, 6

communes (Blagnac, Colomiers, Cornebarrieu, Mondonville, Saint-Alban et Balma) ont participé à ce prix.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES ET DES FILLES DE SCIENCES

Partant du constat que les femmes subissent une double sous-représentation dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, tant au niveau universitaire qu'au niveau décisionnaire, l'UNESCO a déclaré en 2015 que le 11 février serait la Journée Internationale des Femmes et des Filles en Sciences. L'édition 2023, relayée par l'association « Les Chemins Buissonniers », s'est déroulée du 06/02 au 10/03/2023. 8 communes de Toulouse Métropole ont mis en œuvre des actions autour de cette journée (Blagnac, Seilh, Colomiers, Cugnaux, Villeneuve-Tolosane, Balma et Toulouse).

EXPOSITION FEMMES INSPIRANTES, FEMMES REMARQUABLES

Initiée par la Mairie de Toulouse en 2020, cette exposition s'étend depuis 3 ans dans les communes de la Métropole. En 2023, 13 communes de la Métropole ayant choisi les femmes inspirantes et remarquables habitant leur ville : Aucamville, Aussonne, Balma, Blagnac, Colomiers, Cugnaux, Pibrac, Pin Balma, Saint-Alban, Saint-Orens, Toulouse Tournefeuille, Villeneuve-Tolosane. Les portraits ont été installés dans les lieux publics et bâtiments municipaux : plus de 600, dont une centaine hors Toulouse.

JUSTICE ET ACCÈS AU DROIT ET AIDES AUX VICTIMES

ACCÈS AU DROIT ET AIDES AUX VICTIMES

Toulouse Métropole est membre du Conseil départemental d'accès au droit (CDAD), dont l'objectif est de rendre accessible le droit aux citoyens. Celui-ci assure la mise en place et le renforcement de la politique d'accès au droit assimilable à un véritable service public de justice de proximité sur le département. Il propose également des actions de prévention auprès des jeunes (« Ciné Jeunes Justice », « Nuit du droit »...). Le territoire métropolitain dispose également de trois Maisons de justice et du droit (MJD) dont deux à Toulouse (Reynerie et Trois Cocus) et une à Tournefeuille.

En mai 2023, la nouvelle Maison de Justice et du Droit Toulouse Nord, située dans le quartier des Trois Cocus, a été inaugurée.

Toulouse Métropole apporte un soutien financier et logistique aux Maisons de Justice et du Droit par la mise à disposition des locaux et du matériel et

finance des associations intervenant sur ces 3 sites (« France Victimes 31 », l'« Association Régionale de Sauvegarde de l'Enfant, l'Adolescent et l'Adulte » (ARSEAA), et « Maison des Droits des Enfants et des Jeunes »).

JUSTICE ET MESURES ALTERNATIVES AUX POURSUITES

Toulouse Métropole soutient financièrement l'ARSEAA, qui met en œuvre deux types de mesures individuelles alternatives aux poursuites prononcées par le Parquet à l'encontre d'auteurs majeurs ou mineurs : la médiation pénale et le classement sous condition avec intervention socio-éducative. L'auteur s'engage à remplir certaines obligations en contrepartie de quoi, le parquet met fin aux poursuites pénales.

Par ailleurs, des mesures collectives sont également mises en place sous forme de stages de citoyenneté, de sensibilisation aux dangers de l'usage de stupéfiants et de responsabilisation d'auteurs de violences conjugales.

ACCUEIL DES CITOYENS FRANCAIS ITINÉRANTS (CFI)

AIRES DE GRANDS PASSAGES

Toulouse Métropole a mis en service une aire de grands passages pour l'accueil des citoyens français itinérants, conformément à la loi du 5 juillet 2000 et au Schéma départemental d'accueil des gens du voyage (SDAHGV). Cette aire pérenne se situe dans le quartier de la Mounède à Toulouse. Une recherche foncière est en cours pour créer une deuxième aire de grand passage sur la Métropole, hors territoire toulousain.

En 2023, 12 groupes de citoyens français itinérants avaient demandé l'autorisation de séjourner sur Toulouse Métropole pour une à deux semaines en respectant le règlement intérieur, le versement d'une caution et d'un droit de place. En fait, deux grands passages se sont installés temporairement. La gestion a été assurée en régie directe par Tou-

louse Métropole. Le schéma départemental d'accueil d'habitat des gens du voyage prévoit deux aires de grands passages sur Toulouse Métropole. Le projet de mise en service d'un deuxième équipement est en cours pour 2025.

AIRES D'ACCUEIL DES CITOYENS FRANCAIS ITINÉRANTS

Toulouse Métropole a mandaté l'association « Espoir », depuis le 1^{er} mai 2019, pour assurer un accompagnement social global des ménages résidents sur ces équipements, en lien avec l'ensemble des partenaires de droit commun.

Depuis 2020, le travail de partenariat a été poursuivi pour notamment répondre aux enjeux repérés sur les aires d'accueil : décrochage scolaire, activité professionnelle, insertion professionnelle des jeunes...

En 2023, Toulouse Métropole a fermé temporairement deux aires d'accueil (La Mounède et Aussonne) qui nécessitaient une réhabilitation.

Dans le cadre du Schéma départemental d'accueil des citoyens français Itinérants et après la validation du projet territorial, Toulouse Métropole a engagé une démarche de mise en conformité en lien avec les communes de la Métropole.

LE LOGEMENT D'ABORD

Lancé par le président de la République depuis Toulouse le 11 septembre 2017, le plan quinquennal « Logement d'abord » vise à réduire le sans-abrisme en France, en permettant l'accès à un logement aux personnes sans domicile. La Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole, en partenariat avec la Préfecture et le conseil départemental de la Haute-Garonne, ont été sélectionnés comme « Territoire de mise en œuvre accélérée » de ce plan.

Depuis juin 2018, Toulouse Métropole développe une offre de logements accessibles pour les personnes précaires, ainsi que les services d'accompagnement associés. Ce sont 400 personnes sans-abri qui aujourd'hui ont accédé à un logement accompagné dans le parc privé.

L'année 2023 voit la finalisation du travail lancé par Toulouse Métropole pour la création d'une Agence immobilière sociale « Alis » qui a démarré son activité grand public début 2024 et propose de capter des logements sociaux dans le parc privé par le biais de mandat de gestion.

PLAN PAUVRETÉ

Dans le cadre des engagements du Plan de prévention et de la lutte contre la pauvreté, Toulouse Métropole a signé une convention avec l'État le 31 mars 2019, afin de développer les axes suivants :

- Favoriser l'égalité des chances pour rompre la reproduction de la pauvreté ;
- Garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants ;
- Assurer un parcours de formation pour tous les jeunes ;
- Investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi.

Les actions proposées dans la convention s'articulent autour des priorités suivantes :

- Prévenir la pauvreté en agissant en direction de la jeunesse en risque de marginalisation ;
- Avoir une action ciblée prioritaire en direction des femmes et enfants à la rue ;
- Agir pour l'inclusion sociale par l'activité au travail.

Elles se traduisent par différents dispositifs poursuivis ou impulsés en 2022 :

- De soutien de la parentalité ;
- Le déploiement d'une plateforme interactive « Soliguide » à destination des professionnels et des habitants pour favoriser l'information et l'accès aux droits ;
- De renforcement de la prévention spécialisée dans les communes non couvertes par le Contrat de Ville (Blagnac et Cugnaux) et auprès des jeunes en errance présents sur l'espace public du centre-ville de Toulouse ;
- De développement de projets d'insertion professionnelle comme le « SAS Emploi » et le Travail Alternatif Payé à la Journée (TAPAJ).

TRAVAIL ALTERNATIF PAYÉ À LA JOURNÉE (TAPAJ)

Ce dispositif permet à des jeunes de 16 à 25 ans, consommateurs de substances psycho actives et très éloignés de l'emploi, de travailler et d'être payés sur des demi-journées, dans le cadre de chantiers accompagnés par des travailleurs sociaux. « TAPAJ » permet ainsi d'accéder à une source de revenu légal avec peu de contraintes, en poursuivant un double objectif de revalorisation sociale et de réduction des risques. L'accompagnement réalisé permet d'évoluer avec certains jeunes vers des contrats de 2 à 3 jours, puis vers des démarches d'insertion professionnelle dans les dispositifs de droit commun.

En 2023, parmi les jeunes ayant bénéficié de ce programme, tous ont amélioré nettement leur situation médico-sociale : 10 ont accédé à un logement, 16 ont un contrat en cours. Les services techniques de la Mairie et de Toulouse Métropole, le CCAS, des associations proposent de nombreux chantiers (nettoyage, entretien, peinture, espaces verts, soutien au déménagement, fabrication de mobilier en palette...) et soulignent régulièrement la qualité du travail réalisé, l'intérêt financier et en termes d'enjeux sociétaux.

Ainsi en 2023, 135 chantiers ont été réalisés, 577 jeunes ont participé à un ou plusieurs chantiers, dont 56 jeunes de façon régulière.





B.Atach

SERVICES FUNÉRAIRES



LES POMPES FUNÈBRES

Près de 1000 obsèques organisées en 2023.

La Ville de Toulouse a montré son attachement au service public funéraire depuis 1905. Devenu service métropolitain au 1^{er} janvier 2016, le service des Pompes Funèbres peut depuis cette date, offrir ses services aux habitants des 37 communes de la Métropole qui ont le choix de faire appel à un opérateur public pour les obsèques de leurs proches.

Ce Service public industriel et commercial intervenant dans un secteur fortement concurrentiel contribue à la régulation du marché.

Devenu Pôle Funéraire Toulouse Métropole par délibération du 14 octobre 2021, les services funéraires métropolitains organisent des obsèques à la demande des familles, proposent des contrats obsèques en lien avec des partenaires mutualistes, mais interviennent également en astreinte dans le cadre des pouvoirs de police du Maire pour les décés

sur la voie publique ou dans les domiciles lorsqu'il n'y a pas de famille.

Le complexe funéraire situé 2 rue de l'abbé Jules Lemire est accessible à l'ensemble des familles et des prestataires funéraires et permet l'accueil des défunts et de leur famille grâce à 8 salons de recueillement ainsi qu'une salle de cérémonie ouverte à tous les cultes.

En novembre 2023, une agence située rue de Metz à Toulouse a ouvert ses portes pour assurer un service de proximité aux usagers toulousains.

Elle accueille dans un cadre neutre et accueillant, à proximité des transports en commun toutes les personnes souhaitant se renseigner, souscrire un contrat obsèques ou organiser des funérailles. Enfin, la communication reste un axe de travail fort, afin de renforcer la notoriété de la structure auprès de tous les habitants de la Métropole.



Nouvelle agence des pompes funèbres de Toulouse Métropole rue de Metz

LES CRÉMATORIUMS

2506 crémations réalisées en 2023

Le Crématorium situé au centre du cimetière suburbain de Cornebarrieu créé au début des années 70 a été pendant de nombreuses années le seul crématorium du département. Devenu de compétence métropolitaine en 2015, il accueille les prestataires de Pompes Funèbres et les familles de l'ensemble de l'agglomération toulousaine voire des départements limitrophes. Compte tenu du développement de la crémation, plus de 45 % en 2022 à Toulouse, il était nécessaire d'ouvrir un second équipement, ce qui s'est concrétisé en mars 2022.

LES CIMETIÈRES

11 cimetières sur 80 hectares

Le service des cimetières de Toulouse est devenu service métropolitain au 1^{er} janvier 2017. Toutefois, le Maire reste compétent au titre de son pouvoir de police pour délivrer toutes les autorisations concernant les opérations réalisées dans les cimetières toulousains. En 2023, les projets d'aménagement se sont poursuivis :

Les travaux de réalisation d'un espace cinéraire au cimetière de Terre Cabade se sont achevés en septembre 2023. Le cimetière dispose ainsi de 120 cases de columbarium et d'un espace de dispersion.

Les travaux de rénovation de l'allée menant au monument aux morts du cimetière de Terre Cabade-Salonique ont été terminés en février 2023. Il s'est agi d'aménager un espace avec de la végétation haute et basse et un revêtement clair correspondant aux exigences du plan de rafraîchissement de la Ville.

Les travaux de réfection de l'allée des pins du cimetière suburbain de Cornebarrieu se sont achevés en février 2023. Le cimetière dispose ainsi d'une voirie rénovée avec un arrêt de bus accessible à tous. D'autre part, un plan global de reprise de sépultures échues à Terre Cabade et Cornebarrieu s'est poursuivi. Plus de 150 arrêts de reprise ont été réalisés.



Le columbarium de Terre Cabade



SÉCURITÉ ET
PRÉVENTION DE
LA DÉLINQUANCE



La Stratégie métropolitaine de prévention de la délinquance 2022-2026 s'articule autour de 5 axes : prévention jeunesse, prévention des personnes en situation des vulnérabilités, tranquillité publique et participation des habitants, prévention des radicalités violentes, gouvernance. Toulouse Métropole a déployé plusieurs actions dont un axe important sur la prévention des conduites à risques et des violences sexistes et sexuelles lors de la coupe du monde de rugby.

PRÉVENTION LORS DE LA COUPE DU MONDE DE RUGBY

Suite aux travaux menés dans le cadre du Conseil Local d'Aide aux Victimes, présidé par le Préfet et le procureur de la République, un dispositif innovant et unique en France a été déployé lors de la coupe du monde de rugby, piloté par Toulouse Métropole, la Préfecture, l'Agence Régionale de Santé et la Mairie de Toulouse. Ce dispositif de lutte contre les violences sexistes et sexuelles a fait l'objet d'un financement exceptionnel de la Mission Interministérielle de Lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) à hauteur de 78 000 €.

En s'appuyant sur le dispositif toulousain interassociatif « Fêtons plus, risquons moins » et sur le dispositif de lieux refuge « Ici, demandez Angela », le dispositif de prévention « coupe du monde » a été déployé sur l'espace public (centre ville – Place Saint-Pierre principalement), dans le village rugby et au Stadium pour les 5 matchs toulousains. Il a mobilisé 89 personnes dont 36 formées aux violences sexistes et sexuelles, qui se sont réparties sur les 3 stands d'information, d'écoute et d'accompagnement et dans les maraudes pour aller au plus près des citoyens. Le dispositif a été complété par la présence de psychologues sur les stands de la place Saint-Pierre et du village rugby. Des outils de communication spécifiques ont été créés : une affiche « carton rouge aux violences sexistes et sexuelles » et une communication dédiée sur les réseaux sociaux avec la réalisation de vidéos hebdomadaires.



Au total, ce sont plus de 10 300 personnes qui ont été vues dans le cadre de ce dispositif pendant les 20 journées de la coupe du monde de rugby. Ce dispositif innovant a été présenté au comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques 2024.

PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE

Les services de Toulouse Métropole ont poursuivi leur investissement pour accueillir des mesures de Travail d'intérêt général (TIG) et de Travail non rémunéré (TNR). Ainsi en 2023, 7 directions de

Toulouse Métropole ont proposé 33 lieux d'accueils et 89 personnes ont été accueillies pour un total de 4 956 heures réalisées.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Toulouse Métropole accompagne les communes de la Métropole dans le déploiement du dispositif de lieux refuge « Ici, demandez Angela ».

Fin 2023, quatre communes (Toulouse, Blagnac, Saint-Jean et Castelginest) l'ont mis en place et 12 autres communes le feront en 2024.

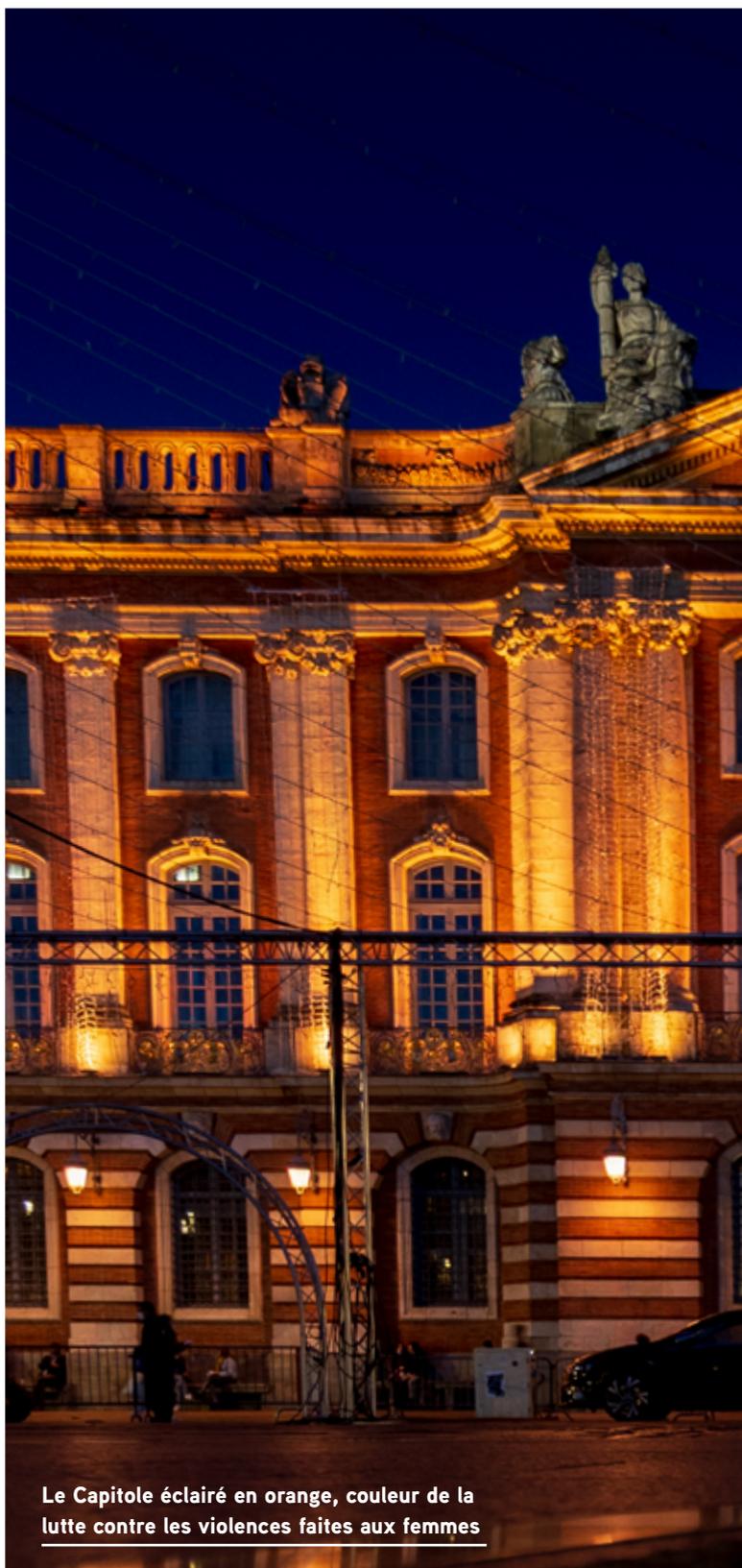
De plus, en partenariat avec la direction des sports de la Mairie de Toulouse, après un 1^{er} clip en 2022, un nouveau clip vidéo pour la prévention des violences faites aux femmes a été réalisé avec la participation de sportifs professionnels de différents clubs de Toulouse, Balma, Blagnac et Colomiers.



[Voir la vidéo sur Youtube](#)

Ce clip vidéo a été diffusé lors des rencontres sportives de ces clubs et il a été partagé aux 37 communes de la Métropole pour diffusion.

P. Nini



Le Capitole éclairé en orange, couleur de la lutte contre les violences faites aux femmes



SPORTS ET BASES DE LOISIRS



LES BASES DE LOISIRS

Pour l'ensemble des bases de loisirs, une attention a été apportée sur l'entretien de leurs espaces verts et plus particulièrement sur les arbres en réalisant un échenillage.

SESQUIÈRES

Un premier volet pour sécuriser la base contre les occupations illicites a été réalisé au niveau du cheminement d'accès côté ouest et à l'entrée de la piste d'athlétisme. Au niveau de la piste d'athlétisme, le renouvellement du filet de la cage de lancer a été effectué pour garantir une pratique en toute sécurité pour cette discipline. La piste en tartan a subi un nettoyage en profondeur pour le confort des coureurs.

23 manifestations se sont déroulées sur la base en 2023, aussi bien sur les équipements sportifs, notamment la piste d'athlétisme que sur les espaces de la base et le lac.

Un appel à projet a été lancé pour permettre l'accueil de nouvelles activités sportives et de loisirs. Le projet d'un accrobranche dans le bois entre le lac et la piste d'athlétisme a été sélectionné, ainsi que le renouvellement de l'activité de loisirs du manège pour le plaisir des plus petits.

L'activité du téléski avait déjà été renforcée par des jeux gonflables aquatiques. Cette année, ces activités se sont vues complétées par une aire de toboggans aquatiques.

15 SOLS

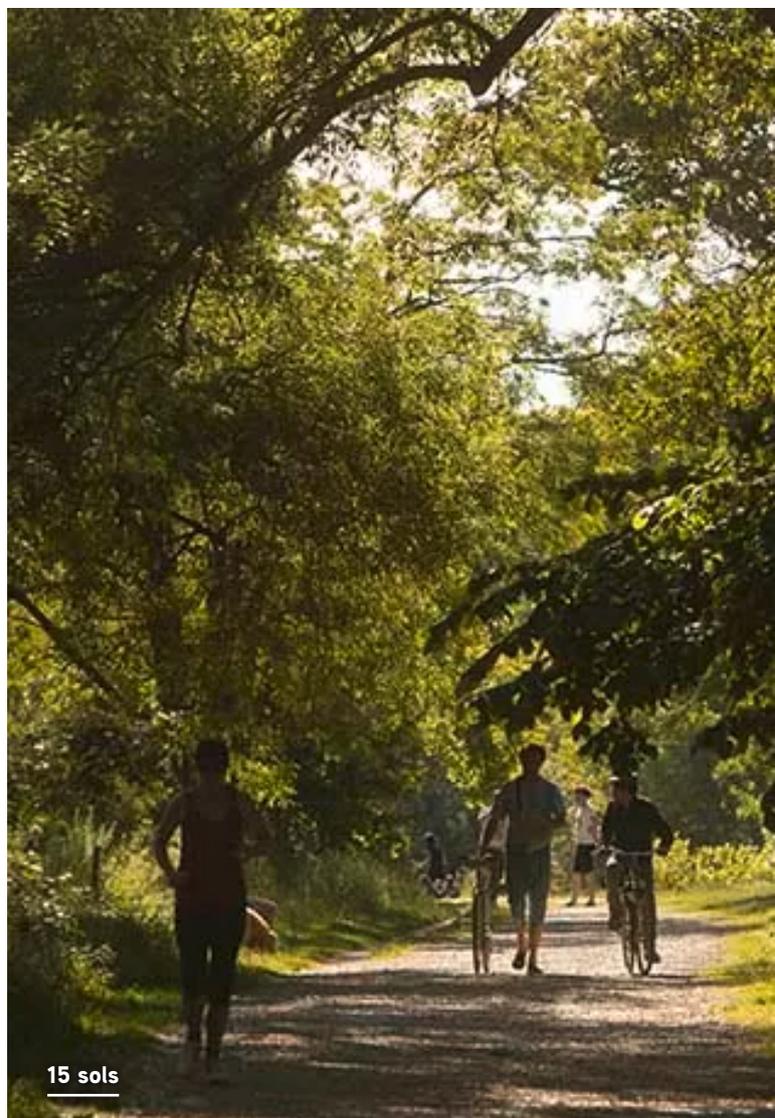
La piste de BMX accueille des entraînements hebdomadaires, des stages de pilotes et des compétitions. Afin de garantir le bon déroulement de cette activité en toute sécurité et devant le vieillissement de la grille de départ, le remplacement de cette dernière a été programmé. Son système de fonctionnement pneumatique va être remplacé par un fonctionnement électrique, nécessitant la modification de l'installation électrique de l'équipement.

Cinq manifestations se sont déroulées sur cette base plus petite aussi bien sur la piste de BMX que sur les espaces de la base.

BOUCONNE

Comme chaque année depuis 2001, Toulouse Métropole participe au fonctionnement de cette base par une convention pour l'utilisation de celle-ci par les habitants des communes de Brax, Colomiers, Cornebarrieu, Cugnaux, Pibrac et Tournefeuille.

Cette année, la participation financière est maintenue à 150 000 € pour permettre également l'engagement et le renforcement des actions pédagogiques liées à l'environnement.



LA RAMÉE

Afin d'accueillir le public sur la journée, l'aire de pique-nique à proximité de la piscine Oasis a été renforcée par des tables et des bancs, ainsi que des barbecues. Pour permettre le bon déroulement de l'opération de la Ramée plage et garantir la qualité d'eau de baignade, un barrage a été acheté et installé pour protéger l'espace de baignade des cyanobactéries benthiques. L'ouverture de la plage a pu être réalisée sans discontinuité du samedi 8 juillet au dimanche 27 août et plus de 37 600 personnes ont profité cet espace de vacances. L'Agence régionale de santé de la Haute-Garonne sur toute la période d'ouverture a contrôlé la qualité de l'eau de la baignade pour assurer une tranquillité à tous.

La prévention en canoë sur le lac a permis par la présence de ces agents, de sensibiliser au risque de noyade et de proposer aux usagers de rejoindre la plage surveillée. L'ouverture d'un poste de secours sur les deux mois d'été a permis à du personnel qualifié de prodiguer des soins qui ont concerné essentiellement de la bobologie.

24 manifestations se sont déroulées sur la base aussi bien sur les équipements sportifs que sur les espaces de la base et le lac.

Un appel à projet a été réalisé sur cette base pour permettre l'accueil de nouvelles activités sportives et de loisirs pour le bonheur du plus grand nombre. Les activités de manège, de chasse au trésor et accrobranche ont été reconduites. Les plus petits ont pu revoir avec bonheur l'arrivée de nouveaux poneys. Une activité de E-foil et E-surf a été retenue mais celle-ci ne commencera qu'en 2024.



La Ramée

J. Hocine

Afin de garantir une sécurité pour les pilotes de mini-buggys télécommandés et aux spectateurs en cas de sortie de route de ces petits engins, un grillage de sécurité a été installé tout autour de la piste.

La dalle de rink-hockey a été entièrement refaite et des modules de skatepark ont été installés sur sa moitié pour le plaisir des petits mais aussi des grands.

STADIUM 2023

La coupe du monde de rugby s'est déroulée en France en 2023 et à Toulouse, le Stadium a accueilli 5 matchs dont la mythique équipe de la Nouvelle Zélande.

Des travaux de rénovation commencés en 2022 se sont achevés en juillet. Ils concernaient : l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, l'étanchéité du balcon nord avec le changement de plus 3000 fauteuils afin d'uniformiser l'ensemble des sièges de l'enceinte.

L'aménagement d'espaces pour le protocole communication, de l'infirmierie joueurs et enfin de la salle de contrôle antidopage a été également réalisé pour être conformes aux exigences de ce niveau de compétition.

Les travaux se sont achevés par la rénovation de la toiture arrivée en fin de vie ainsi que l'ensemble des toiles la constituant. Tous les ascenseurs des espaces nord ont également été changés.

Enfin, pour accueillir la coupe du Monde, la mise en conformité de l'aire de jeu pour la porter aux dimensions réglementaires pour cette compétition a été réalisée à l'intersaison à compter du mois de juin.



CULTURE



OPÉRA NATIONAL ET ORCHESTRE NATIONAL DU CAPITOLE

2023 boucle une première année d'existence pour l'Établissement public du Capitole, institution qui regroupe désormais l'Opéra national et l'Orchestre national du Capitole. Une année qui portait en elle l'immense défi de poursuivre l'activité artistique tout en structurant une nouvelle entité juridique. Mission accomplie !

Les artistes et l'ensemble des équipes ont porté haut les couleurs de l'institution tout en ouvrant déjà en interne les nouveaux chantiers de la transition écologique, de l'égalité femmes-hommes, de la lutte contre les violences et harcèlements et du mécénat. Orchestre, Chœur, Ballet... les trois forces artistiques de la maison sont allées en 2023 à la rencontre des publics de la Métropole mais aussi en région Occitanie, en France et plus largement à travers le monde. Les nouvelles productions ont été rendues accessibles grâce à un réseau toujours plus grand de collaborations artistiques internationales et de partenariats puissants assurant une diffusion et un rayonnement forts.

L'Établissement public du Capitole a mené enfin de nombreux projets à vocation éducative et culturelle hors-les-murs. Sur le territoire métropolitain et en région, l'Opéra et l'Orchestre prennent en compte le rôle social de la culture en s'engageant aussi bien pour l'équité territoriale que pour le développement de l'accès du plus grand nombre à la vie culturelle. On notera en particulier les actions suivantes : Le *Bus Figaro* ou l'art lyrique de retour sur les routes d'Occitanie, *Démos* ou la pratique musicale pour des enfants de 7 à 12 ans, *Résonances* à l'origine d'un programme de soins et de recherche destiné à des personnes présentant des troubles psychiques, ou encore *Tous les matins d'Orchestre* un programme au service de l'inclusion et de l'accessibilité des équipements culturels.

L'ORCHESTRE NATIONAL DU CAPITOLE, À L'AUBE D'UNE ÈRE NOUVELLE

2022-23 représente une saison de transition, celle de la nomination par Jean-Luc Moudenc, de Tarmo Peltokoski à la tête de l'Orchestre. Tugan Sokhiev ayant quitté ses fonctions en avril 2022, cette saison a été celle de la recherche d'un nouveau talent pour la direction musicale de l'Orchestre. Suite à la rencontre avec Tarmo Peltokoski, le choix de ce jeune chef finlandais de 23 ans est apparu collectivement comme une évidence, tant pour la direction que pour les musiciens, le public, les élus. Il ne restait plus qu'à le convaincre, alors qu'il était sollicité par plusieurs grands orchestres.

Tarmo Peltokoski prendra ses fonctions progressivement. Il sera directeur musical désigné à compter de 2024-25 avec 7 semaines de présence à Toulouse, puis pleinement directeur musical à partir de la saison 2025-26 (12 à 14 semaines). Son contrat court jusqu'en juillet 2029.

La saison 2022-23 a également été marquée par le retour en force du public, avec d'excellents chiffres de billetterie, supérieurs à la dernière saison de référence avant Covid (2018-19). Sur le plan artistique, les retours de Tugan Sokhiev à la baguette, avec notamment deux concerts donnés au festival de Montreux et deux autres à la Philharmonie de Paris ont rencontré un succès phénoménal. Parmi les temps forts de cette saison, citons également les beaux concerts des deux chefs Dima Slobodeniouk et Petr Popelka qui se sont illustrés pour leurs débuts à Toulouse. Enfin, le concert de l'orchestre sous la direction de Tarmo Peltokoski au Concertgebouw d'Amsterdam le 10 juillet 2023 restera un concert phare dans l'histoire de l'Orchestre.

L'Orchestre national du Capitole, c'est :

- > 86 concerts, dont 67 à Toulouse
- > 125 musiciens
- > 2 377 abonnements
- > 84,70 % de remplissage (+ 29,36 % de places vendues)
- > 71 900 spectateurs à Toulouse et 5 876 en Région Occitanie

L'OPÉRA NATIONAL DU CAPITOLE, L'AFFIRMATION D'UNE IDENTITÉ FORTE

Rusalka, La Bohème, Les Noces de Figaro, Dafne, Tristan et Isolde, La Traviata, Le Viol de Lucrece, Mefistofele. Que nous disent ces spectacles et leur réception de la vitalité de la saison 2022-23 ?

Une proposition artistique inventive, responsable et coopérative avec 5 nouvelles productions, 3 entrées au répertoire, 5 coproductions, 3 reprises et 1 création contemporaine : le répertoire, mémoire patrimoniale et gage de pérennité de l'institution toulousaine, est entretenu et revivifié. Il ne cesse de se renforcer grâce à une coopération active et responsable avec d'autres maisons, en France et à l'étranger.

Une esthétique diversifiée et cohérente : les répertoires et les époques les plus divers sont représentés. L'esthétique des spectacles révèle, dans toute sa diversité, une cohérence de choix : excellence, beauté et lisibilité, à une époque où ces valeurs, dans la mise en scène, traversent une crise sensible. Au regard d'une fréquentation exceptionnelle et équilibrée quels que soient les ouvrages proposés, il apparaît enfin que le public répond toujours présent, non seulement aux titres célèbres et populaires, mais aussi aux œuvres plus rares ou présumées difficiles.



La Traviata

LE BALLET, PRESTIGE DE LA TRADITION ET INVENTIVITÉ DU PRÉSENT

Le Ballet de l'Opéra national du Capitole a démontré, cette saison encore, l'étendue de son art, entre excellence de la tradition et inventivité des écritures contemporaines. Le Ballet a interprété les plus grands chorégraphes de notre temps : Mailliot (*Roméo et Juliette*), Carlson et Malandain (*Paysages intérieurs*), Kylián et Kelemenis (*Noir et blanc*), mais aussi le grand classique *Don Quichotte*, revisité par Kader Belarbi, qui a été le directeur du Ballet pendant onze ans.

En 2022-23, trois entrées au répertoire, deux ballets avec l'Orchestre, sans oublier trois spectacles en tournée (*Toulouse-Lautrec, Toiles Étoiles et Don Quichotte*), qui ont fait rayonner le Ballet en région, en France et à l'étranger. Avec une très forte fréquentation et un succès public et critique éclatant, le Ballet de l'Opéra national du Capitole s'impose comme l'une des formations les plus prestigieuses du paysage chorégraphique français.

LE CHŒUR ET LA MAÎTRISE, FORCES ARTISTIQUES MAJEURES

Présent sur six productions d'opéra, le Chœur de l'Opéra national du Capitole a réaffirmé son talent, particulièrement dans des ouvrages le sollicitant beaucoup, comme *La Traviata*, *La Bohème* ou *Mefistofele*. Sur ces deux derniers titres, il a été rejoint par la Maîtrise, mise en valeur dans des pages aussi somptueuses qu'exigeantes.

Une mention spéciale pour l'Oratorio de Noël de Bach, sous la direction de Jordi Savall : pour ce sommet d'un répertoire baroque dont il était a priori moins familier, le Chœur a prouvé sa capacité à relever les plus grands défis. À l'issue de cette première saison sous la direction de Gabriel Bourgoïn, le Chœur et la Maîtrise s'imposent comme une force artistique majeure de l'Opéra national du Capitole.

L'Opéra national du Capitole, c'est :

- > 43 représentations d'opéra, 21 représentations de ballet, 20 représentations de récitals, Midi du Capitole et concerts
- > 2 925 abonnements
- > 75 911 spectateurs à Toulouse
- > 91,91 % de remplissage
- > 20 579 élèves et professeurs accueillis

LECTURE PUBLIQUE

FILIÈRE ÉCONOMIQUE DU LIVRE – PARTENARIAT TOULOUSE MÉTROPOLE/ ÉTAT/RÉGION

DE LA RENTRÉE LITTÉRAIRE À LA QUINZAINE LITTÉRAIRE : POUR UNE PLUS GRANDE VISI- BILITÉ DES AUTEURS !

L'une des missions d'Occitanie Livre & Lecture est le soutien aux auteurs de la région et la mise en œuvre d'actions de valorisation de leurs publications notamment lors des rentrées littéraires. Au printemps à Montpellier et à l'automne à Toulouse, ces deux événements culturels annuels visent à faire connaître la richesse de la création en région (plus de 1 200 auteurs référencés à notre annuaire).

Depuis 2016, profitant du coup de projecteur de la rentrée littéraire automnale nationale, Occitanie Livre & Lecture organisait à Toulouse une rencontre mettant à l'honneur les nombreux créateurs de la région et leurs nouveautés.

Devenue un événement incontournable dans le paysage culturel régional, cette traditionnelle rentrée littéraire collection automne s'articulait autour d'une unique journée réservée aux professionnels

(éditeurs, libraires, bibliothécaires, organisateurs de manifestations littéraires, médiateurs...).

En 2023, Occitanie Livre & Lecture, Toulouse Métropole et son réseau de Lecture publique ainsi que la Cave Poésie ont souhaité en parfaite synergie faire évoluer ce concept pour lui donner une plus grande envergure et valoriser toujours plus la création. D'une journée réservée aux professionnels, cet événement s'est déployé en une quinzaine littéraire avec des rencontres destinées également au grand public et organisées dans différentes communes de la Métropole.

Le 21 septembre 2023, en partenariat avec la Médiathèque José Cabanis, s'est tenue la journée professionnelle. Cet événement qui a réuni 16 auteurs, émergents comme reconnus, a touché un éventail très large de professionnels et a permis de sensibiliser des étudiants formés aux métiers du livre à l'université Toulouse-Jean Jaurès. L'université Toulouse-Jean Jaurès intègre, en effet, une réflexion sur la vie littéraire en région dans son programme de formation initiale.

Comme chaque année, tous les genres littéraires étaient représentés (romans, sciences humaines, jeunesse, bandes dessinées, etc.).



Auteurs et autrices invités

Auteurs et autrices	Titre	Édition	Genre littéraire
Mouloud Akkouché	<i>Jardin des oubliés</i>	Gaïa	Roman
Guillaume Alevêque	<i>Lever des Pléiades. La ritualisation de la culture à Tahiti</i>	Dépaysage	Essai
Clara Arnaud	<i>Et vous passerez comme des vents fous</i>	Actes Sud	Roman
AUREL	<i>Casti. Quand l'État mutile</i>	Delcourt	Bande dessinée
Magali Bardos	<i>Sur les traces de l'ours</i>	L'École des Loisirs	Littérature pour la jeunesse
Lilian Bathelot	<i>Géronimo et moi</i>	10 18	Polar
Nathalie Bauer pour sa traduction de	<i>Manhattan Project de Stefano Massini</i>	Globe	Littérature étrangère / roman
Baptiste Beaulieu	<i>Où vont les larmes quand elles sèchent</i>	L'Iconoclaste	Roman
Laurent Bonneau	<i>Ceux qui me touchent</i>	Bamboo / Grand Angle	Bande dessinée
Joris Chamblain	<i>Les souris du Louvre. Vol. 5: La Plume et l'épée</i>	Delcourt / Louvre	Bande dessinée Jeunesse
Sandrine Cnudde	<i>La Constellation de la sandale</i>	Lanskine	Poésie
Gaspard Flamant	<i>Les Magni-Freaks</i>	Sarbacane	Littérature pour la jeunesse
Tristan Koëgel	<i>Quand on dansait sur les toits</i>	Didier jeunesse	Littérature pour la jeunesse
Mathilde Mignan	<i>Insectoïdus</i>	Terre Vivante	Documentaire jeunesse
Bernadette Pourquoié	<i>Les Migres</i>	Color Gang	Théâtre
Baptiste Thery-Guilbert	<i>Lésions</i>	Blast	Roman

Dans une volonté constante de promouvoir l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre et d'encourager l'interprofession, une carte blanche a également été donnée aux éditions Blast créées par Sol Derrien et Karima Neggad. Les deux fondatrices de cette toute jeune maison toulousaine ont présenté, à cette occasion, leur catalogue bâti autour d'une littérature exigeante d'essais et de créations politiques.

La librairie Le Chameau Sauvage, située quartier des Minimes-Barrière de Paris a, quant à elle, assuré la vente des livres durant cet événement.

Le catalogue Collection Automne réalisé par Occitanie Livre & Lecture présente les parutions du second semestre 2023 (plus de 140). Diffusé auprès de tous les professionnels, il est disponible en version papier et consultable en ligne. Le visuel du catalogue a été réalisé par l'illustratrice jeunesse Mathilde Magnan.

L'édition 2023 en chiffres

+130 participants à cette journée professionnelle.

Entre le 16 septembre et le 7 octobre 2023, dans le cadre de cette quinzaine littéraire, ce sont aussi 10 rencontres destinées au grand public qui ont été organisées. Un cercle élargi d'auteurs et illustrateurs de la région a ainsi pu bénéficier d'une visibilité accrue et d'un éclairage particulier.

À cet effet, un livret de 16 pages a été réalisé présentant les rencontres proposées dans le réseau métropolitain des librairies (La Préface, Colomiers — Au fil des mots, Blagnac — Le Chameau Sauvage, Toulouse) et des bibliothèques (Médiathèque José Cabanis, Toulouse / MédiaLudo, Blagnac / Médiathèque du Quai des arts, Cugnaux) ainsi qu'à la Cave Poésie dans le cadre du Bazar littéraire chez René.

ACCUEIL DE L'ÉCRIVAIN PHILIPPE MALONE

Philippe Malone, en résidence au théâtre le Vent des signes à Toulouse, est écrivain, dramaturge et photographe. Il a écrit une quinzaine de textes dont *Pasaran*, *Titsa*, *Morituri*, *Blast*, *III*, *L'entretien*, *Septembres* ou encore *Krach*. Ses textes sont régulièrement lus, joués ou mis en onde, en France (Comédie française, Festival d'Avignon – Manufacture, Rencontres de la Chartreuse...), et à l'étranger (Schaubühne, Deutsches Theater, au Bundestag, Poche-Genève...). Certains sont traduits, joués et publiés en allemand, polonais, italien et espagnol. Objectif de cette résidence : dégager du temps pour se consacrer pleinement à l'écriture de *Molotov Insect*.

« Le texte *Molotov Insect* est un projet d'écriture au croisement de deux genres littéraires, théâtral et poétique. Il s'inscrit dans la suite de deux ouvrages précédemment parus, *Septembres* et *Krach*. *Molotov Insect*, par une approche polyphonique, tente de traverser les soulèvements démocratiques qui ont ébranlé le monde ces dernières années. »

Philippe Malone

Cette résidence s'est déroulée du 1^{er} au 14 mai et du 12 au 25 juin 2023.

CRÉATIONS VISUELLES ET GRAPHIQUES LA MÉTROPOLÉ S'ILLUSTRE

S'inspirant de l'exposition *Toulouse s'illustre* imaginée par Olivier Gal qui s'est tenue du 20 novembre au 9 décembre 2023 à la galerie Bouquières à Toulouse, le projet « La Métropole s'illustre » a été coordonné par Occitanie Livre & Lecture a plusieurs objectifs :

- soutenir la création au travers d'une commande artistique,
- valoriser les œuvres,
- dynamiser la scénographie de vitrines de librairies,
- favoriser l'interprofession.

Six illustrateurs de la Métropole sont sollicités pour porter leur regard sur des lieux emblématiques de la Métropole et pour réaliser une œuvre qui sera imprimée et encadrée avant d'être installée dans l'une des six librairies partenaires.

Illustrateurs

Paul Burckel, Delphine Panique, Audrey Spiry, Sophie Vissière, Ghadi Ghosn, Maxime Cain.

Librairies

Colomiers : La Préface

Pibrac : Nouvelle Page

Saint-Orens-de-Gameville : Des livres et vous

Toulouse : L'Autre Rive Halles de la Cartoucherie, BD Fugue et Ombres Blanches

Ce projet se déploiera dans le courant du premier semestre 2024.

MANIFESTATIONS LITTÉRAIRES

TOULOUSE POLARS DU SUD

Pour la 15^e édition, le festival de littératures policières s'est déployé dans 17 communes de la Métropole. Le festival 2023 a mis à l'honneur l'Italie et ses écrivains et écrivaines sous le parrainage de Giancarlo De Cataldo, l'un des maîtres du roman noir italien, entouré de plus de cinquante auteurs et autrices français et étrangers et dont l'invité spécial : le grand écrivain américain Douglas Kennedy.

TOULOUSE POLARS DU SUD

15^e Festival INTERNATIONAL des LITTÉRATURES POLICIÈRES

06/07/08 OCTOBRE 2023

Forum de la RENAISSANCE

MÉTRO LIGNE A STATION BASSE CAMBÈ
avec les communes de Toulouse Métropole

Les auteurs invités

Christophe Agnus, Isabelle Amonou, Laurence Biberfeld, Olivier Bordaçarre, Anne Bourrel, Cécile Cabanac, Bernard Cazeaux, Jean-Christophe Chauzy, Guillaume Coquery, Elise Costa, Hélène Couturier, Céline Denjean, Pascal Dessaint, Nicolas Druart, R.J. Ellory, Dominique Forma, Alice Géraud, Chrysostome Gourio, Eva Grynszpan, Nancy Guilbert, Christophe Guillaumot, Johana Gustawsson, Claire

Jehanno, Keko, Joseph Knox, Marin Ledun, Jérôme Loubry, Fabiano Massini, Louise Mey, Clément Milian, Dros Mishani, Julien Monier, Antoni Paclacci & Paolo Ronco, Magdalena Parys, Michèle Pedinielli, Laurent Petitmangin, Carlos Portela, Pierre Pouchairet, Mercedes Rosende, Carlos Salem, Jacky Schwartzmann, Jakub Szamalek, Miguel Szymanski, Maryla Szymiczkowa, Fabrice Tassel Jean-Christophe Tixier, A.K. Turner et Catriona Ward.

Le festival « hors les murs » sous toutes ses formes

Venant s'ajouter aux événements organisés autour des littératures policières pour les nombreux visiteurs et auditeurs du 6 au 8 octobre 2023 sur le site principal du festival, d'autres rencontres et animations ont été organisées en amont dans Toulouse et en Occitanie :

En 2023, TPS c'est aussi :

- **12 tables rondes** (dont trois accessibles en langue des signes françaises).
- **6 rendez-vous au parloir** : des rencontres de 30 minutes pour découvrir des auteurs en toute intimité organisées dans un ancien bus (mis à disposition par l'ASPUIT) avec Johana Gustawsson, Laurence Biberfeld, Catriona Ward, Fabrice Tassel, Clément Milian et Anne Bourrel.
- 1 journée professionnelle
- Des **animations** (initiation au jeu de rôle ; jeu d'enquête policière, stage d'écriture, etc.)
- Un **rallye-enquête** L'enlèvement au Serial — écrit par Christophe Agnus qui a réuni plus de 500 personnes qui se sont prêtées au jeu et ont sillonné le centre historique de Toulouse.
- Des **interventions d'auteurs en milieu scolaire**
- Un **partenariat avec le Muséum de Toulouse.**

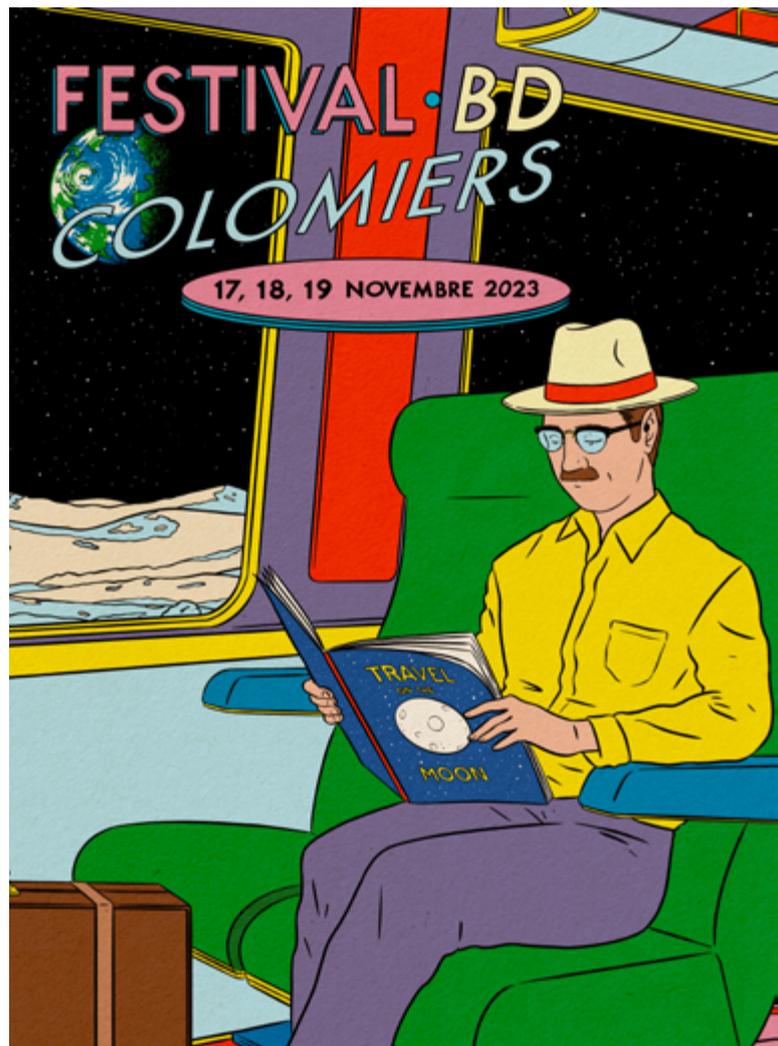
ALL YOU NEED IS LIRE — BD COLOMIERS

L'opération « All you need is lire » permet chaque année de promouvoir les acteurs clés de la chaîne du livre et de faire découvrir au public des œuvres éditées par deux éditeurs alternatifs, avec un principe simple : 1 livre des éditeurs partenaires acheté = 1 livre des mêmes éditeurs offert

Pour la 6^e édition de « All you need is lire » (14 octobre — 19 novembre 2023), le Festival BD Colomiers et Toulouse Métropole se sont associés à 16 librairies, 6 bibliothèques pour promouvoir les maisons d'édition indépendantes **6 pieds sous terre** et **Les fourmis rouges** pour déployer l'opération dans 9 communes.

Les objectifs

- mettre en avant la bande dessinée sur tout le territoire métropolitain ;
- développer le réseau de lecture publique ;
- monter une opération économique pour le secteur de la bande dessinée ;
- soutenir l'édition indépendante ;
- promouvoir les libraires du territoire ;
- imaginer un événement d'ampleur métropolitaine autour d'un festival phare du territoire ;
- organiser une tournée de jeunes auteurs dans les librairies de la Métropole.



Les librairies partenaires

Toulouse : BD Fugue Café, Bédéciné, Ellipses, Flouy Frères, Gibert, L'Autre Rive, La Renaissance, Le Chameau Sauvage, Les Petits Ruisseaux, Ombres Blanches, Privat, Terra Nova, Terres de Légendes, Tire-Lire.

Colomiers : La Préface

Saint-Orens de Gameville : Des livres et vous

Pibrac : Nouvelle page

Six bibliothèques et médiathèques

La médiathèque Les Granges à Saint-Jean, la médiathèque municipale de Mondonville, la bibliothèque municipale de Gagnac-sur-Garonne, la médiathèque d'Aussonne, la médiathèque de Tournefeuille, le Café associatif de Fonbeauzard.

Onze communes

Aigrefeuille, Aussonne, Balma, Beauzelle, Brax, Colomiers, Fonbeauzard, Gagnac-sur-Garonne, Mondonville, Saint-Jean, Tournefeuille.

FESTIVAL DU LIVRE DE JEUNESSE OCCITANIE

Pour sa 21^e édition, le Festival du Livre de Jeunesse Occitanie s'est déroulé, comme à l'habitude, à Saint-Orens de Gameville et dans les communes de Toulouse Métropole.

Événement régional fréquenté par les familles, le festival offre une programmation jeunesse pour rêver et penser le monde avec les livres ayant un objectif : permettre à chacun d'accéder à la diversité de la littérature pour la jeunesse. À travers de multiples rendez-vous, les jeunes lecteurs sont invités à s'immerger dans de multiples imaginaires et en explorer la poésie.

Accueillant chaque année en moyenne une trentaine d'auteurs et illustrateurs jeunesse, le festival met l'accent sur les rencontres entre les lecteurs et les auteurs, pour devenir un lieu privilégié de découverte et d'échange.

L'édition 2023 en chiffres

- Près de 12 000 visiteurs sur l'ensemble de la manifestation
- 31 auteurs et illustrateurs invités
- Une maison d'édition à l'honneur
- 7 librairies partenaires
- 4 expositions
- 12 lectures, spectacles et performances dont 3 scolaires
- Une soixantaine de rendez-vous tout public

Éducation artistique et culturelle

À travers l'ensemble des initiatives du festival (rencontres d'auteur, spectacles et lectures, expositions...), ce sont plus de 4 000 élèves de la maternelle au lycée qui participent à l'événement.

Des rencontres avec les auteurs et illustrateurs

Près de 2 300 élèves de la maternelle au lycée ont rencontré un auteur ou un illustrateur.

524 élèves de Saint-Orens ont rencontré un auteur en classe. 1 531 élèves scolarisés dans des établissements de communes de Toulouse Métropole. (13 communes) 159 élèves dans des établissements en zone d'éducation prioritaire. Une centaine de rencontres d'auteurs avec des élèves de la Région, hors département 31.

Par ailleurs, environ 1 700 élèves ont visité les expositions proposées dans le cadre du festival (visites scolaires).

Des lectures pour les scolaires

Des lectures à haute voix par des auteurs de littérature adolescente ont été proposées pour les collégiens, avec Anne Reh binder et Stéphane Servant, d'une part pour permettre à l'élève qui écoute de découvrir son univers et lui donner envie de poursuivre la lecture du roman, d'autre part, pour toucher d'un peu plus près ce qu'il a imaginé par le rythme et la musicalité de la lecture.

En partenariat avec le Centre culturel Bonnefoy, une conférence Petite leçon d'ogrologie a également été organisée pour les élèves de niveau élémentaire.

Des projets de médiation culturelle

Des actions de médiation menées autour de la littérature de jeunesse ont été menées en partenariat avec plusieurs établissements culturels (Centre culturel Bonnefoy, Quai des Savoirs, Muséum d'Histoire Naturelle, la Cité de l'Espace, Bibliothèque de Toulouse, Maison des Écritures de Lombez). Des parcours mêlant visites d'expositions, rencontres d'auteurs et illustrateurs, lectures et spectacles, découverte des métiers du livre et ateliers de pratique artistique ont été conçus afin de faire découvrir la richesse de la littérature jeunesse.



Marie Poirier

L'illustration à l'honneur

Le Festival du livre de Jeunesse Occitanie a aussi mis l'illustration à l'honneur avec 4 expositions, 16 illustrateurs invités, 12 ateliers d'illustrations (proposés par les illustrateurs eux-mêmes), 6 lectures dessinées et une ressource numérique autour de la venue de l'illustratrice, Anouck Boisrobert.

Les prix

Le Festival du livre de Jeunesse Occitanie décerne deux prix dont les lecteurs sont les jurys :

➤ Prix des ados 2023 : *Eden, fille de personne*, de Marie Colot

➤ Prix des enfants du livre 2023 : *Beurre breton et sucre afghan*, d'Anne Rehbinder

Une journée professionnelle

178 participants (issus de 10 départements de la Région Occitanie) ont participé à cette journée professionnelle. Une occasion d'approfondir une thématique et de découvrir une maison d'édition indépendante avec une ligne éditoriale singulière.

MARATHON DES MOTS – 19^E ÉDITION

Première manifestation littéraire de la région Occitanie, Le Marathon des Mots, créé en 2005 met à l'honneur la création littéraire sous toutes ses formes. Régulièrement salué par les médias pour sa créativité et son foisonnement, le Marathon des mots, festival international de littérature de Toulouse Métropole, invite des auteurs français et étrangers pour des lectures, des lectures musicales, des rencontres, des concerts et des projections où se conjuguent littérature, arts et sciences humaines. Présent dans toute la métropole toulousaine et dans une dizaine de villes d'Occitanie, le Marathon des mots conçoit chaque année, avec le concours notamment de la librairie Ombres Blanches et d'une vingtaine de librairies indépendantes de la région, plusieurs grands cycles thématiques, associant auteurs français et étrangers de fiction et de non-fiction. Débats, cycles thématiques, performances et créations originales se succèdent ainsi dans les librairies, bibliothèques et sur les scènes des théâtres de la métropole toulousaine et de la région Occitanie : ce sont près de 120 rendez-vous littéraires et culturels qui font du Marathon des mots l'une des toutes premières manifestations littéraires de création en France et en Europe.

La rencontre entre le livre et la scène est au cœur de la dynamique culturelle impulsée sur le territoire métropolitain et régional par l'équipe du Marathon des mots et renforcée par le développement depuis 2019 d'un Pôle de création littéraire, associant plusieurs communes de Toulouse Métropole à

l'organisation de résidences et à la production de spectacles littéraires dont certains sont lauréats d'une Bourse de création, financée par la Métropole. Le Marathon des mots propose ainsi chaque année une création jeunesse et des ateliers de pratiques artistiques, où les élèves des écoles élémentaires de Toulouse Métropole sont conviés à découvrir les auteurs jeunesse et illustrateurs de la région. En partenariat avec le Centre national du Livre et la Fondation d'entreprise La Poste, le Marathon des mots multiplie les projets d'inclusion sociale et les initiatives en faveur de la promotion du livre et de la lecture auprès des publics empêchés ou éloignés du livre.

Chaque édition connaît désormais un prolongement numérique sur MARATHON, la plateforme de créations numériques à laquelle collaborent plusieurs talents toulousains (Level Up film, Bis Studio) avec le soutien de Toulouse Métropole et de la Fondation Jean-Luc Lagardère. Cette stratégie bimédia (un



festival original, complété de créations, adaptations de textes littéraires diffusées en ligne, d'une station de podcasts audio) fait désormais vivre le Marathon des mots tout au long de l'année.

Spectacles et créations originales en 2023

- La douleur de Marguerite Duras – Dominique Blanc, Patrice Chéreau et Thierry Thieû Niang > En co-réalisation avec le Théâtre de la Cité – CDN Toulouse Occitanie
- Hervé Guibert, isola de Elba, poste restante – Teddy Bogaert
- Le premier lieu de Baptiste Beaulieu – Jimmy Boury et Julie Chareunphol > Bourse de création – Marathon des mots / Toulouse Métropole 2023
- Le libraire de Gambetta – Yves et Augustin Charnet > Un projet issu de la plateforme de créations numériques MARATHON. En coproduction avec la librairie Ombres Blanches
- Aftersun / Nuit de la poésie – Conception : Serge Roué Avec Thomas Gonzalez, Elias Dris, Theo Cormier, Deborah Levy, Nathalie Azoulay, Laura Vazquez, Eileen Myles, Warren Ellis.
- Andy Warhol New York Factory – Conception : Serge Roué Avec Théo Cormier, Élias Dris et Maxime Taffanel > En coproduction avec le festival Le Goût des Autres (Le Havre, 2023)
- Je m'appelle John – Conception : Serge Roué Avec Théo Cormier, Élias Dris et Maxime Taffanel (jeunesse) > Pôle de création littéraire Marathon des mots / Toulouse Métropole

Les douze grands rendez-vous de l'édition 2023

• Brigitte Giraud, prix Goncourt 2022

Fidèle du Marathon des mots, Brigitte Giraud est revenue en 2023, auréolée du prix Goncourt 2022, aux côtés de la comédienne Judith Henry pour *Vivre vite!* En un récit tendu qui agit comme un véritable compte à rebours, Brigitte Giraud tente de comprendre ce qui a conduit à l'accident de moto qui a coûté la vie à son mari en juin 1999.

• L'univers de Didier Eribon

Grand entretien, rencontres thématiques et projection de *Retour à Reims (fragments)*, le documentaire césarisé de Jean-Gabriel Périot. Le Marathon des mots, avec la complicité de la librairie Ombres Blanches, a proposé un focus sur l'œuvre du philosophe et sociologue Didier Eribon, auteur de nombreux ouvrages parmi lesquels *Réflexions sur la question gay* (1999) et *Retour à Reims* (2009), son essai au retentissement mondial – ces rendez-vous ont tous affiché complet.

Avec *Vie, vieillesse et mort d'une femme du peuple*, Didier Eribon reprend, après la mort de sa mère, le travail d'exploration personnelle, sociologique,

théorique qu'il avait entrepris dix ans plus tôt dans *Retour à Reims* après le décès de son père.

• La vie selon Deborah Levy

Prix Femina Étranger 2020 pour *Le coût de la vie*, l'autrice britannique est devenue écrivaine en lisant Marguerite Duras et Virginia Woolf. Deborah Levy, dramaturge, poétesse et romancière anglaise, est l'autrice de trois romans remarquables dont *Lolita Chammah* a lu des extraits à la Chapelle des Carmélites.

• Eileen Myles & Constance Debré

L'autrice Constance Debré (*Play boy, Love me tender, Offenses*) et son ami Eileen Myles ont proposé une lecture à deux voix de *Chelsea girls*, le roman culte d'Eileen Myles.

• M. Belezi / L. Gaudé : conversations méditerranéennes

Laurent Gaudé est un auteur fidèle du Marathon des mots. À l'occasion de son dernier ouvrage *Chien 51*, qui se fait l'écho de notre monde inquiet, à la fois menaçant et menacé, Jacques Bonnaffé a donné une lecture mémorable à la salle du Sénéchal.

Laurent Gaudé a fait une lecture de *Attaquer la terre et le soleil*, puis a rencontré son auteur Mathieu Belezi, récemment lauréat du prix du livre Inter.

• Prix Marguerite Yourcenar — Scam : la bonne étoile de Patrick Chamoiseau

L'écrivain martiniquais Patrick Chamoiseau est distingué par le prestigieux *Prix Marguerite Yourcenar*, décerné par la Scam, partenaire du Marathon des mots.

• Profession éditeur : les 40 ans des éditions P.O.L

C'est notamment en compagnie de Frédéric Boyer, de Mathieu Lindon et d'une dizaine d'auteurs et d'autrices des éditions P.O.L que le Marathon des mots et la librairie Ombres Blanches ont salué 40 ans de publications de cette maison d'éditions qui depuis 1983, fait palpiter le cœur de la littérature et de la poésie française, de Georges Pérec à Marguerite Duras.

• Thématique 2023 : la vie, la poésie.

Performance de Simon Johannin et Jardin en ouverture du festival, *Aftersun – nuit de la poésie*, présentée à guichets fermés, rencontre avec Xavier Donzelli autour du poème *Liberté* de Paul Eluard : cette édition aura montré à quel point la poésie est vivante et peut fédérer un large public !

• **Jeune talent : Simon Johannin dans la ville.**

Ses récits, crus et tendres, sales et sensibles, découlant du bitume racontent le quotidien et les errances d'une certaine jeunesse française.

• **Pauline Peyrade et Laura Vazquez : bande de filles goncourisées !**

Elles viennent, l'une et l'autre, de retenir l'attention de la prestigieuse académie Goncourt et de recevoir, pour Laura Vazquez, le Goncourt de la poésie et, pour Pauline Peyrade, le Goncourt du premier roman. Leur rencontre à la librairie Ombres Blanches, marquée par une belle complicité et une écoute attentive, a été l'occasion d'échanger sur leur parcours d'écriture, entre roman, poésie et théâtre.

• **Quand le livre rencontre la scène**

Sur les scènes des théâtres et des médiathèques s'inventent de petites formes littéraires qui aiguisent la curiosité du public. La création est favorisée par les bourses de création décernées par Toulouse Métropole, qui ont permis cette année à :

- Baptiste Beaulieu, Jimmy Boury et la céramiste Julie Chareunphol de créer *Le premier lieu*, spectacle présenté au pavillon Blanc Henri Molina, à Colomiers et au Théâtre Sorano ;
- au comédien Teddy Bogaert et au musicien Maxime Denis de rendre un hommage émouvant à Hervé Guibert en partant sur ses traces sur l'île d'Elbe.

Deux créations jouées devant des salles combles !

• **De Fanny Cottençon à Dominique Blanc : l'été des comédiennes.**

Cette 19^e édition aura été celle des comédiennes fidèles au rendez-vous toulousain. De Fanny Cottençon lisant des extraits d'*Une femme*, l'un des chefs-d'œuvre d'Annie Ernaux à l'Escale à Tournefeuille, à Dominique Blanc, offrant en clôture du festival une performance saisissante dans *La douleur* de Marguerite Duras, en n'oubliant pas les lectures d'Anne Bourguès, Marianne Denicourt, Nathalie Vinot, Corinne Mariotto, Lolita Chammah, Elizabeth Masse, Marie-Christine Barrault ou de Sonia Belskaya, le festival aura proposé de beaux moments à toutes ces comédiennes de talent.

Pluie de récompenses littéraires pour les invités 2023

La 19^e édition du Marathon des mots s'est ouverte par une rencontre avec Mathieu Bezezi, lauréat du **Prix du Livre Inter 2023**, à la librairie Ombres Blanches, suivie d'une lecture d'*Attaquer la terre et le soleil* (Le Tripode) par le comédien Tchéky Karyo. De nombreux invités ont reçu quelques jours avant le festival d'importants prix littéraires. Dès l'ouverture,

François-Henri Désérable a présenté *L'usure d'un monde*, **prix Nicolas Bouvier**.

Alice Géraud, **prix du Livre du réel**, était l'une des autrices du cycle « Écrivains du réel — Scam » avec notamment Minh Tran Huy qui a été récompensée par le **prix France Télévisions** (prix de l'essai) tout comme Maria Larrea (prix du roman).

Laurent Gaudé et Jacques Bonnaffé ont partagé sur scène leur **prix du livre audio** pour *Chien 51*. Pendant le week-end, Laura Vazquez, **prix Goncourt de la poésie**, et Pauline Peyrade, **Goncourt du premier roman**, ont rejoint Brigitte Giraud, **prix Goncourt** et Sabyl Ghossoub, **prix Goncourt des lycéens**. Une longue liste à laquelle s'ajoute Guillaume Poix, **grand prix de la fiction radiophonique**, présent à Toulouse pour une rencontre avec Emmanuelle Bayamack-Tam, **prix Medicis 2022**.

Patrick Chamoiseau a reçu à Toulouse le **prix Marguerite Yourcenar**, décerné par la Scam. Enfin, le Marathon des mots a été l'occasion pour la Fondation La Poste d'annoncer la sélection du **Prix Envoyé par la Poste 2023**, en présence de Laura Poggioli, lauréate 2022.

L'édition 2023 en chiffres

COMMUNES DE LA MÉTROPOLE : 1 333 personnes dans 27 communes

INDICATEURS — CENTRE NATIONAL DU LIVRE (CNL)

- Nombre des auteurs et artistes : 96
- Nombre de rencontres : 64
- Nombre de lectures : 68
- Auteurs français participant à des rencontres et autres : 51
- Nombre de primo-romanciers : 13
- Taux de remplissage moyen des rencontres : 95 %
- Nombre d'éditeurs indépendants : 25
- Nombre de libraires participant : 21
- Nombre de bibliothèques associées : 15
- Nombre de partenaires financiers impliqués dans l'événement : 9

INDICATEURS — TOULOUSE MÉTROPOLE

- Nombre de communes de la Métropole impliquées : 24
- Nombre d'établissements culturels métropolitains impliqués : 29
- Nombre d'établissements scolaires impliqués : 22

PARTIR EN LIVRE/ JUILLET 2023

Le festival du Livre Jeunesse, acteur culturel du territoire depuis plus de 20 ans porte le projet « Partir en Livre » dans 24 communes de Toulouse Métropole ».

L'implication des acteurs des communes, des partenaires et des auteurs illustrateurs a fait de cette édition un succès de fréquentation inédit.

L'édition 2023 en chiffres

- 24 communes de la métropole toulousaine,
- 29 médiathèques,
- 213 rendez-vous dont 30 en quartier de la Politique de la Ville,
- 82 % de la programmation hors les murs,
- 4 692 participants (+ 32 % de fréquentation par rapport à 2022).

© Mr Tom / Diane Le Feyer / Miss Ducky

du 22 Juin
au 23 Juillet
2023

Mr Tom - Diane Le Feyer

Avec les communes de Toulouse Métropole

WWW.PARTIR-EN-LIVRE.FR

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Culture
Égalité
Territoires

CNL

Partir en Livre

FESTIVAL
F L J
du LIVRE de JEUNESSE

Au cœur de
votre quotidien

toulouse
métropole

La programmation

- Quatre auteurs illustrateurs invités pour un total de 17 ateliers. L'association (Z) Oiseaux Livres a assuré trois médiations pour les rencontres de ces auteurs avec le public. Ces rencontres étaient couvertes par des librairies indépendantes;
- Une conteuse invitée pour un total de 10 spectacles, dont trois entièrement pris en charge par l'association;
- Un partenariat renouvelé avec l'association Media-Commun pour trois ateliers à la journée;
- Dernière année de l'installation les « Petits Mondes Sensibles » des Bricoleuses dans trois communes pour 6 représentations;
- L'arrivée d'**Anne Payan**, À voix Haute conteuse et médiatrice reconnue dans la métropole toulousaine dans trois communes pour 6 séances de lectures.
- Un partenariat avec la Médiathèque jeunesse du Muséum : 5 communes, 10 ateliers et le Quai des Savoirs dans quatre communes pour un total de 8 ateliers auteur/QDS.
- Une matinée professionnelle réunissant professionnels du livre et de la petite-enfance;
- Sept librairies partenaires, certaines sont « sorties » de leurs murs pour proposer les ouvrages des auteurs invités à la vente à la suite des ateliers et pour tenir de petites librairies éphémères dans des communes qui en sont dépourvues. Les libraires sont sollicités pour la bibliographie thématique du programme, une façon de faire connaître et de valoriser le travail et la pluralité des points de vue de ces acteurs indispensables du territoire;
- Deux éditeurs indépendants partenaires : les éditions Didier Jeunesse et Sarbacane qui ont offert une grande partie des livres pour les lectures suspendues et les récompenses des rallyes-lecture.

Les publics

Une fréquentation record est enregistrée pour l'ensemble des actions avec 4 692 participants, soit une augmentation de plus de 32 % par rapport à 2022 avec une attention portée notamment au public dit « éloigné de la lecture ».

Les perspectives 2024

Pour 2024, est envisagée la création de journées fortes avec programmation itinérante type « Livrodrome » pour tous les âges : bibliothèque hors-les-murs, ateliers auteurs-illustrateurs, librairie (implication mise en scène prescription), médiation (atelier reportage podcast avec Media Commun pour les ados) ainsi qu'une scénographie et un grand jeu à travailler en amont avec un illustrateur invité, en écho avec la thématique du Festival du Livre de Jeunesse Occitanie « Lire en Corps » et les Olympiades culturelles prévues au CNL.

Toulouse Métropole et l'association du Festival du Livre de Jeunesse Occitanie ont pris la décision d'abaisser le nombre de communes qui bénéficieront d'une action à 20. Cette diminution permettra une concentration de la programmation plus riche et novatrice. Les communes changeront tous les ans et seront invitées à continuer leurs propres actions pour participer au programme commun de Partir en Livre avec les communes de Toulouse Métropole.

MA BM – BIBLIOTHÈQUE MÉTROPOLITAINE NUMÉRIQUE

Lancée en avril 2021, Ma BM, bibliothèque numérique, est le seul équipement de lecture publique métropolitain. Il constitue un service complémentaire aux abonnés des bibliothèques du réseau métropolitain (54 bibliothèques, 108 000 abonnés) permettant un accès gratuit, continu et nomade à des contenus culturels en ligne : livres numériques, presse, films documentaires, musique, sciences et savoirs, autoformation.

réseau des bibliothèques de Toulouse Métropole

FAITES VOTRE RENTRÉE LITTÉRAIRE SUR MA BM !

Tous les grands titres de la rentrée sont disponibles en livres numériques (ebooks) dans votre bibliothèque numérique métropolitaine.

Triste tigre
NEIGE SINNO

MES PAS DANS LEURS OMBRES
LIONEL DUROY

Western
Maria Pourchet

Déserteur
MATTHIAS ENARD

ROMAN FAMILIAL
LAURE MURAT

LAURE MURAT

Le Château des Rentiers
AGNÈS DESART

L'ENRAGE
WOLE SOYINKA

CHRONIQUES DU PAYS DES GENS LES PLUS HEUREUX DU MONDE
Le grand roman tant attendu de Pina Feboal

FIRE RUSH
AGNÈS DESART

PERSPECTIVE(S)
L'ÉCRIVAIN WEST

Ma **BM** BIBLIOTHÈQUE MÉTROPOLITAINE NUMÉRIQUE
mabm.toulouse-metropole.fr

toulouse métropole

Nombre d'inscrits à Ma BM :

- 61 007 dont 57 514 à Toulouse

Nombre d'utilisateurs :

- 9 000 actifs
- 64 000 visiteurs par an
- 930 000 connexions

COLLECTIONS DE LIVRES NUMÉRIQUES

4 854 titres (dont 236 livres audio) sont disponibles au prêt, essentiellement des titres de fiction adultes, des romans et des titres issus de l'actualité littéraire (Prix nationaux, livres plébiscités par le public).

Ces ouvrages sélectionnés avec les grands acteurs culturels (Muséum, Quai des Savoirs...) et littéraires locaux (TPS, Marathon des Mots, Festival livre Jeunesse Occitanie, BD Colomiers) peuvent être lus sur tablette, liseuse, ordinateur, Smartphone et s'inscrivent en complémentarité de l'offre physique des bibliothèques. En 2023, le catalogue de livres numériques a intégré de nouveaux segments : poésie, documentaire politique, littérature étrangère, ethnologie, il continuera à être développé en 2024.

PRÊTS DE LIVRES NUMÉRIQUES

En 2023, le nombre de livres numériques empruntés sur Ma BM a augmenté de 25 % par rapport à l'année précédente : 12 461 livres numériques (environ 1 038 livres empruntés par mois contre 830 en 2022).

CONSULTATION DES RESSOURCES NUMÉRIQUES

Les ressources de presse, notamment par le biais d'un kiosque numérique (Pressreader) et d'un agrégateur d'articles (Europresse), sont les ressources les plus consultées : 6 millions d'articles lus par an, principalement L'Equipe, le Figaro, Libération, Le Monde, Les Échos, le Midi Olympique.

AUTOFORMATION

Plus de 5 000 heures de formation et autoformation suivies sur Skilleos, portant essentiellement sur l'apprentissage du Code de la route, des langues étrangères (anglais, espagnol, italien) et les loisirs créatifs (guitare, piano, solfège, dessin, photographie).

Films documentaires : 1 100 films visionnés (le plus regardé : *Dans la terrible jungle*, 64 vues)

Sciences et savoirs : 15 723 articles scientifiques lus – Partenariat avec le Quai des Savoirs et le Muséum.

Musique : 9 655 contenus vidéos et sonores (issus de la Philharmonie de Paris) consultés – Partenariat avec l'Orchestre national du Capitole.

Formations et ateliers : De nombreux ateliers et cafés numériques organisés tout au long de l'année dans les bibliothèques de la Métropole permettent de répondre aux besoins des usagers et d'accompagner les bibliothécaires dans la maîtrise et la promotion de l'outil (présentation générale de l'outil – formation spécifique au prêt de livres numériques).

CULTURE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE

La culture scientifique, technique et industrielle de Toulouse Métropole s'appuie sur un réseau de cinq établissements : aeroscopia, la Cité de l'espace, L'Envol des Pionniers, le Muséum d'Histoire Naturelle et le Quai des savoirs. La fréquentation 2023 globale est de 1128 305 visiteurs.

Une identité assumée et affirmée

Un travail a été engagé en 2021 afin d'améliorer la lisibilité et l'attractivité de la Culture scientifique technique et industrielle de la Métropole en présentant l'offre des établissements sous une bannière commune. Ce récit avec son blason a été dévoilé en novembre 2023, par le lancement d'une campagne de communication nationale. L'objectif est de promouvoir à l'échelle nationale et internationale, la richesse et la diversité de la culture scientifique, technique et industrielle de Toulouse Métropole en s'appuyant sur ses cinq établissements.

Ainsi, « À Toulouse, ON AIME LA VIE ! Et parce qu'on aime la vie, on pense l'avenir ». Toulouse s'est toujours tournée vers l'avenir, avec audace et générosité. Hier s'ouvrant au monde avec une des premières universités d'Europe dont le Droit exercé par les Capitouls. Plus tard reliant les hommes entre eux : d'abord avec l'Aéropostale, puis la Caravelle, le Concorde et l'aventure Airbus. Aujourd'hui, l'engagement collectif en faveur des générations à venir et du développement durable inspire un prodigieux vivier de chercheurs, étudiants, techniciens, inventeurs et chefs d'entreprise. À Toulouse, le savoir est vibrant : les cinq établissements de culture scientifique en témoignent.

Une présence territoriale consolidée

En 2023, 30 communes ont programmé des actions proposées par les cinq établissements de la Toulouse Métropole. Ainsi, 98 actions ou projets ont été organisés tout au long de l'année, en s'appuyant sur la publication annuelle d'un livret des actions culturelles.

Cette année, l'opération « Espace dans ma ville » s'est déroulé du 17 au 21 juillet au Jardin de l'Observatoire de Jolimont, à Toulouse. Cet événement a été coordonné par Toulouse Métropole en lien avec le CNES et des structures associatives et municipales du quartier. Cette semaine d'activités de sensibilisation à la culture spatiale et scientifique grâce à des activités ludiques et pédagogiques est

entièrement gratuite et s'adresse à des jeunes de 8 à 14 ans issus des quartiers prioritaires de la ville. Dans le cadre de la Fête de la science, « Un Dimanche au Bord du Lac » s'est tenu le 8 octobre 2023 dans le parc de la Reynerie et place Abbal à Toulouse. Plus de 2 000 visiteurs ont participé à cette journée. Les thématiques Sport et Sciences et biodiversité ont été mises à l'honneur, tout comme l'ouverture de la nouvelle base nautique et la visite du parc château de la Reynerie. De nombreuses associations de CSTI, de la culture et du quartier du Mirail contribuent à la réussite de cette manifestation gratuite et ouverte à tous.

Des événements transversaux

Les cinq établissements participent à de grands événements nationaux, dont les Journées européennes du patrimoine et la Nuit européenne des musées. Ainsi, les JEP ont permis d'accueillir 2 735 visiteurs au Muséum et 7 111 pour la Nuit Européenne des Musées.



Un dimanche au Bord du Lac

Ces événements ont également permis de montrer tout le potentiel d'inspiration du site historique L'Envol des Pionniers, avec des animations originales et très appréciées, par exemple le match de rugby des années 1920 suivi par plus de 800 spectateurs (JEP), les initiations aux danses et jeux des années folles (Nuit des Musées).



Aéroscoopia a invité le public à se questionner sur l'aspect vivant d'une collection et d'un musée lors des JEP. Les visiteurs ont découvert tous les aspects de la vitalité du patrimoine aéronautique toulousain avec un intérêt particulier sur les hommes et les femmes qui œuvrent pour sa préservation et sa transmission.

Ce temps fort a été construit autour de rencontres avec des membres des associations, d'ateliers de médiations, mais aussi autour de danseurs, de DJ et de toutes les personnes qui font battre le cœur du musée ! 2 167 visiteurs ont participé à ces journées.

LE QUAI DES SAVOIRS

UNE AUGMENTATION DE LA FRÉQUENTATION NOTABLE

L'année 2023 s'est terminée sur une augmentation significative de la fréquentation du Quai des Savoirs avec 163 422 visiteurs, et ce dans chacune des grandes activités de l'établissement : la grande exposition thématique, le Quai des Petits, le Plateau créatif et le festival Lumières sur le Quai.

UNE EXPOSITION TEMPORAIRE AVEC LE CONGRÈS NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS

Du 9 février au 5 novembre 2023, le Quai des Savoirs a présenté l'exposition Feux, mégafeux, programmée dans le cadre de l'accueil, à Toulouse, du 129^e congrès national des sapeurs-pompiers. Cette exposition était articulée en 4 parties : apprivoiser le feu, comprendre le feu, combattre les incendies, et un tunnel immersif présentant un film original, à base de data-visualisation de données scientifiques, permettant de mieux comprendre le phénomène des mégafeux dans le contexte du changement climatique global.

La présentation de l'exposition, les activités de médiation et toute la programmation culturelle associée ont bénéficié d'un solide partenariat avec le service départemental d'incendie et de secours de Haute-Garonne (SDIS 31). La conception du film « Mégafeux, hors de contrôle » a bénéficié du soutien d'experts scientifiques du CNES et du centre de recherche de Météo-France à Toulouse.

Pendant toute la durée de sa présentation, l'exposition a accueilli 64 000 visiteurs, dont 10 % de groupes scolaires et loisirs. Ces chiffres de fréquentation font de Feux, mégafeux l'exposition la plus visitée depuis l'ouverture de l'établissement en 2016.



Feux, mégafeux

Un festival qui clôture avec envergure la programmation culturelle annuelle de l'établissement « Jouer avec le feu » a été la thématique de la 9^e édition de Lumières sur le Quai. Du 20 octobre au 5 novembre 2023, ce festival art et science a accueilli 32 000 visiteurs. Expositions photos, installations numériques interactives ou non, créations art-science, performances et spectacles de rue... de multiples dispositifs ont été mis en scène au travers d'un parcours artistique et scientifique explorant les différentes interprétations et enjeux de l'expression « Jouer avec le feu ». Le festival s'est clôturé sur deux nocturnes exceptionnelles invitant les publics à déambuler dans une « installation de feu » proposée par la compagnie Carabosse dans le Jardin Royal de Toulouse.

Le festival a démarré cette année pour une nouveauté : le 1^{er} forum pour des futurs désirables organisé par le Quai des Savoires. Tout au long de la première journée du festival se sont succédés ateliers participatifs, tables-rondes, conférences et spectacles pour partager différentes méthodes opérationnelles afin d'imaginer des futurs désirables entre artistes, scientifiques et citoyens.

UN NOUVEAU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Débutée en 2021, la démarche a conduit à l'élaboration d'un projet d'établissement pour la période 2023-2026. Ce projet a été entériné lors du conseil métropolitain du 22 juin 2023. Il entérine l'ambition culturelle du Quai des Savoires : croiser les arts et les sciences pour construire des futurs désirables, rappelle ses publics cibles et définit ses principaux modes d'action. Ceux-ci reposent sur trois stratégies de médiation : faire vivre des expériences de visite fortes et mémorables, faciliter les rencontres, échanges de savoirs et de savoir-faire, et provoquer et accompagner la création et les collaborations entre artistes et scientifiques pour imaginer des futurs désirables. De plus, toutes les offres culturelles doivent aussi être conçues et mises en œuvre de façon à renforcer les engagements du Quai des Savoires en matière d'accessibilité et d'inclusion, de maîtrise de son impact environnemental et de promotion de l'esprit critique et des méthodes scientifiques.

LE MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

LES ÉVÉNEMENTS NATIONAUX TOUJOURS ATTENDUS PAR LE PUBLIC

Les grands événements nationaux autres que les JEP et les Nuits européennes des musées ont été marqués par une bonne fréquentation des publics :

plus de 3000 pour les Rendez-vous aux jardins. La fréquentation totale de l'établissement a été de 313 236 visiteurs en 2023.

LA SAISON DES MOMIES ET DES AMOURS

Ouverte en octobre 2022, année marquant à la fois le bicentenaire du déchiffrement des hiéroglyphes par Champollion et le centenaire de la découverte du tombeau de Toutankhamon, le Muséum a abordé la thématique des « Momies ». L'exposition « Momies, corps préservés, corps éternels », a abordé la diversité du sujet à travers des dispositifs interactifs sensoriels et la présentation sensible des restes humains. Près de 63 700 visiteurs individuels ont découvert cette exposition en 2023.

Parallèlement, plus d'une vingtaine de conférences et événements éducatifs ont rythmé l'année, et des



À partir du 14 octobre 2023, le Muséum de Toulouse a choisi de mettre en lumière la passionnante et riche thématique de la sexualité à travers l'exposition temporaire « Sex-appeal, la scandaleuse vie de la nature ». La vie intime des plantes et des animaux est exposée sans tabou, dans toute sa fantaisie, son ingéniosité et sa crudité. Cette exposition sonde la biodiversité du vivant et nous interroge sur l'origine de la sexualité, ses pulsions et multiples facettes. Un domaine dans lequel notre espèce Homo sapiens n'a rien inventé !

Comme chaque année la boutique a mis en avant une gamme de produits en lien avec les expositions temporaires. Cette année c'était le cas pour les expositions Momies et Sex Appeal.



Inauguration exposition Sex Appeal

NATURELLEMENT RUGBY

Dans le cadre de la coupe du monde de rugby, plusieurs visites ont été programmées pour les publics de septembre à décembre 2023. Une visite intitulée « Naturellement rugby » prenant appui sur les spécimens « emblèmes » des 20 nations participantes à la coupe du monde de rugby a été proposée ainsi qu'un livret en autonomie. Une seconde visite, « le rugby pour les petits », en partenariat avec l'association Rugbytot, a proposé une formule atypique de 14 séances mêlant pratique du sport et culture scientifique pour les tous petits.

L'itinérance des expositions : une activité bien ancrée au service du rayonnement de Toulouse Métropole. Depuis plus de 10 ans, le Muséum d'histoire propose à l'itinérance ses plus belles expositions temporaires et créations originales. En 2023, ce sont déjà plus de

100 000 visiteurs d'autres structures muséales ou de culture scientifique qui en ont profité en France et en Europe.

Cette activité a généré également 338 800 € de recettes encaissées (hors reverses) à date de fin octobre (dont 203 800 € de locations et 135 000 € de vente et ingénierie pour Eau du Haut) et avec un prévisionnel à plus de 350 000 € sur l'ensemble de l'année.

LE MUSÉUM DE TOULOUSE A OBTENU LE LABEL CHARTE LIBRE NIVEAU BRONZE DE WIKIMÉDIA

Conformément à ses objectifs de sensibilisation et d'accompagnement des institutions culturelles et afin de valoriser l'action des institutions culturelles qui s'investissent dans la mise en œuvre de politiques de diffusion numérique libres et accessibles à tous, Wikimedia France a créé le label Culture Libre en 2022.

Ce label Culture libre implique un engagement préalable de l'institution ou sa tutelle autour de six principes décrits dans la Charte d'engagement pour l'accessibilité, l'ouverture et la diffusion de contenus libres par les institutions culturelles :

- Des contenus libres et accessibles au plus grand nombre
- Le public au centre des préoccupations
- L'adaptation aux pratiques collaboratives
- L'accès à des sources fiables et contenus de qualité
- Favoriser le partage et l'émergence de nouvelles formes de savoir et de pratiques artistiques
- Une politique d'évolution des pratiques professionnelles.

L'ENVOL DES PIONNIERS

UNE PROGRESSION DE LA FRÉQUENTATION

Avec un total de 42 357 visiteurs en 2023, la fréquentation de L'Envol des Pionniers continue à progresser. Le public scolaire enregistre une forte augmentation avec 5 800 visiteurs accueillis. Les groupes touristes (associations, seniors, CSE...) restent encore en recul avec -38 % par rapport à 2019, mais progresse constamment depuis 2020.

La baisse des visiteurs individuels payants (-21,8 % par rapport à 2022) provient du public local. Le public de touristes français et étranger venant d'au-delà de la Région Occitanie progresse chaque année, il représente 36 %, en 2024, signe que L'Envol des Pionniers commence à être repéré dans les circuits de visite des touristes.

UNE EXPOSITION TEMPORAIRE AU CŒUR DU RÉCIT DE TERRITOIRE

L'exposition « Pierre Georges Latécoère l'avenir a des ailes », lancée en décembre 2022, a coloré l'année 2023 à travers deux angles : l'angle historique avec le parcours du visionnaire Pierre Georges Latécoère et l'angle actuel avec le jeu interactif tout au long de l'exposition qui valorise les pionniers de l'aéronautique d'aujourd'hui autour de la décarbonation de l'aviation. Cette exposition souligne l'identité de L'Envol des Pionniers et de la métropole de Toulouse : le lieu où convergent les pionniers de l'aviation d'hier et d'aujourd'hui. Elle a accueilli 42 357 visiteurs depuis son ouverture.

LE FESTIVAL DES ÉTOILES ET DES AILES, UNE PREMIÈRE À L'ENVOL DES PIONNIERS

Le festival aéronautique Des étoiles et des ailes a de nouveau été programmé en 2023 à L'Envol des Pionniers, les 11 et 12 novembre. Organisé par l'association Des étoiles et des ailes, en partenariat avec L'Envol des Pionniers, le festival a réuni plus de 5 000 visiteurs, bénéficiant d'une programmation riche et variée : salon du livre, conférences, animations, expériences de simulateurs d'avion, séances de cinéma (en partenariat avec le cinéma UGC de Montaudran), découverte des expositions de L'Envol des Pionniers...

UNE PROGRAMMATION THÉMATISÉE ET DIVERSIFIÉE

Dans le sillage de l'exposition temporaire « Pierre George Latécoère, l'avenir a des ailes », une rencontre exceptionnelle a été organisée le 30 septembre avec des « Latécoère Explorers », animés par la Fondation Latécoère. Bertrand Piccard, Jean-François Clervoy, Laurence de la Ferrière, Raphael Donjan et Catherine Maunoury ont été ainsi réunis le temps d'une table ronde informelle autour du thème de l'audace, en préfiguration de l'événement « Tous Audacieux ! » programmé pour les 6 et 7 juillet 2024. Plus de 100 personnes ont pu assister à ce moment d'échanges passionnant et inspirant.

Enfin, le cycle de projections cinématographiques en plein air a également rencontré un joli succès et « l'atelier famille » est venu enrichir la diversité des offres proposées au public.



LA CITÉ DE L'ESPACE

UNE BONNE FRÉQUENTATION

2023 est la 3^e meilleure année depuis l'ouverture de la Cité de l'espace et deuxième meilleure fréquentation, hors événements exceptionnels (Appollo Day et 25 ans) avec 400 963 visiteurs.

On enregistre 19 900 visiteurs individuels payants de plus qu'en 2019 (+ 4,9 %) et 10 300 visiteurs individuels payants en moins qu'en 2022 (- 3,3 %). À noter les 10 jours de fermeture imprévue à cause d'une inondation en juin et coupure électrique en septembre. L'estimation de la perte de fréquentation est de 8 100 visiteurs.

La baisse de fréquentation individuelle en 2023 provient essentiellement des touristes français venant d'au delà de la Région Occitanie dont le visitorat a baissé de 7 % par rapport à 2022 (- 10 000 visiteurs).

Le public étranger est stable au regard de 2022 et revient quasiment en volume au niveau de 2018/2019.

Le top 5 des provenances : Espagne, Italie, Royaume-Uni, Allemagne, Belgique. À noter que la fréquentation espagnole représente 7,6 % de la fréquentation individuelle (23 000 visiteurs).

Le public scolaire totalise 52 600 visiteurs et revient à un niveau d'avant Covid, soit uniquement 4,2 % par rapport à 2019 qui est l'année record.

UNE EXPÉRIENCE UNIQUE : LE LUNEXPLORER

L'année 2023 a été marquée par l'ouverture du LuneXplorer, un équipement unique en Europe permettant aux visiteurs de vivre l'expérience d'un astronaute en mission vers la Lune, en ressentant physiquement les phases de décollage et d'alunissage de la mission.



Ce parcours de 40 minutes est proposé à des groupes de 40 personnes. Il se compose de 4 étapes successives de 10 minutes chacune :

- Découverte des missions lunaires passées (Apollo) et présentes (Artemis) ;
- Briefing, réalisé par trois astronautes actifs de l'Agence spatiale européenne ;
- Expérience dynamique, au cours desquelles les 40 visiteurs sont répartis dans 10 capsules spatiales scénographiées, mises en mouvement pour permettre aux participants de ressentir une accélération maximale de 2G ;
- Débriefing : lors de cette étape, les données de mission sont récupérables sur les téléphones portables des visiteurs, par le biais de QR codes dédiés.

Cette nouvelle expérience, réalisée par Toulouse Métropole, avec le soutien financier du conseil régional et de la Commission européenne, et la collaboration de l'ESA et du CNES, a été inaugurée le 13 novembre 2023, et ouverte au public le 14 novembre.

UN LIEU DE RENCONTRE ENTRE LES CHERCHEURS ET LE PUBLIC

La Cité de l'espace a organisé la Nuit des étoiles le vendredi 11 août. Au cours de cette soirée, les Jardins de la Cité de l'espace étaient en libre accès afin de permettre au public de découvrir les supports de découverte présentés à l'extérieur et de s'initier à l'observation astronomique, par l'intermédiaire des associations d'astronomie amateur présentes. Cet événement est organisé en partenariat avec l'Association Française d'Astronomie (AFA), dans le cadre du dispositif national associé.

La Nuit Européenne des Chercheurs s'est tenue à la Cité de l'espace le 29 septembre 2023 et a réuni 3 257 visiteurs. Organisé, en partenariat, par l'Université de Toulouse, cet événement majeur de culture scientifique s'est déployé sur la totalité du site en proposant une programmation diversifiée : speed searching, explorations intergalactiques, spectacles, projections vidéo inédites, rencontres... Cet événement a aussi fait la part belle cette année aux dialogues Art et Sciences, par l'intermédiaire, entre autres d'une exposition photo réalisé en partenariat avec la Résidence 1+2.

DES TEMPS FORTS UNIQUES

Sélectionnée officiellement parmi les 5 nouveaux astronautes de carrière de l'Agence spatiale européenne en novembre 2022, Sophie Adenot est venue à la Cité de l'espace le 9 mars 2023 pour sa première rencontre avec le grand public. Accompagnée de l'astronaute de réserve Arnaud Prost, elle s'est prêtée au jeu des questions-réponses lors d'une table ronde exceptionnelle, en compagnie de Claudie Haigneré, marraine de la Cité de l'espace, Didier Schmitt, responsable de la stratégie à l'ESA, et Lionel Suchet, directeur général délégué du CNES. 300 personnes ont pu y assister.

À l'occasion de l'accueil à Toulouse de l'équipe japonaise de rugby, un « WE Japon » a été organisé les 9 et 10 septembre, dans le but de valoriser les collaborations franco-japonaises dans le domaine du spatial. Ainsi, deux échantillons de l'astéroïde Ryugu, ramenés sur Terre en 2020 par la mission japonaise Hayabusa 2, ont été montrés pour la première fois au public dans les expositions permanentes. Ce prêt exceptionnel de la JAXA, l'Agence spatiale japonaise, durera au minimum un an.

Enfin, après plusieurs reports successifs, la dernière fusée Ariane 5 a été lancée depuis Kourou en Guyane

française le 5 juillet 2023. Cet événement historique a été retransmis en direct à la Cité de l'espace, en extérieur. Plus de 1500 personnes sont ainsi venues assister en direct au décollage qui a eu lieu à minuit heure de Toulouse.

AEROSCOPIA

UNE ÉVOLUTION NOTABLE DE LA FRÉQUENTATION

En 2023, aeroscopia a reçu 208 327 visiteurs, soit une progression de 20 % par rapport à 2022. Il y a eu 15 534 scolaires.

La diversification de l'offre et sa densification ont sans aucun doute affirmé l'identité et la visibilité de l'établissement.

DES COLLECTIONS ENRICHIES

En fin d'année 2022, un C-160 Transall et un Falcon 20 ont été disposés sur le Tarmac Sud, en partenariat avec l'association « Les ailes anciennes », l'armée de l'air de l'espace et Airbus. Lors de cette opération, l'A400M en exposition a été déplacé et sorti de la zone ouverte au public pour être repeint. Il a été réintégré dans les collections en juillet, sur un nouveau tarmac situé à l'avant du musée.

À l'occasion du début des vacances de février 2023, un « X-Wing » en briques lego a fait son entrée au sein de la collection aeroscopia. Cette maquette a nécessité 1 584 900 briques, 1 750 heures de travail, pèse 3,4 tonnes et mesure 9 m x 10 m.

Enfin, en septembre, l'îlot propulsion a été complété par un module d'échappement, présentant ainsi un dispositif pédagogique complet.



UNE NOUVELLE OFFRE : L'AEROCLUB ALPHA – SIERRA

Début 2024 sera proposée au public l'expérience L'Aeroclub Alpha – Sierra. L'objectif est de prolonger l'exploration de l'univers aéronautique par une immersion à la fois ludique et pédagogique dans laquelle le visiteur prend lui-même les commandes d'un avion. Une expérience collaborative à partager : 5 sièges de réalité virtuelle sont interconnectés !

Chaque avion évolue dans le même univers que ses coéquipiers de vol. Le visiteur sera amené tout au long de l'année à découvrir différents univers et scénarii de réalité virtuelle aérienne (différentes villes, différentes missions, différents types d'avions du passé et du présent, voire même prendre les commandes d'un avion du musée). Cette nouvelle offre, testée sur les vacances de fin d'année 2023, est une véritable innovation !

DES ÉVÉNEMENTS NATIONAUX INTÉGRÉS À LA PROGRAMMATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Pour la fête de la Sciences, dont le thème officiel était « Sport et Science », aeroscopia a conçu un événement dénommé « Envolées sportives » au musée.

L'objectif était à la fois de valoriser les sports aériens, dont la voltige, mais aussi les thèmes plus classiques en les abordant via le sport. Ainsi, pour la première fois au musée, ont été accueillis deux avions en vol pour le week-end. 2107 visiteurs sont venus sur le week-end. L'établissement participe également aux Journées européennes du patrimoine.



PROJETS ET ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

MISSION MÉCÉNAT

La mission Mécénat permet à des entreprises, fondations et particuliers de participer à travers leurs dons de mécénat aux projets de la Mairie et de la Métropole dans les domaines de la culture, du patrimoine, de l'éducation, de l'environnement et du sport.

En 2023, des particuliers ont pris part à la restauration des sculptures de la Basilique Saint-Sernin grâce à une plateforme de dons en ligne.

Les entreprises et fondations ont, quant à elles, apporté leur soutien à des projets :

- Concernant l'environnement et l'éducation : les conventions représentent 67 % des projets et 91 % du mécénat reçu (ce taux de mécénat reçu très élevé est principalement lié au projet de la Piste des Géants)
- Concernant la culture : les conventions représentent 22 % des projets et 6 % du mécénat reçu
- Concernant le patrimoine : les conventions représentent 11 % des projets et 3 % du mécénat reçu.

Projet	Donateur	Type de soutien	Montant du don
Cours Oasis — école élémentaire Papus	Banque Populaire Occitane	Mécénat financier	15 000 €
Plantation d'arbres centre de loisirs de Pech David	Banque Populaire Occitane	Mécénat financier	15 000 €
Création des jardins du Brésil et du Chili de la Piste des Géants à Toulouse Aerospace	Cogedim Gestion	Mécénat financier	200 000 €
Musée des Augustins — Projet de bornes multisensorielles	Demathieu Bard Initiatives	Mécénat financier	10 000 €
Végétalisation et plantation d'arbres à la Piste des Géants à Toulouse Aerospace Végétalisation et plantation d'arbres à la Piste des Géants à Toulouse Aerospace	GA promotion	Mécénat financier	30 000 €
Cours Oasis — école élémentaire Montaudran	Kaufman & Broad	Mécénat financier	18 000 €
Musée des Augustins Projet de bornes multisensorielles	Matmut pour les Arts	Mécénat financier	10 000 €
Projet de travaux d'embellissement de la rue de Metz	SA La Garonne	Mécénat financier	15 000 €
Mise en valeur de la source et du château du Domaine de Candie et amélioration des conditions d'accueil du public	Thales Alenia Space	Mécénat financier	10 000 €

**MONTANT TOTAL
DES DONS** 323 000 €

En cette fin d'année 2023, Toulouse Métropole travaille principalement à la recherche de fonds dans le cadre de l'Opéra Urbain Opus II, ainsi que de l'exposition « Cathares » Toulouse dans la croisade, sous le commissariat du musée Saint-Raymond.

MISSION CINÉMA

FONDS DE SOUTIEN À LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE

Les 6^e et 7^e éditions du fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle ont été lancées via un appel à projets, dans le cadre de la convention de coopération conclue avec le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), l'État (DRAC Occitanie), la région Occitanie et Montpellier Métropole pour la période 2023/2025.

Ce fonds est doté d'une enveloppe de 615 000 € au titre de 2023, dont 200 000 € abondés par le CNC dans le cadre de l'accord précité.

Il vise à apporter un soutien ciblé à la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles (première diffusion télévisée ou web) de courtes ou longues durées.

Toulouse Métropole a réceptionné 47 candidatures sur les 2 sessions :

21 lauréats dont :

- 8 projets documentaires
- 6 projets d'animation
- 7 projets de fiction

615 000 € alloués, dont :

600 000 € au titre de l'enveloppe 2023 abondée par le CNC

15 000 € au titre de l'enveloppe 2023 non abondée par le CNC

CARTOON FORUM

En favorisant les montages financiers des nouveaux projets d'animation entre les différents pays européens, le Cartoon Forum joue un rôle essentiel dans le développement de la filière de l'animation. Cette 34^e édition et 12^e édition à Toulouse ont témoigné d'une fidélité et d'une attractivité de la manifestation pour les professionnels du secteur. L'événement a rassemblé 1051 participants de 38 pays dont 10,5 % sont de nouveaux acheteurs venus notamment des États-Unis, du Canada, de France, du Royaume-Uni, de Pologne, de Slovaquie, de Roumanie, d'Allemagne, d'Italie et d'Inde. 510 sociétés étaient représentées (contre 506 en 2022, 499 sociétés en 2021 et 482 en 2020).

Cette édition a une nouvelle fois confirmé la qualité et la diversité des projets présentés (genres, contenus, graphismes et cibles).

Depuis quelques années, les projets sélectionnés tendent à présenter de plus en plus d'héroïnes et d'histoires d'un point de vue féminin. Ceci s'explique notamment par un nombre croissant de projets sélectionnés menés par des professionnelles (autrices, réalisatrices ou productrices).

Les séries ayant pour cible les enfants et les familles restent le focus principal de la production européenne d'animation (86 % des séries sélectionnées ciblaient ces publics cette année).

Il existe une tendance solide d'adaptations de livres au cinéma qui a également atteint le secteur de l'animation. Cette année, 25 % des projets sélectionnés sont des adaptations de bandes dessinées, livres ou d'autres supports (YouTube ou court-métrage par exemple).

➤ 117 projets ont été soumis à l'approbation du jury. 78 ont été sélectionnés dont 32 projets français,

➤ Les 78 séries sélectionnées représentent 473 heures d'animation et un budget total de 393,5 millions d'euros soit un coût moyen de production de 5,1 millions d'euros par projet.

Parmi la sélection, a figuré deux projets du territoire « Les Aventures de Pil » produit par TAT productions et « Pion. nes » produit par Xbo films.



Tuesday 19 September, morning



Wednesday 20 September, afternoon

© Celia Lenoir

© Celia Lenoir

SPECTACLE VIVANT

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS DU CIRQUE TOULOUSE-OCCITANIE / ESACTO'LIDO



Escato Lido – Georges Cier

L'école supérieure des arts du cirque Toulouse-Occitanie est l'une des trois Françaises aux côtés du Centre national des arts du cirque de Châlons-en-Champagne et de l'Académie Fratellini située à Saint-Denis. Elle développe en parallèle un programme de formation continue à destination des artistes confirmés.

De renommée internationale, l'école accueille des étudiants du monde entier. En 2023, plusieurs anciens élèves de l'école se sont illustrés dans des concours internationaux comme le Festival du cirque de demain (deux artistes diplômés en 2022

primés) et le label de cirque européen Circus Next (un artiste diplômé en 2023 primé).

Cette même année 12 étudiants ont obtenu le diplôme national supérieur d'artiste de cirque.

Enfin, Toulouse Métropole a attribué à l'Esacto'Lido une subvention de 728 000 € pour son fonctionnement. Elle a également accompagné l'insertion des étudiants diplômés en 2023 en soutenant une tournée de numéros dans des communes de la Métropole: Pibrac, Cornebarrieu, Cugnaux, Flourens et L'Union.

THÉÂTRE DE LA CITÉ / CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL TOULOUSE OCCITANIE

Le Théâtre de la Cité, lieu emblématique du centre-ville, est aussi un lieu majeur pour le théâtre à Toulouse. En tant que Centre dramatique national, il remplit une mission d'intérêt public de création dramatique. Outre ses salles de représentations, c'est à la fois un lieu de production pour les compagnies, de formation pour les artistes mais aussi un lieu de vie et de partage pour tous les citoyens.

En 2023, Toulouse Métropole a attribué une subvention de 2 496 540 € pour son fonctionnement.

L'activité du Théâtre de la Cité en 2023 en quelques chiffres

- 39 spectacles présentés, pour un total de 160 représentations,
- 16 projets artistiques coproduits,
- 171 jours de résidences artistiques,
- 5720 personnes touchées par les actions culturelles,
- 49 000 spectateurs.

LA GRAINERIE

La Grainerie, Fabrique des arts du cirque et de l'itinérance, Scène conventionnée d'intérêt national et Pôle européen de production est un lieu situé à Balma dédié la filière cirque et à l'accompagnement de ses acteurs. En plus de ses fonctions ressources (espaces d'entraînement, de création, de formation...), l'association propose une saison de spectacles ainsi que différents événements tout au long de l'année et développe des projets de collaboration à l'échelle européenne notamment.

En 2023, Toulouse Métropole a attribué une subvention de 220 000 € à l'association pour son fonctionnement, ainsi qu'une subvention exceptionnelle de 41 140 €.

L'activité 2023 de La Grainerie en quelques chiffres: (chiffres définitifs à confirmer)

- 430 artistes sont accueillis en entraînement, dont 52 % sont domiciliés sur le territoire métropolitain.
- 17 nationalités sont représentées parmi les artistes adhérents à La Grainerie.
- 72 projets accueillis en création, dont 8 en partenariat avec des collectivités ou structures de la Métropole et de son aire urbaine,
- 28 spectacles programmés, 56 représentations à la Grainerie et sur le territoire métropolitain,
- 5 événements:
 - Créatrices | femmes pour le cirque
 - L'Européenne de cirque
 - La Nuit du cirque
 - Place au chap
- Des projets d'accompagnement des parcours circassiens à l'international avec les programmes Erasmus + et transfrontaliers.

Enfin, la Grainerie, développe des activités événementielles et anime des rencontres professionnelles en direction du monde de l'entreprise et des associations. Elle s'entoure également d'un cercle d'entreprises afin de diversifier ses ressources financières et ainsi mieux soutenir les artistes de cirque.

L'OCCITANIE FAIT SON CIRQUE EN AVIGNON

Temps fort dédié au cirque contemporain, cette manifestation vise chaque année à mettre en lumière l'ingéniosité et la diversité de la création circassienne dans le cadre du Festival off d'Avignon. Co-organisée par trois opérateurs majeurs de la filière des arts du cirque de la région Occitanie: la Grainerie, Circa à Auch et La Verrerie d'Alès, et portée par cette dernière, elle a reçu en 2023 le soutien de Toulouse Métropole à hauteur de 15 000 €.

Bilan 2023 de l'événement:

- 17^e édition
- 7 spectacles et 3 rendez-vous professionnels
- 5 spectacles issus des compagnies régionales, dont 3 Toulousaines (UmWelt, La Barque Acide et Fheels Concept)
- 414 professionnels présents
- 5 962 entrées



Cirque Le Bruit

Francis Rodor

L'USINE

Dans le cadre et le respect des missions du label Centre national des arts de la rue et de l'espace public (Cnarep), l'Usine propose un projet artistique et culturel visant à développer et soutenir toutes les formes liées aux esthétiques et aux écritures des arts de la rue et de l'espace public ainsi qu'à ses arts voisins. Elle mène ainsi une politique de soutien à la création des écritures contemporaines liées à l'espace public, développe des présences artistiques sur le territoire métropolitain, notamment en zone périurbaine et met en œuvre des rencontres singulières entre les artistes et les spectateurs. En 2022, Toulouse Métropole a soutenu les activités de l'Usine en lui attribuant une subvention au fonctionnement de 220 000€.



Loran Chourrau

L'activité 2023 de l'Usine en quelques chiffres :

- 28 compagnies programmées
- 18 compagnies accueillies en résidence
- 46 représentations sur la métropole (pour 28 spectacles accueillis)
- 23 000 spectateurs
- 2 temps forts : Exit et la Coupe du Monde de Rugby (présentation de spectacles en amont des matchs)

HALLE DE LA MACHINE

Tout droit issues de l'atelier de construction nantais, de la plus petite tenant dans la main à la plus grande pouvant peser plusieurs tonnes, ces machines de spectacles élisent domicile à la Halle de La Machine dans l'attente de partir jouer aux quatre coins du monde. La Catapulte à pain, le Rossignol Pendulaire,

la Machine à servir le vin ou encore le Service Aérien accompagné de sa Poivrière, chaque machine raconte une histoire, émeut par son mouvement et son identité. Loin du musée à la scénographie figée, plus proche du spectacle de rue que d'une exposition permanente, la visite de la Halle de La Machine vous invite à voyager à travers les contes et légendes de ces extraordinaires mécaniques. Laissez-vous guider, embarquer, émerveiller par l'équipe des Véritables Machinistes, tous les jours à la manœuvre pour donner vie aux machines sous vos yeux.

Une fréquentation totale de plus de 320 479 visiteurs : dont **167 864 visiteurs** du bestiaire mécanique, **66 486 voyages** en Minotaure, **44 927 tours** à bord du Manège Carré Sénart, **4 202 spectateurs** à l'occasion du spectacle de la Symphonie Mécanique, mais aussi plus de **30 000 spectateurs** lors des concerts et près de **7 000 participants** à des privatisations.

• Une exposition : Dans les Cartons

Présentation inédite d'une centaine de croquis du directeur artistique François Delarozzière et de cinq nouvelles machines à peindre et dessiner. Une ribambelle d'œuvres d'art créées à cette occasion. Mais aussi : trois ateliers de dessins dirigés par François Delarozzière, une conférence, un prestigieux invité, Patrick Tresset et ses trois robots dessinateurs.

• Un spectacle : La symphonie mécanique

4 000 spectateurs ont pu profiter de quatre représentations inédites de ce spectacle musical de la compagnie La Machine, qui a mobilisé un orchestre symphonique et une cinquantaine de Machines musicales. Mais aussi : un labo symphonique invitant 88 musiciens de Toulouse à partager des temps d'improvisation musicale avec le compositeur et chef d'orchestre Mino Malan et les Véritables-Machinistes. Un atelier de construction de nouvelles machines musicales à vue du public.

• Six temps forts avec une offre culturelle thématique, à l'occasion de chaque période de vacances scolaires.

Mais aussi : 25 interventions musicales orchestrées par Mino Malan dans la Halle. 84 déjeuners des Petites Mécaniques réunissant 2 052 convives.

• Trois festivals de musique

Plus de 30 000 spectateurs rassemblés lors de nos événements musicaux dont trois soirées et une journée de Mekanik Paradize. 16 concerts de Halle Night Long gratuits. Cinq concerts de Rock Machine gratuits. 38 artistes programmés dont quatre artistes de renommée internationale.

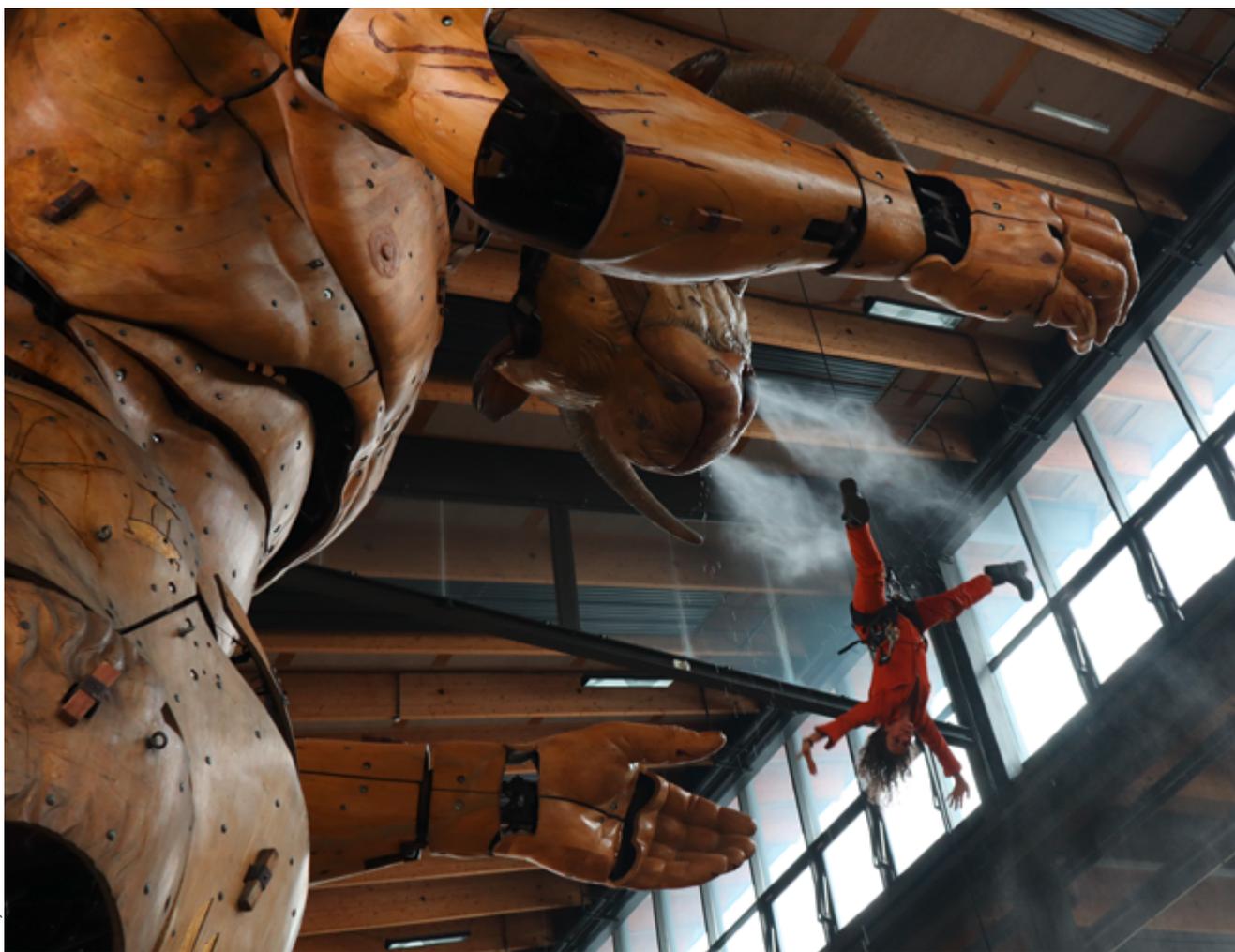
• Une programmation pour tous les publics

Plus de 4 500 spectateurs aux 46 lectures de contes en musique pour les enfants de 4 à 11 ans. 21 731 visiteurs en groupe, dont 11 699 élèves dans le cadre de visites scolaires.

En 2023, la Halle de la Machine a développé une gamme de visites à destination des collèges et des lycées, dont des visites techniques dans le cadre de la Semaine de l'Industrie (391 élèves issus de filières techniques en ont profité).

Mais aussi :

- six actions culturelles développées tout au long de l'année avec des publics spécifiques.
- 24 visites de la Halle en Langue des Signes Française. 641 visiteurs en situation de handicap (72 groupes).
- 4 concerts rendus accessibles aux malentendants, par la mise à disposition de gilets vibrants dans le cadre de Villes pour Tous.



Fanny Poitevin

ACTIONS CULTURELLES EN MÉTROPOLE

Toulouse Métropole propose aux communes membres des partenariats pour des actions culturelles auprès de l'ensemble des habitants. Ainsi, il s'agit de garantir un large accès aux œuvres et aux savoirs dans différents domaines thématiques.

Principes généraux :

- Déployer une offre culturelle dont la finalité est de soutenir les dynamiques locales et favoriser les partenariats avec les communes, au service d'un maillage équitable et équilibré du territoire.
- Construire des collaborations culturelles, fruit d'un engagement volontaire et réciproque entre la collectivité de Toulouse Métropole, les établissements, les opérateurs culturels participants d'une part et les communes de la Métropole d'autre part.
- Promouvoir dans les 37 villes une offre culturelle de proximité, dans la perspective de la nouvelle organisation territoriale de PROXIMA.

Sont mobilisées pour mettre en œuvre ces actions culturelles, la direction du Développement culturel, l'Établissement Public du Capitole, la direction du Livre et des bibliothèques et la direction de la Culture scientifique, technique et industrielle et de nombreux opérateurs culturels, tels que le Conservatoire à rayonnement régional Xavier Darasse, l'Ensemble baroque de Toulouse, Samba Résille, Topophone, ESACTO-Lido, Le Marathon des mots, Toulouse Polar du Sud, le Festival du Livre Jeunesse en Occitanie, le Festival de la BD, aéroscopia, la Cité de l'Espace, l'envol des Pionniers...

Chiffres clés de la saison 2023/2024 :

- 45 actions proposées aux communes
- 259 actions déployées auprès des communes
- 35 communes partenaires
- Plus de 95 % du territoire métropolitain bénéficie de l'offre proposée
- 5 disciplines : Musique, Cirque, Opéra-Orchestre, Lecture publique, Culture scientifique et technique
- 4 formats d'action : Programmation, Action de médiation, Parcours culturel, Ressources.

LES TERRITOIRES



LA PROPRETÉ URBAINE

Toulouse Métropole est divisée en cinq directions territoriales qui sont les relais de proximité de la Métropole au service des communes et des habitants : réactivité, efficacité et cohérence de l'action locale. Ils sont les interlocuteurs uniques en matière de gestion de l'espace public et assurent les missions suivantes :

- Développement et aménagement de l'espace public,
- Propreté urbaine : nettoyage de l'espace public, détagage, déneigement, collecte des déchets verts et encombrants,
- Exploitation des voiries, trottoirs et pistes cyclables : petits travaux, astreintes de sécurité.

LE PROJET « TRI SUR L'ESPACE PUBLIC »

Pour anticiper une réglementation qui devrait arriver à partir de 2025 et pour que le tri ne soit pas simplement un geste chez soi mais soit aussi possible sur l'espace public, une expérimentation de mobilier de tri (corbeilles de tri et abris bacs) a été menée de février 2022 à juin 2023 sur l'espace public et dans certains parcs et jardins. Au total, neuf sites ont été équipés dans une démarche expérimentale. À l'issue de la période d'expérimentation, il a été décidé de pérenniser les abris-bacs et de les déployer progressivement sur les prochaines années dans tous les parcs et jardins.

L'expérimentation a montré que les corbeilles bi-flux ne permettaient pas un tri efficace. Le déploiement de ce mobilier reste à l'étude.



LA JOURNÉE MONDIALE DE NETTOYAGE DE LA PLANÈTE

Depuis 2018, Toulouse Métropole co-organise chaque année avec l'association « World clean up day France », la Journée mondiale de nettoyage de la Planète. Le principe de cette action d'envergure internationale, est sur un temps défini d'inviter les habitants à poser un regard différent sur les lieux de vie qui font leur quotidien et de se mobiliser pour ramasser tous ensemble les déchets..

Le samedi 16 septembre 2023, 169 actions nettoyages ont été réalisées mobilisant plus de 5500 participants volontaires. Ils ont ramassé près de 20 tonnes de déchets et 83 kg de mégots ce qui représente plus de 173 800 mégots. L'objectif pour 2024, plus d'actions sur la Métropole et mobiliser plus de participants.



SENSIBILISATION : UN PROGRAMME D'ACTION AVEC DES JEUNES EN SERVICE CIVIQUE

Dans l'optique d'éveiller les consciences des citoyens et éduquer aux bons gestes de propreté sur l'espace public, la Métropole s'est dotée d'une cellule de médiation et sensibilisation à la propreté avec 4 jeunes volontaires en service civique.

Ces jeunes assurent principalement des activités de pédagogie, de médiation et de sensibilisation visant au respect de la propreté de l'espace public et à la bonne gestion des déchets. Par le biais de ce dispositif, Toulouse Métropole a souhaité amplifier ses actions de sensibilisation à la propreté en favorisant la proximité des habitants avec les services publics et en initiant une nouvelle politique en faveur de la jeunesse.

En 2023, des actions phares ont été menées :

- pièce de théâtre de rue pour sensibilisation à la problématique des encombrants
- cleanup spéciale mégots sur le parvis de la gare

RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DU PRODUCTEUR SUR LES MÉGOTS

Les fabricants de cigarettes financent par l'intermédiaire de l'éco-organisme ALCOME les opérations de nettoyage, de prévention et de communication menées pour lutter contre les jets de mégots. Toulouse Métropole a contractualisé avec ALCOME le 5 juillet 2022 et a perçu les premiers financements en septembre 2023. Les premières actions ont été menées à l'occasion de la coupe du monde de rugby : distribution de cendriers de poche, sensibilisation nomade par un prestataire.



Programme d'actions Jeunes





UNE DÉMARCHE DE PARTENARIAT AVEC LES ENSEIGNES DE RESTAURATION RAPIDE

« Convention Propreté de réduction des emballages abandonnés sur l'espace public »

Une convention qui définit une série de mesures visant à réduire les emballages sur l'espace public, a été signée avec des propriétaires ou exploitants de commerce de restauration rapide et de vente à emporter.

Exemples de ces mesures :

- installation de corbeilles aux alentours des restaurants ou sur les parkings privés à proximité,
- nettoyage des abords du restaurant en accord avec la Métropole,
- sensibilisation de la clientèle aux bons gestes.

LUTTE CONTRE LES DÉCHETS ABANDONNÉS DIFFUS

Une convention a été adoptée entre Toulouse Métropole et l'éco-organisme CITEO pour lutter contre les déchets abandonnés diffus. CITEO versera des soutiens financiers à la Métropole à partir de 2024 pour mener des actions de diagnostic, prévention et nettoyage de ces déchets sur l'espace public. Un plan d'action sera déployé en 2024-2025.

TOULOUSE CENTRE

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

Description du territoire					
Territoire	Nombre de communes	Nombre de quartiers toulousains	Superficie (km ²)	Nombre d'habitants	Linéaire de voirie (km)
Pôle	1	8 quartiers toulousains : 1.1 – 1.2 – 1.3 – 2.1 – 2.2 – 2.3 – 2.4 – 5.3	19	177 101	301

Population : source INSEE RP 2019 (parution 2022) + Observatoire Toulouse Métropole sur Toulouse
 Filiaire : source DN – filaire de voirie

ACTIONS MAJEURES MENÉES EN 2023

PLAN 100 000 ARBRES RUE RIQUET

Cette rue traversant tout le quartier Saint-Aubin a rapidement émergé comme site de plantation dans le cadre du plan 100 000 arbres.

Trois thèmes principaux se sont dégagés :

- La végétalisation – 22 arbres seront plantés
- La place du vélo
- Le souhait de modifier les couleurs des matériaux pour éviter les îlots de chaleurs



RAFRAICHIR TOULOUSE – PLACE DU CAPITOLE

Installation d'une ombrière éphémère couvrant 650 m² avec un dispositif artistique composé de rubans dorés. Mise en place de 28 arbres de hautes tiges en pots disposés en 2 alignements de 7 jardinières.

La couleur bleue des pots et lest de l'ombrière rappelle la couleur des huisseries du Capitole.



CHIFFRES CLÉS

Aménagement de l'espace public

Bureau d'études — Nouvelles études lancées (nb)						
Territoire	TOTAL	Détail des études				
		Pour accessibilité	Pour modération de vitesse	Pour sécurisation des sites scolaires	Pour plan de stationnement	Autre
Pôle Centre	103	24	16	3	9	51

Travaux — Maîtrise d'œuvre interne et conduites d'opérations							
TOTAL	Détail des opérations d'aménagement (nb)						
	Pour accessibilité	Pour modération de vitesse	Pour sécurisation des sites scolaires	Pour plan de stationnement	Pour accompagnement d'urbanisation	Autre	Montant en Euros
104	24	16	3	7	15	39	6 287 000 €

Lettre d'information riverains (nb)	
Nombre	72

Aménagement de proximité					
Territoire	Enquête de proximité		Participations aux réunions (nb)		Mise en place de radar pédagogique
	Nb de demandes d'élus ou riverains	Nombre de réalisations	Réunions publiques	Réunions d'échanges	
Pôle Centre	859	540	52	60	10

Urbanisme et planification urbaine								
Territoire	Développement urbain (nb de dossiers)							Projet urbain partenarial (PUP)
	Avis techniques autorisations d'urbanisme	Alignements de domanialité traités	Dossiers fonciers			Autorisations temporaires d'occupation du domaine public	Intégrations de voies dans le domaine public	
			TOTAL	Acquisitions foncières et régularisation				
			En cours	Nouveau			PUP engagés	
Pôle Centre	204	31	39	19	20	450	2	0

Concessionnaires — Dossiers traités (nb)					
Territoire	TOTAL	Détail			
		DAET	Mise en demeure	Interventions d'office de remise en état	Interventions sur plateau piétonnier
Pôle Centre	2 370	2 202	43	11	114

Entretien et exploitation de l'espace public

Matériaux naturels — Approvisionné par Magasin Central			
Territoire	Tonnes de pavés installés	Linéaire de bordures granit installés (ml)	Dalles (m ²)
Pôle Centre	438	1799	530

Logistique – prêt		
Territoire	Barrières (nombre)	Mur bétons (nombre)
Pôle Centre	48783	1444

Propreté

Interventions de propreté	31633
(hors interventions de nettoyage quotidiennes ou programmées)	

Déchets collectés			
TYPE DE COLLECTE	TOTAL (en T)		
Poches balayures + corbeilles	2 037,469		
Pompage feuilles mortes	2 319,77		
Déchets balayeuses			
Marchés (Carmes + V. Hugo)	514,14		
Marchés (plein vent + St Cyprien) + Poches week-end	547,718		
TYPE DE COLLECTE	TOTAL (en T)	Sur RV ou programmés	Dépôts sauvages
Déchets verts	524,48	14 068	
Encombrants	2 141,75	20 092	
Autres : Sapins	36		
TOTAL	8 121,327	34 160	31 607

RDV DÉCHETS VERTS ET ENCOMBRANTS		
Commune	Encombrants	Déchets Verts
Toulouse	21 426	14 938
Moyenne / Jours Ouvrés	85	56
	144	
TOTAL NB de RDV	36 364	
	Évolution 2022-2023	
	+866	1 685
	+4,5 %	14 %
	8,07 %	

Détagages / Désaffichages	
Nombre d'interventions	10 920
Nombre de demandes	31 221

TERRITOIRE EST

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

Description du territoire					
Territoire	Nombre de communes*	Nombre de quartiers toulousains	Superficie (km ²)	Nombre d'habitants	Linéaire de voirie (km)
Pôle Est	11	5 Quartiers 4.1 – 4.2 – 4.3 – 5.1 - 5.2	130	195 717	886 km

POPULATION: source INSEE RP 2019 (parution 2022) + Observatoire Toulouse Métropole sur Toulouse

Filaire: source Pôle

*Communes : Aigrefeuille, Balma, Beauvuy, Drémil-Lafage, Flourens, Mondouzil, Montrabé, Mons, Pin-Balma, Quint-Fonsegrives, Saint-Orens de Gameville.

ACTIONS MAJEURES MENÉES

- Toulouse (Quartier 12) — rue Lafaurie –
Création d'une zone de rencontre



L'aménagement de la rue Lafaurie s'est fait dans la continuité des travaux d'enfouissement des réseaux aériens et de rénovation du réseau d'eaux usées. Le projet a consisté à créer une zone de rencontre avec la mise en sens unique de la circulation depuis la route de Revel vers le chemin de l'Église de Montaudran. Au vu de la configuration du site qui présente une forte déclivité et une emprise restreinte, un cheminement piéton répondant aux normes d'accessibilité a été réalisé, du côté des numéros pairs.

Ce contexte nous a également amenés à créer un aménagement en site propre pour les cycles, sur la section comprise entre les n°13 et n°17, afin de sécuriser leurs déplacements sur cette portion de voie sinueuse.

Enfin, l'entrée de la voie, à l'intersection avec la route de Revel, a été sécurisée par la création d'un trottoir traversant.

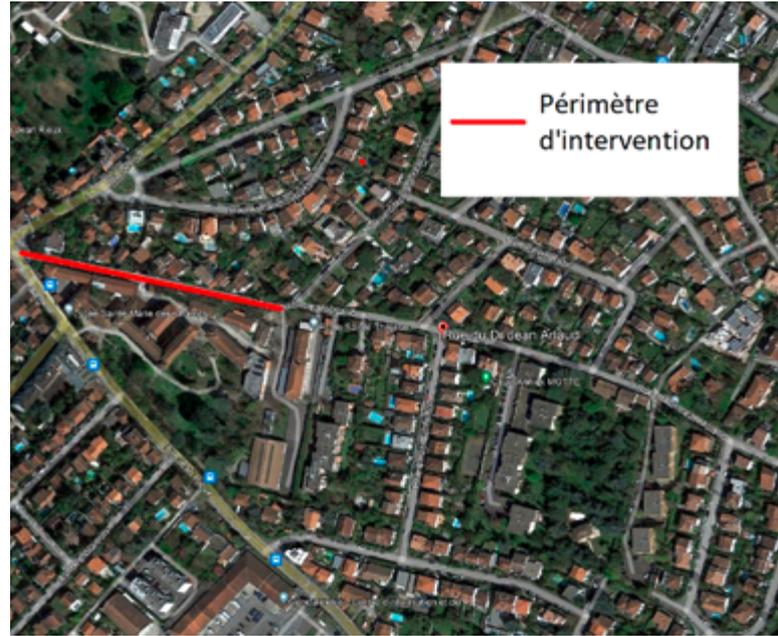


Rue Lafaurie – Création d'une zone de rencontre avec mise en sens unique de la voie

- Toulouse (Quartier 11): rue du Docteur Jean Arlaud (section Deltour / Stéphane Mallarmé) – Mise en accessibilité du trottoir et réfection de la chaussée

Cet aménagement a constitué une deuxième phase de travaux, engagés en 2022, et qui avait pour objectif de faciliter et sécuriser la circulation des piétons et des cycles, aux abords du groupe scolaire implanté rue du Docteur-Jean-Arlaud.

Ainsi, les travaux ont consisté à élargir le trottoir du côté des numéros pairs de la voie, entre le n° 6 et le n° 16 de la voie, à rénover le revêtement de surface de la chaussée et à renforcer la signalisation afférente aux déplacements des cycles.



Rue du docteur Jean Arlaud



CHIFFRES CLÉS

Aménagement de l'espace public

Bureau d'études — Nouvelles études lancées (nb)						
Territoire	TOTAL	Détail des études				
		Pour accessibilité	Pour modération de vitesse	Pour sécurisation des sites scolaires	Pour plan de stationnement	Autre
Pôle Est	56	13	4	7	7	25
Tlse	119	26	10	0	26	57

Travaux — Maîtrise d'œuvre interne et conduites d'opérations								
Territoire	TOTAL	Détail des opérations d'aménagement (nombre)						
		Pour accessibilité	Pour modération de vitesse	Pour sécurisation des sites scolaires	Pour plan de stationnement	Pour accompagnement d'urbanisation	Pour autres	Montant en €
Pôle Est	82	23	5	0	3	0	51	2 696 000 €
Tlse	61	18	5	2	0	0	36	5 220 000 €

Lettre d'information riverains (nb)	
Pôle Est	82
Toulouse	61

Aménagement de proximité					
Territoire	Enquête de proximité		Participations aux réunions (nb)		Mise en place de radar pédagogique
	Nb de demandes d'élus ou riverains	Nombre de réalisations	Réunions publiques	Réunions d'échanges	
Pôle Est	682	872	66	433	166

Urbanisme et planification urbain								
Territoire	Développement urbain (nb de dossiers)							Projet urbain partenarial (PUP)
	Avis techniques autorisations d'urbanisme	Alignements de domanialité traités	Dossiers fonciers			Autorisations temporaires d'occupation du domaine public	Intégration de voie dans le domaine public	
			TOTAL	Acquisitions foncières et régularisation				
Pôle Est	200	32	7	4	3		8	0
Tlse	342	56	9	3	6	4	4	0

Concessionnaires — Dossiers traités (nb)	
Territoire	TOTAL
Pôle	2 638
Toulouse	1 961

Entretien et exploitation de l'espace public

Interventions en régie travaux		
Territoire	Interventions de proximité (hors mise en sécurité)	Nombre d'interventions Mise en sécurité
Pôle Est	2 937	78
Toulouse	2 244	73

Nombre d'interventions de proximité						
Territoire	Nb interventions signalisation			Réparation de mobilier	Réparation de voirie – viabilité	Maçonnerie
	TOTAL	Verticale	Horizontale			
Pôle Est	535	323	212	250	1000	39
Toulouse	1 069	642	427	1100	250	0

	Pose de mobilier (en nb)	
	Potelets	Barrières
Pôle Est	250	50
Toulouse	1250	400

Logistique – prêt		
Territoire	Barrières (nombre)	Mur bétons (nombre)
Métropole	1 981	53

Bitumage				
Territoire	Réfection de trottoirs en enrobés à chaud	Réfection de chaussées en enrobés à chaud	Travaux de préparation et terrassement	Matériaux de remblaiement mis en place
Métropole	1 060 m ²	1 268 m ²	2 368 m ²	230 tonnes

Propreté

Interventions de propreté	5 589
(hors interventions de nettoyage quotidiennes ou programmées)	

Mobilier de propreté	90 poses
-----------------------------	----------

Déchets collectés	
Type de collecte	Total (en T)*
Poches balayures + corbeilles	740
Pompage feuilles mortes	0
Déchets balayeuses	120
Marchés	62
Déchets verts (RDV)	3 200
Encombrants (RDV)	1 280
Autres (benne route d'Agde déchets)	0
TOTAL	5 402

Interventions pour la lutte contre les incivilités (dépôts sauvages, déjections canines...)	
Nb d'avertissements ou avis de passage écrits	144
Nb de Procès-verbaux de constatation	11
Facturations pour enlèvement	4
Nb de mises en demeure	0

RDV Déchets Verts et Encombrants		
Commune	Encombrants	Déchets verts
Balma	910	520
Toulouse	19 442	37 906
TOTAL nb de RDV	58 778	

PROJETS À VENIR MENÉS PAR LE PÔLE SUR 2025/2026

Secteur nord

- › Toulouse — REV6 EST – Création d'un réseau cyclable structurant de Marengo jusqu'à l'échangeur Roseraie, en urbanisant la route d'Agde,
- › Toulouse – Rue de la Solidarité – Réaménagement complet de la voie,
- › Toulouse — Cœur de Quartier Pinel / Guilhemery – Réaménagement complet et qualitatif de la place Pinel et de ses abords avec un volet paysager et végétal prépondérant,
- › Toulouse — Impasse Liliane-Desgraves – Désenclavement de la voie et requalification de l'espace public,
- › Toulouse — Rues Maxime-Jouret et Cambigues – Requalification de la voirie,
- › Toulouse – Rues Garrigou / Blanchisserie / Iéna – Requalification de la voirie,
- › Toulouse – Rues Saint-Ligory et Magellan – Requalification de la voirie,
- › Toulouse – Rue de Barèges – Requalification de la voirie,
- › Balma — Avenue Georges-Clémenceau – Aménagement d'une liaison piétons cycles,
- › Balma – Quartier des Anciens Paradoux – Réaménagement de l'espace public en zone de rencontre et végétalisation,
- › Balma – Avenue des Mimosas – Urbanisation de la voie,
- › Balma – Echangeur Chaubet au Quartier Cyprié – Création d'une voie verte (liaison C),
- › Mondouzil — Route du Pigeonnier – Création d'une voie verte avec aménagement d'un parvis,
- › Montrabé — Chemin de Borde Haute – Urbanisation de la voie,
- › Drémil-Lafage — Centre Bourg à ZA Mouyssa-guese – Création d'une liaison voie verte.

Secteur sud

- › Toulouse – Rue Mireille — Requalification de la voirie,
- › Toulouse – Rue Saint-Gervais — Requalification de la voirie,
- › Toulouse – Rue des Chardons — Requalification de la voirie,
- › Toulouse — Carrefour Labège / Carmes – Création d'un carrefour à feux,
- › Toulouse — Rue Jules-Clarétie (section Louis Vitet-Bel Air) – Réfection de la chaussée,
- › Toulouse — Rue Ferrando — Requalification de la voirie,
- › Toulouse — Cœur de Quartier Pont des Demoiselles

- › Toulouse — Avenue Saint-Exupéry et route de Revel (intérieur périphérique) – Aménagements cyclables,
- › Toulouse – Rue Lucien-Mirouse — Requalification de la voirie,
- › Toulouse – Rue de la Charbonnière – Réfection de la chaussée et création d'un aménagement paysager,
- › Toulouse – Rue Gustave-Courbet – Requalification de la voirie,
- › Toulouse – Avenue des Coteaux – Requalification de la voirie,
- › Toulouse – Cœur de quartier Sauzelong
- › Toulouse – Avenue Jules-Julien – REV1 (section Gare Saint-Agne – échangeur périphérique),
- › Aigrefeuille – Chemin du Barric – Aménagement hydraulique (renforcement d'un ouvrage de franchissement),
- › Aigrefeuille – Chemin de Lauzerville (intersection Grande Borde) – Aménagement de sécurité,
- › Flourens – Chemin d'En Batut – Réfection de la chaussée et création d'un trottoir,
- › Flourens – Rue de l'Église – Réfection du revêtement du parking,
- › Quint-Fonsegrives – Rue des Coteaux – Aménagement cyclable,
- › Quint-Fonsegrives – Chemin de Ribaute (section Saune-Castres) – Création d'une piste cyclable,
- › Quint-Fonsegrives — Chemin de Garabet – Création d'un cheminement piéton et réfection de la chaussée,
- › Saint-Orens – Rue de Firmis – Réfection des trottoirs,
- › Saint-Orens – Rue de Lalande (section Jean-Bellières / Pradelle) – Création d'une voie verte,
- › Saint-Orens – Carrefour Augustin Labouilhe / Tucard / Mûriers) – Sécurisation de l'intersection par la pose de feux tricolores.

TERRITOIRE NORD

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

Description du territoire					
Territoire	Nombre de communes*	Nombre de quartiers toulousains	Superficie (km ²)	Nombre d'habitants	Linéaire de voirie (km)
Pôle Nord	13	3 (Toulouse secteur Nord 3,1 – 3,2 – 3,3)	115	189 123	888 km

POPULATION: source INSEE RP 2019 (parution 2022) + Observatoire Toulouse Métropole sur Toulouse

Filaire: source Pôle

*Communes: Aucamville, Bruguères, Castelginest, Fenouillet, Fonbeauzard, Gagnac sur Garonne, Gratentour, Launaguet, Lespinasse, Saint-Alban, Saint-Jean, Saint-Jory, L'Union.

CHIFFRES CLÉS

Aménagement de l'espace public

Bureau d'études — Nouvelles études lancées (nb)					
Territoire	TOTAL	Détail des études			
		Pour accessibilité	Pour modération de vitesse	Pour sécurisation des sites scolaires	Autre
Pôle Nord	111	86	10	3	12
Toulouse	41	25	3	3	10

Travaux — Maîtrise d'œuvre interne et conduites d'opérations							
Territoire	TOTAL	Détail des opérations d'aménagement (nb)					Montant en €
		Pour accessibilité	Pour modération de vitesse	Pour sécurisation des sites scolaires	Pour accompagnement d'urbanisation	Autre	
Pôle Nord	57	21	2	/	1	3	30
Toulouse	48	14	10	1	1	3	19

Lettre d'information riverains (nb)	
Pôle Nord	78
Toulouse	30

Aménagement de proximité				
Territoire	Enquête de proximité		Participations aux réunions (nb)	Mise en place de radar pédagogique
	Nb de demandes d'élus ou riverains	Nombre de réalisations	Réunions publiques	
Pôle Nord	1110	507	28	11
Toulouse	656	269	20	11

Urbanisme et planification urbaine								
Territoire	Développement urbain (nb de dossiers)						Projet urbain partenarial (PUP)	
	Avis techniques autorisations d'urbanisme	Alignements de domanialité traités	Dossiers fonciers			Autorisations temporaires d'occupation du domaine public	Intégration de voie dans le domaine public	PUP engagés
			TOTAL	Acquisitions foncières et régularisation	En cours			
Pôle Nord	920	467	564	514	50	67	292	24

Concessionnaires — Dossiers traités (nb)		
Territoire	TOTAL	Détail
		DAET
Pôle Nord	3109	3109

Entretien et exploitation de l'espace public

Interventions en régie travaux				
Territoire	Interventions de proximité (hors mise en sécurité)	Nombre d'interventions Mise en sécurité		
		TOTAL	murs bétons	barrières
Toulouse	1040	670	514	156

Détail du nombre d'interventions de proximité					
	Nombre d'interventions signalisation			Réparation de mobilier	Réparation de voirie – viabilité
	TOTAL	Verticale	Horizontale		
Pôle Nord	937	704	233	1310	489
Toulouse	772	566	206	873	930

Pose de mobilier (en nb)		
	Potelets	Barrières
Pôle Nord	1419	124

Propreté

Interventions de propreté	3622
(hors interventions de nettoyage quotidiennes ou programmées)	

RDV Déchets Verts et Encombrants		
Commune	Encombrants	Déchets Verts
Hors Toulouse	5 744	/
Toulouse	15 441	18 518
TOTAL NB de RDV	39 703	

TERRITOIRE OUEST

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

Description du territoire					
Territoire	Nombre de communes	Nombre de quartiers toulousains	Superficie (km ²)	Nombre d'habitants	Linéaire de voirie (km)
Pôle Ouest	9*	1 Quartier 6.1	133	121 246	821 km

POPULATION: source INSEE RP 2019 (parution 2022) + Observatoire Toulouse Métropole sur Toulouse

Filaire: source Pôle

*Communes: Aussonne, Beauzelle, Blagnac, Brax, Colomiers, Cornebarrieu, Mondonville, Pibrac, Seilh.

ACTIONS MAJEURES MENÉES

• Réfection de la place Georges-Brassens à Blagnac — Chantier 100 % électrique

L'aménagement de la place Georges-Brassens est une opération classique de centre-ville sur laquelle des innovations importantes ont été opérées afin de réduire l'empreinte carbone au maximum.

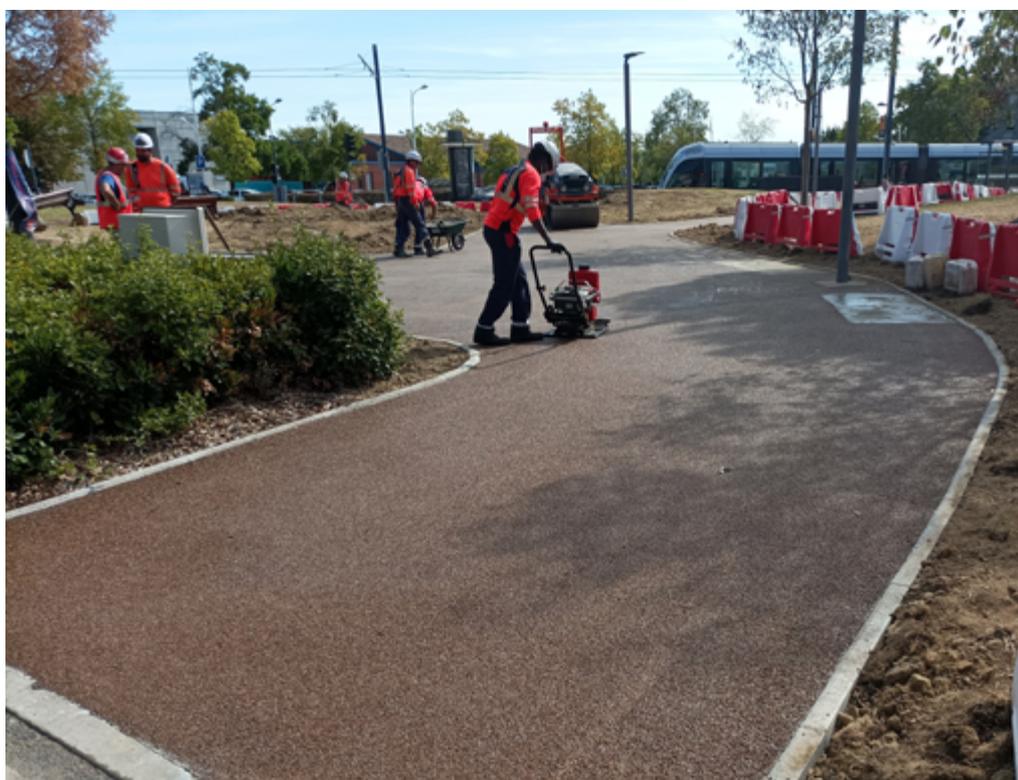
D'une part nous avons mis en œuvre la dernière génération de revêtements dont le bilan carbone est réduit de 77 %, d'autre part l'intégralité des engins intervenant sur l'opération était électrique.

Aucune émission de CO₂ sur le chantier, réduction importante des nuisances sonores, cette opération augure les chantiers d'un futur très proche.

• Installation de la Fête Saint-Michel au MEETT à Aussonne

Afin d'accueillir la fête Saint-Michel et d'augmenter les capacités d'accueil du MEETT, deux plateformes d'une surface totale de près de 4 hectares ont été aménagées en moins de trois mois.

Une 2^e phase de travaux est prévue en 2024.



Réfection de la place Georges Brassens à Blagnac — Chantier 100 % électrique

• **Pôle d'échange multimodal (PEM) de Pibrac**
 Dans la perspective de l'arrivée de la 3^e ligne de métro, ce site à fort enjeu de mobilité a été reconfiguré et de nombreux usagers pourront emprunter les différents modes doux dédiés à leurs déplacements quotidiens, notamment par une connexion du Réseau Express Vélo (REV) directement connectée et créée sur plus d'un kilomètre.



• **Le chantier de la plateforme de l'A400M**
 Le chantier de l'Airbus A400M (destiné à être exposé au musée de l'aéronautique aeroscopia) repose sur une plateforme aménagée par le Pôle Ouest. C'était techniquement un défi, les contraintes hors norme de cet engin (90 t) dépassent largement ce que nous pratiquons dans notre quotidien.



CHIFFRES CLÉS
 Aménagement de l'espace public

Bureau d'études — Nouvelles études lancées (nb)						
Territoire	TOTAL	Détail des études				
		Pour accessibilité	Pour modération de vitesse	Pour sécurisation des sites scolaires	Pour plan de stationnement	Autre
Pôle Ouest	705	130	73	18	115	369
Toulouse	105	9	11	4	25	56

Travaux — Maîtrise d'œuvre interne et conduites d'opérations								
Territoire	TOTAL	Détail des opérations d'aménagement (nb)						Montant en €
		Pour accessibilité	Pour modération de vitesse	Pour sécurisation des sites scolaires	Pour plan de stationnement	Pour accompagnement d'urbanisation	Autre	
Pôle Ouest	575	78	61	18	110	5	303	
Toulouse	84	3	5	4	23	1	48	277 000

Lettres d'information riverains	
	Nombre
Pôle Ouest	27
Toulouse	4

Aménagement de proximité					
Territoire	Enquête de proximité		Participations aux réunions (nombre)		Mise en place de radar pédagogique
	Nb de demandes d'élus ou riverains	Nombre de réalisations	Réunions publiques	Réunions d'échanges	
Pôle Ouest	605	571	16	44	23
Toulouse	105	8	0	16	0

Urbanisme et planification urbaine								
Territoire	Développement urbain (nb de dossiers)						Projet urbain partenarial (PUP)	
	Avis techniques autorisations d'urbanisme	Alignements et domanialité traités	Dossiers fonciers			Autorisation temporaires d'occupation du domaine public		Intégration de voie dans le domaine public
			TOTAL	Acquisitions foncières et régularisation	En cours		Nouveau	
Pôle Ouest	414	73	70	57	13	9	7	0
Toulouse	44	4	23	22	1	1	2	0

Concessionnaires — Dossiers traités (nb)			
Territoire	TOTAL	Détail	
		DAET	Interventions d'office de remise en état
Pôle Ouest	1345	1344	1
Toulouse	141	141	0

Entretien et exploitation de l'espace public

Interventions en régie travaux			
Territoire	Interventions de proximité (hors mise en sécurité)	Interventions de proximité	
		Entrées cochères demandées.	Entrées cochères réalisées
Pôle Ouest	2 877	20	17
Toulouse	1 156	1	1

Curage de fossé			
Territoire	Nombre d'interventions	Linéaire en m	Nombre d'heures
Pôle Ouest	13	20 000	240

Affaires juridiques		
Territoire	Enquêtes	Constats véhicules
Pôle Ouest	51	10

Propreté

Interventions de propreté	2 340
---------------------------	-------

(hors interventions de nettoyage quotidiennes ou programmées)

Mobilier de propreté	19 poses et 66 remplacements
----------------------	------------------------------

Nombre de rendez-vous pour déchets verts et encombrants			
Commune	Encombrants	Déchets verts	TOTAL
Blagnac	1 580	662	2 242
Brax		412	412
Colomiers		1 219	1 219
Toulouse	1 998	2 604	4 602
Moyenne / Jours Ouverts	6	9	15
TOTAL Nombre de rendez-vous	3 578	4 897	8 475

Détagages / Désaffichages	
Surface détaguée (m ²)	1 325
Nb d'interventions de détagage	1 366

PERSPECTIVES 2024-2025

- **3 Place Alex Raymond – COLOMIERS**

La Direction de l'Aménagement et du Développement Urbain occupera ces locaux. Cela représente environ 40 agents.



- **Site Fontaine Lumineuse – Boulevard Marcel-Dassault à COLOMIERS**

Les équipes d'encadrement du pôle Voirie-propreté/ Direction bâtiment-espaces publics intégreront ce site, soit environ 15 agents.

- **Site Cartoucherie — Locaux actuels du Service de Gestion des Routes Métropolitaines**

Les équipes des directions Ressources, Dynamiques citoyennes et Développement de territoire intégreront un équipement modulaire en février avant de rejoindre le futur siège du Territoire Ouest dans le bâtiment Bliss en octobre 2024.



TERRITOIRE SUD

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

Description du territoire					
Territoire	Nombre de communes*	Nombre de quartiers toulousains	Superficie (km ²)	Nombre d'habitants	Linéaire de voirie (km)
Pôle Sud	3	3 Quartiers 6.2 – 6.3 – 6.4	63	113 016	541 km

POPULATION: source INSEE RP 2019 (parution 2022) + Observatoire Toulouse Métropole sur Toulouse

Filaire: source Pôle

*Communes: Cugnaux, Tournefeuille, Villeneuve-Tolosane

ACTIONS EN COURS OU PROJETS À VENIR

• TOULOUSE

Aménagement du chemin de Canto Laouzetto

Aménagement de la rue Maxwell

• TOURNEFEUILLE

Urbanisation de la rue du Médoc

• CUGNAUX

Aménagement du chemin du Chioulet (stationnement

et piste cyclable)

CHIFFRES CLÉS

Aménagement de l'espace public

Bureau d'études — Nouvelles études lancées (nb)						
Territoire	TOTAL	Détail des études				
		Pour accessibilité	Pour modération de vitesse	Pour sécurisation des sites scolaires	Pour plan de stationnement	Autre
Pôle Sud	83	12	28	5	9	29
Toulouse	121	18	48	5	14	36

Travaux — Maîtrise d'œuvre interne et conduites d'opérations — Détail des opérations d'aménagement (nb)							
Territoire	TOTAL	Détail des opérations					
		Pour accessibilité	Pour modération de vitesse	Pour sécurisation des sites scolaires	Pour plan de stationnement	Pour accompagnement d'urbanisation	Autre
Pôle Sud	22	4	7	2	1	3	5
Toulouse	18	4	5	3	0	0	6

Lettres d'information riverains	
	Nombre
Pôle Sud	31
Toulouse	27

Aménagement de proximité				
Territoire	Enquête de proximité		Participations aux réunions (nombre)	
	Nb de demandes d'élus ou riverains	Nombre de réalisations	Réunions publiques	Réunions d'échanges
Pôle Sud	123	84	15	18
Toulouse	202	145	21	18

Urbanisme et planification urbaine					
Territoire	Développement urbain (nb de dossiers)				Projet urbain partenarial (PUP)
	Avis techniques autorisations d'urbanisme	Alignements et domanialité traités	Autorisations temporaires d'occupation du domaine public	Intégration de voie dans le domaine public	PUP engagés
Pôle Sud	201	37	18	4	2
Toulouse	214	25	7	1	0

Entretien et exploitation de l'espace public

Interventions en régie travaux				
Territoire	Interventions de proximité (hors mise en sécurité)	Interventions de proximité		
		TOTAL	Murs bétons	Barrières
Pôle Sud	2 259	53	43	10
Toulouse	1 070	31	23	8

Nombre d'interventions de proximité							
Territoire	Nombre d'interventions de signalisation			Réparation de mobilier	Réparation de voirie - viabilité	Pavage	Maçonnerie
	TOTAL	Verticale	Horizontale				
Pôle Sud	806	606	200	753	700	10	200
Toulouse	390	297	93	482	198	0	87

Pose de mobilier (en nb)		
	Potelets	Barrières
Pôle Sud	673	80
Toulouse	422	60

Propreté

Interventions de propreté	3 079
----------------------------------	-------

(hors interventions de nettoyage quotidiennes ou programmées)

Mobilier de propreté	19 poses et 66 remplacements
-----------------------------	------------------------------

Déchets collectés	
Type de collecte	TOTAL
Poches balayures + corbeilles	754
Déchets balayeuses	518
Marchés	119
Déchets verts (RDV)	653
Encombrants (RDV)	86
Dépôts sauvages	72
TOTAL Nombre de rendez-vous	2 202

Nombre de rendez-vous pour déchets verts et encombrants		
Commune	Encombrants	Déchets verts
Toulouse	5 314	14 256
<i>Moyenne / Jours Ouvrés</i>	21	57
	79	
TOTAL Nombre de rendez-vous	19 570	

PERSPECTIVES 2024-2025**ACTIONS EN COURS OU PROJETS À VENIR****• TOULOUSE**

Mise en place du Réseaux express Vélo 5 sur la route de Saint-Simon

• TOURNEFEUILLE

Requalification du secteur de la rue Jean-Giono

• CUGNAUX

Mise en place d'un plan modes doux
Aménagement de la rue Henry-Glady

• VILLENEUVE TOLOSANE

Aménagement de l'avenue des Pyrénées (modes doux et végétalisation)

FINANCES



COMPTE ADMINISTRATIF

1,5 MILLIARD D'EUROS POUR LE BUDGET PRINCIPAL ET SES 11 BUDGETS ANNEXES (MOUVEMENTS RÉELS)

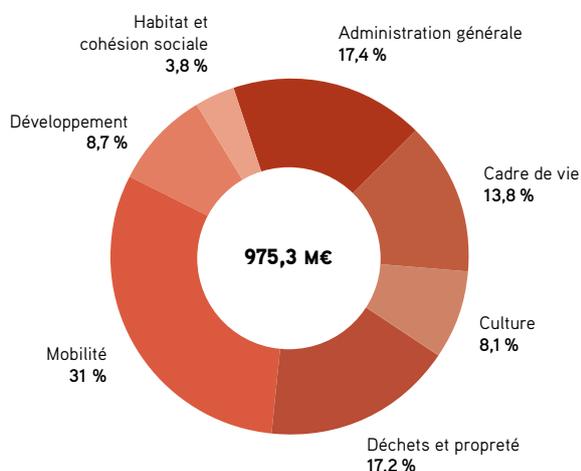
LA MÉTROPOLE DISPOSAIT EN 2023 D'UN BUDGET PRINCIPAL ET DE 11 BUDGETS ANNEXES

- L'assainissement,
- L'eau potable,
- La ZAC Oncopôle,
- Les activités immobilières,
- Les infrastructures métropolitaines de télécommunications I.M.T.,
- L'aérodrome de Lasbordes,
- Les pompes funèbres,
- Le crématorium,
- La collecte et la valorisation des déchets
- La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- La ZAC Francazal

Le total des dépenses réelles exécutées en 2023 s'élevé ainsi à plus de 1,5 Md€, dont 1,3 Md€ de dépenses sur le seul budget principal, 122,7 M€ sur celui dédié à la collecte et la valorisation des déchets ou encore 44,3 M€ sur celui de l'assainissement et 48,2 M€ pour celui de l'eau.

LA RÉPARTITION DES INTERVENTIONS MÉTROPOLITAINES TOUS BUDGETS CONFONDUS

Répartition des dépenses de la collectivité par secteur (dépenses consolidées des services opérationnels, fonctionnement et investissement)



Parmi les principales politiques publiques portées par Toulouse Métropole :

- La « **Mobilité** » concentre la part la plus importante des dépenses de la collectivité avec 302,1 M€ en 2023, soit plus de 31 % du budget consolidé. Ce secteur regroupe les interventions directes sur la voirie mais également les transports, (dont la participation de la Métropole au Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération toulousaine pour un montant de 108,4 M€ en 2023) et le développement des mobilités douces (Réseau Express Vélo).
- La part relative à la compétence « **Déchets et Propreté** » représente 17,2 % du budget, soit un montant de 167,8 M€, dont 115,7 M€ pour l'activité « Déchets » et 52,1 M€ pour l'activité « Propreté ».
- Le « **Cadre de Vie** » (13,8% des dépenses consolidées) inclut les compétences « Eau — Assainissement » (68,5 M€ dans le cadre, en particulier, des budgets annexes Eau et Assainissement), « Incendie » (23,1 M€ correspondant principalement à la contribution de la Métropole au SDIS), « Environnement » (15,5 M€), « Cimetières » (9,7 M€ relevant majoritairement des budgets annexes Crématorium et Pompes funèbres ainsi que du fonctionnement des cimetières métropolitains) et « Sports » (17,5 M€).
- Les dépenses consacrées au secteur « **Développement** », 85 M€ en 2023 soit 8,7 % du total des inscriptions, se rapportent aux activités de « Développement économique et recherche » (35,2 M€) et à l'« Aménagement urbain » (49,8 M€).
- En 2023, 78,6 M€ (8,1 % du budget consolidé) ont été alloués au secteur de la « Culture » et 37,5 M€ (3,8 %) à l'« **Habitat et Cohésion sociale** ».

Enfin, 17,4 % des dépenses (169,9 M€) correspondent aux charges d'administration générale de la collectivité.

L'équilibre du budget principal en 2023 : un niveau des grands équilibres financiers comparable à celui constaté en 2019 avant la crise sanitaire.

L'ÉQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL

En 2023, la progression de l'épargne nette s'élève à 10,9 M€ entre 2022 et 2023 et permet un niveau comparable à celui constaté avant la crise sanitaire. La maîtrise des dépenses de fonctionnement, malgré la hausse de la masse salariale et l'organisation d'événements phares tels que la coupe du monde de rugby, associée à une dynamique forte des recettes fiscales (directes ou compensées) est à l'origine de ce résultat.

Le budget de Toulouse Métropole distingue deux types de dépenses de fonctionnement, les dépenses d'intervention et les dépenses relatives à la fiscalité reversée.

Les reversements de fiscalité représentent 323 M€ soit une hausse de 5,6 M€ par rapport à 2022.

L'augmentation de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) constitue la principale mesure expliquant cette évolution avec d'une part la restitution de la dynamique des bases fiscales, transférées dans le cadre de l'harmonisation de la TEOM, pour 4,2 M€ et d'autre part le choix d'augmenter l'enveloppe globale de la dotation à hauteur de 1,5 M€.

La progression de 34,5 M€ des dépenses d'intervention s'explique par plusieurs facteurs conjoncturels :

- par l'évolution de la masse salariale, en hausse de 10 M€ par rapport à 2022 conséquence notamment des diverses mesures salariales nationales,
- par l'impact de la crise énergétique sur les coûts des matières premières,
- par les écritures liées à la création de l'Établissement Public du Capitole (EPC) dont 7,4 M€ de versement de dotation initiale correspondant à l'excédent constaté au 31 décembre 2022 retranché des dépenses portées par le budget principal au cours de l'exercice 2023,
- enfin, l'organisation de la coupe du monde de rugby comprenant l'accueil des 5 rencontres au Stadium a pesé pour un montant de 6,3 M€ sur l'évolution des dépenses de fonctionnement.

La masse salariale retraitée s'élève à 154 M€ pour le seul budget principal soit une évolution de 6,8 % par rapport à 2022. Les retraitements comprennent la dépense de personnel portée par Toulouse Métropole dans le cadre des services communs et des services mutualisés pour le compte de la Mairie de Toulouse et des refacturations aux budgets annexes. **La dynamique de la fiscalité pèse pour 49 M€ dans la progression de 62 M€ des recettes de fonctionnement.** Directement dépendants de l'activité des services publics, les produits des services affichent une hausse de + 8 M€, principalement liée aux redevances de stationnement et aux remboursements de frais.



LE PANIER FISCAL DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

Les recettes fiscales représentent près de 80 % des ressources de fonctionnement de la Métropole. L'année 2023 a été marquée par la suppression du produit Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) et son remplacement par une part supplémentaire de Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). Une première quote-part de TVA était déjà venue se substituer au produit de taxe d'habitation sur les résidences principales en 2021. Ces réformes ont provoqué une reconfiguration profonde du panier fiscal de Toulouse Métropole.

Les recettes fiscales se composent principalement des impôts et taxes suivants :

- **La fiscalité ménages représente 64 % des ressources fiscales** (516,1 M€) et comprend :

- les produits générés au titre de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, du foncier bâti, du foncier non bâti, de la taxe additionnelle au foncier non bâti et aux compensations des exonérations accordées par l'État. La taxe foncière sur les propriétés bâties représente quant à elle 34 % du total de la fiscalité des ménages. Cette taxe, bien que traditionnellement classée au sein des taxes « ménages », est également acquittée par les entreprises en tant que propriétaires de locaux professionnels, industriels et de locaux d'habitation.
- Les fractions de TVA compensatoires à la suite des suppressions de la taxe d'habitation sur les résidences principales et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises représentent respectivement 207,8 M€ et 106,5 M€.

- **La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)**, composante principale de la fiscalité dite professionnelle, s'élève à 175,5 M€ en 2023,

- **La taxe de séjour** s'élève à 9,45 M€ en 2023, soit un doublement par rapport à 2022 (4,5 M€). Le retraitement des divers effets de reports de perception entre exercices aboutit cependant à un produit d'environ 6,5 M€ à périmètre constant en 2022 et 2023, soit un retour à un niveau conforme à l'activité hôtelière.

Hors budget principal, le produit issu de la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères** (TEOM) intégré dans le budget annexe Collecte et valorisation des déchets, est pour l'exercice 2023 de 105,26 M€ (+ 7,4 M€ par rapport à 2022).

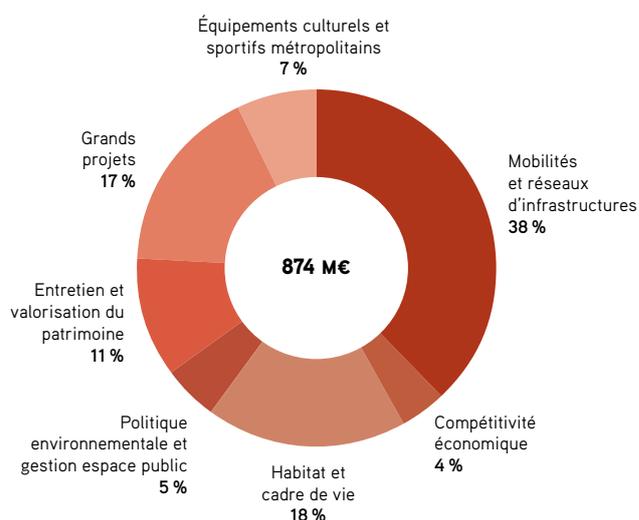
La taxe liée à la Gestion des Milieux aquatiques et prévention des inondations s'élève pour l'exercice 2023 à 6,6 M€ (+ 0,7 M€ par rapport à 2022).

LES INVESTISSEMENTS DU BUDGET PRINCIPAL

En 2023, le montant des investissements métropolitains est de 322,5 M€, en augmentation de 46,4 M€ (+ 16,8 %) par rapport à 2022 dont 23,7 M€ liés au versement de la subvention au budget annexe Activité immobilière. L'exécution de la PPIM délibérée est de 40,6 % depuis 2021.

Sont compris notamment, les investissements pour la mobilité et les réseaux d'infrastructures (120 M€ en 2023), les investissements en matière de cadre de vie et d'habitat (43 M€ en 2023) ainsi que les grands projets métropolitains tels que les Grands Parcs, les travaux liés à la Ligne à grande vitesse Bordeaux-Toulouse et la ligne C du métro.

Bilan de l'exécution 2021-2023 de la PPIM délibérée



Afin d'assurer le financement de son programme d'investissement au titre de 2023, la Métropole a utilisé :

- Son épargne nette (à savoir le solde des recettes de fonctionnement déduction faites des dépenses de fonctionnement et du remboursement en capital de la dette) à hauteur de 89,6 M€ en hausse de 11 M€ par rapport à 2022,
- Des recettes propres à l'investissement à hauteur de 129,5 M€ qui correspondent principalement à l'octroi de subventions (36 M€) et aux produits des amendes de police (5,6 M€), aux produits des cessions (4,9 M€), au FCTVA (27,6 M€), à la taxe d'aménagement et à la taxe d'aménagement majorée (15,3 M€).
- Un emprunt nouveau à hauteur de 85,8 M€.

Le fonds de roulement de l'exercice 2023 diminue de 19,7 M€. Il s'agit d'une volonté de réduire le fonds de roulement dans un contexte de taux d'intérêt plus élevés.

Toulouse Métropole
6, rue René-Leduc
BP 35821
31505 Toulouse Cedex 5
Tél. 05 81 91 72 00
Fax: 05 81 91 72 01
contact@toulouse-metropole.fr
metropole.toulouse.fr

toulouse
métropole